This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,102,093

Digitized by Google

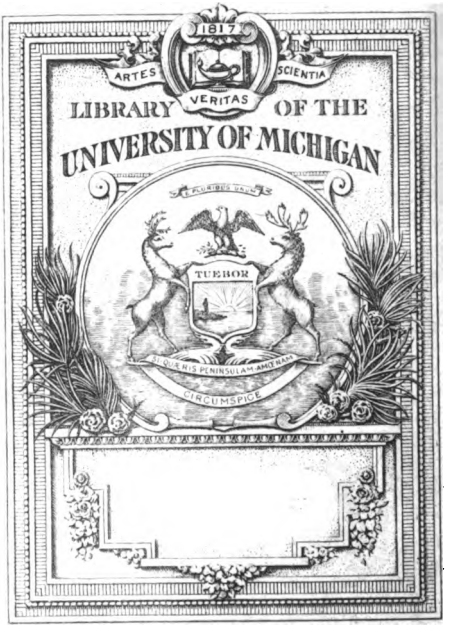

Digitized by Google

IE

LLES-LETTRES

26

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.P23
C7

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

ANNÉE 1926

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1926

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVI

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 28 1926

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1926

BULLETIN DE JANVIER-MARS

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRIE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVI

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances de Janvier 1, 9, 21, 27, 30

Communication :

Un bandeau de front punique, par L. Poinssot et L. Lantier.. 6

Appendice :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1925, lu dans la séance du 15 janvier 1926 23

Livres offerts 8, 20, 26, 28, 31

Séances de Février 32, 40, 41, 49

Communications :

Note sur une intaille en or de la collection Evans, attribuée à l'époque minoenne, par le commandant Lefebvre des Noëttes 38

Le caractère du vocabulaire indo-européen, par M. Antoine Meillet, membre de l'Académie 44

Livres offerts 39, 40, 48, 51

Séances de Mars 51, 57, 60, 63

Appendice :

Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem, par M. E. Pottier, lu dans la séance du 5 mars 1926... 53

Livres offerts 55, 60, 61

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

General

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1926

SÉANCE DU 1er JANVIER

Avancée au 30 décembre en raison des fêtes du Nouvel An.

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, puis de M. J.-B. CHABOT.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Ferdinand Brunot à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Homolle.

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Brunot et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

M. Ch.-V. LANGLOIS, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« CHERS CONFRÈRES,

C'est aujourd'hui que le Président rentre dans le rang, avec encore moins de cérémonie que, jadis, les consuls quand ils passaient parmi les personnages consulaires ; et il n'y a pas de proconsulat. — La présidence de cette Compagnie est une fonction agréable : on y accède aisément et avec plaisir (un plaisir mêlé toutefois de quelque émoi) ; on l'exerce, grâce à votre bienveillance, sans difficultés ; et on en prend congé, pour toujours, avec simplicité, sans regrets. Il n'y a guère de magistrature qui cumule tant d'avantages.

Digitized by Google

Je vous disais, il y a un an, à pareille date, que je n'y voyais d'abord qu'un inconvénient : à savoir que les traditions de l'Académie étant à peu près parfaites, l'espoir d'inscrire la trace de leur passage dans nos annales en réalisant des réformes était presque interdit à tous vos présidents. Après un an d'expérience, je persiste plus que jamais dans cette opinion. Qu'avons-nous changé à nos usages au cours de ces douze derniers mois ? Presque rien, en vérité : au plus fort de la canicule et des vacances pour tout le monde, au mois d'août, nous avons décidé, un peu à l'improviste, de supprimer une séance qui aurait été sans objet, portant ainsi une main, qu'on a pu considérer comme légèrement sacrilège, sur la coutume, non seulement de notre Académie, mais de l'Institut, qui voulait jusque-là que l'enchaînement des séances hebdomadaires fût absolument ininterrompu : quelque chose comme la *laus perennis*, ou psalmodie continue, dans les monastères d'Acémètes de l'Orient byzantin. Nous avons d'ailleurs compensé brillamment cette séance perdue en août 1925 en en récupérant deux pour les occupations qui sont notre raison d'être dès décembre de la même année, et même pour l'avenir, à perpétuité, par une modification minime, depuis longtemps désirée, à la procédure de l'élection de nos Commissions annuelles. — C'est tout.

S'il y a encore des mesures nouvelles à prendre, ce seront les circonstances extérieures qui les imposeront; et elles les imposeront d'abord, car ces mesures seront d'ordre administratif et budgétaire, moins à l'Académie dans son ensemble qu'à votre « Commission des travaux littéraires », laquelle fait, ici, fonction de Commission des finances. Dans l'état présent de l'économie publique et privée, notre Compagnie n'échappe pas et n'échappera pas, par une exception qui serait unique, à la nécessité de rechercher de plus en plus rigoureusement toutes les économies possibles, d'organiser un contrôle des dépenses de plus en plus strict, enfin de réaménager et de prendre en considération tous les moyens d'augmenter ses ressources en vue de subvenir aux besoins des grandes œuvres scientifiques dont elle a la charge. Dès le dernier exercice votre Commission des travaux littéraires, d'accord avec M. le Secrétaire perpétuel et sur son initiative, a ouvert la chasse aux économies, non sans quelque effi-

Digitized by Google

cacité ; aujourd'hui même, avant la présente séance, elle a travaillé, dans les mêmes conditions, à réorganiser sévèrement le contrôle des dépenses. Sa tâche à cet égard n'est pas achevée, mais l'Académie peut compter sur sa vigilance. Il restera, par la suite, à obtenir des pouvoirs publics des augmentations de crédits : ce sera difficile, car il l'est de faire croire aux membres du Parlement que ceux de l'Institut, au moins dans notre section, considèrent leur titre, non pas seulement comme une chose dont on jouit, mais comme une occasion nouvelle de travailler. La démocratie est en principe généreuse pour l'enseignement, même pour les hautes études, et cela part d'un très bon sentiment, qui est de préparer l'avenir en encourageant la jeunesse. Mais il ne faut pas annuler par ailleurs, en les paralysant, les efforts de ceux qui sont parvenus justement au point de maturité et d'expérience où l'on souhaite avec raison que la jeunesse s'élève un jour.

Je n'ai plus, Messieurs, à exprimer, en terminant, que des remerciements et des vœux. Des remerciements, votre Président en fonctions a souvent, très souvent, l'occasion d'en adresser à bien des gens, mais il ne le fait jamais plus cordialement qu'à sa sortie de charge, en s'adressant à ses confrères, qui l'ont soutenu et aidé pendant tout le cours de l'année. Quant aux vœux, tout à fait de saison le 30 décembre, j'exprime hautement celui que la Compagnie, qui, en trois ans, a perdu le quart de son effectif, soit désormais épargnée, et ce vœu est en même temps une espérance très fondée, car il serait contraire à toutes les lois de la statistique, et des moyennes, que mon successeur n'eût pas, à cet égard, une magistrature beaucoup plus tranquille que celle de ses prédécesseurs immédiats.

Conformément aux votes émis il a quelques semaines, j'invite M. Chabot, en qualité de président, et M. Huart comme vice-président, à prendre place au Bureau. »

M. J.-B. Chabot, en prenant possession du fauteuil de la présidence, s'exprime ainsi :

« Mes chers Confrères,

Du moment où vos suffrages m'ont désigné pour occuper ce fauteuil — honneur auquel je suis très sensible et pour lequel je

Digitized by Google

vous adresse un cordial et sincère remerciement, — ma pensée a été de me pénétrer des obligations inhérentes à ma nouvelle charge. Ouvrant donc notre code au paragraphe intitulé « Devoirs du Bureau », j'y ai lu que le rôle de Président se réduisait à trois points : veiller à l'exécution du règlement ; — déterminer la succession et la durée des lectures ; — maintenir l'ordre dans les discussions. — Et voici les réflexions que m'a suggérées cette lecture :

Grâce à la courtoisie confraternelle, qui n'est jamais absente de nos séances, même au milieu des controverses les plus animées, la dernière disposition m'a semblé tout à fait superflue.

D'autre part, il est bien rare que l'étendue des communication dépasse une juste mesure. Cependant j'ai remarqué, au cours des années dernières, qu'il y avait tendance à interpréter dans un sens trop large la faculté de prendre la parole « à propos de la correspondance », faculté accordée en principe pour une communication « très brève ou d'un caractère urgent ». Aussi, me semble-t-il nécessaire de limiter strictement à six minutes le maximum de ces sortes de communications ; six minutes suffisent soit pour lire une lettre, soit pour indiquer les conclusions ou la substance d'une question sur laquelle on tient à prendre date.

Quant à l'observation du règlement, elle ne soulève jamais de difficulté quand les termes en sont suffisamment clairs. Mais la rédaction date de 1830. Or, depuis un siècle, l'étendue sans cesse grandissante du champ de nos travaux, la multiplicité des commissions, les notables changements survenus dans les habitudes de la vie quotidienne ont introduit dans nos assemblées des coutumes maintenant revêtues des conditions requises par les juristes pour avoir force de loi. Si bien qu'il n'y a pas moins de quinze articles du Règlement dont la lettre n'est plus et, souvent même, ne peut plus être observée. On pourrait donc se demander s'il ne serait pas à propos de suivre l'exemple donné par l'Académie des Sciences morales, en procédant à une révision qui mît le Règlement en harmonie avec nos usages actuels. Mais c'est là une tâche délicate, qu'un président aime à léguer à son successeur. En attendant cette refonte des textes, permettez-moi de signaler à votre attention l'utilité de préciser le sens du

Digitized by Google

mot « régnicole » dans l'article 20. C'est un sujet que le Bureau sera sans doute appelé à soumettre à votre appréciation.

Ceci dit, je pense être l'interprète de la Compagnie en adressant à M. Langlois des remerciements pour les utiles et économiques réformes qu'il a tenté d'introduire cette année, avec le concours de notre dévoué Secrétaire perpétuel dans le système de nos publications. A un vénérable vieillard qui paraissait avoir déjà un pied dans la tombe, au *Journal des Savants*, il a réussi à donner une vigueur nouvelle. Malheureusement il n'a pu réaliser le même prodige à l'égard des cinq confrères auxquels il a adressé un suprême adieu. Je suis bien convaincu, Messieurs, que vous êtes tous disposés à m'éviter un pareil désagrément; et le double vœu que je forme au début de cette année, c'est d'accomplir à votre entière satisfaction la magistrature temporaire dont vous m'avez honoré, et de vous retrouver tous aux mêmes places lorsque je descendrai de cette estrade pour rentrer dans le rang. »

M. Henri Gauthier, élu correspondant le 11 décembre, adresse à l'Académie ses remerciements.

M. Charles Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, en communiquant la circulaire relative au prochain Congrès Archéologique de Syrie et de Palestine, exprime au nom du Haut Commissaire, le vœu que l'Académie se fasse représenter à ces assises scientifiques par un ou plusieurs de ses membres.

Renvoi à la Commission de Syrie.

MM. L. Poinssot et R. Lantier adressent une note sur un bandeau de front punique récemment trouvé dans un tombeau à Carthage [1].

M. René Dussaud lit le rapport de M. Maurice Dunand sur la mission archéologique dont l'Académie l'avait chargé dans le Djebel Druze et qu'il a remplie du 13 février au 16 juillet 1925. Le jeune et actif archéologue, retourné récemment en Syrie,

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

a achevé au printemps dernier le dégagement des monuments d'époque romaine qu'avait commencé l'année précédente le capitaine Carbillet. Le musée lapidaire que ce dernier avait constitué à Souweida, la capitale de l'État druze, a été enrichi de bas-reliefs intéressants pour l'histoire des cultes locaux. De nombreuses inscriptions nabatéennes, safaïtiques, grecques et romaines ont été découvertes et seront publiées par M. Dunand. Il faut signaler encore sept mosaïques d'un bon style, encore en place dans des maisons antiques de Philippopolis, la ville natale de l'empereur Philippe.

COMMUNICATION

UN BANDEAU DE FRONT PUNIQUE

PAR L. POINSSOT ET L. LANTIER

A Carthage, à l'ouest des Thermes d'Antonin, au lieu-dit Ard-et-Touibi, le Service des Antiquités a récemment déblayé un certain nombre de tombeaux puniques qui, aussi bien dans le temps que dans l'espace, prennent place entre les sépultures de Douimès-Dermech, et celle d'Ard-el-Khéraib. Dans l'un d'eux qui, d'après son mobilier, a été creusé au V^e^ siècle, on a retrouvé sur le front de la morte un bandeau en argent doré (haut. 0^m^ 04, larg. 0^m^ 20) extrêmement mince. Brisé en plusieurs fragments, il a pu être reconstitué à peu près complètement. Il est décoré d'ornements estampés à l'aide de deux matrices : quatre « palmettes phéniciennes », posées sur des fleurs de lotus, placées de part et d'autre d'un motif central entouré d'un filet. Dans chaque palmette, sortant de l'une des trois barrettes incurvées qui en constituent le cœur, cinq pétales sont encadrés par un étroit demi-cercle dont les extrémités se recourbent en col de cygne[1]. Le tout repose sur la

1. Sur la signification attribuée par Clermont-Ganneau à la « palmette phénicienne », cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 672, n° 1.

Digitized by Google

pointe médiane d'une fleur de lotus dont les volutes latérales sont flanquées de minces tiges portant d'autres fleurs de lotus, celles-ci minuscules. Au milieu du bandeau est représenté un scarabée dont les quatre ailes ont les extrémités recoquillées ; de sa tête humaine et de ses mains tenant le disque au-dessus d'elles, il ne reste rien. Scarabée aussi bien que palmettes, sont disposés selon un axe parallèle aux grands côtés du bandeau, de telle sorte que, celui-ci posé sur le front, ils apparaissent couchés, l'orfèvre s'étant plus préoccupé de les disposer avec symétrie que logiquement.

Ce qui fait l'intérêt du bijou d'Ard-et-Touibi, qui peut-être approximativement daté, c'est qu'il est le seul bandeau de métal d'époque punique qui jusqu'à présent ait été mis au jour ; bien qu'ornés de symboles empruntés au culte phénicien, les bandeaux d'argent d'Aïn-Khamouda [1] et d'Aïn-el-Ksar [2], de bronze de

1. Région de Thala. Il a été trouvé, comme celui décrit ici, sur le front d'un squelette (Gauckler, *Nécrop. pun. de Carthage*, I, p. I, CCXXXV; Drappier dans le *Cat. du mus. Alaoui*, suppl. (p. 120, E et 78 et pl. LVIII, 2.

2. Région de Batna. Long. 0m19, larg. 0m 03, épaiss. 0m 002.

Digitized by Google

Gounifida [1], sont en effet postérieurs à la conquête romaine [2]. Quant aux motifs dont il est orné, d'inspirations égyptienne et assyrienne, ils sont sous la forme précise où ils ont été figurés véritablement phéniciens [3]. Ils se retrouvent à peu près identiques, non seulement sur un bracelet d'argent et sur un bracelet découvert à Douimès [4] dans le voisinage immédiat d'Ard-et-Touibi, sur un bracelet d'or de Tharros [5] ainsi que sur des scarabées à légende phénicienne [6] et sur des moules à gâteaux en terre cuite de Sardaigne [7] et de Carthage [8], mais aussi en Syrie, à Chypre et en Afrique, sur les monuments sculptés : dalles d'albâtre d'Arad, bas-relief des environs de Tyr [9], sarcophage d'Amathonte [10], enfin stèles puniques [11].

LIVRES OFFERTS

M. Émile Espérandieu offre le tome IX de son *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine : Gaule Germanique* (3e partie) — *Supplément.*

1. Région de Tébessa. Long. environ 0 m 35, larg. 0m 05.

2. Gsell (*Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, IV, p. 258--259) propose de voir dans ces trois frontaux des insignes sacerdotaux.

3. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 129-134. Cf. néanmoins au sujet de la palmette, Gsell, *op. cit.*, p. 70 n° 6.

4. R. P. Delattre, *Musée St-Louis*, I, p. 224-225 ; *Mém. des Antiq. de Fr.*, LVI, p. 344. On a employé pour estamper le bracelet d'argent deux matrices tout identiques à celles qui ont servi pour le frontal d'Ard-et-Touibi.

5. Perrot et Chipiez, *op. cit.*, p. 835-836, fig. 603.

6. *Ibid.*, p. 130, fig. 75.

7. *Ibid.*, p. 671-672, fig. 480-481.

8. Gsell, *op. cit.*, IV, p. 70.

9. Perrot et Chipiez, *op. cit.*, p. 128-131, 133-134, fig. 73, 76, 81.

10. *Ibid.*, p. 607-615, fig. 415-416 C. I

11. Palmette phénicienne C. S.; pars I, t. II, pl. XXXIII, n° 1781. Scarabée, *ibid.*, n° 2615. Delattre, *Musée St-Louis*, I, pl. IV, 8. Par contre, bien que conçus dans le même esprit que les palmettes et les fleurs de lotus (ou de lis) du frontal d'Ard-et-Touibi, les motifs qui décorent certains chapiteaux cypriotes (Perrot et Chipiez, *op. cit.*, II, p. 115-117, fig. 52 et 53) sont différents.

Digitized by Google

M, A. JEANROY a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom de l'auteur, notre correspondant, M. R. Menendez Pidal, un volume intitulé *El rey Rodrigo en la literatura* (Madrid, 1925, grand in-8° de 247 p.). Il est consacré à la célèbre légende qui attribua la conquête de l'Espagne par les Musulmans à la trahison du comte Julien dont la fille (ou la femme) aurait été outragée par le dernier roi Goth, Witiza ou Rodrigo. M. Pidal étudie d'abord la formation de la légende, dont les plus anciennes traces écrites sont postérieures de trois siècles aux événements, puis il en suit l'évolution, non seulement dans des œuvres espagnoles (chroniques, romances, œuvres dramatiques), mais dans les littératures étrangères, où elles ont, à l'époque moderne, un étonnant regain de popularité. M. Pidal a renouvelé un sujet plusieurs fois traité par l'alliance du goût littéraire le plus délicat à une impeccable érudition qui comble toutes les lacunes laissées par ses devanciers.

SÉANCE DU 8 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Auguste Brutails, décédé à Bordeaux le 1er janvier, et prononce une allocution.

MESSIEURS,

Depuis notre dernière réunion, un vide s'est produit dans nos rangs, et votre Président se trouve dans la pénible obligation d'inaugurer les travaux de l'année 1926 par un éloge funèbre. Notre confrère, M. Auguste Brutails est mort, à Bordeaux, le 1er janvier.

Il était né à Viviez, dans l'Aveyron, le 20 décembre 1859. Après de bonnes études à l'École des Frères et au Collège de Montauban, il fut admis à l'École des Chartes. A sa sortie de l'établissement, en 1883, il fut nommé archiviste des Pyrénées-Orientales. Dès son arrivée à Perpignan, il laissa paraître les qualités qui firent de lui « le modèle des archivistes », selon l'expression de notre confrère M. Langlois. Dès lors aussi, il

Digitized by Google

se révéla archéologue passionné. On nous le représente parcourant le Roussillon, sac au dos, souvent à pied, notant, mesurant, dessinant, photographiant. De cette première enquête il tira plus tard un travail d'ensemble, où sont passés en revue tous les monuments du pays ayant conservé des restes romans ou gothiques de quelque valeur. Le livre est intitulé : *Notes sur l'art religieux en Roussillon* ; il fit sensation et fut traduit en catalan. Cet ouvrage avait été précédé de plusieurs mémoires relatifs à l'histoire administrative, économique, juridique ou monumentale du moyen âge, remarquables par l'abondance de l'information et la sûreté d'une critique à la fois sagace et prudente. Les plus importants sont celui qui est consacré à la célèbre abbaye d'Elne et celui qui portait sur la *Condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge* ; ce dernier obtint la première médaille au concours des Antiquités nationales en 1892.

M. Brutails ayant été nommé juge au tribunal supérieur d'Andorre, en 1888, il en prit occasion de recueillir et d'étudier les usages et les traditions de ce curieux coin des Pyrénées, et il les codifia dans son livre *La Coutume d'Andorre*.

En 1889, Brutails fut transféré à Bordeaux. Malgré la richesse exceptionnelle du dépôt d'archives confié à sa vigilance, qui lui imposait un énorme labeur, il trouva le moyen de concilier l'exercice scrupuleux de ses fonctions avec son zèle pour l'archéologie médiévale. Sans négliger ses recherches personnelles, il se donnait le loisir d'organiser à la faculté des Lettres l'enseignement de la paléographie et de la diplomatique, et de diriger de temps à autre des excursions archéologiques. Il préparait ainsi l'achèvement des œuvres qui devaient consacrer sa réputation de savant.

L'archéologie du moyen âge et ses méthodes, qui parut en 1900, est un ouvrage de haute critique, s'adressant aux archéologues déjà doués d'expérience. Il le résuma quelques années plus tard, à l'usage des débutants, dans son *Précis d'archéologie du moyen âge* (1908). Ce manuel renferme, sous une forme sobre et claire, tout ce qu'il est essentiel de savoir pour aborder avec fruit l'étude des monuments. La méthode descriptive avait longtemps prévalu dans les ouvrages archéologiques. Bru-

Digitized by Google

tails montra les avantages de la méthode comparative, corroborée par l'examen des textes qui peuvent éclairer l'histoire, les origines, les restaurations d'un monument et en fixer les dates. De cette méthode, il fit lui-même l'application dans son beau livre sur les *Vieilles églises de la Gironde*, thèse de doctorat ès lettres qui lui valut en 1912, à notre Académie, le grand prix Gobert, tant l'étude des édifices était chez lui évocatrice de l'histoire nationale.

Son nom, familier aux érudits, fut mieux connu du public lettré par l'élégant petit volume, publié pendant la guerre, qu'il intitula : *Pour comprendre les monuments de la France*. Ce fut en quelque sorte sa contribution à la défense du patrimoine national. Ne convenait-il pas de songer plus que jamais à la conservation de nos édifices, alors que de sinistres nouvelles annonçaient la ruine des glorieux monuments de Reims, d'Arras, de Soissons et de tant d'autres cités? Et combien ces échos devaient plus douloureusement retentir dans l'âme d'un Français qui comprenait, mieux que la foule, le prix des trésors anéantis !

Non contents d'avoir accordé aux publications de M. Brutails des récompenses enviées et de l'avoir mis sur la liste de vos correspondants nationaux dès 1902, vous voulûtes, Messieurs, lui donner le suprême témoignage de votre estime en l'appelant à siéger dans notre Compagnie. En 1919 il succéda, comme membre libre, à Émile Picot. Son éloignement ne lui permit que rarement de paraître à nos séances. Ceux qui l'ont connu plus intimement s'accordent à louer les agréments de son commerce en même temps que l'indépendance de son jugement. Il laisse à tous l'exemple d'un bon ouvrier de la science, ayant fourni une carrière féconde, et ayant assuré à son nom un souvenir durable par les excellents travaux dont il a enrichi notre domaine scientifique.

M. Puig y Cadafalch, élu correspondant le 11 décembre 1925, adresse à l'Académie ses remerciements.

A propos de la correspondance, M. C. Jullian communique, de la part de M. de Gerin-Ricard, une inscription trouvée près de Rognac.

Digitized by Google

Le texte en est ainsi conçu :

PETITA
PARCA
V S L M

C'est une dédicace aux Parques par une femme du nom de Petita. C'est une des rares mentions de ces divinités dans l'épigraphie de la Gaule.

M. le général Gouraud fait savoir à l'Académie qu'il a reçu du R. P. Dhorme, directeur de l'École archéologique de Jérusalem, l'annonce d'une curieuse découverte faite dans cette ville. Au cours des réparations que l'on exécute actuellement dans la mosquée El-Aksa, les ouvriers ont recueilli dans une des piles qui soutiennent la coupole, entre deux assises dont le joint était dissimulé par le crépissage, un pli minuscule de papier sur lequel on discernait quelques traces d'une adresse en arabe cursif. En ouvrant le pli on se trouva en présence d'une longue page d'écriture arabe, un peu grande, mais excessivement enchevêtrée, dépourvue de tous points diacritiques et fort endommagée. Le plus étrange est que ce pli en contenait un autre, écrit aussi sur papier, et muni d'une adresse ; il porte, sur la face opposée de longues lignes d'une écriture élégante et dense, n'ayant rien de commun avec une forme calligraphique arabe.

M. Adil Effendy Jaber, informateur technique de science et d'art au Conseil supérieur islamique de Jérusalem, de qui relevait la trouvaille, l'examina. Bien que le pitoyable état du texte arabe ne permette aucune affirmation, il croit qu'il y est question de travaux à effectuer dans l'enceinte du temple Beit-el-Makdis ; il a l'impression d'une sorte de devis ou de mémoire rédigé par un entrepreneur indigène. Quant au manuscrit latin, il a bien voulu en confier la lecture aux Dominicains. Le Fr. Abel, professeur à l'École archéologique, a rédigé à ce sujet une note dont la teneur est la suivante :

« C'est un billet long de 16 centimètres et demi et large de quatre, comprenant cinq lignes et un tiers.

Sur le revers nous lisons l'adresse ainsi libellée :

Fratri Odoni de Vendôme
praeceptori in Jerusalem.

Digitized by Google

Voici maintenant le texte de la note transmise à Frère Eudes de Vendôme, transcrit sans les abréviations :

1) *Frater Gerardus de Ridefort miliciae Templi senescalcus Fratri Odoni de Vendôme praeceptori in Jerusalem salutem. Novistis quod Rodbertus de Surdis*
2) *Vallibus applicuit apud Tyrum. Recepit eum ibi praeceptor domus nostrae. Quod cum audivimus, coadunavimus capitulum nostrum apud*
3) *Fabam, et fuerunt ibi bene Centum milites et amplius. Quaesivimus ab eis consilium quod super hoc negotio facturi essemus*
4) *et ad hoc deventum est quod communi consilio et assensu omnium, misimus apud Tyrum quinque de Fratribus nostris militibus*
5) *qui auferant ab eo habitum suum et adducant eum usque ad Acon et custodiant eum ibi in camera privatorum donec prima*
6) *navis transeat in hoc passagio.*

que nous traduisons ainsi :

« Frère Gérard de Ridefort, sénéchal de la milice du Temple à Frère Eudes de Vendôme, précepteur à Jérusalem, salut.

« Vous savez que Robert de Sourdeval a débarqué à Tyr. Le précepteur de notre maison en cette ville l'a reçu ; ce qu'ayant

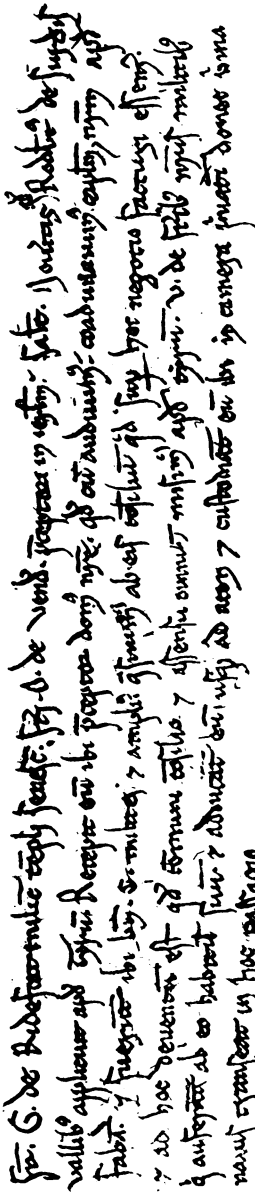

Digitized by Google

appris nous avons réuni notre chapitre à la Fève, et il y eut bien là cent chevaliers et plus. Nous leur avons demandé conseil sur ce que nous avions à faire en ce cas, et l'on a fini par décider d'un avis commun et d'un consentement unanime d'envoyer à Tyr cinq de nos Frères chevaliers pour lui enlever son habit, l'amener à Acre et le garder dans la cellule des particuliers (?) jusqu'à ce que le premier navire de la saison fasse la traversée. »

L'auteur de cette lettre, Gérard de Ridefort, nous est connu, non seulement par les chartes du XII^e^ siècle, mais encore par la continuation de Guillaume de Tyr vulgairement appelée « l'Estoire d'Eracles » dont les renseignements nous permettent de suivre l'existence un peu romanesque de ce personnage. Venu en Syrie comme « chevalier errant dou siècle », Gérard avait plus d'une fois combattu à la solde du roi Amaury (1163-1173) et était entré au service du comte de Tripoli, Raymond III, avec qui il se lia d'une grande amitié. Mais une haine vivace ne devait pas tarder à succéder à cette intimité. Raymond III avait promis à Gérard de Ridefort la main de l'héritière de la Seigneurie de Botron (Batroun). Le besoin d'argent l'emportant sur la parole donnée, le comte de Tripoli accorda l'héritière à un riche Pisan du nom de Plivain. « L'on dit, ajoute le chroniqueur, qu'il fit mettre la damoiselle en balance, et l'or de l'autre part, et l'or qu'elle pesait fut donné au comte et plus (encore), et pour le grant avoir, octroya le comte la damoiselle à Plivain [1]. »

L'affront était sanglant. Gérard prétendit qu'on lui avait préféré un vilain. « Car ceux de France tiennent ceux d'Italie en dépit, ces derniers ont beau être riches ou preux, on les tient quand même pour vilains, car la plupart de ceux d'Italie sont usuriers ou corsaires ou marchands, c'est pourquoi les chevaliers les tienent en dépit. »

Quittant le comté de Tripoli, Ridefort passe à la cour du roi de Jérusalem, dont il devient quelque temps le maréchal. C'est ce qui ressort de deux actes de Baudouin IV rédigés à Accon (Acre) en l'année 1179, et qui portent la signature de *Gerar-*

1 *Rec. des Hist. Occid. des Croisades*, II, p. 51.

Digitized by Google

dus de Ridefort, regius marescalcus [1]. Le chroniqueur, qui garde le silence sur ce détail, amène Gérard à Jérusalem et le fait entrer au Temple après une courte maladie. La dignité du postulant explique sans doute l'avancement rapide qu'il obtint dans la hiérarchie des Templiers. En 1183 il est signalé, dans un accord avec l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat, sous le titre de *Sénéchal du Temple*, immédiatement à la suite du Maître de l'Ordre, Arnauld de la Tour Rouge [2]. L'année suivante vers la fin de 1184, il deviendra à son tour Maître Général lorsque Arnauld de la Tour Rouge aura trépassé à Vérone au cours de l'ambassade du patriarche Héraclius dont il fait partie.

Donc, pour en venir à notre question, la rédaction du billet ne se place pas après cette date, puisque Frère Gérard n'est encore que sénéchal, au temps où il écrit. D'autre part, deux considérations me font supposer que le document n'est pas antérieur à 1184.

1° Parce que, selon la règle des Templiers, la convocation d'une assemblée générale était le privilège de l'autorité suprême : *tunc omnem congregationem, si magistro placet, convocare* (*magister*) *est competens* (§ LIX). Si Gérard de Ridefort, encore sénéchal, se permet un tel acte d'autorité, ce ne peut être qu'en vertu des pouvoirs de lieutenant général de l'Ordre qu'il exerce pendant l'absence du Maître. Or le Maître, Arnauld de la Tour Rouge, s'était embarqué au printemps de 1184. Rien de plus naturel par conséquent de dater du second trimestre de l'année 1184 cette lettre qui trahit une décision sans appel et une juridiction sur toutes les maisons d'Outremer.

2° Le lieu de la convocation et de la résidence du sénéchal est assez suggestif. La *Fève* des textes en langue vulgaire, *Faba* du latin, traduit l'arabe *el-Fouleh*, localité située dans la plaine de Galilée ou d'Esdrelon au carrefour des chemins de Beisân à Acre et de Nazareth à Djenîn. Lorsqu'en septembre 1183 Saladin était venu menacer la Galilée par la trouée de Beisân, l'armée chrétienne avait campé à el-Fouleh, point stratégique important pour la protection de Nazareth et de Saint-

1. Roehricht, *Reg. Heri.*, n°s 587, 588.
2. Delaborde, *Chartes de T. S.* n° 42.

Digitized by Google

Jean d'Acre. Rapprochement qui mérite d'être fait : ce sera à déloger l'armée de Damas retranchée à el-Fouleh qu'en avril 1799 Kléber dirigera toute l'énergie de sa petite troupe et gagnera la journée du Mont-Thabor laquelle, si d'autres obstacles n'avaient surgi, aurait permis à Bonaparte de s'emparer de Saint-Jean d'Acre.

Je présume donc avec assez de vraisemblance que le concours extraordinaire de Templiers à la Fève est consécutif à l'alerte causée par le raid de Saladin en automne 1183. Il fallait de toute nécessité garder avec soin cette entrée dangereuse qu'était la trouée de Beisân. La centaine et plus des Frères du Temple que Gérard de Ridefort trouve à réunir au chapitre de la Fève ont en 1184 leur place toute marquée en ce lieu.

Nous n'avons pas à décider ici si le *Castrum Fabae* des Templiers a été construit à cette occasion ou plus tôt. Le danger de l'heure présente permettait à ces chevaliers d'empiéter sur les propriétés de l'abbaye du Mont-Thabor. En tout cas, historiens arabes et documents occidentaux nous font connaître l'existence de ce *qala'a* d'el-Fouleh dans ces dernières années de la domination franque en Palestine. Démantelé en 1187 par Saladin, ses restes seront plus d'une fois revendiqués par les Templiers au cours du XIII^e^ siècle.

*
* *

Le titre de *Praeceptor* que porte Eudes de Vendôme, le correspondant de Gérard de Ridefort, s'appliquait chez les Templiers au supérieur d'une maison et avait pour équivalent en langue vulgaire le terme de *Comandeor* (commandeur). La personnalité de ce Vendôme, supérieur de la maison de Jérusalem (el-Aqsâ), ne nous est pas autrement connue. Il est probable qu'il se trouvait encore en fonction lorsque Saladin prit la Ville sainte en 1187. L'Estoire d'Eracles n'a pas cependant jugé à propos de nous donner les noms des « comandeors del Ospital et dou Temple » qui unirent leurs efforts à ceux de Balian d'Ibelin pour organiser la résistance.

Le Templier délinquant qui fait l'objet de toute la lettre, *Rodbertus de Surdis Vallibus* appartenait sans doute à ces Sourdevaux, dits aussi Sourdeval, famille normande venue en Syrie avec Boémond et dont les noms émaillent certains actes de la

Digitized by Google

principauté d'Antioche de 1098 à 1163. Le nom de Sourdeval est encore attaché aujourd'hui à un chef-lieu de canton de la Manche, arrondissement de Mortain.

Quelle grave infraction à la discipline de l'Ordre ce chevalier avait-il commise ? Le délit était-il une vue politique opposée à celle de Gérard, dont la rancune envers le comte de Tripoli avait fait le plus chaud partisan de Guy de Lusignan? La lettre ne le dit pas, laissant supposer seulement que, renvoyé comme indésirable, Robert de Sourdeval est revenu outre-mer sans autorisation.

Il est reçu par le Précepteur de la maison de Tyr — *Praeceptor Templi Tyrensis* — lisons-nous dans les signatures des contrats de 1187 sous le nom de Geoffroy Morin. Ce supérieur partageait-il les préférences de Robert de Sourdeval ou avait-il un caractère plus porté à l'indulgence que Gérard de Ridefort? Quelle que puisse être la réalité, il est certain que le sénéchal ne savait pas se dominer, au point qu'il ne craignit pas de provoquer, pour assouvir sa rancune, les dissensions qui hâtèrent la débâcle du royaume latin. L'Estoire d'Eracles lui reproche d'être rentré au Temple « par mautalent » et d'avoir par sa haine à l'égard de Raymond de Tripoli « commencé ce par quoi la terre fut perdue ». En aidant à placer la couronne sur le chef de Lusignan dans la cérémonie du 20 juillet 1186, Ridefort se serait écrié en pensant au joli tour qu'il jouait au comte de Tripoli prétendant désigné par Baudouin IV et soutenu par la plupart des Grands : « Ceste corone vaut bien le mariage dou Botron. »

Eu égard aux dispositions peu généreuses de ce dignitaire, nous ne nous presserons pas de condamner Robert de Sourdeval. Eudes de Vendôme était-il favorable à ce dernier ? Gérard de Ridefort le craignait peut-être, puisqu'il se hâte de notifier la décision disciplinaire qu'il a prise en insistant sur l'approbation d'une centaine de Chevaliers.

En tout cas, le condamné devant être rembarqué, il était nécessaire de le conduire au port principal d'où les convois maritimes partaient pour l'Occident, et ce port était Acon : Acre. Traversée de pèlerins ou de Croisés, le *Passagium* désignait par extension les saisons navigables qu'on distinguait en *pas-*

Digitized by Google

sagium vernale (mars-avril) et en *passagium aestivale* (juillet).

Il nous est difficile de dire ce qu'il faut entendre au juste par *Camera privatorum*. Était-ce un local particulier aux maisons du Temple où l'on recevait les séculiers ? Était-ce la prison civile de Saint-Jean d'Acre ? Nous attendons encore quelque lumière.

Le doute qui plane sur ce point secondaire n'enlève rien à l'intérêt de ce petit document, qui mérite d'autant plus l'attention qu'il a été découvert au berceau même de l'Ordre du Temple, dans cette mosquée el-Aqsa, où en l'année 1118, le champenois Hugues de Payens et quelques autres chevaliers français avaient jeté les bases d'une association, ayant pour objet la protection des pèlerins et la défense des Saints Lieux. On ne peut contester que cet Ordre n'ait souvent rempli ses destinées au prix de sanglants sacrifices (Ridefort devait lui-même périr en combattant sous les murs de Saint-Jean d'Acre en 1189); mais il est permis de regretter que ces chevaliers-moines aient eu parfois des visées étrangères à leur vocation. Ils ont eu les défauts de leur temps, ne sachant pas maîtriser une ardeur débordante : ils furent vigoureux dans leur héroïsme comme dans leurs passions. »

M. Ferdinand Brunot, au nom de la Commission des prix du baron Gobert, donne lecture du rapport suivant :

« Un seul ouvrage a été présenté au concours de 1926 :

Émile Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*. Tomes I et II (en 2 fascicules).

A cet ouvrage il convient d'ajouter ceux qui en 1925 ont obtenu :

le grand prix,

V.-L. Bourrelly et R. Busquet, *La Provence au moyen âge...* (1112-1481)

et le second prix,

Marc Bloch, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre.* »

Digitized by Google

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait connaître ainsi qu'il suit, l'état des concours en 1926 :

Prix ordinaire du Budget (*Édition d'un auteur grec ou latin*). — Deux concurrents.

Antiquités nationales. — Douze concurrents.

Prix de La Fons-Mélicocq (*Picardie et Ile-de-France moins Paris*). — Deux concurrents.

Prix Aug. Prost (*Metz et pays voisins*). — Un concurrent.

Prix de La Grange (*Anciens poètes de la France*). — Un concurrent.

Prix Bordin (*Antiquité*). — Six concurrents.

Prix Delalande-Guérineau (*Orient*). — Un concurrent.

Prix Saintour (*Moyen âge et Renaissance*). — Dix concurrents.

Prix Ambatielos (*Histoire ou archéologie grecque*). — Aucun concurrent.

Médaille Georges Perrot (*Art ou archéologie de la Grèce*). — Aucun concurrent.

Prix Fould (*Arts du dessin jusqu'au XVI^e siècle.*) — Huit concurrents.

Prix Duseigneur (*Archéologie et art espagnols*). — Un concurrent.

Prix Duchalais (*Numismatique du moyen âge*). — Un concurrent.

Prix Drouin (*Numismatique orientale*). — Aucun concurrent.

Prix Stanislas Julien (*Chine*). — Aucun concurrent.

Prix Thorlet. — Un concurrent.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Durrieu, le PRÉSIDENT demande à la Compagnie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 33 oui contre 4 non, au scrutin, l'Académie se prononce pour l'affirmative.

Elle décide ensuite, à mains levées, que la présentation des titres sera faite le 12 février et l'élection dans la séance suivante.

Conformément aux dispositions transitoires adoptées dans la

Digitized by Google

séance du 30 mai 1924, relativement à l'élection des membres libres, le siège de M. Durrieu est réservé aux candidats domiciliés à Paris ou dans les départements de la Seine ou de Seine-et-Oise.

M. Camille JULLIAN entretient la Compagnie des fouilles récentes effectuées par M. de Gerin-Ricard sur la Roquepertuse près de Rognac, non loin de l'étang de Berre. Elles ont amené la mise au jour de trois grandes alvéoles, qui ont dû servir d'emplacement à des statues, et d'un temple. Tout autour ont été trouvés de nombreux débris architecturaux. C'est la plus importante découverte qui ait été faite depuis plus de trente ans en matière d'architecture indigène et antérieure même à l'oppidum d'Entremont près d'Aix.

Dans chacune des alvéoles se trouvaient des statues représentant des personnages mi-guerriers, mi-prêtres. M. de Gerin-Ricard a trouvé également des oiseaux de pierre et des fragments de fresques représentant des poissons ainsi que des peintures analogues à celles du palais de Minos, en Crète. Dans les premiers linteaux se trouvent de vastes alvéoles où ont été encastrés, autrefois, des crânes. Des têtes humaines ont été également sculptées dans des linteaux. Elles rappellent la coutume qu'avaient antérieurement les Gaulois d'offrir aux dieux les crânes des chefs qu'ils avaient vaincus. On est donc en présence d'un monument de transition entre l'époque où les crânes étaient offerts eux-mêmes et celle où l'on se contenta de leur figuration sculpturale, ce qui permet de dater ces ruines du troisième ou du quatrième siècle de notre ère.

MM. Salomon REINACH et POTTIER présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau un fascicule de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, t. XXII, fasc. 2, publiée avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (fondation de Clercq).

Il présente ensuite, au nom de M. Fenaille, le premier fascicule du *Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts* (janvier-juin 1925).

Digitized by Google

M. Gustave Glotz fait hommage des trois derniers fascicules du tome I de son *Histoire grecque : Des origines aux guerres médiques.*

De la part de M. R. Weill, professeur à l'École des Hautes Études, M. G. Bénédite présente en hommage deux brochures relatives aux unités monétaires primitives de l'ancienne Égypte.

« Dans « *la kite* » *d'Or de Byblos*, l'auteur se prononce sur le caractère d'une petite plaquette d'or repliée du poids de 9 grammes trouvée à Byblos en février 1922. Pour lui cet objet ne serait autre que la kite d'or, sous-multiple au 10me du *deben* de 91 grammes. Sa fabrication obtenue par le repliement d'une feuille de métal justifierait le tracé replié du signe hiéroglyphique du mot-signe *deben*.

Dans « *l'Unité de valeur « Shat » et le papyrus de Boulaq nº 11* », M. Weill oppose ce terme à ceux qui étaient employés pour l'expression ordinaire des systèmes pondéraux. Dépourvu à l'origine de tout caractère concret comme l'*anneau d'or* de 15 grammes le système pondéral le plus courant sous l'ancien Empire, la *shat*, se matérialise sous le nouvel Empire et tend à se confondre dans les comptes avec le *deben* et l'on voit apparaître des *shat* d'argent et des *shat* d'or ayant la valeur d'unités pondérales au même titre que le *deben*.

Les recherches de l'auteur, dans le papyrus de Boulaq nº 11, du rôle qu'y joue l'unité *shat* le conduisent à constater ce qui suit :

Ce papyrus qui est un relevé de fournitures journalières de denrées alimentaires nous fournit, grâce aux prix, des notions de qualité et de quantité. L'abondance des viandes, étant donné l'origine thébaine du document, paraît indiquer une pièce de comptable de fournitures pour les sacrifices. Enfin l'emploi de la *shat* jette une lumière sur la *ratio* or-argent et M. Weill prend texte de cette donnée pour dresser un tableau comparatif de cette *ratio* à toutes les périodes de l'histoire d'Égypte.

Il observe en dernier lieu que le *shat* n'est en rapport constant qu'avec le *deben* et sans rapport avec la *kite*, et explique le fait pa l'apparition postérieure de cette dernière unité. »

SÉANCE DU 15 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. CL. HUART, VICE-PRÉSIDENT.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Henry Cochin et Jules Maurice posent leur candidature à la place

Digitized by Google

d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Paul Durrieu.

M. Francis W. Kelsey, récemment élu correspondant, adresse à l'Académie ses remerciements.

M. Hackin, membre de la délégation archéologique française en Afghanistan, rend compte des fouilles effectuées dans l'ancien Kāpiśa, à soixante kilomètres au nord de Kāboul, près de Tcharikar, sur l'emplacement de monastères ruinés visités au VII^e^ siècle de notre ère par le pèlerin chinois Hiuan Tsang.

Quelques pièces intéressantes furent mises à jour dès le lendemain de l'ouverture du chantier : une statue de schiste représentant l'un des fils du génie des richesses et une belle stèle complètement intacte figurant le Buddha au grand miracle, une œuvre marquante de la fin du III^e^ siècle de notre ère et l'une des dernières productions de l'école gréco-bouddhique du Gandhâra, enfin un soubassement de stèle représentant le Buddha futur Maitreya entouré de donateurs barbares.

Enfin J. Hackin dit quelques mots des vestiges de peintures sassanides qu'il a découvertes à Dukhtar-i-Nōchirwān entre Bâmiyān et Balkh. Ces peintures ornaient le fond d'une niche qui rappelle par son aspect l'ordonnance traditionnelle des tombes rupestres des souverains achéménides à Naqsh-i-Rustam près de Persépolis. La partie conservée représente un roi sassanide, vraisemblablement un gouverneur de Bactriane, prince de la dynastie des Sassanides, deux princesses et des scènes de chasse. Influences indiennes et influences iraniennes sont également dosées dans ces documents.

MM. Émile SENART et Antoine MEILLET présentent des observations.

M. Alexandre DE LABORDE fait une communication sur l'auteur présumé du texte de la *Bible moralisée*, dite de saint Louis.

Il existe deux exemplaires quelque peu mutilés de cet ouvrage illustré de plus de 5.000 miniatures, dont M. de Laborde a déjà entretenu l'Académie en 1913. En faisant passer sous les yeux de ses confrères la reproduction d'un des feuillets de l'exem-

Digitized by Google

plaire d'Oxford, il attire l'attention sur le texte des explications de cette *Bible*, en faisant ressortir les rapprochements nombreux, et quelques-uns textuels, entre ces explications et les *Postilles* sur la Bible en huit volumes in-folio, rédigées par un savant dominicain Hugues de Saint-Cher, contemporain de saint Louis, cardinal en 1244 et mort en 1263. Il en conclut que le texte de cette *Bible Moralisée*, qu'il publie intégralement pour la première fois, a été composé par cet écrivain ecclésiastique ou inspiré par lui.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE DEUXIÈME SEMESTRE DE 1925 ; LU DANS LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1926.

Au cours du semestre qui vient de se terminer, plusieurs volumes ont paru et vous ont été distribués ; il aurait pu en être de même de certains autres si l'Imprimerie Nationale avait procédé avec méthode à la composition et à la correction des épreuves, au lieu d'agir par à-coups et au hasard.

Voici l'état actuel de nos publications :

1° *Mémoires de l'Académie.* L'impression du tome XLIII se poursuit lentement mais assez régulièrement. Le travail de M. Joseph Loth sur *Les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques*, vous a été distribué il y a quelques semaines. Le mémoire de M. Gsell sur *La Tripolitaine au III^e siècle*, qui prendra place ensuite dans le volume est déjà en placards.

2° *Mémoires des savants étrangers.* Vous avez reçu le tirage à part du mémoire de M. Rostovtsev sur *Le Gobelet d'argent du trésor de Boscoreale.* Nous n'avons pas d'autre manuscrit à composer.

3° *Histoire littéraire de la France.* Le tome XXXVI est mis en pages jusqu'à la page 432. Le bon à mettre en pages de soixante placards environ aurait été donné en décembre si le budget de l'Académie pour 1925 l'avait permis.

Digitized by Google

4° *Documents financiers.* Le tome II, édité par M. Robert Fawtier, est entièrement composé, à l'exception de l'Introduction et des tables.

5° *Chartes et diplômes.* La seconde épreuve de la table alphabétique du *Recueil des Actes de Pépin I et de Pépin II*, rois d'Aquitaine, par M. Levillain, a été corrigée et renvoyés à l'Imprimerie en novembre pour la mise en pages.

6° *Pouillés.* L'Imprimerie qui a commencé en mars l'impression du volume des *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, rédigé par M. Étienne Clouzot, nous a envoyé les 180 premiers placards. Les placards 1 à 66 ont été corrigés et remis au secrétariat de l'Institut le 12 décembre avec le bon à mettres en pages.

7° *Obituaires.* Je vous ai signalé, en juillet dernier, que les placards 84 à 125 du tome V (Province de Lyon) venaient d'arriver entre les mains de M. Omont. Aujourd'hui ils sont bons à mettre en pages.

8° *Corpus inscriptionum semiticarum.*

a) Section himyarite. De grands progrès ont été obtenus depuis juillet. Tous les bons à tirer du fascicule sont donnés, toutes les planches afférentes sont exécutées. La distribution en sera certainement faite en 1926.

b) Section araméenne. Rien de nouveau à signaler pour ce semestre.

9° *Monuments Piot.* Le nouveau directeur de la publication, M. Fougères, qui a bien voulu accepter la charge que M. Homolle assumait ces années dernières, s'est mis aussitôt à l'œuvre. A la mort de son prédécesseur, le 2e fascicule de l'année 1924 restait entièrement à constituer. Actuellement tous les manuscrits ont été remis à l'imprimeur, toutes les planches au graveur. Planches et placards sont prêts et corrigés. Il ne reste plus qu'à mettre en pages et à tirer. M. Fougères espère que le fascicule pourra être distribué ce mois-ci.

On s'occupe actuellement de réunir les articles destinés au fascicule suivant.

Digitized by Google

10° *Inscriptions grecques de Délos.* A la date du 18 décembre 1925, 11 feuilles étaient tirées, et le bon à tirer des feuilles 12 et 13 avait été donné. Les feuilles 14, 15, 16 sont composées. Tout le reste du fascicule est en placards, sauf les six dernières inscriptions. Ce reste représente environ la valeur de six feuilles. L'imprimeur se fait fort d'achever le fascicule dans le courant du mois de janvier 1926 et de son côté la Commission ne prévoit aucun retard.

11° *Comptes rendus.* Nous sommes un peu en retard pour cette publication. La faute en est à des circonstances indépendantes de notre volonté et de celle de l'imprimeur. Nous essaierons de rentrer dans l'ordre cette année.

12° *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes.* Vous avez reçu dernièrement le fascicule VII du tome IV, qui contient un supplément et le début des Tables. Le manuscrit de la suite est chez l'imprimeur.

13° L'album qui accompagne le volume consacré aux *Mosaïques de l'Algérie* vous a été distribué. La publication est terminée.

14° *Corpus vasorum antiquorum.* Depuis le rapport que M. Pottier a lu à l'Académie sur les travaux de l'Union internationale des Académies à la date du 13 mai 1925, il n'y a que peu de choses à signaler : le tirage des planches du 4e fascicule des *Vases du Louvre* et l'achèvement des maquettes photographiques des *Vases de la Bibliothèque nationale* (1er fascicule par Mme Lambrino).

M. Pottier compte remettre à l'imprimerie, au début de janvier, le manuscrit terminé du texte pour le 4e fascicule du Louvre et commencer la gravure des planches du fascicule suivant (Fouilles d'Ensérune par M. Mouret) ; quant au texte de ce fascicule, il est rédigé, moins l'introduction.

15° *Dictionnaire du latin médiéval.* On s'occupe en ce moment, nous fait savoir M. Goelzer, d'augmenter le nombre des collaborateurs ; trois anciens professeurs de l'Université lui prêtent actuellement leur concours, ce qui

Digitized by Google

ne suffit pas ; il compte sur d'autres adhésions. Le *Bulletin du Cange* est en bonne voie ; on peut espérer lui assurer prochainement une périodicité régulière.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part des auteurs les ouvrages suivants :

Biblioteca biobibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano. Nuova serie : *Documenti*, diretta dal P. Girolamo Golabovitch, t. III, IV, V (Quaracchi presso Firenze, 1925, in-8°).

Otto Frödin et A. W. Persson, *Rapport préliminaire sur les fouilles d'Asiné*, 1922-1924 (fascicule 2 du *Bulletin de la Société royale des Lettres de Lund*, 1924-1925).

M. François THUREAU-DANGIN présente, au nom de l'auteur, M. de Genouillac, le second volume de ses *Premières recherches archéologiques à Kich*, publiées avec le concours de l'Académie (fondation de Clercq).

M. PROU offre de la part de l'auteur, M. V. Leblond, correspondant de l'Académie, un volume intitulé *La cathédrale de Beauvais.*

« Ce volume fait partie de la collection de *Petites monographies* créée par Eugène Lefèvre-Pontalis, et actuellement dirigée par M. Marcel Aubert. Ce n'est pas seulement une mise au point de toutes les études précédentes sur ce monument remarquable, l'un des plus audacieux que les architectes du moyen âge aient conçu et qui, s'il eût été achevé, eût été la plus grande des églises gothiques. M. Leblond, grâce à des recherches depuis longtemps poursuivies dans les archives de Beauvais, à une étude plus minutieuse des documents déjà publiés, à des observations personnelles des diverses parties du monument, a pu corriger et compléter les travaux de ses devanciers. C'est ainsi qu'il a démontré que la Basse-Œuvre dédiée à Notre-Dame n'était pas l'église dont l'évêque Hugues jeta les fondements en 949 ; mais que celle-ci, sous le vocable de Saint-Pierre, était située derrière la Basse-Œuvre, et fut démolie pour faire place, au XIII^e^ siècle, au chœur de la cathédrale actuelle ; que, pour le XVI^e^ siècle, autour et à la suite de l'architecte Martin Chambige, il a groupé d'autres maîtres d'œuvre, et suivi les péripéties de la construction et de la chute de la flèche centrale. La description de la cathédrale est faite avec le même soin et la même précision que son histoire. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 22 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le PRÉSIDENT souhaite la bienvenue au R. P. Delehaye, élu en juin dernier, associé étranger de l'Académie, et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Paul Jamot et Maurice Roy posent leur candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Paul Durrieu.

Sur la proposition de la Commission des Travaux littéraires, l'Académie alloue à M. Bulard une subvention de dix mille francs pour la publication des *Peintures murales à sujet religieux* découvertes à Délos. La somme sera prélevée sur la fondation spéciale de M. le duc de Loubat.

M. Levillain donne lecture de la première partie de la notice qu'il a consacrée au manuscrit latin 326 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale.

Le R. P. DELEHAYE fait une communication sur la personnalité historique de saint Paul de Thèbes.

Le sentiment de défiance qui accueillit à son apparition la *Vie de saint Paul de Thèbes* par saint Jérôme a été partagé par plusieurs de nos contemporains qui se demandent encore si le héros de cette histoire est un personnage réel.

On a réuni, il est vrai, un ensemble de témoignages qui semblent de nature à dissiper cette fâcheuse impression : des textes de saint Jérôme empruntés à sa Chronique et à sa correspondance, un passage de Sulpice Sévère et un autre de Cassien. Mais il faut avouer qu'aucun d'eux n'est absolument décisif.

Il est étrange que l'on ait négligé jusqu'ici un texte plus important que tous ceux qui ont été versés au débat. C'est un passage de la supplique adressée en 383 ou 384 aux empereurs Valentinien, Théodose et Arcadius, par les poètes lucifériens Marcellin

Digitized by Google

et Faustin. Ce document, qui fait partie de la *Collectio Avellana*, raconte ce qui s'était passé peu auparavant, à Oxyrhynque. L'évêque de cette ville, Théodore, avait, par son indigne conduite, provoqué un schisme dans son église. Une partie du clergé et des fidèles s'était séparée de lui, et restait attachée à la stricte orthodoxie *exemplo et motu beatissimi Pauli qui iisdem fuit temporibus quibus et famosissimus ille Antonius, non minori vita neque studio neque divina gratia quam fuit sanctus Antonius. Novit et hoc ipsa civitas Oxyrynchus quae hodieque sanctam Pauli memoriam devotissime celebrat.*

Ce bienheureux Paul qui vivait dans la Thébaïde, qui fut le contemporain et l'émule du grand saint Antoine et dont la mémoire était célébrée par les pieux habitants d'Oxyrhynque comme celle d'un saint, n'est autre, évidemment, que Paul de Thèbes. Nous avons ici un nouvel exemple d'un fait qui n'est pas rare en hagiographie : un saint antique, dont le souvenir a été obscurci par une tradition littéraire compromettante, et dont une tradition liturgique garantit l'existence en même temps que le culte.

Le texte qui vient d'être cité esquisse certains traits de la biographie du saint. S'il est d'accord avec saint Jérôme sur l'époque où il vécut et sur sa réputation de sainteté, il nous dépeint un saint Paul assez différent de celui de la *Vita Pauli*. Ce dernier est un anachorète, caché au fond des déserts, inconnu de tous ; c'est une révélation qui le fait connaître à saint Antoine. D'après notre texte, au contraire, il jouit d'une grande notoriété et se mêle activement aux affaires intérieures de l'Église d'Oxyrhynque.

M. Paul Monceaux présente une observation.

M. Camille Enlart lit un mémoire intitulé : *Quelques influences de la Première Croisade sur l'architecture romane française.*

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. René Fage, une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Tableau économique de Tulle dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle.* Extrait du Bulletin philologique et historique [jusqu'à 1715], 1922-1925.

Digitized by Google

Le R. P. Delehaye dépose sur le bureau le tome IV des *Acta sanctorum novembris* qu'il vient de publier avec la collaboration du R. P. Paul Peeters (Bruxelles, in-fol. 1925).

« Le volume de la collection Bollandienne qui vient de paraître devait, d'après le projet primitif, comprendre les 9, 10 et 11 du mois de novembre. Les actes du 11 novembre, d'une étendue exceptionnelle, auraient donné au volume des proportions démesurées. On a cru bien faire de les ajourner et de les remplacer par les vies inédites d'une série de saints byzantins. Pour la première fois les actes des saints orientaux ont pu être publiés dans la langue originale, en arabe, en arménien, en éthiopien, en grégorien, en syriaque. Le gaélique fait aussi sa première apparition dans les *Acta Sanctorum*. »

M. G. Bénédite fait hommage de la part de M. Ed. Naville, membre associé de l'Académie, d'un mémoire sur la plante magique de Noferatum.

« Ce travail est le commentaire d'un texte de la XXX^e^ dynastie provenant d'Horbeit (Basse-Égypte) et actuellement au musée du Caire. Il accompagne la représentation de la plante dont la racine est un bulbe, la tige celle des nymphéacées et la fleur celle du lotus bleu surmonté des deux plumes du dieu Noferatum. Son nom est Sennût *pet* et sa légende nous apprend qu'elle est descendue du ciel.

M. Naville, à l'encontre du D^r^ Kees, établit que le texte est de rédaction très ancienne. A travers ses obscurités ce document confirme les vertus de la plante énoncées d'autre part par le Papyrus de l'embaumement, comme l'une de celles qui restituent au cadavre les forces de vie. Mais la plante est aussi une des formes du dieu Noferatum que le Livre des Morts qualifie de *lotus attaché à la narine du dieu Ra lorsqu'il paraît à l'horizon tous les jours*, expression selon M. Naville, d'un phénomène lumineux, peut-être les reflets de l'aurore sur la campagne. Comme tous les textes magiques, celui-ci est un assemblage de formules tirées du mythe osirien dans la donnée héliopolitaine. »

M. Alexandre de Laborde a la parole pour deux hommages :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie une monographie de la cathédrale de Lisieux due à la plume de M. Louis Serbat, membre résident de la Société des Antiquaires de France. Cette étude dépasse un peu le cadre des travaux de ce genre en ce sens qu'elle ne se borne pas à une description détaillée du monument, mais qu'elle fait ressortir, à propos de cet édifice de style français en Normandie, les origines et le développement du style gothique

Digitized by Google

normand à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e siècle. L'auteur se propose de publier ultérieurement un livre d'ensemble sur la genèse et l'évolution du style gothique normand dans les églises de cette province. »

« J'ai également l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie la *Bibliographie de l'orfèvrerie et de l'émaillerie françaises* de M. Marquet de Vasselot, conservateur au Musée du Louvre.

Munie d'une table générale, cette étude, qui comprend près de trois mille articles classés par ordre de matières, de dépôts et d'articles et qui n'est qu'un chapitre d'un projet de *Bibliographie générale des arts industriels*, rendra les plus grands services et évitera bien des recherches pénibles aux historiens de l'art français. »

SÉANCE DU 29 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée de la lettre par laquelle M. Pierre Batiffol pose sa candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Paul Durrieu.

M. Levillain achève sa communication sur le manuscrit latin 326 nouvellement acquis par la Bibliothèque nationale. Il essaie de démontrer que le ms. lat. 326 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale fut écrit dans l'abbaye de Saint-Denis pour servir de dossier au procès entre cette abbaye et l'évêque de Paris, qui fut jugé dans le concile de Latran de 1065 ; que les documents faux contenus dans ce manuscrit furent copiés non sur les pseudo-originaux conservés aux Archives nationales, mais sur les minutes établies par le faussaire. Enfin il retrace l'historique du manuscrit jusqu'au jour où ce recueil entra dans les collections de notre Bibliothèque nationale.

M. Paul Fournier présente une observation.

M. Clément Huart donne lecture d'une note de M. Ryckmans, professeur au Grand Séminaire de Malines et de M. Moreau, astronome de l'Observatoire de Bruxelles. Elle est consacrée à

Digitized by Google

un cadran solaire arabe trouvé à Carthage par le R. P. Delattre. Ce petit monument est daté de l'an 756 de l'Hégire (1355 de notre ère). Il marque les temps de la prière musulmane à Tunis.

M. Théodore Reinach entretient l'Académie d'une grande statue d'Apollon qui existait à Délos et qui n'a pas été retrouvée. Les auteurs qui y font allusion ne sont pas d'accord sur la manière dont le dieu était représenté. Des tétradrachmes attiques permettent de croire qu'il tenait à la main un plateau soutenant l'effigie des trois Grâces D'après des inscriptions trouvées à Délos, M. Reinach, cherchant à préciser davantage, admet que le dieu mesurait à peu près huit mètres de hauteur et les Grâces un peu moins de deux mètres.

MM. Gustave Schlumberger, Paul Monceaux et Gustave Glotz présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part des auteurs les opuscules suivants :

E. Vassel, *Les enseignements du sanctuaire punique de Carthage;*

P. Lecour, *A la recherche d'un monde perdu* (*L'Atlantide et ses traditions*).

M. Henri Goelzer fait hommage, au nom de M. André Bellessort et au sien, du troisième volume de l'édition de *Virgile* de la *Collection des Universités de France*, contenant le texte et la traduction des six premiers livres de l'*Énéide*.

M. Camille Enlart présente de la part des auteurs, MM. J. Formigé et F. Deshoulières, leur notice descriptive de *Vienne sur le Rhône*. Extrait du *Compte rendu du LXXXVI^e Congrès archéologique de France*, tenu à Valence et à Montélimar en 1923.

M. Ch.-V. Langlois a la parole pour un hommage :

« M. Léon Mirot a fait en 1924 à l'Académie une communication [1] sur un travail de dom Bévy, historiographe de France, relatif aux comptes des Trésoriers des guerres depuis le XIV^e siècle, dont le

1. *Comptes rendus*, 1924, p. 192.

Digitized by Google

manuscrit a été récemment acquis en Écosse par les Archives nationales. Il a développé cette communication dans une brochure qui vient de paraître sous ce titre : *Dom Bévy et les comptes des Trésoriers des guerres. Essai de restitution d'un fonds disparu de la Chambre des Comptes* (Paris, 1925, extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 136 pp. in-8°). Dans cet ouvrage, très utile, car il permettra d'en nourrir par la suite beaucoup d'autres sur des sujets fort divers, M. Mirot a retracé d'abord la carrière de dom Bévy, cet émule de notre ancien confrère dom Bétencourt, dont le nom était tombé complètement dans l'oubli, et qui, on l'apprend ici, fut jadis candidat, lui aussi, à un siège dans notre Compagnie (il fut battu par Joseph Bonaparte). Suit une étude approfondie sur les comptes des Trésoriers des guerres, dont la plupart ne sont plus connus aujourd'hui que par les notes prises par dom Bévy avant les destructions du temps de la Révolution. L'opuscule se termine par un « Catalogue des comptes des Trésoriers des guerres conservés soit en original, soit en extraits » ; c'est ce Catalogue qui va rendre maintenant de si précieux services à l'histoire du XIV^e^ et du XV^e^ siècles ; les érudits qui s'occupent de cette période auront intérêt désormais à l'avoir toujours sous les yeux. »

SÉANCE DU 5 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. le général Arthur Boucher pose sa candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Paul Durrieu.

M. de Gironcourt présente à l'Académie les estampages de stèles gravées récemment découvertes sur ses indications dans le nord de la boucle du Niger et qui complètent le *Corpus lithique* dont la constitution fut l'un des principaux résultats de sa mission au Soudan de 1911-1912.

Dans la communication qu'il fit alors [1], M. de Gironcourt, en consignant les traditions relatives aux premières migrations islamiques dans le Soudan, signalait qu'une fraction des

Digitized by Google

« Echahabas » était réputée avoir trouvé la mort dans l'intérieur du sommet de la bouche du Niger et qu'elle devait y être enterrée auprès d'une mare. Ce site, étrangement choisi pour une nécropole, pouvait, d'après ses renseignements, être celui de Gossi entre Hombori et Bamba.

Empêché alors de visiter lui-même la nécropole, que la qualité de ceux qui y reposent faisait juger intéressante, il pria les officiers du cercle de Hombori, d'y pratiquer les recherches nécessaires. Elles ont été couronnées de succès.

« Déjà en mai 1913, dit M. de Gironcourt, le lieutenant Matral m'avait envoyé deux pièces qu'il y avait effectivement trouvées et qui ont été jointes au Corpus sous les numéros 347 à 349. Estimant que ces recherches devaient encore être complétées, j'ai obtenu du capitaine Leblond qu'il se rendît à nouveau à la mare de Gossi ; et celui-ci a bien trouvé, à 2 km. à l'ouest de la dite mare, des stèles gravées dont les inscriptions sont différentes des précédentes : leurs relevés se composent de copies et d'estampages que je dépose à l'Académie en complément du Corpus en leur attribuant les numéros 813 à 817. Il paraît d'autant plus précieux de les posséder, que l'usure éolienne, active en cette région, tend à effacer la gravure en place, et d'autre part, la lacune que j'avais dû noter au Corpus se trouve ainsi heureusement comblée.

A l'occasion de ce dépôt, je signale, en suite de ma visite récente de l'épigraphie égyptienne au musée arabe du Caire et dans la vallée du Nil, l'analogie frappante de nos inscriptions funéraires d'Es-Souk et du pays de Gao, avec celles de l'aval d'Assouan.

Il y a identité de facture, de disposition des caractères sur les stèles, et similitude dans l'établissement des nécropoles elles-mêmes. La parenté des formations géologiques a livré à Assouan comme au Niger des matériaux semblables : quartzites, schistes, grès et tufs noirs lacunaires. On est vraiment tenté de chercher là, à priori, l'origine du faisceau migrateur, si l'on compte que l'âge des stèles d'Assouan remonte à l'an 200 ou 300 de l'Hé-

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1911, p. 198 et s.

Digitized by Google

gire (vers 900 de notre ère), alors que la date de 504 de l'Hégire (vers 1100 de notre ère) a été lue par M. Van Berchem pour une de nos pièces, et donnée par lui le 9 mai 1913.

On peut en tous cas affirmer que deux siècles après l'époque islamique d'Assouan, se trouvaient au Niger des artisans épigraphiant la matière lithique par des procédés identiques. »

M. Clément Huart présente une observation.

M. N. Jorga entretient l'Académie des travaux de la « Commission des Monuments historiques de Roumanie » en 1925.

« Les recherches de M.-V. Pârvan ont continué dans la Dobrogea ainsi qu'aux différentes localités où on lui a signalé des stations préhistoriques. Sur le premier territoire il annonce avoir découvert à Histria « quarante inscriptions, entières ou fragmentaires » et « plus d'une centaine d'estampilles d'amphores », en dehors de « nombreux fragments d'architecture et de sculpture » ; les habitations, nombreuses, ne contiennent rien d'intéressant. Mon collègue de Bucarest a levé la carte archéologique entre Tomis et Stratonis. Il ajoute que M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, a fait des fouilles à Kallatis (Mangalia), sans qu'on ait encore un compte rendu des résultats.

M. Pârvan, qui prépare une publication d'archéologie en français, *Dacia*, se réserve d'y parler des matériaux énéolithiques qu'il a trouvés à Hamangia, dans la même province de la Dobrogea, et sur le menhir, unique dans ces régions, qui s'y ajoute.

En Transylvanie, les travaux ont continué à Sarmiségéthousa sans donner encore ce qu'on en attendait, mais un peu plus loin vers l'ouest a été trouvée une tour qui paraît appartenir à l'époque dace. M. Carcopino, de passage à Bucarest où il a donné un cours d'histoire des Romains, a accompagné à cette place l'archéologue roumain.

Un rapport détaillé décrit les découvertes faites pendant cette année dans le domaine de la préhistoire valaque que M. Pârvan, qui publie un ouvrage d'ensemble, les *Getica*, croit pouvoir dater du III[e] ou du II[e] millénaire avant l'ère chrétienne. Dans l'îlot du lac de Boian on a mis à jour deux couches de culture, appartenant à l'énéolithique et à la fin de l'énéolithique prolongée jus-

Digitized by Google

qu'à l'époque du bronze (quelques silex, des instruments en pierre polie, des outils de pêche, des objets en os, fragments de « céramique noire, brune ou rougeâtre, presque sans ornements », de céramique ornementée de boutons, de cannelures, de croissants, des perles, « une table de culte », deux figurines en argile, stéatopyges, un poignard en os), et dans la partie E. au type Hallstatt (céramique de La Tène, céramique à décor géométrique, hachettes, pymées, rares objets en bronze, figurines, armes et un bracelet en fer, quelques vases d'importation, « petits, en forme de verre à patine noire fine, teints en rouge ». A Gumelnitza les fouilles ont ramené des objets de l'énéolithique et du commencement de l'époque énéolithique, beaucoup de silex, céramique toujours patinée, parfois peinte, souvent des dessins en graffiti, dans la couche inférieure, ornementation incisée et en relief dans la couche supérieure, « nombreuses figurines d'homme et d'animaux, en argile, quelquefois en os », rappelant la Crète minoïque ; objets en os, nombreux, quelques outils en bronze, une pendeloque en or A Căscioarele deux stations, dont l'une dans l'îlot d'un lac : maisons de forme rectangulaire ou même circulaire, céramique monochrome, souvent patinée, incisée, avec ornements en relief, peinte et à graffiti dans la couche inférieure, mêmes figurines que plus haut (l'uns à robe ; types balcaniques ; stéatopygie), outils en silex, quelques outils en pierre, beaucoup en os, quelques objets en cuivre ; à côté, des traces de pêcheurs (du blé brûlé) ; l'autre sur une colline (couche supérieure La Tène), couche inférieure appartenant au bronze ; céramique ordinaire, à côté de vases helléniques, d'importation ; immense « salière » comme dans le bronze de Bosnie). A Mănăstirea, dans le même district d'Ilfov, « vaste station de l'époque de La Tène, très entamée (céramique locale, restes d'amphores grecques et de vases romains ; fibules de bronze romaines ; quelques objets néolithiques).

La Commission fait, en outre, laver les couches de peinture à l'huile, moderne, sans valeur, qui recouvrent les fresques des églises. Une bonne peinture du XVIII^e^ a été complètement nettoyée dans deux églises de Bucarest : l'église « aux Saints » (extérieur présentant dans des niches les Sibylles) et l'église de la « femme de Manta » (la Mănțuleasa). La première surtout est

Digitized by Google

très remarquable. A Vălenii-de-Munte (district de Prahova) a été dégagée toute la peinture, dont une partie date de la fin du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Une réfection, à la suite d'un tremblement de terre, par un peintre d'Énos, au commencement du XIX^e, a rendu plus lourdes les peintures d'en bas. L'ensemble, dont la partie supérieure est facilement datable par le caractère des inscriptions en noir, allongées, plusieurs lettres se succédant sur la même tige, est plus que curieux : unique. Une iconographie d'un caractère particulier s'y révèle, visiblement influencée par l'Italie : il faut admettre le travail de peintres crétois travaillant sur des modèles vénitiens. De beaux médaillons ont été nettoyés à côté, dans l'église « de Philippe » (seconde moitié du XVIII^e siècle), dessinée jadis par l'aquarelliste Preziosi dont les belles vues de Bucarest ont été récemment acquises par M. Argetoianu, ancien ministre.

La Commission Historique a l'honneur de vous offrir la publication de fac-similés de documents moldaves en slavon qu'avait préparée depuis des années le regretté professeur Jean Bogdan, membre de l'Académie Roumaine. Ils partent du XIV^e siècle, et s'arrêtent au XVI^e. Les sceaux, d'un caractère nettement occidental, influencé par la Transylvanie et la Pologne, sont présentés à part, ceux des princes présentant le bison entre le soleil et le croissant, type persan et byzantin, ceux des boiars avec des figures très variées et souvent indéchiffrables. L'écriture suit une intéressante évolution : commençant par le type écrasé, qui distingue les diplômes serbes ou ruthènes, dont, par le canal de la Valachie pour les premiers, on s'est inspiré, empruntant des secrétaires à ce monde slave voisin, s'acclimate pour ainsi dire, prend des allures nouvelles qui correspondent par leur sveltesse à la note qui domine dans l'architecture des églises et dans les fresques qui les décorent. Le souci d'art paraît aussitôt que ces Roumains de race, dont les noms ont été conservés, se mettent au travail. Le typisme antérieur disparaît assez vite : la note individuelle apparaît comme dans toute manifestation de ce peuple, rebelle aux disciplines imposées. L'originalité trouve le moyen de se manifester aussi dans le domaine des initiales : de quelques simples lignes sévères d'ornementation au début, on arrive dès le XVI^e à des dessins

Digitized by Google

plus compliqués et d'une plus grande variété. Au XVII^e siècle on introduira des détails polychromes jusque dans la ligne coquette de certaines signatures princières et la Valachie raffinera sur la miniature des initiales, créant tout un chapitre spécial de l'art qui demande encore à être décrit dans les formes multiples qu'il revêt, jusqu'à l'orientalisme d'emprunt, pompeux et grossier, du siècle suivant.

Ces diplômes peuvent servir aussi à des études, toutes nouvelles, de diplomatique. En prenant les caractères cyrilliens après la victoire du slavon sur le latin, très probable, des débuts, les chancelleries roumaines n'ont pas abandonné la pratique des formules occidentales, prises à la Hongrie. L'intitulation, l'adresse, l'exposé, en grande partie les clauses finales, la façon de dater, bien qu'on emploie l'année de la création du monde et que le commencement byzantin, du 1^er septembre, finisse par s'imposer; on a signalé les cas du 1^er mars comme point de départ, jamais Noël ou les Pâques; tout cela rappelle d'autres régions. La synthèse, unique, entre le monde latin et le monde gréco-oriental se poursuit dans ce domaine aussi, et j'ose croire qu'elle mérite d'être remarquée. »

M. le commandant Lefebvre des Noettes entretient l'Académie d'une intaille d'époque minoenne faisant partie du « trésor de Thisbé » et acquise en 1920 par M. Evans. Il expose les raisons d'ordre technique qui le font douter de l'authenticité de ce bijou [1].

M. Salomon Reinach fait valoir les arguments qui militent en faveur de la thèse contraire.

M. Camille Jullian présente une observation.

MM. Gustave Fougères et Edmond Pottier, en présence des singularités constatées, avouent qu'ils ne peuvent pas ne pas faire des réserves sur la sincérité du document.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

NOTE SUR UNE INTAILLE EN OR DE LA COLLECTION EVANS, ATTRIBUÉE A L'ÉPOQUE MINOENNE, PAR LE C^t^ LEFEBVRE DES NOËTTES.

Parmi les seize intailles en or achetées en 1924 par Sir A. Evans, celle qui représente un char attelé nous paraît être, pour les raisons suivantes, d'une authenticité douteuse.

L'artiste ciseleur devait ignorer la fonction de l'étai en corde, en tissu ou en cuir, représenté sur maints documents minoens, assyriens, hittites, syriens et grecs, étai qui, dans un but de stabilité réunissait l'extrémité du timon au sommet de l'antyx ou balustrade du char. Il a confondu cet accessoire de harnachement avec le timon, organe essentiel, et, conséquence de cette erreur, il a fixé ce qu'il prenait pour le timon, à la partie supérieure de la balustrade.

Ce dispositif est vicieux, techniquement absurde, en raison de sa fragilité, et on le chercherait en vain sur les documents figurés antiques, quelle que soit leur provenance; ce timon de tout char antique était invariablement fixé à l'essieu, sous le plancher du char.

L'artiste ignorait de même, le but et la fonction de ces liens entrecroisés ou non, représentés sur plusieurs documents figurés mycéniens, liens qui assuraient la stabilité en reliant l'étai supérieur en corde au timon. Il les a pris pour un simple ornement, et les a mués, sur l'intaille, en ces petits triangles, d'aspect insolite, qui pendent sous le prétendu timon.

Il n'a pas mieux compris la nature de la sangle, en sorte que cet organe essentiel du harnachement antique est reporté trop en arrière, sur le tronc du cheval, trop loin du garrot et de l'emplacement normal du joug, auquel il devrait être fixé, que par conséquent, il lui serait impossible de

Digitized by Google

fonctionner pour la gouverne et le reculement. Ce n'est plus, sur l'intaille, qu'un ornement inutile.

Le joug est oublié, et l'on voit près de son emplacement normal, au-dessus du garrot, l'un des petits triangles qui ornent le faux timon.

Le vrai timon n'existe pas, il devrait partir de l'essieu, sous le char, mais se trouve remplacé sur l'intaille, par l'étai fixé au sommet de la balustrade.

L'attitude et le galbe des chevaux ne sont qu'un démarquage de ceux des chevaux attelés, sur les monnaies du v^e^ siècle en Sicile, Syracuse, Sélinonte, Gela, Catane, Leontinon, etc...

Les queues des chevaux s'entrecroisent, détail insolite, sur un document d'aussi haute époque.

Les deux archers tiennent le bois de l'arc au-dessus du milieu et la corde en son tiers inférieur, en sorte que la direction de la flèche ne serait pas assurée et qu'elle ne pourrait même pas être projetée par la corde. L'attitude est si anormale et si gauche, qu'elle dénonce l'œuvre d'un artiste né à une époque et dans un milieu peu habitués à l'emploi de l'arc.

Enfin, sur ce document attribué au xv^e^ siècle, les roues sont représentées en perspective, chose invraisemblable à une époque aussi ancienne. Ce n'est que vers 500 environ que l'on commence en effet à trouver des roues représentées en perspective sur les vases grecs en figures noires.

LIVRES OFFERTS

M. Édouard Cuq offre un opuscule, dont il est l'auteur, intitulé : *Un fragment de loi romaine d'après une inscription de Delphes.* Extrait de la *Revue historique de droit français et étranger*, 1925.

M. Paul Pelliot fait hommage, de la part de l'auteur, M. Marcel Granet, d'un ouvrage qu'il vient de publier dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, sous ce titre : *Danses et Légendes de la Chine* (Paris, 1925, 2 vol. in-8°).

Digitized by Google

SÉANCE DU 12 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le président de la Société Centrale des Architectes demande à l'Académie de lui faire connaître celui des membres des Écoles d'Athènes, de Rome ou d'Extrême-Orient, qui recevra en 1926 la Grande Médaille d'argent de la Société.

Renvoi à la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome.

M. Paul FOURNIER annonce que la Commission du prix Auguste Prost a attribué le prix à M. Paul Marichal, pour son ouvrage intitulé : *Collection Clouet-Buvignier, conservée aux Archives de la Meuse, à Bar-le-Duc.*

M. Adrien BLANCHET fait savoir que la Commission du prix Duchalais a décerné ce prix à M. le docteur Bailhache pour ses travaux sur la Numismatique française, en particulier sur les Ateliers du Mont Saint-Michel et de Saint-Lô au moyen âge.

Acte est donné de ces deux communications.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente au nom de M. Huguenotte, une brochure dont il est l'auteur intitulée : *Les Mosaïques de Clerval* (*le « Velatodurum » de l'itinéraire d'Antonin*). Besançon, 1925.

Il fait hommage ensuite de la part de M. Jean Babelon, d'un nouveau fascicule du *Traité des Monnaies Grecques et Romaines* de notre regretté confrère Ernest Babelon. Deuxième partie : Description historique. Tome quatrième contenant les monnaies de la Grèce Septentrionale aux v^e^ et iv^e^ siècles avant Jésus-Christ. Fascicule I (Textes et Planches).

M. Ferdinand BRUNOT offre le septième volume de son *Histoire de la Langue française des origines* à 1900, intitulée : *La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien régime* (Paris, 1926, in-8°).

Digitized by Google

SÉANCE DU 19 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le PRÉSIDENT communique, de la part du R. P. Delattre, une petite inscription funéraire grecque d'époque punique trouvée à Carthage. Elle est gravée sur une pierre de calcaire gris, semblable par sa nature, sa forme et ses dimensions aux pierres sur lesquelles ont été gravées la plupart des épitaphes carthaginoises. Comme pour celles-ci, la pierre n'a été travaillée que sur la face qui porte l'inscription.

Longueur de la pierre, 0m 17; hauteur, 0m 08; épaisseur, 0m 08.

ΑΠ∘ΛΛ∘Δ///Ρ∘Σ
ΙΚΕΤΑ
ΗΡΑΚΛΕΙΩΤΑΣ

Hauteur des lettres, 0m 01 et 0m 015. A signaler les Ο plus petits que les autres lettres; l'arête supérieure de la pierre a été ébréchée et un éclat a fait disparaître la lettre Ω entre Δ et Ρ à la première ligne.

M. Chabot pense que la ville de Héraclée, dont le défunt était originaire, est Héraclée Minoa, en Sicile. En effet, cette ville est mentionnée dans deux inscriptions puniques antérieurement trouvées à Carthage; et le nom Ἰκέτας n'est nulle part plus fréquemment employé qu'en Sicile.

M. le commandant ESPÉRANDIEU lit la note suivante :

Au mois d'août dernier, j'eus la satisfaction de montrer à l'Académie un curieux groupe de pierre, représentant un dieu barbu accosté de deux oiseaux, que je venais de découvrir au mont Auxois, avec la collaboration de M. le Dr Epery, ancien maire d'Alise [1]. Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir présenter un nouveau groupe, de même provenance, haut de 0m 47, où figurent, à côté l'un de l'autre, un dieu et une déesse debout, les jambes croisées. Le dieu est nu, imberbe, à chevelure bouclée. La déesse semble vêtue d'une robe longue.

La sculpture est fort grossière et seulement ébauchée ; en réalité, l'ouvrier ne l'a taillée de la sorte que pour mieux permettre

1. *Comptes rendus des séances*, 1925.

Digitized by Google

l'adhérence d'une couche de stuc qui la recouvrait, et dont il reste encore, en quelques endroits, de menus fragments. Cette sculpture était peinte; on n'y remarque, à la vérité, aucune trace de couleur, mais la main droite levée et fermée du dieu indique qu'il tenait une lance ou un sceptre qui ne pouvait être que peint, puisqu'il n'a pas été réservé dans la pierre. La déesse tenait, de la main gauche, une corne d'abondance ; elle avait, à ce qu'il semble, les cheveux relevés en corymbe; mais l'hypothèse d'une couronne est possible. On a trouvé sur l'emplacement d'Alesia, huit ou dix groupes de pierre représentant un dieu et une déesse assis. Ils sont plastiquement tout différents des personnages représentés sur le bas-relief qui vient d'être mis au jour, et je ne pense pas qu'il puisse s'agir des mêmes divinités. Ici, la femme pourrait être une Tutèle; une sculpture trouvée au mont Auxois, prouve d'ailleurs qu'il a existé une divinité protectrice d'Alesia. Quant au dieu, je verrais en lui quelque Génie local. Il n'est pas possible de le nommer ; mais on connaît des inscriptions qui se rapportent à un dieu *Alisanus*.

M. Salomon Reinach présente une observation.

M. Antoine Thomas informe l'Académie que son associé étranger, M. le sénateur Pio Rajna, vient de trouver dans la Bibliothèque vaticane, à la fin d'un manuscrit en langue italienne du XIV^e^ siècle, quelques feuillets (détachés d'un manuscrit plus ancien), où a été transcrit, vers l'an 1200, le dernier tiers du fameux poème sur saint Alexis, dont Gaston Paris a donné, en 1872, une édition célèbre. Le fac-similé de ces feuillets sera publié prochainement dans une revue française; on peut espérer que le nouveau manuscrit, exécuté par un scribe wallon, fera la lumière sur quelques passages encore obscurs du plus ancien monument littéraire de notre langue.

M. Gustave Fougères donne lecture du rapport suivant :

La Commission du prix Ambatielos a décidé d'attribuer sur les arrérages de ce prix une somme de six mille francs à l'ouvrage intitulé *Le Sanctuaire d'Athéna Aléa à Tégée*, soit 2.000 francs à chacun des trois auteurs, MM. Dugas, Berchmans et Clemmensen, anciens membres ou collaborateurs de l'École française d'Athènes.

Digitized by Google

M. Maurice Holleaux fait savoir que la Commission de la médaille Georges Perrot a décidé d'attribuer cette médaille à M. Fernand Courby, ancien membre de l'École d'Athènes, pour son ouvrage intitulé : *Les Vases grecs à reliefs*.

Acte est donné de ces deux communications.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Brutails, le Président demande à la Compagnie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 35 oui contre 6 non, au scrutin, l'Académie se prononce pour l'affirmative.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Paul Durrieu.

Le Président donne lecture des articles 21 et 17 du règlement relatifs à l'élection des membres libres et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique, MM. Batiffol, Boucher, Cochin, Jamot, Maurice et Roy.

Au premier tour, il y a 42 votants; majorité absolue : 22 voix.

M. Batiffol obtient 5 voix; M. Boucher, 5 voix; M. Cochin, 8 voix; M. Jamot, 13 voix; M. Maurice, 6 voix; M. Roy, 5 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, il y a 43 votants; majorité absolue, 22 voix.

M. Batiffol obtient 3 voix; M. Boucher, 1 voix; M. Cochin, 29 voix; M. Jamot, 4 voix; M. Maurice, 6 voix.

M. Henry Cochin, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Antoine Meillet fait une communication sur le caractère du vocabulaire indo-européen[1].

MM. Salomon Reinach, Maurice Croiset et Édouard Cuq présentent des observations et demandent des éclaircissements.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

LE CARACTÈRE DU VOCABULAIRE INDO-EUROPÉEN, PAR M. ANTOINE MEILLET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Pour apprécier le caractère d'un vocabulaire, il faut connaître le niveau social des hommes qui l'emploient ; les changements de vocabulaire qui interviennent traduisent souvent des différences de niveau social. Ainsi les différences entre le vocabulaire latin classique et le vocabulaire roman tiennent, pour une large part, à ce que le latin classique est la langue de couches supérieures de la population qui se sont élevées à la culture, tandis que les langues romanes continuent le parler populaire, seul demeuré dans l'usage courant lors de la ruine de la civilisation antique. L'emploi de *testa* pour désigner le « crâne » et même, en français, la « tête », est manifestement un usage populaire ; et si, en français, *tête* s'est acquis une noblesse, c'est, d'une part, que le sens initial s'est oblitéré, de l'autre, que le français est devenu la langue usuelle d'une classe dominante largement cultivée.

Faute de connaître par des données historiques positives la structure du monde indo-européen, on est réduit à déterminer par l'examen du vocabulaire lui-même le niveau social de ce que la comparaison des langues attestées permet de savoir du vocabulaire indo-européen. On constate alors que les mots connus du vocabulaire indo-européen sont des termes généraux, exprimant des notions communes à tout le monde, et dénuées de tout caractère ou technique ou expressif : c'est la description même d'un vocabulaire de type élevé, quasi aristocratique.

Soit, par exemple, les noms qui désignent le bétail, principale richesse du monde indo-européen ancien. Pour les gens

Digitized by Google

qui élèvent et soignent le bétail, il y a une variété de mots désignant pour chaque espèce, les sexes et les âges. Or, s'il y a des mots indo-européens communs pour désigner le cheval ou le bœuf, ces mots ont la valeur la plus générale : il y a un mot grec ἵππος pour désigner le « cheval » ; mais ce mot n'est par lui-même ni masculin, ni féminin; il y a un mot βοῦς pour désigner le « bœuf », mais ce mot désigne aussi bien — et même plutôt — la femelle que le mâle ; et si, avec le temps, lat. *bōs* s'est fixé pour désigner le mâle, all. *kuh*, angl. *cow*, arm. *kov* pour désigner la femelle, ce sont là des faits modernes, étrangers au type indo-européen. Il y a, il est vrai, des mots anciens pour désigner l' « agneau », mais c'est que, comme le « bœuf » ou le « cheval », le nom de l' « agneau » exprime une richesse, et ceci se traduit chez Homère, par l'emploi de πολύρρηνες à côté de πολυβοῦται. On a aussi B 106 πολύαρνι Θυέστῃ, de même qu'un personnage est caractérisé λ. 257 par πολύρρηνος.

Les noms de parenté expriment les relations de droit existant entre les membres de la famille paternelle indo-européenne. Le mot indo-européen **pəter-* désigne, non celui qui a physiquement engendré des enfants, mais celui qui est le chef de la famille, le *pater familias*. Chez les peuples où l'existence du type indo-européen a subi des éclipses, il est arrivé par suite qu'un mot aussi important ait été éliminé. En gotique où *fadar* subsiste encore dans un passage seulement, le mot ordinaire pour « père » est *atta*. Le slave a de même *otĭcĭ*.

Il n'y a pas en indo-européen de mot signifiant « engendrer » au sens physique d' « accoucher ». La racine *<gene-*, *<gnē-* de lat. *gignō*, *genus*, *nāscor*, *nātiō*, *<prōgeniēs*, etc., indiquait la succession des générations dans la famille indo-européenne. M. J. Loth a signalé le procédé par lequel le *pater*, le chef de famille, reconnaissait un enfant comme faisant partie de la famille : il le soulevait et le recevait sur ses genoux. Dans une communication à la Société de

Digitized by Google

Linguistique du 30 janvier 1926, M. Benvéniste a montré que le procédé indiqué par M. J. Loth se retrouve en iranien. Et le lat. *genuīnus*, qui signifie « authentique », a dû signifier à l'origine « reçu sur les genoux ». Dès lors il apparaît que la racine signifiant « engendrer, naître » s'est différenciée par le sens et par la forme de la racine homonyme de *nōscō* qui signifiait « connaître » qui à l'origine n'en différait pas.

On a ici un exemple saisissant du caractère essentiellement juridique et non physique du vocabulaire de l'aristocratie indo-européenne dont le rôle a consisté à organiser les sociétés où elles venaient s'établir.

On a souvent dit qu'un mot tel que *atta* « père » vient du langage enfantin. Rien n'appuie cette hypothèse. Les mots qui, ainsi, offrent la voyelle *a* et qui ont la consonne intérieure géminée sont étrangers au vocabulaire solennel de l'indo-européen : ils appartiennent à une forme expressive du parler familier. C'est en s'adressant au porcher Eumée qu'on emploie ἄττα dans l'Odyssée

Il y avait ainsi un grand vocabulaire familier dont les éléments variaient sans doute beaucoup de parler à parler. Mais la comparaison ne peut révéler que les états communs à l'ensemble de l'aristocratie indo-européenne. Les langues où il a subsisté le plus du vocabulaire juridico-religieux de cette aristocratie, sont, comme l'a montré M. Vendryes, l'indo-iranien et l'italo-celtique où l'on retrouve beaucoup de termes communs.

Mais on possède assez de débris isolés pour apercevoir l'existence d'un vocabulaire expressif et populaire à côté du vocabulaire juridico-religieux et aristocratique.

La gémination des consonnes intérieures est l'un des traits les plus caractéristiques du vocabulaire expressif qui devait avoir cours notamment chez les femmes, chez les serviteurs et dans toute la vie familière.

A côté du vieux nom γυνή de la « femme », le grec a un

Digitized by Google

mot expressif γύννις « femmelette ». Pour expliquer le -λλ- d'un adjectif comme κυλλός « tortu », on a fabriqué un imaginaire -λν- ; ici -λλ- est expressif comme l'est évidemment le *-pp-* du lat. *lippus* ; Hésychius fournit la forme voisine κελλόν·-στρεβλόν, πλάγιον.

On n'est jamais arrivé à s'expliquer le -σσ- du mot de sens strictement technique πτίσσω « je pile, je broie (le grain avec un pilon) » parce qu'on n'y a pas reconnu un ancien -σσ- expressif.

Le germanique a beaucoup de verbes tels que v.h.a. *leckōn* où une ancienne géminée intérieure a eu ainsi une valeur expressive.

On peut même se demander si tout un type de phonèmes indo-européens ne serait pas de caractère populaire. On voit, en effet, à côté de sourdes telles que *t*, de sonores telles que *d*, de sonores aspirées telles que *dh*, que l'indo-européen a eu des sourdes aspirées, telles que *th*. Mais les exemples de ce phonème sont peu nombreux et presque tous médiocrement attestés. Or il est frappant qu'on les trouve notamment dans des onomatopées comme skr. *kakhati* « il rit aux éclats » ou *phutkaroti* « il souffle ». Les sourdes aspirées se rencontrent d'autre part, dans des noms techniques, comme le nom du « veau », qui est conservé dans *orth* de l'arménien et *pṛthukaḥ* du sanskrit. Enfin les sourdes aspirées servent à varier l'expression des racines. Le sanskrit a *(s)khidáti* « il déchire », cf. grec σχίζω, en face de *chinádmi* « je fends » (rac. **skid-*) ; on a aussi **spher-* à côté de *sper-* « heurter » (surtout du pied). Une racine comme celle de arm. *phlay* « je me suis écroulé » et lit. *pùlu* « je tombe » est toute expressive.

Il vaudrait aussi la peine de reprendre, en y cherchant les traces d'usages populaires, les formes à préfixe que M. Meringer a étudiées autrefois : *k-oza* et *k-ostĭ* du slave sont inséparables de *ajā* « chèvre » et *asthi* « os » du sanskrit. En grec κ-τύπος « bruit retentissant » est inséparable de

Digitized by Google

τύπτω, régression et de sl. *tŭpŭtŭ* « bruit violent. » La forme grecque ὀοῦπος, ἐρί-γδουπος rappelle κ-τύπος.

On entrevoit ainsi plusieurs traits populaires. Mais ce qui seul est bien connu, c'est ce qui est commun à tout le domaine parce que c'était le vocabulaire général des chefs qui, instaurant sur de vastes domaines l'organisation indo-européenne, y ont en même temps établi leur langue.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Ussani. *Comitato nazionale italiano per il dizionario latino dell'Alto Medioevo. Relazione dei lavori compiuti nell'anno 1925* (Venezia, in-8°).

Karel Titz. *La substitution des cas dans les pronoms français* (Brno, 1925, in-8°).

*Roman architecture and its principles of construction under the Empire, with an appendix on the evolution of the dome up to the XVII*th *Century*, by G. T. Rivoira, translated from the Italian by G. M. N. Rushforth (Oxford, 1925).

M. Adrien BLANCHET a la parole pour un hommage :

« M. Georges Oikonomos, l'érudit conservateur du Cabinet numismatique d'Athènes, fait hommage à l'Académie d'un mémoire qu'il vient de consacrer à un double problème relatif à la ville de Mendé dont notre regretté confrère Ernest Babelon avait étudié les monnaies ici même, en mai 1922.

Dans le premier paragraphe de son travail (Μίνδη-Μένδη, ἡ πατρὶς τοῦ Πλατωνίου, 1926, in-4°, extrait de l'Ephéméris archéologique de 1924, p. 27 à 40), l'auteur étudie les formes du nom de la ville et présente diverses comparaisons tirées de la botanique, qui a donné plusieurs noms de cités grecques. Il rapproche aussi les types naturalistes des monnaies de Mendé des deux substantifs de la forme μίνθος, sans négliger l'influence du culte de Dionysos, si important dans la Macédoine et la Thrace.

Le second paragraphe du mémoire est rempli de recherches utiles sur la véritable situation de la patrie du grand sculpteur Paeonios, qu'on fait naître tantôt en Macédoine, tantôt en Thrace, et toujours à

Digitized by Google

Mendé. M. Oikonomos montre clairement la confusion faite entre les villes d'Aenos et d'Aineia, dont l'une était voisine de Mendé. En résumé, il n'y a qu'une seule Mendé, celle de la presqu'île de Pallène en Chalcidique, où est né Paeonios. »

SÉANCE DU 26 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

A propos du procès-verbal, M. Joseph Loth rappelle qu'il a déjà parlé antérieurement de la cérémonie qui consiste à soulever de terre l'enfant pour en reconnaître la légitimité. Le prendre sur les genoux correspond à une autre idée : le père indique ainsi qu'il accepte d'élever l'enfant.

M. Gustave Fougères donne lecture du rapport suivant :

« La Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose d'attribuer en 1926 la grande médaille d'argent de la Société Centrale des Architectes à M. Alfred Laumonier, ancien membre de l'École d'Athènes, pour ses fouilles à Thasos, à Notion et à Téos. »

La proposition est adoptée.

M. Edmond Pottier rappelle que, pour la publication sous les auspices de l'Union Académique Internationale d'un *Corpus des Mosaïques de la Grèce*, deux commissions ont été constituées, l'une à Athènes, formées de savants grecs, l'autre à Paris, mixte, où la Compagnie est représentée par les membres qu'elle a désignés.

Il propose de remplacer dans cette commission M. Homolle par M. Holleaux.

La proposition est adoptée.

M. Camille Jullian lit au nom de M. Besnier, professeur à l'Université de Caen, correspondant de l'Académie, une étude

Digitized by Google

sur la découverte d'un trésor d'argenterie près de Glasgow [1]. Ce trésor, comme d'ailleurs les inventeurs et l'éditeur, M. Curle, l'ont tout de suite reconnu, a été enlevé en Gaule au temps des invasions germaniques, au début du IVe siècle. Or l'un des vases de ce trésor porte l'inscription, que M. Théodore Reinach a seul complètement déchiffrée : *Prumiaco e(ccle)sia(e) Pict(avensis)*.

Il s'agit d'une localité ou plutôt d'un grand domaine devenu la propriété de l'Église de Poitiers. Ce *Prumiacus* n'est autre que *Prigny*, dans les Moustiers, commune de la Loire-Inférieure, dans le pays de Retz, lequel dépendait alors du diocèse de Poitiers.

Ce trésor a dû être pillé par les pirates irlandais vers 406, au temps de la grande invasion barbare : nous savons précisément par les légendes irlandaises et par la tradition de saint Patrick, qu'un roi irlandais, Nial, a opéré vers ce temps-là une descente à l'embouchure de la Loire. A plus de quinze siècles de distance, on a remis au jour le trésor dérobé par les pirates saxons dans une église de la Gaule.

Ce trésor est d'ailleurs, au point de vue archéologique, de tout premier ordre, et l'on peut dire que nous n'avons aucun ensemble plus complet de sculpture ou ciselure sur argent pour l'époque chrétienne. Et il vient de la Gaule.

MM. Paul Monceaux, Théodore Reinach, Antoine Thomas et Maurice Prou présentent des observations.

M. Henri Dehérain donne lecture d'une étude sur la jeunesse de l'orientaliste Caussin de Perceval. Grâce à des lettres iné-

1. Cf. Théodore Reinach, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1921, p. 409 et suivantes.

Digitized by Google

dites, il raconte la vie de Caussin comme jeune de langue au Lycée Impérial (ancien Louis-le-Grand), son séjour à Constantinople de 1814 à 1817, où il prit part à l'agitation bonapartiste pendant les Cent jours ; il insiste sur les services qu'il rendit comme interprète des consulats de Smyrne et d'Alep, enfin il montre les bénéfices que le futur professeur au Collège de France tira de ce séjour prolongé dans le Levant.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les volumes suivants :

École française d'Athènes, *Recherches archéologiques à Stratos*, par F. Courby et Ch. Picard (Paris, 1924, pet. in-fol.).

Anthologie des écrivains morts à la guerre, tomes IV et V.

M. Henri OMONT a la parole pour un hommage et dépose sur le bureau de l'Académie un volume intitulé : J. Bouissounouse, *Jeux et travaux d'après un livre d'Heures du XV^e siècle* (Paris, 1925, gr. in-4°, 40 pages et 38 planches en phototypie), qui forme le tome III des *Documents artistiques du XV^e siècle*, publiés sous la direction de M^lle Eugénie Droz.

« C'est une étude détaillée sur les miniatures d'un livre d'Heures parisien de la seconde moitié du XV^e siècle, qui porte le n° 1362 des manuscrits du Musée Condé, à Chantilly. Vingt-quatre miniatures accompagnent le calendrier de ce livre d'Heures et, à côté des représentations ordinaires des travaux de chaque mois, l'enlumineur y a figuré une curieuse série des jeux habituels pendant ces mêmes mois. Le détail de ces travaux et surtout l'explication de ces jeux forment la partie la plus instructive du texte qui précède la reproduction des miniatures du manuscrit de Chantilly. »

SÉANCE DU 5 MARS

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Henry Cochin comme académicien libre, en remplacement de M. Paul Durrieu.

Digitized by Google

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Cochin et le présente à l'Académie. Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Le Conseil des Sociétés Savantes Américaines adhérentes à l'Union Académique Internationale, réuni en séance solennelle le 23 janvier 1926, exprime à l'Académie des Inscriptions son profond regret du décès de M. Homolle, président de l'Union.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL se fera l'interprète de la Compagnie pour remercier le Conseil des Sociétés Savantes Américaines.

M. Camille JULLIAN signale un nouveau fascicule des belles publications du musée de Leyde, très énergiquement administrées par Holwerda, le directeur du musée. Il renferme entre autres choses la description d'une ville gallo-romaine, fouillée par M. Remauchamps entre Maestricht et Aix-la-Chapelle. On y a trouvé quatre inscriptions sur tablettes de bronze, qui sont des dédicaces de patronat en l'honneur du propriétaire de la villa, lequel fut un très haut personnage dans la cité de Nimègue.

M. Jullian remarque avec gratitude que le travail de M. Remauchamps comme tous les autres travaux du musée de Leyde, publiés en hollandais, sont accompagnés d'un résumé substantiel en langue française. Et il est heureux de féliciter M. Holwerda de cette initiative.

Sur la proposition du Bureau, l'Académie délègue pour la représenter au Congrès archéologique de Syrie-Palestine, MM. DUSSAUD, BÉNÉDITE et MICHON.

M. Antoine Thomas communique la première partie d'une étude sur une station du chemin de Saint-Jacques en Gascogne, *Herba Fabaria* — Labouheyre (Landes).

M. Camille JULLIAN présente une observation.

Digitized by Google

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE DE JÉRUSALEM, PAR M. E. POTTIER, LU DANS LA SÉANCE DU 5 MARS 1926.

Nous résumons ici, conformément à notre habitude[1], le rapport annuel envoyé par le Directeur de l'École archéologique de Jérusalem sur les travaux effectués pendant l'année scolaire 1924-1925 et, en particulier, sur le stage du pensionnaire désigné par l'Académie pour recevoir dans cette École une formation scientifique.

Le Père Dhorme énumère les cours d'archéologie, de topographie, de géographie, d'histoire et d'institutions, de philologie, destinés aux élèves de diverses nationalités, au nombre de vingt-quatre (dont onze Français), puis les conférences données à un plus large public par les professeurs de l'École, les promenades hebdomadaires dont l'intérêt était accru par les fouilles opérées sur le mont Ophel, enfin les excursions et voyages qui s'étendent jusqu'à la Mer Morte et à la Syrie. Les fouilles pratiquées par l'École elle-même ont porté sur divers points de la région et ont fourni les résultats suivants : fragments de mosaïque historiée dans l'ancienne basilique d'Amwâs (Emmaüs) ; tombeau avec inscriptions hébraïques dans le Cédron ; relevé de ruines et mosaïque sans décor à Bethléem ; nouveaux relevés, clichés et estampages, pris dans le *haram* de Cheikh Barakât et le *haram* de Bétocécé en Syrie.

Notre missionnaire M. Albert Finet n'a pas pu faire là-bas un long séjour, à cause de la dépréciation de notre monnaie ; il est resté à Jérusalem du 6 mars au 23 juin 1925, mais comme l'attestent son directeur et ses profes-

1. Pour les précédents rapports, voir les *Comptes Rendus* de 1922 p. 359 ; 1923, p. 255 ; 1925, p. 79.

Digitized by Google

seurs, il a profité assidûment des ressources scientifiques mises à sa disposition. Il a envoyé à l'Académie : 1° un court rapport sur ses occupations à l'École ; 2° un petit mémoire sur un sujet qui lui avait été indiqué par le R. P. Vincent : les classifications des fouilles en Palestine.

Dans son rapport il mentionne, parmi les cours qu'il a suivis, ceux du Père Dhorme sur l'Introduction à la Genèse, du Père Lagrange sur l'Introduction au Nouveau Testament, du Père Savignac sur la partie historique du Nouveau Testament, du Père Jaussen sur les coutumes arabes et les prophètes hébreux, du Père Vincent sur les poids, mesures et monnaies des Israélites. Il a participé aux promenades archéologiques dans la ville et à la croisière sur la Mer Morte et visité les tells de Jéricho, Gézer, Megiddo et Beisân.

Son mémoire est composé avec soin ; il montre la confusion introduite dans la classification des trouvailles palestiniennes par le manque de dénominations régulières, chaque fouilleur instituant à son gré des groupements qu'il désigne par des noms choisis arbitrairement. Un tableau fait comprendre la diversité continue de ces groupements depuis 1894 et l'embarras où se trouve actuellement un explorateur, quand il lui faut choisir entre tant de méthodes contradictoires. Il est donc temps de réagir et de proposer l'adoption d'une classification fondée sur de larges et claires divisions comme celles de l'âge de pierre, l'âge du bronze, l'âge du fer, etc., correspondant à des époques qu'on peut chiffrer approximativement. C'est le groupement qui, après mûr examen, a été adopté par le Service des Antiquités de Palestine et qui ramènera, on l'espère, plus d'ordre dans l'exposé des découvertes faites. Assurément aucune classification n'est à l'abri des critiques et on a pu reprocher à celle-ci d'user de termes trop régionaux comme ceux de cananéen, palestinien, qui enferment les types dans des limites de géographiques étroites et ne permettent pas d'y inclure les

Digitized by Google

types semblables trouvés au dehors, dans la Haute-Syrie ou ailleurs. Telle qu'elle est pourtant, elle assure une plus grande cohésion et rendra service à tous ceux qui travaillent dans la région de Palestine.

En somme, je crois qu'il y a lieu d'approuver la façon dont M. Finet s'est acquitté de ses devoirs professionnels; le Père Dhorme a tenu à ajouter à son rapport un mot où il exprime toute la satisfaction que lui a donnée cet étudiant pendant son séjour à Jérusalem.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Teatro antiguo español. Textos y estudios. VI, Lope de Vega : El Marques de las Navas, publicado por Jose F. Montexinos (Madrid, 1925, in-8°).

Sveučilište kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca u Zagreb, 1874-1924. *Spomenica akademičkoha Senata* (Zagreb, in-8°, 1925).

M. Paul FOURNIER à la parole pour un hommage :

« Au nom de la famille de Mgr Duchesne, j'ai l'honneur de présenter l'œuvre posthume de notre illustre et regretté confrère, récemment publiée par les soins pieux d'un religieux bénédictin, dom Quentin. Cet ouvrage est intitulé : *l'Eglise au VI^e siècle* » (Paris, 1926, in-8°).

M. Gustave FOUGÈRES présente le 2^e fascicule du tome XXIII des *Monuments et Mémoires de la fondation Piot* (n° 47 de la collection), dont la mort de notre regretté confrère, M. Homolle, a retardé l'apparition.

M. Bernard HAUSSOULLIER a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom d'un des savants américains qui ont pris part aux fouilles, M. W.-H. Buckler, un nouveau volume de la publication des fouilles de Sardes.

Ce volume est l'œuvre posthume de M. Howard-Crosby Butler, qui a dirigé les fouilles et est mort prématurément en 1922. Il est

Digitized by Google

consacré à l'architecture et uniquement au temple d'Artémis dont les ruines ont été complètement dégagées. (*Sardis*. Vol. II. *Architecture*. Part. I. *The Temple of Artemis*. 1 volume et un Atlas de planches. Leyden, 1925).

L'auteur n'a pu faire profiter son livre des observations qu'il avait recueillies dans un dernier voyage, au printemps de 1922. Il eût sans doute aussi complété la bibliographie et donné dans l'Atlas plus de place aux ensembles, mais, tel qu'il est, l'ouvrage est une importante contribution à l'histoire de l'architecture ionique en Asie Mineure.

L'ouvrage de M. Butler est d'autant plus précieux que les ruines de Sardes ont, parait-il, beaucoup souffert pendant la guerre gréco-turque, et nous devons de la reconnaissance aux collaborateurs qui ont surveillé l'impression de ce beau volume, non sans l'enrichir discrètement, MM. Buckler, C. N. Read et T. L. Shear.

Les fouilles américaines de Sardes ont pris fin et la Société qui les subventionnait s'est dissoute, mais elle a assuré la publication de trois derniers fascicules qui renfermeront, l'un les inscriptions grecques et romaines, l'autre les fragments céramiques, le troisième les bijoux découverts pendant les fouilles. »

M. Clément Huart a la parole pour un hommage :

« Notre confrère, M. Pierre Paris, directeur de la *Casa Velazquez*, Institut français de Madrid, me charge de présenter à l'Académie les « Documents d'architecture Berbère (sud de Marrakech) », que vient de publier son fils, le Dr André Paris, médecin des troupes coloniales, qui, se trouvant actuellement au fond de la Chine, n'a pu procéder personnellement à cette démarche. Ce volume fait partie de la collection *Hespéris* que publie l'Institut des Hautes Études Marocaines de Rabat et où paraîtront les principaux mémoires déjà imprimés dans la Revue du même nom. C'est donc grâce à l'appui de la Résidence générale que le présent volume doit le jour. Comme le titre le dit fort bien, c'est un recueil de dessins relevés avec talent par le jeune médecin colonial au cours d'excursions dans des régions peu explorées; le texte est réduit au minimum; l'auteur laisse parler les images. Celles-ci formeront une excellente base de comparaison avec les documents du même genre que l'on a, ou que l'on aura, sur la civilisation de l'Afrique du Nord et même du reste des contrées musulmanes. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 12 MARS

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

S. Exc. l'ambassadeur d'Italie adresse à l'Académie au nom de S. M. Victor-Emmanuel II, le tome IX de son *Corpus Nummorum Italicorum*, gracieusement offert en hommage à la Compagnie.

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, rend compte en ces termes des premières recherches de M. Maurice Dunand dans le territoire des Alaouites :

« Tout d'abord, un sondage pratiqué au Tell Ghamqué, près Tortose, a fourni une figurine d'Astarté en terre cuite et des fragments de céramique ornés de cercles concentriques, qui attestent l'antiquité du site. L'exploration complète de ce Tell exigeant des ressources dont M. Dunand ne dispose pas actuellement, une fouille a été entreprise le 8 février sur l'emplacement d'Amrit (anc. Marathus), à égale distance de la grand'route et du monument connu sous le nom de Ma'abed. En deux jours, la fouille a produit de très nombreux fragments de statues, que M. Dunand décrit ainsi dans la lettre qu'il m'a adressée à la date du 10 février :

« Aucune pièce intacte n'a été encore découverte, mais il est probable que nous pourrons en restituer quelques-unes en rassemblant les fragments. Nous avons huit têtes en assez bon état et dix-neuf torses. Les bras et les jambes ne se comptent pas ; aussi je pense que plusieurs sont, par eux-mêmes, des ex-voto. Certaines statues devaient être à peu près de grandeur nature ; d'autres ne dépassent pas 20 cm. de hauteur ; toutes ont le revers fruste et sont assez grossières. Ce sont sans doute des statues votives qui, après un séjour plus ou moins long dans le sanctuaire d'Amrit, ont dû être reléguées à l'endroit où nous les trouvons aujourd'hui, qui n'est peut-être qu'une « favissa ». Mais rien, jusqu'ici, n'atteste en ce point l'existence d'un édifice quelconque. Le terrain y est d'ailleurs affreusement bouleversé.

Digitized by Google

« Quelques pièces témoignent d'une influence profonde de l'Égypte et de l'Assyrie. Certaines pupilles, et surtout la manière dont les yeux sont traités rappellent l'art assyrien. L'influence égyptienne, plus considérable, se manifeste dans l'agencement du vêtement, dans la position des bras le long du corps. Une tête coiffée d'une double couronne, très comparable à celle des rois d'Égypte, a une physionomie nettement égyptienne.

« D'autres statuettes, les plus récentes sans doute, ressemblent, si j'ai bonne mémoire, à celle d'Athienau. Plusieurs enfin portent un vêtement analogue à celui de la Héra de Samos. Me fondant uniquement sur ces questions d'influences, je crois pouvoir faire remonter au VI^e^ siècle avant J.-C. les pièces les plus anciennes, et au V^e^ et IV^e^ siècles celles qui accusent une imitation de l'art grec.

« Je ne manquerai pas de porter à votre connaissance les développements que cette heureuse découverte paraît devoir comporter. »

M. Émile Senart fait savoir officieusement les résultats du concours Volney en 1926 :

La Commission a décerné le prix à M. Lucien Tesnière, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, pour son livre sur *Les formes du duel en Slovène*.

Elle a attribué en outre sur les arrérages de la fondation, deux récompenses, de 1.000 francs chacune, à M. Renon, maître de conférences à l'Université de Lyon, pour son ouvrage sur *La valeur du parfait dans les hymnes védiques*, et à M. D.-S. Blondheim, pour son étude sur Les *parlers judéo-romans et la Vetus latina*.

M. Aimé Puech donne lecture du rapport suivant :

« La Commission du prix Bordin a décidé de partager le prix entre M. Bardy pour son ouvrage sur *Paul de Samosate*, et M. Homo pour son ouvrage sur *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* (mille francs pour chacun) ; — et d'accorder deux récompenses de 500 francs à MM. Grenier pour son livre sur *Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, et à M. Humbert pour ses deux ouvrages : *Contribution à l'étude des*

Digitized by Google

sources d'Asconius; *Les plaidoyers écrits et les plaidoiries réelles de Cicéron.*

Acte est donné de ces deux commmunications.

M. Camille Enlart, au nom de la Commission de la fondation Pellechat, propose d'accorder :

à l'église de Wismes (Pas-de-Calais), 8.000 francs.

à l'église d'Amponville (S.-et-M.), 5.000 francs.

à l'église d'Orcemont (S.-et-O.), 3.000 francs.

à l'église de Chalautre-la-Petite (S.-et-M.), 3.000 francs.

Adopté.

M. Antoine Thomas achève la lecture de sa communication sur une station du chemin de Saint-Jacques en Gascogne : Herba Fabaria = Labouheyre (Landes). Il cherche à expliquer par une évolution linguistique, et non par la substitution arbitraire d'un nom à un autre, la naissance de la forme actuelle *Labouheyre*, nom d'une petite ville des Landes que les textes d'archives du moyen âge appellent *Herba Faveria* en latin, *Herbe Favière* en français, *Herbe Faveyre*, en gascon, jusque dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Il signale l'heureuse identification faite par M^me^ Wickersheimer, avec cette localité, à laquelle sa situation sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle a valu, au moyen âge, une notoriété assez étendue, d'une station de ce chemin qui figure dans le joli roman de *Jehan de Paris*, dont la Société des anciens textes français vient de publier une édition critique, sous les formes fautives de *Erbe Favière* ou *Cibe Favière*, où le regretté Anatole de Montaiglon, précédent, éditeur, avait cru reconnaître Saint-Sever. Il appuie en outre l'idée, émise avec réserve par M^me^ Wickersheimer, d'après laquelle la ville de Labouheyre doit être reconnue dans la chanson de geste de *Gui de Bourgogne* ; il suffit de lire *La Faviere* au lieu de *La Faue* au vers 306 :

Par le milieu des Landes se sont acheminé
Deci qu'à La Favière ne se sont aresté.

M. Camille Jullian propose, du problème examiné par M. Thomas, une autre solution.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. le Secrétaire perpétuel offre, de la part de l'auteur, M. J. Leite de Vasconcellos, les ouvrages suivants : *Boletim de etnografia. Publicação do Museu etnologico Portugués*, dirigedo por J. Leite de Vasconcellos nº 2 (1923).

et *I Centenario da Régia Escola di Cirurgia do Porto.* MDCCCXXV-MCMXXV. *A Figa, Estudo de etnografia comparativa... Conferencia ledà na faculdade de Medicina do Porto, em 26 de Junho de 1925.*

M. Salomon Reinach fait hommage, de la part de M. L. Joulin, d'un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Les Origines de Toulouse.* Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 12e série, t. III, 1925.

M. Clément Huart présente, au nom de l'auteur, M. S. A. Boulifa, un ouvrage intitulé : *Le Djurdjura à travers l'histoire. Organisation et indépendance des Zaouia.*

M. Camille Jullian présente avec éloge, un travail de M. Léo Constans, professeur à l'Université de Lille, sur le classement des manuscrits de Jules César et sur la manière d'établir quelques corrections au texte, si souvent défiguré par les copistes.

SÉANCE DU 19 MARS

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Antoine Thomas lit le rapport suivant :

« La Commission du prix de La Grange a attribué le prix à M. Mario Roques, pour son édition d'*Aucassin et Nicolette*, chantefable du XIIIe siècle, publié comme fascicule 41 de la Collection « Les classiques français du moyen âge », qu'il a fondée en 1910 et qu'il dirige avec autant de conscience scientifique que d'activité. »

M. René Dussaud fait savoir que la Commission du prix

Digitized by Google

Delalande-Guérineau a attribué le prix à M. Jean Capart pour son livre intitulé : *Thèbes. La gloire d'un grand passé.*

Acte est donné de ces deux communications.

Le PRÉSIDENT, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, propose d'allouer à M. Conrad Kilian une subvention de six mille francs, pour une mission d'exploration dans le Sahara. — Adopté.

M. René CAGNAT donne lecture d'un rapport de M. Ant. Salač sur les recherches de la Mission tchécoslovaque à Kymè Éolienne.

M. Maurice HOLLEAUX explique, par un rapprochement avec divers textes historiques (Diodore, XIX, 42; Polyen, IV, 6, 13), l'expression singulière : « Ceux qui sont dans le bagage », connue par le Papyr. Halensis I ; cf. Papyr. Paris, 63. Cette expression désigne, sous les Lagides, la famille et les serviteurs du soldat égyptien, cantonné comme clérouque à la campagne ou tenant garnison dans les villes. C'est un ressouvenir de l'époque où, dans ses marches, le soldat était suivi de sa femme, de ses enfants et de ses valets qui, à l'arrière de l'armée, escortaient son « bagage ».

MM. Théodore REINACH, Camille JULLIAN, Antoine MEILLET, et Édouard CUQ présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente, de la part du Président de l'Académie Hongroise des Sciences, le numéro du *Bulletin* de cette institution consacré aux cérémonies du centenaire de sa fondation (novembre 1925).

M. François THUREAU-DANGIN fait hommage du tome VIII de ses *Textes cunéiformes* : *Les cylindres de Goudéa découverts par Ernest de Sarzec.*

M. Camille ENLART offre, de la part de M. L. H. Labande, un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Le Palais des Papes et les monuments d'Avignon au XIV^e siècle* (Marseille, 1926, 2 vol. in-4°, 34 planches hors texte, environ 300 héliogravures dans le texte).

Digitized by Google

Le tome Ier, qui s'ouvre par un résumé de l'histoire des Papes d'Avignon, est consacré aux travaux d'art de chaque pontificat, aux étapes de la construction du palais, et aux maîtres de l'œuvre.

Dans le tome II sont étudiés les peintures du XIVe siècle, les peintres et verriers, le palais après le départ des papes, l'œuvre des vice-légats, les modifications subies jusqu'à nos jours et les monuments d'Avignon et de Villeneuve au XIVe siècle.

L'œuvre de M. Labande comprend un résumé critique des travaux de ses prédécesseurs, à qui il rend un juste hommage, et une part considérable de recherches personnelles (M. L. ayant ayant été longtemps archiviste d'Avignon).

Ce livre est un précis historique et archéologique qui ne fait pas double emploi avec les monographies de chaque détail du palais que nous donne le Dr Colombe. C'est avant tout une synthèse et c'est une œuvre de la critique la plus sûre en même temps qu'un ouvrage accessible au grand public.

M. Alexandre Laborde a la parole pour un hommage.

Au nom de la Société Française de Reproductions de Manuscrits à peintures, j'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie un ouvrage dû à la plume de M. le Professeur Docteur A. W. Bijvanck, de l'Université de Leiden.

Cette étude de 150 pages, accompagnée de 67 phototypies in-4°, concerne les *Principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque Royale des Pays-Bas et du Musée Meermanno-Westreenianum* qui proviennent de la collection des princes d'Orange, de celle de Nassau et de dons ou achats des livres du chevalier Lupus, de la collection Gérard et autres fonds, toutes bibliothèques riches en manuscrits français.

La plupart de ces manuscrits, quoique catalogués, n'avaient jamais été reproduits. Beaucoup sont de premier ordre et sont précieux à consulter pour l'histoire de l'art. Ce travail fait le plus grand honneur à M. le Professeur A. W. Bijvanck et à la Société de Manuscrits qui l'a publié.

M. Cl. Huart a la parole pour un hommage :

Je suis chargé, de la part de Mme Max Van Berchem et de M. G. Wiet, correspondant de l'Institut, qui vient d'être nommé directeur du Musée d'art arabe au Caire, d'offrir à la Compagnie un nouveau fascicule, le premier du tome II, de la 2e partie des *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum* par feu Max Van Berchem, contenant les inscriptions de la mosquée d'Omar à Jérusalem,

Digitized by Google

édité luxueusement par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Ce fascicule, de 216 pages in-folio, renferme la copie, l'interprétation et le commentaire de soixante-sept textes, relatifs à des réparations effectuées à différentes époques, depuis les Khalifes abbassides et fatimides jusqu'à la période de la domination ottomane; le dernier est de 1843. On ne saurait trop souligner l'importance des recherches de notre regretté confrère pour l'histoire des divers monuments qui s'élèvent sur le parvis du Haram en dehors de la Coupole de la Roche ; il est de toute première importance d'être fixé sur les changements qui y ont été apportés à différentes époques. Le commentaire repose comme toujours sur des recherches minutieuses d'érudition et parfois sur des hypothèses que les connaissances étendues de l'auteur rendent plausibles.

SÉANCE DU 26 MARS

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Georges Bénédite, décédé à Louqsor mardi dernier, et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Vous avez déjà appris par les feuilles publiques la triste nouvelle de la mort de M. Georges Bénédite, survenue inopinément mardi dernier, à Louqsor, dans cette terre des Pharaons, qui exerçait sur lui une sorte d'impérieuse fascination, et qu'il visitait pour la dix-huitième fois.

Bénédite avait été élu membre de notre Compagnie le 15 février 1924, en remplacement de Bouché-Leclercq. Cette élection était le couronnement envié d'une carrière déjà longue et bien remplie ; mais nul d'entre nous ne pouvait penser que l'activité académique de notre nouveau confrère serait limitée, par la mort, à la lecture sur la *Vallée des Rois*, qu'il fit à notre dernière séance solennelle.

Né à Nîmes le 10 août 1857, il s'était orienté tout d'abord vers

Digitized by Google

l'École des Beaux-Arts, en vue d'y étudier l'architecture. En même temps, il suivait à la Sorbonne, au Collège de France, à l'École des Hautes Études, à celle du Louvre, les cours qui pouvaient satisfaire son ardent désir d'acquérir une connaissance approfondie de l'art antique. Dans un si vaste domaine, il choisit pour son lot particulier les monuments de l'Égypte : et ce fut un choix heureux.

En 1887, Bénédite fut nommé membre de la Mission archéologique du Caire. Sur les conseils de Maspero, il entreprit aussitôt l'étude des monuments de l'île de Philæ, menacés d'une ruine inévitable par les projets utilitaires des Anglais. Dès l'année suivante il envoyait à notre Académie une communication sur ses recherches. Plus tard (1892-95), il publia un magistral travail : *Le Temple de Philæ*, qui forme le tome XIII[e] des Mémoires de la Mission. Entre temps, il collaborait à la publication du Catalogue du Musée du Caire, et préparait une édition entièrement refondue du *Guide d'Égypte* publié par la maison Hachette (1900).

Pendant son séjour au Caire Bénédite fut aussi chargé par notre Académie, à la demande de la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, de relever les nombreux proscynèmes nabatéens gravés sur les rochers de la Péninsule sinaïtique. Avec quel zèle et quelle sûreté de main il s'acquitta de cette mission, utile mais peu agréable, vous pouvez le constater, Messieurs, en examinant les 90 planches du *Corpus* qui reproduisent ses copies, et en comparant quelques-unes d'entre elles avec les relevés d'autres voyageurs. C'est à cette occasion que je fis connaissance avec Bénédite et je le trouvai, il y a trente ans, tel que vous l'avez connu ici : modeste, obligeant, plein de franchise et de simplicité. J'avais gardé le meilleur souvenir de nos relations épigraphiques, et il aimait lui-même à me rappeler cette déjà lointaine collaboration.

Maspero, ayant accepté en 1899 la Direction du Service des antiquités en Égypte, choisit Bénédite comme suppléant dans la chaire d'égyptologie du Collège de France. Le nouveau professeur débuta par une longue série de leçons sur la Civilisation et les Arts dans l'ancienne Égypte ; un peu plus tard, pendant quatre années consécutives, il étudia les représentations figurées des mastabas de l'ancien Empire. Une telle étude ne va pas sans

Digitized by Google

- 6.4
SEP 27 1928
2
18 c

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1926

BULLETIN DE AVRIL-MAI

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVI

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances d'Avril 66, 78, 80, 82, 85

Communications :

L'expédition de Niall aux neuf otages en Gaule et le trésor de Trapainlaw, par M. Joseph Loth, membre de l'Académie. 67

La Dacie à l'époque celtique, par M. Vasile Pârvan..... 86

Livres offerts..... 76, 79, 81, 84, 97

Séances de Mai..... 98, 99, 117

Appendices :

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1924-1925, par M. Charles Diehl, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 14 mai 1926..... 100

Rapport sur les travaux de l'École française de Rome durant l'année 1924-1925, par M. le Cte François Delaborde, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 14 mai 1926..... 108

Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1926, par M. Camille Enlart, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 28 mai 1926... 118

Livres offerts..... 98, 116

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

l'interprétation des textes qui couvrent les monuments ; mais c'était l'histoire de l'art, beaucoup plus que celle de la langue, qui captivait Bénédite ; ses nombreux articles, disséminés dans les revues spéciales, témoignent presque tous, de cette préférence marquée pour l'archéologie. On s'accorde à reconnaître qu'il a émis des vues personnelles et introduit dans ce domaine des théories nouvelles qui ont fait leur chemin, notamment celle du développement parallèle de l'art, de la langue, des coutumes dans deux foyers distincts, au nord et au sud de l'Empire égyptien. Il a récemment synthétisé ses conceptions dans un petit volume intitulé : *L'art égyptien dans ses lignes générales*, publié en 1923.

Mon incompétence en ces matières me commande de me limiter à ces indications trop sommaires ; il appartiendra à son successeur de montrer en quoi, et dans quelle mesure, les travaux de notre confrère ont efficacement contribué aux progrès de l'égyptologie.

Si Bénédite a eu des émules comme archéologue et comme philologue, il fut incomparable comme fonctionnaire. Attaché au Louvre, alors qu'il faisait encore partie de la Mission du Caire, il devint conservateur adjoint des Antiquités égyptiennes en 1895 et chef de ce département douze ans plus tard. Pendant une trentaine d'années, avec une infatigable activité, il s'est appliqué à classer méthodiquement les collections confiées à sa vigilance. Il a fait plus : il les a enrichies de pièces rares, uniques même, que son flair archéologique et ses habiles négociations ont su dépister et conquérir au profit de notre grand Musée national.

Les créateurs de l'Égyptologie : Champollion, Mariette, de Rougé, Maspero ont assuré à la France la première place dans le développement de cette science. Parmi les disciples qui ont continué la tradition de ces maîtres illustres, Georges Bénédite tenait un rang des plus honorables. Sa disparition soudaine est pour ses confrères une cause de tristesse, et j'adresse à sa famille, au nom de l'Académie, l'expression de nos profonds regrets et nos sincères condoléances.

Vous me permettrez, Messieurs, d'associer au souvenir de Georges Bénédite celui de son compagnon de voyage et d'infortune, Paul Casanova, professeur au Collège de France, savant

Digitized by Google

arabisant à qui l'Académie avait donné des témoignages non équivoques de son estime lors de nos dernières élections. L'Orientalisme français ressentira vivement la perte de ces deux hommes qui lui faisaient honneur.

Je lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 2 AVRIL

Avancée au 31 mars à cause du Vendredi Saint.

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Audollent et Labande posent leur candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Brutails.

M. Alexandre DE LABORDE donne lecture du rapport suivant :

La Commission du Prix Saintour s'est trouvée, cette année, en présence d'un concours d'une importance exceptionnelle. Elle a voulu augmenter le prix, grâce à des arrérages non employés à ce jour, et regrette encore de n'avoir pu faire mieux.

Elle a partagé le prix, en quatre fractions égales de 1000 francs et par ordre alphabétique, entre MM. G. Cohen, *Le livre de conduite du régisseur pour la représentation de la Passion, à Mons, en 1501* ; Aug. Fliche, *La Réforme grégorienne* ; F. Joüon des Longrais, *La Conception anglaise de la Saisine, du XII^e^ au XIV^e^ siècle* ; P. Bonzy, *Un humaniste italianisant, Papire Masson* (1544-1601).

La Commission a attribué en outre deux récompenses de 500 francs à MM. : Maxime Gore, *Saint Vincent Ferrier*, et Bernard Leib, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI^e^ siècle ; rapports religieux des Latins et des Gréco-Russes.*

M. Henry OMONT fait savoir que la Commission du prix de La Fons-Mélicocq, fondé en faveur du meilleur ouvrage sur l'his-

Digitized by Google

toire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris excepté), a décidé d'accorder deux récompenses de :

1° 1.200 fr. au *Recueil des chartes de Saint-Nicaise de Meulan, prieuré de l'Ordre du Bec*, publiées par M. Émile Houth ;

2° 600 fr. au *Cartulaire de la commanderie des Templier de Sommereux*, publié par M. le comte de Loisne.

Acte est donné de ces deux communications.

M. Joseph Loth donne lecture d'une note sur l'expédition du roi d'Irlande Niall en Gaule à la fin du IVe siècle et le trésor de Traprainlaw [1].

M. Théodore Reinach commente deux bas-reliefs de l'île de Milo qui, bien que connus depuis soixante ans, n'ont pas encore reçu d'explication complète.

L'un représente une Athéna archaïque dont la robe est ceinturée de serpents, M. Reinach montre que ce type se retrouve sur les monnaies séleucides représentant l'Athéna de Magarsoi (Cilicie) : les deux statues remontent à un type commun, peut-être d'origine crétoise.

L'autre représente la Fortune (Tyché) tenant dans ses bras l'enfant Ploutos. C'est une copie d'une statue très célèbre dont l'original, œuvre de l'Athénien Xénophon, se trouvait à Thèbes.

L'un et l'autre types sont reproduits exactement sur les monnaies de Milo.

COMMUNICATION

L'EXPÉDITION DE NIALL AUX NEUF OTAGES EN GAULE ET LE TRÉSOR DE TRAPRAINLAW, PAR M. JOSEPH LOTH, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Un important trésor d'objets variés datant des derniers temps de l'occupation romaine dans l'île de Bretagne fut découvert en 1919, à Traprainlaw, à 20 milles d'Edim-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

bourg. M. Curle, directeur du *Royal scottish Museum*, l'a décrit, en y ajoutant diverses considérations sur sa provenance, dans son étude : *The treasure of Traprainlaw* (Glasgow, 1923). Il l'a comparé au trésor de Ballinrees, près Coleraine, Londonderry, qui, outre divers objets en argent rappelant ceux de Traprainlaw, renfermait 1.500 pièces de monnaies romaines en argent.

Notre confrère, M. Théodore Reinach, a signalé la découverte de Traprainlaw dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, de 1922, p. 409, et a donné la liste et la description des objets qu'il contenait. Dans un numéro récent du *Journal of roman studies*, t. XIV (1924), p. 123, sir William Ridgeway a publié une curieuse étude intitulée : *Niall of the nine hostages in connexion with the treasure of Traprainlaw and Ballinrees, and the destruction of Wroxeter, of Chester, Caerleon and Caerwent.*

M. Ridgeway développe l'idée que le trésor de Traprainlaw aurait été dérobé en Gaule par des pirates irlandais et il appuie son hypothèse sur une tradition irlandaise d'après laquelle Niall, éponyme de la tribu des Húi Neill, roi d'Irlande de 379 à 405 après J.-Chr., aurait fait une expédition en Gaule. Sa source est l'histoire d'Irlande de Keating [1] (*History of Ireland*, pp. 401-407). Keating, lui, se fonde sur ce qu'il appelle une vie ancienne de saint Patrice. Niall aurait fait une expédition en Armorique, et c'est de là qu'il aurait enlevé Patrice et ses deux sœurs. La mère de Patrice, d'ailleurs, aurait été sœur de saint Martin de Tours. Ridgeway prend au sérieux cette singulière histoire. La

1. L'histoire de Keating était en irlandais et portait le titre de *Forus feas a ar Eirinn*, fondement de la connaissance sur l'Irlande, c'est-à-dire récit fondamental, histoire de l'Irlande.

La traduction de Dermot O'Connor (1726) est l'œuvre d'un ignorant. Une traduction fidèle en a été donnée en 1866 par John O'Mahony ; une édition complète, texte et traduction avec notes, a été entreprise par David Comyn. Un premier volume a paru en 1907 dans la collection des *Irish Texts ociety.*

Digitized by Google

légende de Concessa, mère de saint Patrice et sœur de saint Martin de Tours, a sa source dans une erreur d'interprétation du mot d'Armorica, comme je l'indiquerai plus loin.

Dans aucun des documents anciens concernant saint Patrice, il n'est question de l'expédition de Niall en Gaule : ni Muirchu Maccu Machteni, à qui nous devons des *Memoirs* sur Patrice, ni Tirechan dans ses *Notes*, n'en font mention ; or, ils écrivaient vers la fin du VII^e^ siècle. Whitley Stokes dans *The tripartite life of St Patrick* a fait la critique de tous les textes d'une certaine autorité concernant l'apôtre : ils sont muets sur les expéditions de Niall. Ils nous apprennent simplement que le père du roi d'Irlande Lœgaire, auquel Patrice a eu particulièrement affaire, portait ce nom.

O' Curry, très au courant des sources manuscrites de l'histoire d'Irlande, ne connaît qu'une source à l'expédition de Niall : le *Livre de Ballymote* qui est du XV^e^ siècle. (O' Curry, *On the mss. material of the ancient history of Ireland*, p. 290 n.)

Le texte le plus ancien concernant l'expédition de Niall a été signalé à Ridgeway par un celtiste de valeur, le professeur E. J. Gwynn de Trinity College (Dublin). C'est un récit en irlandais intitulé : *Orcguinn Néill Nōigiallach*, meurtre de Niall aux neuf otages.

Je traduis la note de Gwynn. « La légende de l'expédition en pays étranger de Niall est certainement ancienne. Le principal récit sur ce sujet est celui qui a été publié par Kuno Meyer (*Otia Merseiana*, p. 84), on le trouve au moins dans trois manuscrits, dont l'autorité et le langage indiquent une origine vieille irlandaise, antérieure au X^e^ siècle. Il semble qu'il y ait deux versions du récit, suivant l'un desquels Niall aurait été tué en France, suivant l'autre en Écosse, chez les Pictes, mais c'est un point qui reste à éclaircir. En tout cas, il semble que Niall a bien été tué

Digitized by Google

par Eochaidch, qui avait une vieille rancune contre lui. »

Je me suis reporté à la publication de Kuno Meyer et tout d'abord à sa judicieuse et substantielle introduction. La version qu'il donne est tirée du ms. de la Bodleienne, Rawlinson B-502, fol. $47^{a\,1}$-47^{a2} (XIV^{e}-XV^{e} s.). Il y a deux autres versions, l'une dans le *Yellow Book of Lecan* ; l'autre dans le *Book of Ballymote*, mss. du XV^{e} s. Kuno Meyer en donne les variantes quand il y a lieu.

La version du Rawlinson n'est guère antérieure d'après lui au XI^{e} siècle, mais le poème sur la mort de Niall qui la termine peut être daté avec certitude du commencement du IX^{e} siècle, pour des raisons qu'il a exposées dans *Festschrift für Whitley Stokes*, p. 2.

Kuno Meyer relève dans les trois versions de grossiers anachronismes.

D'après la version dont il donne le texte et la traduction, Niall acquiert la souveraineté de l'Armorique et de l'Italie, et il est appelé Niall aux neuf otages, parce qu'il s'était fait livrer cinq otages d'Irlande, un d'Écosse, un par les Saxons, un par les Brittons, un par les Francs.

Lorsque Niall et ses hommes arrivèrent aux montagnes des Alpes, il y avait devant eux une grande rivière, la Loire des Alpes. C'est sur les bords de la Loire qu'on serait venu lui livrer les otages. L'auteur ajoute que d'après d'autres, ce serait chez Erc, fils d'Echu Munremar, roi d'Écosse, et que c'est là, parmi les bardes des Pictes qu'il aurait été tué, pendant qu'il leur exhibait sa forme, ou il se peut aussi, dit-il, que ce soient les filles des Francs qui aient désiré qu'il leur exhibât sa *forme* [1].

Niall ayant été tué, les Francs attaquèrent les Gaëls, mais les hommes d'Alba (Écosse) se rangèrent du côté de ces derniers pour conserver leur souveraineté.

Que reste-t-il d'historique dans cette légende ?

1. C'est là un trait de mœurs assez fréquent dans les épopées irlandaises.

Digitized by Google

Les vers qui suivent la prose du paragraphe 7, et qui représentent sûrement la tradition ancienne, expliquent le surnom de Niall (Niall aux neuf otages) de façon plausible, Niall saisit les royautés d'Irlande et d'Écosse. Il exige un ôtage de chacune des cinq provinces d'Irlande et quatre d'Écosse. Il n'y est question ni de Saxons, ni de Brittons, ni de Francs. Cinæd úa Artacain, qui mourut vers 975, dans un poème sur la tombe de Niall, le fait tuer sur la crête des vagues de la mer d'Icht qu'on identifie avec la Manche [1].

Il en est de même dans les *Annales des quatre maîtres* (O' Donovan, p. 127). C'est aussi la version du *Livre de Leinster* (XII[e] s.), p. 190, col. 1, l. 57-54.

En somme, ce qu'on peut considérer comme historique, c'est l'expédition d'un roi d'Irlande du nomde Niall dans l'île de Bretagne, dans le dernier tiers du IV[e] siècle. Nous savons de source certaine (Ammien Marcellin XXVII, 8 ; XXVIII, 3) que l'île, vers 367, a été envahie par les Scots d'Irlande, les Pictes de complicité certainement avec des tribus brittonnes, et ravagée de fond en comble. Ils avaient dû atteindre la Manche, car le commandant des troupes romaines de secours, Théodose, fut obligé de livrer bataille pour arriver à Londres. Ammien Marcellin dit formellement que les *areani*, gardes-frontières indigènes (c'est un dérivé du celtique **arios*, irl. *aire* = *ariā*, attention, soin, surveillance) avaient pris part à l'insurrection. Ce qui est décisif, c'est que Théodose promet l'impunité *à tous ceux qui avaient abandonné la cause romaine*. Il va sans dire qu'il ne s'agit là ni des Scots, ni des Pictes qui n'en avaient cure.

Une découverte archéologique bien extraordinaire suffit à

1. *Os muing mara Icht* (sur la crinière de la mer Icht). On a identifié *Icht* avec *Vectis*, île de Wight, ce qui n'est guère vraisemblable au point de vue phonétique, ni autrement. L'hypothèse de John Rhys changeant *Ilius* (*portus*) qui est Boulogne-sur-Seine, en *Ictius* me paraît vraisemblable.

Digitized by Google

démontrer la gravité de la situation. On a découvert à Silchester (Calleva) sous des amas de bois carbonisés une aigle romaine arrachée de sa hampe [1]. Les monnaies romaines trouvées à Silchester s'arrêtent à Gratien (383). Il se peut que le sac de Silchester ait eu lieu pendant une insurrection postérieure à celle de 368. Les invasions et pillages du temps de Stilichon paraissent avoir été tout aussi graves, quoique les détails à ce sujet nous manquent.

Les additions légendaires au fait historique d'une expédition de Niall en Bretagne atteignant les bords de la Manche[2], peuvent s'expliquer.

Il y a eu confusion entre le vieil-irlandais *Alpe*, plus tard *Alpa*, *Alba*, qui désignait l'île de Bretagne, *Albion* et fut restreint postérieurement à l'Écosse, et les Alpes, en irlandais *Sliab-Alpa* (*Elpa*), forme du Livre de Leinster, ce qui a amené les chroniqueurs irlandais ambitieux à étendre les conquêtes de Niall jusqu'en Gaule. D'un autre côté, l'irlandais *Letha* désignait à la fois l'Armorique et le Latium ; il en était de même du vieux-gallois *Litau*, plus tard *Llydaw*, vieux-celt. *Litauā* : Irlandais et Brittons y voyaient une racine *lit-* représentée dans l'adjectif irl. *lethan*, gallois *llydan*, vieux-celtique *litano-*, représenté en gaulois dans *Litano-briga*. Aussi une version étend-elle les conquêtes de Niall en Italie ; une autre la restreint à l'Armorique. Quant à la légende de la mère de Patrice, sœur de saint Martin de Tours, elle a son explication dans une évolution de sens du mot Armorica, dont l'irl. *Letha* et le gallois Llydaw ont suivi les vicissitudes. *Armorica* a d'abord désigné spécialement les côtes depuis la Loire jusqu'à l'extrémité du territoire des Caletes, mais au v^e^ siècle, sous ce nom on englobe la 2^e^ Lyonnaise, la Sénonaise et les deux Aquitaines.

1. Gomme, *Romano-british remains*, p. XII.

2. Bury, *the Life of S^t^. Patrick*, p. 25, l'admet aussi, tout en considérant l'expédition de Niall en Gaule, comme une pure légende.

Digitized by Google

Plus tard le mot ne désigne plus que la Bretagne continentale.

L'auteur de la légende de Concessa savait que Tours était compris dans la province armoricaine.

Deux points restent à discuter :

1° Qui a enfoui le trésor dans le voisinage d'Edimbourg?

2° Quelle est la provenance du trésor?

Il me paraît tout au moins fort douteux que les enfouisseurs aient été des Scots d'Irlande. La date de leurs premiers établissements en Écosse n'est pas exactement connue. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que toute la région d'Édimbourg et de Glasgow était fortement tenue par des tribus brittonnes très belliqueuses. Le royaume britton de Strat-Clud ou vallée de la Clyde, dont la capitale était *Al Clud*, aujourd'hui Dumbarton (*Dun Brettan*) a duré jusqu'au IXe-Xe siècle. En 750, les Brittons étaient assez forts pour détruire une armée picte. Au Ve, comme en fait foi *l'Epistola ad Coroticum*, leurs chefs portaient même leurs ravages en Irlande. J'ai signalé diverses incursions de Brittons en Irlande et des batailles livrées par eux aux indigènes du VIe au IXe siècle [1].

Le poème gallois lyrico-épique connu sous le nom de *Gododin* qui représente le nom de la tribu des *Otadeni*, mieux, *Votadîni* (Northumbrie), poème dont le noyau remonte au VIIe siècle, mais dont la rédaction la plus ancienne ne peut être antérieure à la fin du IXe siècle, nous montre des tribus de la région même d'Édimbourg (en gallois *Din Eidin*) combattant dans les rangs des Brittons du pays des *Gododin* (vieux-gallois *Gwotodin*).

Quant aux Pictes, ils ont dû en regagnant leurs montagnes traverser le territoire des Brittons avec leur connivence. Sir Arthur Evans (*Num. Chron.*, IV, xv, p. 313) est d'avis que le trésor de Ballinrees en Irlande est le fruit de

1. *Revue Celtique*, XIII, p. 304.

Digitized by Google

pillages de Scots dans l'île de Bretagne ; on pourrait, je crois, en dire autant de celui de Traprainlaw ; les villas romaines ou romano-brittonnes ne manquaient pas dans la Bretagne romaine. Le Vallum d'Hadrien, seul, avec ses 5 forts avancés, ses 17 castella, ses 80 postes fortifiées, ses 320 tours, devait au IVe siècle encore, dans des moments de trouble, offrir des perspectives de fructueux pillages.

Curle faisant valoir la présence de quatre monnaies d'argent dont deux d'Honorius dans le trésor de Traprainlaw, objecte que ces monnaies manquent dans le nord de la Bretagne. Un de ceux qui connaissent le mieux la Bretagne romaine et en particulier ses monnaies, Collingwood, fait savoir à W. Ridgeway (*loc. cit.*, p. 128-129) que s'il y a peu de monnaies d'argent des empereurs en question dans le nord, elles abondent ailleurs : d'après ses tables, il en relève 100, et le nombre ajouté, il pourrait être de 2 à 300.

Certains objets d'équipement militaire d'origine barbare, quelques-uns même wisigothiques, indiqueraient d'après Curle, une origine continentale.

On peut lui faire observer qu'il y avait dans l'Ile de Bretagne, au témoignage même de la *Notitia dignitatum imperii*, des cohortes composées de soldats venant de tous les points de l'empire romain. Il n'y a donc pas là de raison impérieuse pour aller chercher la provenance du trésor dans une partie du continent occupée par les Wisigoths. M. Curle s'est décidé pour la région de la Gaule occupée par eux. Lisant *Prumiaco* dans une inscription sur un des vases d'argent du trésor, il y voit *Preignac*, canton de Podensac, Gironde : identification, phonétiquement, inadmissible.

Notre confrère, C. Jullian, remarquant dans l'inscription *Prumiaco*, PICT., a cherché *Prumiaco* dans l'ancien évêché de Poitiers. Il l'identifie avec Prigny, pays de Retz

1. *Revue Celtique*, XIII, p. 304.

Digitized by Google

(Loire-Inférieure). Le pays de Retz n'a été, en effet, détaché de l'évêché de Poitiers que vers 851, date à laquelle le roi breton Erispoe l'annexa à la Bretagne à la suite de sa victoire sur l'empereur Charles le Chauve. Pour rendre cette identification possible, il faudrait corriger *Prumiaco* en *Prunniaco* ; *Prumiacum* nous est connu par des chartes du XI^e^ siècle du Cartulaire de Redon. C'est bien aujourd'hui Prigny, ce qui est une orthographe fâcheuse, quoique l'on trouve Pringny en 1344. Les formes ordinaires sont *Prugné* en 1179, puis *Pruyngné*, *Pringné*, *Pruigné* : cf. Quilgars, *Dict. top. de la Loire-Inférieure.*

Les noms en *-iacum*, *-acum* ne donnent que *-é* dans la Bretagne romande, y compris le pays de Retz. Le prieuré de Prigné fondé au XI^e^ siècle, relevait de l'abbaye du Ronceray, diocèse d'Angers. La châtellenie paraît au XII^e^ siècle. Dès 1287, Prigny fait partie de la paroisse de Moutiers.

M. Théodore Reinach lisant *ecclisia* dans l'inscription sur le vase d'argent, y voit une raison pour chercher l'origine du trésor hors de l'île parce que, d'après lui, le christianisme devait y être peu développé au IV^e^ siècle. Il y était au contraire florissant. En 314, figurent au concile d'Arles trois évêques brittons avec un prêtre et un diacre. En 358, saint Hilaire annonce à des évêques en particulier, des provinces de Bretagne (*provinciarum Britanniarum episcopis*) un livre *de synodis*. Il semblerait néanmoins que du fait du pillage d'une église les Brittons chrétiens n'aient pu être les pillards de Traprain, rôle qui alors ne pourrait revenir qu'aux Pictes. Les Brittons ne paraissent guère avoir ménagé leurs frères dans la foi, quand ils étaient en lutte avec eux. Le roi Britton Catwallon s'allie au roi païen de Mercie contre les Angles chrétiens de Northumbrie ; il les attaque, détruit York vers 632 et ravage atrocement leur territoire.

Au IX^e^ siècle, Nominoé est qualifié par les écrivains francs, d'*ennemi des églises*, épithète en partie justifiée par quelques pillages en territoire franc.

Digitized by Google

Néanmoins, tout bien considéré, j'attribuerais plutôt aux *collectionneurs* Pictes le trésor de Traprainlaw, à moins qu'on ne préfère, comme l'a fait M. Théodore Reinach, l'attribuer aux Saxons dont la réputation de pillards était au IVe-Ve siècle bien méritée et solidement établie.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom des auteurs les volumes suivants :

Comte H. de Chabannes. *Preuves pour servir à l'histoire de la Maison de Chabannes.* Supplément, tome III (Dijon, 1926, in-4°).

J. M. Cordeiro de Souza. *Algumas siglas abreviaturas usadas nas inscrições portuguesas desde o fim do século XII até o principio do século XIX.* Separata da « *Arqueologia e historia* », publicação da *Associação dos Arquelóogos Portugueses,* 1926.

Alberto J. Pani. *Cuestiones diversas* (Mexico, 1922, in-8°).

Causeries brouettiques.

Secretaria de relaciones exteriores. *Labor international de la Revolucion Constitutionalista de Mexico.*

Johannes Steenstrup. *Normandiets historie under de sy forste hertager,* 911-1066. Extrait des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences et Lettres de Danemark,* 7e série, Section des Lettres, t. V, n° 1 (1925, in-4°).

Percy Gardner. *New Chapters in Greek Art* (Oxford, 1926).

M. Camille JULLIAN fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

A. Laroquette. *Les landes de Gascogne et la forêt landaise. Aperçu physique et étude de transformation économique* (Mont-de-Marsan, 1924.)

Docteur Bertrand Peyneau. *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch.* Première partie : *Depuis l'âge de pierre jusqu'à la conquête romaine* (Bordeaux, 1926, in-8°).

Il dépose ensuite le fascicule CIX de ses *Notes gallo-romaines.* Extrait de la *Revue des Études Anciennes,* tome XXVIII-1, janvier-mars 1926, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux...* 4e série, 48e année.

Digitized by Google

M. Théodore Reinach présente le tome II de la traduction française des *Œuvres complètes de Flavius Josèphe*, publiée sous sa direction, par M. Julien Weil, dans les *Publications de la Société des Études Juives*. Ce tome renferme les livres VII à X des *Antiquités Judaïques*.

M. Omont dépose sur le bureau, au nom de l'auteur M. le Dr Alexandre Souter, professeur à l'Université d'Aberdeen, deux volumes intitulés : *Pelagius's Expositions of thirteen Epistles of St. Paul, I & II* (Cambridge, the University Press, 1922 et 1926, in-8°. *Texts and studies, contributions to biblical and patristic literature*, edited by S. Armitage Robinson).

« Un volumineux commentaire sur les Épîtres de saint Paul (à l'exception de celle aux Hébreux) nous a été conservé dans une vingtaine d'anciens manuscrits sous le nom de saint Jérôme et figure dans les éditions des œuvres de ce Père. Dès le xvii^e^ siècle cette attribution avait été contestée par divers théologiens, qui inclinaient à y reconnaître plutôt l'œuvre, sinon du célèbre hérésiarque Pélage, au moins celle de l'un de ses disciples. La minutieuse et savante étude que l'érudit professeur de l'Université d'Aberdeen, M. Alexandre Souter, a faite de tous les manuscrits, pour préparer l'édition nouvelle de ce commentaire, lui a permis de conclure qu'il y fallait reconnaître l'œuvre de Pélage lui-même. L'introduction, qui forme la matière du premier volume tout entier, témoigne de la sûreté de la méthode et de l'étendue des recherches du savant éditeur. »

M. Edmond Pottier présente, de la part des éditeurs (Librairie Hachette), le dernier livre de M. Henri Lechat, correspondant de l'Académie, prématurément enlevé à la science. Ce bel album, contenant cent notices illustrées de cent planches, porte le titre de *Sculptures grecques antiques* ; il est fait pour compléter le résumé sur la *Sculpture grecque* que l'auteur avait publié dans la Collection Payot et qui fut accueilli par le public avec une remarquable faveur. On a ici l'essence même du talent bien connu de Lechat et cet ouvrage est comme son testament archéologique : pas d'appareil d'érudition, pas de discussions ni de théories, rien que l'expression d'une sensibilité profonde et délicate en présence de l'œuvre d'art. Le style, avec ses trouvailles poétiques, ses subtiles analyses, s'adapte étroitement à la pensée du maître qui avait créé, dans sa chaire de Lyon, une des formes les plus originales de l'enseignement français et qui a laissé à tous ses élèves, à tous ses admirateurs, un souvenir impérissable.

Digitized by Google

SÉANCE DU 9 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Durrbach pose sa candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Brutails.

M. Léon Rey, chargé de la Mission archéologique en Albanie, rend compte des fouilles faites en 1925 sur le site d'Apollonie [1].

Ces fouilles, qui ont eu lieu dans la partie haute de la ville, ont abouti à la découverte d'un édifice comprenant sept niches en pierre de taille dont les voussoirs se tiennent sans aucun joint de ciment. Dans le voisinage de ces niches, un canal souterrain, également en pierre, a été exploré sur une longueur de 47 mètres. Canal et niches ont appartenu au même monument.

Parmi les objets découverts figure une statue municipale en marbre blanc, représentant un personnage tenant un *volumen*.

MM. Maurice Holleaux, Edmond Pottier et Stéphane Gsell présentent des observations.

M. Camille Jullian profite des belles découvertes faites dans le pays de Buch (région d'Arcachon), par M. le docteur Peyneau, maire de Mios (Gironde) pour entretenir l'Académie de l'histoire de ce pays, que ces découvertes permettent enfin de reconstituer (on peut dire enfin, car depuis Scaliger on a discuté sans fin là-dessus). Le Pays de Buch n'est autre que l'ancienne cité (moitié aquitanique, moitié celtique) des *Boiates*, dont le chef-lieu, *Boii*, était très certainement à Lamothe, la station d'embranchement de la ligne d'Arcachon sur la ligne du Midi. C'était une toute petite cité, la plus petite de la Gaule. Et pourtant, avec ce sens et ce respect de la tradition qui fut une des caractéristiques de l'Empire romain, elle fut conservée par les Césars jusqu'au v[e] siècle. Il semble même qu'elle ait été connue des Grecs : une tradition voulait qu'Hercule fût venu de ce côté, et M. Jullian

1. Subvention Piot.

Digitized by Google

suppose que cette tradition a été provoquée par ce nom de *Boii*, lequel rappelait le nom d'un Héraclide traditionnel, *Boios*. Au surplus, c'est à tort que tant d'érudits modernes ont voulu rattacher à une colonisation grecque ces noms en *-os* (Lugos, Mios, Biganos, si fréquents en Gascogne) ; ces noms en *-os* viennent non pas du grec, mais d'une vieille langue locale, plus ou moins apparentée à l'ibère. Rien de grec chez ces Boiates, dont les fouilles du docteur Peyneau permettent de connaître la vie : c'étaient de simples paysans, éleveurs de bestiaux dans leurs prairies péniblement asséchées, pêcheurs et surtout forestiers et résiniers, tels que sont encore les paysans de Buch.

MM. Paul Monceaux, Salomon Reinach et Joseph Loth présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de l'auteur, M. Gabriel Arthaud, un ouvrage intitulé : *Les Étrusques* (Paris, 1926, in-8°).

M. Camille Jullian offre, de la part des auteurs, les volumes suivants :

Dr Bertrand Peyneau. *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch.* Deuxième partie : *Depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours. — La cité et l'évêché des Boiens. — Situation de la ville de Boii qui en était le chef-lieu* (Bordeaux, 1926, in-8°).

Albert Grenier. *Quatre villes romaines de Rhénanie : Trèves — Mayence — Bonn — Cologne* (Paris, 1926, 8°).

Bulletin de la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace, IIe série, volume XXVI, dédié à M. Forrer, à l'occasion de son 60e anniversaire (Strasbourg, 1926, in-8°).

Digitized by Google

SEANCE DU 16 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

M. Camille Enlart annonce que la Commission du prix Raoul Duseigneur a attribué un prix de 2.000 francs à M. Bosch y Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone, pour l'ensemble de ses travaux archéologiques sur l'Espagne, et une récompense de 1.000 francs à M. Élie Lambert pour son volume *Tolède* (Collection des Villes d'art célèbres).

M. Aimé Puech lit le rapport suivant :

« La Commission du prix du budget a décidé d'attribuer le prix (1.500 francs) à M. de Labriolle, pour son édition des *Confessions* de saint Augustin, publiée dans la Collection de la Société *Les Belles-Lettres*, et d'accorder une récompense de 500 francs à M. l'abbé Pichard pour son édition de *Tibulle* et du *Corpus Tibullianum*. »

Acte est donné de ces deux communications.

Le Président fait savoir que l'Académie a décidé qu'en 1929 le prix du budget (antiquité) serait décerné à la meilleure édition critique d'un texte classique grec ou latin.

M. Camille Jullian lit un second mémoire sur le Pays de Buch (bassin d'Arcachon). Il s'efforce de reconstituer l'existence politique et religieuse de ce pays, d'abord peuplade autonome au temps du Jules César, puis conservée comme cité ou municipe par les empereurs, devenant ensuite évêché dans les premiers temps du christianisme. Deux inscriptions mentionnent précisément les évêques de Buch, et, chose à noter, ce sont les plus anciens évêques de Gaule dont nous ayons des témoignages épigraphiques : l'une de ces inscriptions a été découverte par M. le comte de Sarrau, lors des fouilles si heureuses qu'il a entreprises à Andernos ; l'autre, trouvée en Angleterre, mentionne un évêque, *Exsuperus*, qui pourrait bien être un ami de

Digitized by Google

Paulin de Nole. En dernier lieu, M. Camille Jullian croit retrouver la capitale de Buch dans la localité dite *Boü* dans les textes du moyen âge et dans les Itinéraires ; et d'accord avec M. le docteur Peyneau, dont il rappelle les découvertes, il place cette localité et la capitale des gens de Buch à Lamothe. Aujourd'hui Lamothe est devenue le carrefour dominant de toutes les routes du Pays de Buch ; c'est là où la voie ferrée d'Arcachon vient s'embrancher sur la grande ligne de Bordeaux à Bayonne. Et cette prépondérance actuelle de Lamothe ne fait que reconstituer le rôle primordial qu'elle a joué, durant dix siècles et davantage, comme capitale des Boïens du Pays de Buch. C'est bien là le pays des survivances et des persistances : la Croix d'Hins, célèbre aujourd'hui comme station principale de la T. S. F., c'est la vieille limite (Hins = *Fines*) entre la Gaule des Celtes et l'Aquitaine de Gascogne, et c'est encore limite entre cantons du terroir bordelais et cantons du terroir de Buch. Et M. Jullian a lu une proclamation du maire d'Arcachon, *aux habitants du Captalat*, c'est-à-dire aux habitants du Pays de Buch.

M. Paul Monceaux présente une observation.

M. Edmond Pottier lit un rapport sur les fouilles faites dans la nécropole de Cheikh-Zenad, en Syrie, par les soins de M. Brossé et de M. le capitaine de la Bassetière. Il y ajoute une note complémentaire sur un beau rhyton en terre cuite recueilli dans ces fouilles, terminé en tête de porc et orné d'une frise peinte où l'on voit représenté un jeu d'enfants nouveau.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, au nom de M. Krommodjoio Adè Negoro, ancien gouverneur de Modjokerto (Java), de trois opuscules dont il est l'auteur, intitulés : *Oud Javaansche oorkonden* (Documents d'ancien javanais).

M. Adrien Blanchet dépose un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Les Recueils de Médailles édités par Goyonnesche et Fleurimont*. Extrait de la *Revue Numismatique*, 1925.

M. Edmond Pottier fait hommage de sa notice sur notre regretté confrère *Théophile Homolle*.

Digitized by Google

Il offre ensuite à l'Académie le premier fascicule du *Corpus Vasorum antiquorum* italien, dû à M. le professeur G. G. Giglioli, déjà connu par ses publications sur la céramique comme par ses fouilles de nécropoles italiotes. Il s'est attaché à publier en premier lieu le Musée qui contient le plus grand nombre de poteries antiques, celui de la Villa Giulia, riche en pièces de premier ordre, comme l'œnochoé Chigi et le vase en forme d'osselet signé par Syriskos. Pour donner une idée de l'importance et de la variété de cette collection, l'auteur n'a pas craint de multiplier les séries à présenter dans ses 48 planches et il a reproduit successivement des types du style proto-corinthien, de style attique à figures noires et à figures rouges, de style étrusque proprement dit, des styles apulien et campanien. Il a tenu aussi à faire une assez large part à une catégorie de poteries qui attirent en ce moment l'attention par leur nouveauté et qu'on croit fabriquées par des artistes attiques installés en Étrurie à la fin du v^e^ siècle et au commencement du IV^e^ : ce sont les vases falisques, dont une planche en couleurs rend avec beaucoup d'exactitude le caractère particulier. Les planches en noir sont excellentes et artistement groupées. C'est un début heureux qui est de bon augure pour l'avenir et qui fait grand honneur à la science italienne.

En l'absence de M. Pelliot, M. A. Meillet présente le nouveau fascicule des *Études de phonologie chinoise* de M. Karlgren. On sait que M. Karlgren a posé un système complet de linguistique historique du chinois.

SÉANCE DU 23 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

M. Camille Enlart fait connaître ainsi qu'il suit les résultats du concours des Antiquités de la France en 1926 :

La Commission a décerné la première médaille à M. l'abbé Chaume, pour son livre : *Les Origines du Duché de Bourgogne*, tome I^er^ ;

la deuxième médaille à M. Paul Courteault pour son édition des *Commentaires de Blaise de Monluc* (3 volumes) ;

la troisième médaille à M. Paul Deschamps, pour son ouvrage

Digitized by Google

manuscrit sur l'*Épigraphie de la France* et pour ses études sur la *Sculpture romane*.

Elle a attribué en outre :

la première mention à M. du Halgouet pour ses deux volumes : *La Vicomté de Rohan et ses seigneurs* ;

la deuxième mention au vicomte A. de Truchis de Varennes, pour le *Prieuré des saints Pierre et Paul à Morteau* ;

la troisième mention à M. l'abbé Delamare, pour son édition de l'*Ordo Servicii de l'insigne cathédrale d'Évreux* ;

la quatrième mention à M. Marius Balmelle, pour son *Précis de l'histoire du Gévaudan* ;

la cinquième mention à M. Paul Mathière, pour *La Civitas des Aulerci Eburovici*.

Acte est donné de cette communication.

M. Seymour de Ricci présente à l'Académie le moulage d'une reconstitution du calendrier celtique de Coligny (Ain), conservé au Musée de Lyon, lequel a été exécuté par les soins de l'atelier de moulages du Musée de Saint-Germain.

M. Edmond Pottier lit une note de M. Ch. Picard, ancien Directeur de l'École d'Athènes, actuellement professeur à l'Université de Lyon, sur une statuette en calcaire tendre jadis poly-

Digitized by Google

chromé, qu'il a remarquée au Musée du Caire et qui a été trouvée à Memphis (haut. 0 m. 72 ; voir la figure ci-jointe). Elle fut signalée brièvement par M. Edgar dans le Catalogue général des Antiq., n° 27.431, mais elle mérite une étude plus détaillée. Elle représente une femme, drapée à la façon grecque archaïque, comme les *Corés* de l'Acropole, dans l'attitude connue, debout, avançant légèrement le pied gauche ; le bras droit aujourd'hui brisé devait être ramené contre la poitrine, la main gauche soulevait un pli de la draperie ; la chevelure pend en masse quadrillée par derrière, en tresses symétriques par devant. Tout ici évoque le souvenir précis de l'art grec. Mais la tête offre des traits tout particuliers, de caractère plus égyptien qu'hellénique, avec sa structure massive, ses pommettes saillantes, ses yeux triangulaires évidés pour recevoir une matière incrustée, ses tresses de cheveux et ses sourcils creusés pour contenir quelque pâte, sa physionomie passive et comme hébétée qui contraste avec l'expression allègre et enjouée de la plastique ionienne. La tête était surmontée d'un calathos rapporté et l'on remarque en plusieurs points de la statuette des formes de scellements qui étaient usitées en Égypte et non en Grèce.

M. Picard en conclut que cette œuvre pourrait être due à un artiste indigène s'inspirant des œuvres grecques et qu'elle constituerait ainsi le plus ancien témoignage de l'action *réciproque* exercée l'une sur l'autre par les deux régions, puisque depuis longtemps on a signalé des sculptures grecques archaïques influencées par l'Égypte. Les circonstances historiques se prêtent à l'hypothèse d'un atelier mixte établi à Memphis à partir du dernier quart du VI^e^ siècle. Peut-être faut-il tenir compte aussi d'une tradition légendaire, rapportée par Diodore, qui attribue à Dédale la construction d'un temple de Ptah à Memphis.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose un opuscule intitulé : *First report on the reconstruction of the Tokyo Imperial University Library* (Tokyo, fév. 1926).

M. Paul Monceaux offre, au nom de M. Léonce Brossé et au sien, un opuscule intitulé : *Chalcis ad Belum*. Extrait de *Syria*, 1925.

Digitized by Google

M. Charles DIEHL a la parole pour deux hommages :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie de la part du P. de Jerphanion, la 1re partie de son grand ouvrage sur *Les églises rupestres de Cappadoce.*

L'Académie sait l'importance des découvertes que le P. de Jerphanion a faites au cours de trois voyages d'exploration (1907, 1911, 1912), dans cette partie de l'Asie Mineure. Les peintures qui décorent les chapelles souterraines creusées dans les rochers de la région d'Urgube (à l'Ouest de Césarée) y datent pour la plupart du xe et du xie siècle, quelques autres même sont plus anciennes. Œuvre d'un art tout populaire, ces fresques assurément ne valent point en général par leur mérite artistique, mais leur étude a, pour l'iconographie, un intérêt extrême : la tradition syrienne, si importante dans l'histoire de l'art chrétien d'Orient, y apparaît dans sa pureté, sous la seule forme, à peu près complète, qui nous soit parvenue.

Nous devons donc une grande reconnaissance au P. de Jerphanion pour la façon aussi exacte que détaillée, dont il nous fait connaître ces monuments. Il suffit de parcourir la 1re partie du tome I, que je présente à l'Académie, et les 69 planches si intéressantes du bel atlas qui l'accompagne pour comprendre l'importance et l'intérêt de l'œuvre du P. de Jerphanion. L'Académie se félicitera certainement d'avoir aidé à la publication de ce beau livre.

Je dépose en même temps sur le bureau de l'Académie la seconde édition de mon *Manuel d'art byzantin.* De ce livre, je n'ai naturellement rien à dire, sinon que cette édition nouvelle a deux volumes, tandis que la première n'en avait qu'un, et que, cette première édition datait de 1910 ; celle que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie a été mise à jour et largement augmentée, pour tenir compte des travaux récents, en particulier pour ce qui touche la dernière renaissance de l'art byzantin aux xive et xve siècles.

SÉANCE DU 30 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Alexandre DE LABORDE fait savoir que la Commission du prix Louis Fould a partagé le prix en deux parties inégales.

Digitized by Google

Elle a attribué 3.000 francs à M. l'abbé Leroquais pour son ouvrage : *Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des Bibliothèques de France ;*

et 2.000 francs à M. Raymond Rey, pour ses deux ouvrages *Les vieilles églises fortifiées du midi* et *La Cathédrale de Cahors.*

Acte est donné de cette communication.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Bénédite, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 19 voix contre 8, la Compagnie se prononce pour l'affirmative. Elle arrête ensuite à mains levées que la date de l'élection sera fixée au mois d'octobre.

M. V. Pârvan, secrétaire perpétuel de l'Académie Roumaine, lit une communication sur ses nouvelles recherches et découvertes concernant la Dacie à l'époque celtique [1].

MM. Camille JULLIAN, Edmond POTTIER et Salomon REINACH présentent des observations.

COMMUNICATION

LA DACIE A L'ÉPOQUE CELTIQUE, PAR M. VASILE PÂRVAN.

Les Thraces septentrionaux habitant la Dacie au moins depuis le milieu du IIe millénaire av. J.-C. et y développant leur splendide civilisation de l'âge du bronze, subissent à partir de la fin de ce millénaire les influences suivantes : I. Une très puissante influence « villanovienne », documentée par des produits de l'art industriel norditalique trouvés en grand nombre partout dans la Dacie et même au delà des Carpathes, en Galicie, Bessarabie et Podolie.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Cette influence modifie profondément l'aspect du bel âge du bronze « hongrois-roumain » et lui imprime des traits vénéto-illyriens et hallstattiens bien caractérisés. II. Une influence orientale assez sporadique, mais très ancienne et très suivie. Sa première phase, manifestée par des formes totalement étrangères au bronze carpathique et occidental, comprend des outils et des armes, plus tard aussi des parures (bipennes en forme de pioches, haches, faucilles, diadèmes, appliques) en cuivre ou en or, et simultanément, en bronze (même au premier âge du fer) : nous nommerons cette influence, dont le Caucase a pu être un des foyers, « cimmérienne ». La seconde phase de l'influence orientale — due aux nomades irano-touraniens — continue la première seulement dans ses lignes générales zoomorphiques, tandis que son caractère propre est soit transcaspien dans le Nord, soit ionien dans le Sud. Cette influence se montre très faible et pauvre dans la Slovaquie et en Transylvanie méridionale, elle est plus accusée en Valachie et devient vraiment caractéristique seulement en Bulgarie. III. L'influence grecque est très ancienne en Dacie : déjà au VI^e siècle av. J.-C. des vases ioniens en bronze arrivaient jusqu'en Dacie septentrionale ; au V^e siècle le Danube était régulièrement parcouru par des navires grecs ; à partir du IV^e siècle les produits de l'industrie grecque du bronze et de la terre cuite et les articles du commerce méridional, le vin et l'huile, pénètrent partout ; il y a en Dacie une vraie époque hellénistique à bronzes, poteries et monnaies grecques (ou macédoniennes), trouvées en grand nombre un peu partout. Cependant l'influence grecque est superficielle et inassimilable. IV. Le vrai ferment transformateur de la civilisation daco-gète est l'influence celtique, dont nous parlerons tantôt en détail. V. L'influence romaine est en Dacie, comme en Pannonie, décisive : mais jamais cette influence n'aurait atteint les proportions et la profondeur que nous constatons chez les Illyro-Thraces du Haut-

Digitized by Google

Empire, si elle avait commencé à peine vers notre ère (et non déjà au IIe siècle av. J.-C.) et si elle n'avait été soutenue par l'œuvre préparatoire des Celtes (à partir déjà du Ve siècle).

*
* *

En 335 Alexandre de Macédoine passe le Danube chez les Gètes de la plaine valaque. Parmi les députations des barbares voisins venant le saluer sur les bords du grand fleuve, il y en a une envoyée par les Celtes de l'Adriatique. Il n'y a donc rien d'étonnant que la première période de La Tène (400-300 av. J.-C.) se retrouve également en Transylvanie et en Valachie, documentée, il est vrai, à peine par une seule tombe complète (à Silivaș), par quelques fibules et par un char de guerre et quelques fragments d'épées, mais en échange très loin poussée vers l'Est, dans les vallées supérieures du Mureș, de l'Olt et de la Prahova.

Les Daces ont donc connu les Celtes et leur civilisation dès le IVe siècle av. J.-C. Ces derniers étaient d'ailleurs arrivés dans la région gète des Carpathes slovaques déjà au Ve siècle. Les objets attribués par Paul Reinecke à cette époque, sont, comme les sépultures à char des mêmes régions septentrionales et de la Transylvanie appartenant au IVe et au IIIe siècle, d'origine stylistique ou de tradition occidentale : de la région entre la Marne et le Rhin Moyen. — Cette vague septentrionale de la grande migration celtique vers l'Orient s'étend par la Dacie du Nord au delà des Carpathes en Galicie, Bessarabie et Ukraine, jusqu'à *Olbia* (cf. les Skires et les Galates de l'inscription de Protogène) : Ptolémée en connaît maints toponymiques sur le Dniester supérieur et en Moldavie méridionale : aux noms de tribus ou de villes déjà connues nous croyons devoir ajouter au moins les *Cotenses* et *Ramidava*, dans la région du Séreth inférieur.

Digitized by Google

Beaucoup mieux connue est la vague celtique méridionale, avec ses deux foyers de civilisation : le royaume scordisque sur le Danube serbe et le royaume de Tylis sur l'Hèbre thrace.

Cependant si les Celtes ont presque totalement inondé l'orient daco-thrace à partir du IV^e^ siècle (et tel cimetière celtique de La Tène II près de Cluj nous les montre même en Transylvanie en assez grand nombre), la vraie floraison de la civilisation celtique en Dacie [métallurgie et céramique] se place entre 200 av. J.-C. et 50 ap. J.-C., avec des prolongements du même style jusqu'à la conquête romaine.

Les villages daces de La Tène sont très petits : à peine un ou deux hectares de superficie ; les maisons sont carrées, petites (2 × 4 m.), pressées sur un espace fort étroit, sans rues entre elles ; leurs parois sont en branchages, ou, près du Danube, en roseaux, épaissies avec du torchis, tout comme à l'âge néolithique ; leurs toits sont en paille ou en roseaux. D'habitude le village est situé sur quelque promontoire au bord d'une rivière ou d'un lac, facile à fortifier du côté de l'isthme.

Des excavations souterraines en forme de *dolium* contenaient des grains et des semences de plantes agricoles ou textiles : ce sont les *seiroi* thraco-cappadociens des auteurs anciens : ils contenaient du blé, du lin, du chanvre, du millet, etc. Parfois les tombes, à incinération, sont aussi sous la maison même. Très peu de fer ; beaucoup de bois carbonisé ; la plupart des outils étaient en bois. Dans la plaine valaque il y a plutôt l'âge du bois que celui du fer. Dans la montagne les maisons étaient en bois avec des fondations en pierre.

Les tessons de type celtique se trouvent à côté d'autres de tradition « néolithique ». Les fragments d'amphores grecques, de Thasos, de Rhodes, de Cnide, etc. sont extrêmement fréquents en Moldavie et en Valachie.

Digitized by Google

En Transylvanie nous n'en avons pas encore trouvé. Beaucoup de coupes déliennes à décor estampillé, des canthares attiques, finalement des monnaies grecques et macédoniennes depuis le IVe siècle, romaines depuis le IIIe, aident à dater le matériel indigène et celtique découvert dans les emplacements.

Sur les sommets des montagnes qui dominent les passages importants ou les vallées fertiles, les princes daces bâtissent au IIe âge du fer, depuis la Tchécoslovaquie jusqu'en Transylvanie méridionale, de puissants châteaux forts, des *castellieri*, dont la situation et l'usage nous sont documentés aussi par les œuvres littéraires : Tacite, *Ann.* IV 46-51 pour la Thrace, Cassius Dion LXVIII 9, 3, pour la Dacie. L'acropole de ces châteaux forts domine toute une série de terrasses artificielles qui, pratiquées dans la roche, se développent à ses pieds. Ces terrasses sont protégées vers l'escarpement extérieur par des vallums à palissade. La forteresse elle-même est défendue par une muraille qui l'entoure, soit à la hauteur de la terrasse moyenne, soit « en escalier », et qui a des tours carrées, aux angles proéminents. Le mur est fait, à la base, de blocs en calcaire bien équarris, et de larges briques séchées au soleil, en dessus ; les blocs sont reliés par de grands tenons, ou même des poutres, *en bois*. Le « palais » princier est une simple tour carrée en haut de l'acropole; de beaux gradins en pierre calcaire y conduisent. Les murs du palais comme ceux de la forteresse ont une épaisseur de 2 à 3 m. L'emploi de la pierre et du bois dans les murs des forteresses nous est connu en Occident aussi : c'est le *murus gallicus* dont la meilleure description se trouve chez César. Toutefois la brique séchée au soleil suggère des rapports avec la Grèce archaïque, ou l'Orient. Au *castelliere* de *Grădiștea Muncelului* l'on peut voir aussi l'appareil à « crochet », dans les murs qui nous rappellent en même temps le Dipylon d'Athènes et les forteresses ligures du sud de la Gaule.

Digitized by Google

Il faut donc noter que la colonne Trajane se trouve quelque peu démentie, en ce qui concerne ses vues des forteresses daces.

Ces *castellieri* sont nombreux dans la région des mines de fer de la Transylvanie. Les moyens matériels et les efforts humains qui étaient nécessaires pour les ériger parfois à plus de 1000 m. d'altitude, dans des positions escarpées et sauvages, avec des pierres (calcaire, porphyre, granit, marbre) apportées de très loin, ne conviennent qu'à une seule époque : celle du grand roi gète *Burebista*, le contemporain et l'ennemi de Jules César. Les tessons de vases celtiques, les monnaies grecques et celtiques, les bronzes décoratifs du style de La Tène III, trouvés dans ces même châteaux forts, confirment notre chronologie.

Les grands ateliers métallurgiques de la Dacie paraissent avoir été fondés dans la proximité même des mines de fer. Nous connaissons très bien jusqu'à présent ceux de *Muncaci* dans la Slovaquie géto-celtique. Très actifs ont dû être aussi les ateliers des montagnes au sud d'*Orăștie* (Cudgir, Sebesel, Grădiște). Les types des outils daces en fer sont identiques aux types celtiques, ce qui veut dire que les Celtes en ont apportés chez nous les modèles : en effet les outils de l'âge du bronze dace en diffèrent très sensiblement. — Au contraire les armes daces sont d'un type différent des armes celtiques. Tout d'abord la *cateia*, attribuée à des influences germaniques, la hache de combat commune à la Dacie et à l'Italie septentrionale, est d'origine gète : ses prototypes en bronze sont très fréquents en Dacie. L'*épée* dace en forme de faux, connue également en Orient (tel le yatagan perse représenté près du guerrier tombé, du Musée de Naples — art pergaméen), diffère totalement soit des épées celtiques, soit des yatagans gréco-italiques. Cette arme, comme les poignards recourbés, est probablement apparentée à la *sica* thrace, comme elle l'est aussi aux énormes yatagans sarmato-bastarnes, représentés

Digitized by Google

sur le monument d'Adamclissi et cités par Tacite, *Hist.* I, 79 : *gladii quos praelongos utraque manu regunt.*

L'étendard dace représente tout un monde à soi. Avec ses deux éléments, gueule de loup et corps de serpent, le *dragon* dace n'est pas simplement un emprunt iranien, mais un legs de beaucoup plus ancien. En effet la gueule du dragon est identique à celle des monstres quadrupèdes de Mikhalkovo, de Dalj, de Paşachioi, de Dobolii-de-jos et avant tout du Caucase. C'est aussi la tête du démon assyro-babylonien Tiamat ou des démons hittites, évoluée chez les Cimmériens et par l'intermédiaire de ceux-ci chez les Gètes. Quant au gros serpent, il nous est connu par les innombrables tablettes votives des « chevaliers danubiens », ces icones du culte solaire thraco-iranien, qui florissait — en syncrétisme avec Mithras — dans les provinces danubiennes de l'empire romain. Or la symbiose théologique du loup (ou du lion) et du dragon se retrouve elle-même vers 1120 av. J.-C. sur une stèle de Nebukadnezar I. Créé en Mésopotamie (comme le griffon), le *draco* passe d'abord chez les Irano-Cimmériens, ensuite chez les Gètes, finalement, *par le culte* des chevaliers danubiens, chez les Romains, dont il devient l'enseigne militaire caractéristique. Quant au *carnyx* dace, identique au carnyx celtique, la tête du monstre qui lui forme cornet a les mêmes origines orientales, mais chez les Daces elle est arrivée par l'entremise des Celtes. C'est toujours des Celtes que les Gètes de La Tène tirent l'inspiration pour la plupart de leurs parures de corps : colliers, bracelets, fibules, bagues, chaînes, etc. Et l'absence même de l'or dans l'orfèvrerie dace au deuxième âge du fer n'est pas du tout un phénomène isolé : l'Italie elle-même est en ce temps beaucoup plus riche en argent qu'en or ; quant à la Gaule, déjà Déchelette remarquait que le vrai âge de l'or a été pour ce pays aussi l'âge du bronze.

Digitized by Google

Un détail important : les colliers et bracelets « à têtes de serpent » fréquentes en Dacie comme en Italie et en Scythie, prennent dans les Carpathes des formes tout à fait spéciales, de style géométrique, anti-naturaliste, et de par ce fait donnent un aspect original à l'orfèvrerie de La Tène III en Dacie. Or les bracelets spiraliformes à têtes de serpent trouvés au IIIe et au IVe siècle ap. J.-C. en Germanie, en Scandinavie et même en Finlande, sont de la même famille que les bracelets gètes du Ier siècle av. J.-C. Ce n'est donc pas chez les Goths de la Russie méridionale au IIe siècle ap. J.-C., mais en Dacie, trois siècles auparavant, que ces formes de bijoux ont à chercher leur origine. Les Quades et les Marcomans, voisins des Daces peu de temps après les exploits de Burebista contre les Celtes du N.-O. de la Dacie, ont dû recevoir les formes gètes et les transmettre chez leurs congénères de l'intérieur, en Hanovre et plus loin.

La *céramique* dace de La Tène appartient à trois styles différents. 1. Façonnée à la main, de tradition archaïque locale (néolithique et bronze). — 2. Façonnée au tour (pour la première fois introduit en Dacie à la suite de l'influence celtique), d'origine celtique, apportée par le commerce, — ou bien de fabrication locale imitant les modèles nouveaux ; cette céramique très richement représentée partout en Dacie témoigne par les types principaux des vases d'une influence celtique partant plutôt du N.-O. (Bavière, Bohême, Danube supérieur), que du S.-O. ou de l'O. — 3. Céramique hellénistique, déjà citée ; les coupes déliennes ont été imitées chez nous aussi. Les types de vases de La Tène III dace se sont maintenus en grande partie sous les Romains aussi et nous les retrouvons même après le départ des Romains au IIIe siècle dans la céramique barbare de la Dacie. Il y a enfin une influence illyrienne aussi ; dans la vallée du Danube et du Mureș, nous avons retrouvé ces grandes urnes en cloche, à pâte rose, type Donja Dolina

Digitized by Google

à côté d'objets en métal rappelant le hallstatt tardif de cette Dalmatie jamais habituée aux formes franchement « La Tène ». Les vases hellénistiques manquent jusqu'à présent en Transylvanie : cependant rien ne s'oppose à ce que nous les retrouvions là-bas aussi. De beaux fragments de vases en verre bleu-cobalt ont été trouvés en Valachie.

L'activité industrielle de La Tène dace a dû être aussi très remarquable dans la *métallurgie* ; les Gètes l'ont apprise chez les Celtes, comme nous le voyons par les types des outils en fer (socs de charrue, faux, faucilles, serpes, etc.), identiques chez les deux nations ; mais les armes daces en fer (épées et poignards recourbés, haches de combat, etc.) sont d'un type propre à la Dacie. Il est très possible que les grands yatagans bastarno-sarmates aient toujours été forgés chez nous. Les *castellieri* des hautes montagnes ont dû être les centres de cette activité : ils ont été bâtis dans le voisinage des mines de fer. A côté du fer l'on a dû extraire des mines de la Dacie de l'or et de l'argent aussi. Des restes de minerai d'argent et des outils d'orfèvre trouvés dans les forteresses daces confirment l'activité sur place dans cette direction. A l'âge de La Tène l'argent est toutefois plus commun en Dacie que l'or. Les Daces ont également frappé des monnaies, mais de types plus barbares que les Celtes, et seulement en argent. Il n'y a pas de monnaies daces en or, ni en bronze : les affirmations contraires sont insuffisamment documentées.

Le *commerce* dace paraît avoir été très prospère. Les trésors de monnaies grecques, à partir du IV^e^ siècle, romaines depuis la fin du III^e^, ou à imitations barbares d'après les tétradrachmes macédoniens et thasiens, sont très nombreux. Au contraire les monnaies celtiques et les monnaies des villes grecques du Pont-Euxin sont assez rares. En effet le grand commerce avec la Dacie était dans les mains des grands exportateurs de vin et d'huile de la Grèce propre et de la Macédoine et ensuite dans les mains des négociants ita-

Digitized by Google

liotes et des Grecs de l'Adriatique. Le nombre des tessons d'amphores grecques (thasiennes, rhodiennes, cnidiennes en premier lieu, mais d'autres provenances aussi) est énorme dans les emplacements de La Tène de la Moldavie et de la Valachie. Au Ier siècle av. J.-C. les Romains prennent toutefois le dessus. Les plans de Jules César contre l'empire de Burebista troublent un moment les affaires des *Italicei in Dacia negotiandi causa consistentes* : grand nombre des trésors monétaires romains de la Dacie s'arrêtent avec leurs deniers brusquement à l'an 45 ou 44. Mais très tôt la prospérité se rétablit. Les Daces importent, à la place des vases en bronze, des armes en bon acier et des parures et appliques en bronze que leur procuraient auparavant les Grecs, des miroirs en métal blanc, des vases en bronze, probablement aussi, des parures de l'Italie méridionale.

Malgré ces influences prépondérantes du Midi hellénoitalique, les Daces continuent à rester, même à l'époque celtique, des septentrionaux. Leur art industriel demeure géométrique, même lorsqu'il s'agit d'adopter les motifs décoratifs à têtes d'animaux, leur religion reste aniconique, leur dieu suprême reste le maître unique du ciel voilé adoré dans des grottes sur les hauts sommets des montagnes.

L'influence gréco-iranienne sur l'art gète du La Tène ne manque pas. Des images d'*Anaïtis*, à cheval sur le lion entre deux acolytes (à Năeni, dans le Buzeu) ou de la *Grande Déesse* des Scytho-Sarmates (à Poroina, dans le Mehedinți, sur un rhyton), des anneaux spirales en bronze doré ou en or, à têtes de dragon ou de serpent, ou bien la figure humaine elle-même sur telle plaque de ceinture en argent (à Cioara dans l'Alba de Jos) ou sur telle fibule « à bouclier » de type transylvain, documentent clairement ces rapports tout à fait naturels entre les Géto-Daces et les Gréco-Iraniens. Toutefois ces rapports sont plutôt excep-

Digitized by Google

tionnels. En fait les Daces ne possèdent même pas la plus simple sculpture décorative, p. e. sur les grands bâtiments en pierre des châteaux forts des hautes montagnes.

Les habitants de la Dacie — sauf les Scythes, qui inhumaient — ont pratiqué l'incinération depuis l'âge néolithique et ils sont toujours restés fidèles à ce rite, même pendant l'occupation romaine. Les Celtes de la Dacie sont aussi des incinérateurs, au moins depuis La Tène II. Leurs nécropoles de la Dacie du N.-O. diffèrent toutefois des nécropoles daces par l'ampleur du mobilier funéraire et la présence de la nourriture des morts ; les Daces n'ajoutaient presque rien aux urnes contenant les cendres. Les tombes celtiques et les tombes daces sont plates, tandis que les tombes scythes sont tumulaires. Des exceptions, comme à *Caṣolț* dans le Sibiiu (incinération sous tumulus) ne manquent pas. De curieux *cordons circulaires* en beaux blocs équarris, à la manière des *cromlechs* mégalithiques et des *alignements* analogues, élevés sur les terrasses inférieures des châteaux forts daces de La Tène, à Grădiștea Muncelului et à Costești, en dehors de l'enceinte, paraissent avoir été des tombeaux princiers de tradition archaïque : mais leur sens n'est pas encore tout à fait clair ; les analogies étrusques et attiques de l'âge du fer, mégalithiques de l'âge du bronze, ne sont pas encore suffisamment concluantes.

A côté du maître du ciel nuageux, *Zalmoxis*, le dieu qui manie la foudre, et dont nous n'avons encore trouvé ni le principal sanctuaire du Kogaïonon, ni d'autres grottes sur les montagnes, les Daces de La Tène paraissent avoir adoré aussi la grande Déesse, la « Vierge » cruelle du Bospore Cimmérien, l'Artémis « royale » de la Thrace, la *Diana Regina* de la Dacie romaine, dont les plus anciennes images, quasi-minoennes, se multiplient dans nos fouilles énéolithiques de la vallée du Danube, et dont la figure apparaît non seulement sur les plaques scythiques en or et

Digitized by Google

en argent, où la déesse chthonienne donne à boire au chevalier solaire, mais sur toutes les icones des « chevaliers danubiens » thraco-daces, syncrétisés avec le culte de Mithras, ou bien sur la patère du trésor de Petroasa, comme sur le rhyton de Poroina. — Sous la religion ouranienne des conquérants indo-européens, reparaît peu à peu la religion chthonienne ancestrale des méditerranéens aborigènes, conquis et un moment totalement submergés par les nouvelles croyances : cette fois la religion méditerranéenne de la déesse-mère ne peut plus être vaincue par aucun renouveau de l'ouranisme. Elle vit encore partout chez les méditerranéens chrétiens[1].

LIVRES OFFERTS

M. Adrien Blanchet offre un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Les « artilleurs » à Paris en 1442.*

M. Édouard Cuq a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de M. Desserteaux, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon, le dernier fascicule du 2e volume de son ouvrage sur « l'évolution et les effets de la *Capitis deminutio* des origines à l'époque classique ». Ce fascicule est consacré aux *C. d. majores*. S'appuyant sur une étude minutieuse des textes et tenant compte des interpolations qu'ils ont subies au Bas-Empire, M. Desserteaux établit que ces c. *d.* ne produisent aucun effet propre : c'est la perte de la liberté et de la cité, ou de la cité seule, qui amène l'extinction des droits publics et privés. Depuis le début de l'Empire, on peut être libre sans être citoyen. C'est le point de départ d'une transformation complète du droit : jusqu'alors les droits étaient attachés au titre de citoyen ; désormais des droits peuvent appartenir à l'être humain par cela seul qu'il est libre. Pour donner une condition juridique au citoyen privé de la cité à titre de peine, on en fait un pérégrin sans cité (ἄπολις).

1. Les recherches et découvertes archéologiques sur lesquelles se fonde cette brève synthèse se trouvent dans mon livre sous presse : *Getica : essai d'une protohistoire de la Dacie*, Bucarest, 1926, pp. 459-646 (en roumain, avec un large résumé en français et 444 illustrations).

Digitized by Google

Un autre résultat des recherches de M. Desserteaux mérite d'être signalé : la comparaison de la *c. d.* avec la mort n'a été pour les classiques qu'un moyen de justifier certaines décisions fondées sur l'intention présumée des parties, ou d'atténuer les effets de la servitude pénale ou de la déportation. C'est seulement sous Justinien que cette comparaison a été le point de départ de l'institution de la mort civile.

On ne peut que féliciter l'éminent romaniste d'avoir mené à bonne fin son étude sur la *c. d.* à l'époque classique, et souhaiter qu'il nous donne bientôt le 3e volume qu'il prépare sur la *c. d.* au temps de Justinien. »

SÉANCE DU 7 MAI

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le R. P. Scheil annonce que la Commission du prix Stanislas Julien a attribué le prix à M. Granet pour son ouvrage intitulé : *Danses et Légendes anciennes de la Chine.*

Acte est donné de cette communication.

Après un comité secret, le Président fait savoir que l'Académie présente, pour la chaire de Sociologie et de Sociographie arabes du Collège de France, en première ligne, M. Massignon, et en seconde ligne, M. Marty ;

et pour la chaire d'Esthétique et d'Histoire de l'Art du même établissement, en première ligne, M. Millet, et en seconde ligne, M. Vitry.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. Rostovtseff, un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *The social and economic history of the Roman Empire* (Oxford, 1926, in-8°) ; et de la part de M. Pablo A. Vasconez, trois opuscules dont il est l'auteur, intitulés : *El cantar de los Cantares, El Coran* et *Historia profana de Israel.*

M. Henri Goelzer dépose un nouveau fascicule du *Bulletin du Cange, Archivium latinitatis medii aevi*, MCMXXV-2.

Digitized by Google

M. Pierre PARIS présente, au nom de MM. G. Bonsor, A. Laumonier, R. Picard et Cayetano de Mergelina, et au sien, le tome II des *Fouilles de Belo* (Bolonia, province de Cadix), 1917-1921, qui forme le fascicule VI^bis^ de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques*.

M. Paul FOURNIER a la parole pour un hommage.

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de M. Robert Parisot, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy, le tome I^er^ de la 2^e^ édition de son *Histoire de Lorraine* revue et corrigée. Ce volume comprend l'histoire de la Lorraine depuis ses origines jusqu'à l'occupation des Trois-Évêchés par Henri II en 1552. C'est à la fois une histoire des faits et un exposé des institutions de la région. Cette seconde édition affirme le succès de cet ouvrage, qu'attestait d'ailleurs une haute récompense.

SÉANCE DU 14 MAI

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Brutails.

Le PRÉSIDENT donne lecture des articles 21 et 17 du règlement, relatifs à l'élection des membres libres, et rappelle les noms des candidats, qui sont, par ordre alphabétique, MM. Audollent, Durrbach et Labande.

Il y a 40 votants ; majorité absolue, 21 voix.

Au premier tour, M. Audollent obtient 8 voix ; M. Durrbach, 16 voix ; M. Labande, 16 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, M. Audollent obtient 1 voix ; M. Durrbach, 23 voix ; M. Labande, 16 voix.

M. Félix Durrbach, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Digitized by Google

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES DURANT L'ANNÉE 1924-1925, PAR M. CHARLES DIEHL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ; LU DANS LA SÉANCE DU 14 MAI 1926.

Lorsqu'on lit le rapport où M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, a exposé les travaux de l'École durant la période qui va d'août 1924 à octobre 1925, une double impression se dégage de cette lecture. C'est d'une part la satisfaction de constater que, pendant ces quatorze mois, les membres de notre mission scientifique en Grèce ont poursuivi, avec leur énergie et leur endurance coutumières, avec le succès habituel aussi, l'œuvre de leurs devanciers. C'est d'autre part le regret très vif que des raisons personnelles aient empêché M. Picard, au moment où, en juin 1925, prenait fin son mandat directorial, d'en envisager le renouvellement. Lorsque, en 1919, M. Picard fut chargé de diriger notre maison du Lycabette, l'École, au lendemain de la guerre, se trouvait dans une situation assez difficile, dont les années suivantes n'ont que partiellement vu diminuer les difficultés. Dans ces conditions, qui eussent effrayé ou découragé plus d'un directeur, M. Picard a montré, pendant les six années de son gouvernement, une activité infatigable, une constante sollicitude des intérêts matériels et moraux de l'École, une volonté intelligente et ferme dans l'orientation des recherches et l'organisation du travail commun, un souci attentif de maintenir et d'étendre, en face d'instituts étrangers plus richement dotés que le nôtre, le champ d'action scientifique qui nous appartient en Orient. Le rapport de cette année marquera, comme l'ont marqué les rapports des années précédentes, les brillants et heureux résultats qui ont récompensé ces hautes

Digitized by Google

qualités. La Commission des Écoles d'Athènes et de Rome est sûre d'être l'interprète de l'Académie en remerciant M. Picard des services éminents qu'il a, pendant les six années de sa direction, rendus à l'École, à la science et à notre pays.

Dans sa séance du 10 juillet 1925, l'Académie a présenté, pour succéder à M. Picard, M. Pierre Roussel, ancien membre de l'École, professeur à l'Université de Strasbourg. Votre commission est heureuse d'exprimer au nouveau directeur la confiance qu'elle met en lui pour continuer l'œuvre de ses prédécesseurs.

*
* *

Pendant l'année 1924-1925, l'École d'Athènes a compté, comme d'ordinaire, six pensionnaires français : MM. Charbonneaux maintenu hors cadres pour une 4e année ; Chapouthier et Seyrig, de 3e année ; Béquignon, de 2e ; Bon et Joly, de 1re. A ces six pensionnaires il faut joindre, comme l'an passé, deux anciens membres de l'École, M. Demangel, qui a rempli les fonctions de secrétaire général et M. Laumonier, professeur à l'Institut supérieur d'études françaises, qui tous deux ont pris une part active aux fouilles et aux publications entreprises par l'École. M. Replat, comme il le fait depuis tant d'années, a mis son expérience technique et son zèle inlassable au service des recherches poursuivies à Delphes, à Délos, à Téos. M. Merlier, professeur à l'Institut d'études françaises, a, sur l'initiative de M. Picard, collaboré avec M. Sotiriou, directeur des antiquités byzantines, et l'on envisage que, sous les auspices de l'Institut d'études françaises, un centre nouveau de recherches scientifiques pourra se créer, ayant pour principal objet les études byzantines et néo-grecques, qui, comme le dit très justement M. Picard, « ne sauraient être exclues sans dommage du programme général de l'École française d'Athènes ».

Digitized by Google

A côté du contingent français, la section étrangère s'est heureusement développée, et elle a, selon l'usage, pris sa part du travail commun. Elle a compté, comme membres permanents, un Belge, deux Hollandais, un Polonais, un Russe. Elle a reçu en outre, pour un temps plus ou moins long, des visiteurs de passage, architectes et archéologues suédois et danois, qui ont collaboré avec nos pensionnaires, comme l'ont fait pareillement des savants danois et tchéco-slovaques, anciens membres de la section étrangère. Le rapport de M. Picard laisse espérer la venue de deux membres permanents suédois, d'un membre danois et peut-être d'un membre roumain.

Enfin, selon son habitude, l'École a été accueillante aux délégués d'autres institutions françaises, en particulier à M^lle^ Oullié, dont l'Académie a encouragé les recherches au palais de Mallia, en Crète. Par ailleurs, des rapports plus étroits ont été repris avec la Turquie : M. Daux a remplacé M. Demangel à Constantinople et commencé à dresser le catalogue méthodique des bronzes des musées turcs, en même temps que M. Demangel entreprenait la publication des *Fouilles du corps français d'occupation de Constantinople.*

*
* *

Les mémoires adressés à l'Académie par les membres de l'École sont, cette année, au nombre de trois seulement. M. Charbonneaux, pensionnaire de 4^e^ année, MM. Bon et Joly, de 1^re^, étaient dispensés de cette obligation.

Le mémoire de M. Chapouthier a pour titre : *Les archives du palais de Mallia. — Contribution à l'étude des hiéroglyphes égéens.* « On sait, dit M. Pottier dans son rapport sur ce travail, que l'École d'Athènes a eu l'heureuse fortune de découvrir dans le palais de Mallia, qui est un des plus anciens spécimens de l'architecture crétoise (époque du

Digitized by Google

minoen moyen II), un dépôt de tablettes épigraphiques, analogues à celles que sir Arthur Evans avait trouvées à Cnossos ». C'est ce matériel précieux, comprenant trente-trois inscriptions conservées sur divers objets de terre cuite, que M. Chapouthier a étudié.

Plusieurs constatations importantes résultent de cette étude. Le système d'écriture est le même à Mallia et à Cnossos et la langue aussi, autant qu'on en peut juger par l'association constante de certains signes, semble identique dans les deux régions. Les caractères présentent par ailleurs une structure spécifiquement crétoise, et M. Chapouthier en conclut, sans l'avoir peut-être suffisamment mis en lumière, que rien n'oblige à dériver cet alphabet des hiéroglyphes égyptiens. Enfin, caractères hiéroglyphiques et linéaires sont employés simultanément dans ces textes, et c'est là un fait nouveau et important.

Assurément M. Chapouthier ne prétend pas proposer des lectures nouvelles des documents qu'il étudie ; il a naturellement pris pour guide les *Scripta Minoa* de sir Arthur Evans. Mais il a reconnu un certain nombre de caractères inédits ; il a complété et fortifié, par d'attentives et minutieuses recherches, les travaux de l'archéologue anglais. Malgré quelques réserves de détail, le mémoire est, au témoignage de M. Pottier, excellent.

M. Seyrig nous avait, l'an dernier déjà, envoyé un travail relatif à Thasos. C'est à cette île encore que se rapportent les trois courts mémoires qu'il réunit sous le titre de *Thasiaca*. Le premier de ces articles est intitulé : *Loi sur l'éponymie d'un collège de Sérapiastes*. Cette association avait eu l'idée, pour accroître ses ressources financières, de mettre en vente l'éponymie, c'est-à-dire l'honneur de placer son nom en tête des actes du collège. Un décret, datant du IIe siècle avant notre ère, nous fait connaître l'application de cette décision. Il y a là un très vivant tableau de la vie intérieure d'une association, qui sera, après quelques cor-

Digitized by Google

rections dans la lecture du texte et quelques compléments au commentaire, un intéressant article pour le *Bulletin de correspondance hellénique*.

Les deux autres mémoires de M. Seyrig étudient divers cultes thasiens. L'un a pour objet plusieurs textes relatifs au culte d'Héraclès, d'où l'auteur tire la conclusion qu'il a existé dans l'île un double culte d'Héraclès, celui du dieu tyrien et celui du héros grec. L'autre est consacré à la loi sacrée d'Apollon Nymphégète, et commente le bas-relief célèbre du Louvre rapporté jadis par Miller. Ces deux articles sont excellents. L'exposé est net, la discussion prudente et loyale, la méthode irréprochable. Dans le dernier article surtout, que M. Haussoullier considère comme la meilleure partie de tout l'envoi de M. Seyrig, l'auteur fait preuve de finesse et de pénétration. Il semble qu'on puisse attendre beaucoup de ces encourageants débuts.

Sous le titre : *Études thessaliennes*, M. Béquignon envoie deux études, l'une sur la cité antique de Phères, l'autre sur le culte de Zeus Thaulios. Deux plans et 24 figures accompagnent le travail. Depuis quelque temps déjà, M. Arvanitopoulos, éphore des Antiquités en Thessalie, avait commencé à explorer le site où s'élevait la capitale du roi Admète et des tyrans Jason et Alexandre. Une proposition fut faite à l'École française de collaborer à ces travaux ; elle a été l'occasion des deux voyages de reconnaissance, d'où est sorti le mémoire de M. Béquignon. L'auteur nous y apporte d'abord, appuyée sur l'étude du terrain et le témoignage des textes, une description du site antique de Phères, actuellement occupé par la bourgade de Vélestino. Il a reconnu le plan de la ville antique et de son acropole, déterminé le tracé de l'enceinte qui les entourait, recherché et décrit les ruines des anciens sanctuaires de la cité, examiné à nouveau la question fort discutée des deux sources qui étaient une des plus remarquables particularités de Phères. Ainsi M. Béquignon s'est heureusement préparé à l'exploration scientifique à laquelle il devra collaborer.

Digitized by Google

Parmi les monuments déjà dégagés par M. Arvanitopoulos, le plus important est le sanctuaire de Zeus Thaulios, où, sous le temple dorique en marbre du IVe siècle, on retrouve les vestiges d'un temple antérieur en tuf ; de curieux ex-voto en bronze y ont été découverts. M. Béquignon a entrepris de préciser la personnalité encore énigmatique de ce dieu inconnu, et sa longue et minutieuse discussion conclut en faveur de l'antiquité de ce culte et de son caractère nettement thessalien. Un appendice étudie les bronzes retrouvés dans le sanctuaire.

Le travail de M. Béquignon montre d'incontestables qualités, un sens critique très averti, un louable souci de confronter les textes et les théories avec la réalité, beaucoup de conscience et de soin. On souhaiterait toutefois plus de précision parfois dans la discussion, une argumentation moins flottante, plus de scrupule aussi dans la rédaction dont la forme laisse voir bien des négligences.

Les trois pensionnaires qui n'avaient point à envoyer de mémoire à l'Académie ont participé d'autre manière, et non moins utile, à l'activité de l'École. M. Charbonneaux a travaillé à Delphes et en Crète, et achevé le fascicule de la publication des *Fouilles de Delphes*, où, en collaboration avec M. Gottlob, Danois, il étudie la Tholos de Marmaria. MM. Joly et Bon, de 1re année, ont fait leur apprentissage d'Athéniens, en accompagnant sur les champs de fouilles leurs camarades plus anciens ; ils ont en outre commencé des travaux personnels, M. Joly sur l'architecture privée en Crète, M. Bon sur l'occupation franque en Morée, travail qui comportera le relevé détaillé des ruines féodales françaises du Péloponnèse. On doit féliciter l'École d'Athènes de revenir ainsi, au moins de temps à autre, à l'étude de la Grèce du moyen âge. On a signalé ce qu'elle a entrepris dans le domaine des études byzantines, qu'une tradition déjà ancienne recommande à l'attention de l'École. On est heureux qu'elle songe à étudier aussi

Digitized by Google

cette intéressante période, où, selon l'expression de Maurice Barrès, apparaît, dans l'œuvre accomplie par nos ancêtres en Morée au XIII^e siècle, après le miracle grec, le miracle français.

*
* *

Les mémoires ne représentent, on le sait, qu'une partie de l'activité de l'École d'Athènes. Les voyages et les fouilles y occupent une place qui devient chaque année plus importante. Ici aussi, en 1924-1925, on a beaucoup et bien travaillé. A Délos, des travaux de remblayage, demandés par le gouvernement grec, et destinés à combler l'étang inférieur ovale, ont amené la découverte, en bordure de l'Agora des Italiens, d'un sanctuaire nouveau jusqu'ici anonyme, et d'intéressantes inscriptions. A Thasos, MM. Laumonier et Béquignon ont exploré les abords de l'Agora, retrouvant, entre autres choses, un nom nouveau de sculpteur, le premier connu d'origine thasienne, et plusieurs têtes de marbre intéressantes. MM. Seyrig et Bon ont, dans la région voisine du Dionysion, découvert un sanctuaire nouveau, probablement consacré à Poseidon. A Samothrace, M. Chapouthier a continué ses recherches au *hiéron* des Cabires. En Crète, l'exploration du palais de Mallia a été poursuivie. Au nord de la cour centrale, la découverte essentielle a été celle d'une grande salle hypostyle ; à l'est, où on a reconnu une série de magasins, les trouvailles céramiques, appartenant en partie au début du minoen moyen, ont été très abondantes dans cette région. A Téos enfin, MM. Replat et Béquignon ont fait un levé général des ruines, pour servir de bases aux futures explorations, et reconnu ainsi un certain nombre d'édifices. Les fouilles ont été poursuivies au sanctuaire de Dionysos et aux abords du péribole trapézoïdal qui entourait le temple. La mission a commencé par ailleurs des recherches à l'acropole et dans

Digitized by Google

la ville, où elle a identifié un certain nombre de monuments, en particulier le théâtre, d'époque hellénistique en son premier état, et dont la scène parait être bien conservée sous terre. Il convient d'ajouter encore que M. Seyrig a, une nouvelle fois, été adjoint à la mission de M. Perdrizet en Syrie.

Les publications sont un autre aspect de l'activité de l'École. Elles non plus n'ont pas été négligées. M. Demangel a travaillé à la publication de Delphes (*Topographie et histoire du hiéron de Marmaria*). M. Charbonneaux a commencé à imprimer son étude sur *la Tholos de Marmaria*. M. Picard a fait paraître, en collaboration avec M. Courby, un ouvrage important sur les *Recherches archéologiques à Stratos d'Acarnanie*. M. Demangel a commencé l'impression du 1er fascicule des *Fouilles du corps français d'occupation de Constantinople* ; le fascicule est consacré à l'étude du tumulus de Protésilas. Enfin le *Bulletin de correspondance hellénique* a paru régulièrement et il est toujours digne du bon renom qu'il a depuis longtemps.

On doit, au terme de ce rapport, signaler un accident grave qui pourrait entraîner, pour la bibliothèque de l'École, une véritable catastrophe. Les rayons de cette bibliothèque sont rongés par les termites, et quelques volumes même ont été atteints. Une réfection complète s'impose sans retard. Dès maintenant, le ministère de l'Instruction publique dispose, à cet effet, de certaines ressources. Mais la dépense est considérable et d'autres crédits sont nécessaires pour compléter les sommes déjà assurées. Votre Commission est sûre d'être l'interprète de l'Académie en exprimant le vœu instant que ces crédits indispensables ne soient point marchandés.

Ainsi en résumé, l'École française d'Athènes pendant l'année 1924-1925, a fait preuve d'une grande et féconde activité. Mais on ne saurait se dissimuler que, pour obte-

Digitized by Google

nir ces résultats, il a fallu, chez les membres de l'École et, davantage encore, chez leur directeur, un singulier effort de vaillance et d'énergie. Nul n'ignore dans quelles conditions difficiles travaille notre École d'Athènes, la modicité des crédits dont elle dispose, la rude concurrence que lui font des rivaux plus avantagés, les difficultés auxquelles elle s'est heurtée parfois en Grèce et en Turquie. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler brièvement ces choses, d'abord dans l'espoir qu'on y pourra trouver quelque remède, et surtout parce que ce rappel fait mieux sentir encore quelle reconnaissance nous devons à tous ceux, français et étrangers, qui contribuent à assurer à notre École son prestige et sa prospérité.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME EN 1924-1925, PAR M. LE C^te^ FRANÇOIS DELABORDE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE; LU DANS LA SÉANCE DU 14 MAI 1926.

L'École française de Rome a compté six membres au cours de l'année 1924-1925 : MM. Félix Grat et Madaule, membres de seconde année; MM. Bourdon (École Normale), Boyancé (École Normale), M^lle^ Vielliard (École des Chartes), M. Recoura (École des Hautes Études), membres de première année.

I

Votre Commission a été heureuse de constater que les mémoires des membres de seconde année témoignent que ces jeunes gens ont plus que jamais conscience des obligations d'activité personnelle et de poursuite de l'inédit travers les monuments et les dépôts d'Italie que leur impose la mission dont ils sont gratifiés.

Digitized by Google

En ce qui touche l'antiquité, M. Jacques Madaule nous a envoyé un des meilleurs travaux relatifs à cette époque qui nous soient encore venus de Rome. Préparant une histoire de Septime Sévère, il avait d'abord projeté d'étudier l'ensemble de l'œuvre monumentale de cet empereur à Rome. L'étendue du sujet et les conseils de M. Mâle l'ont amené à se restreindre à l'étude de *L'arc de triomphe de Septime Sévère sur le Forum romain*, où il a montré quel parti un érudit bien préparé pouvait tirer d'un semblable travail aux points de vue topographique, épigraphique, architectural, esthétique, mais surtout au point de vue historique sur lequel il convient d'insister. De l'examen des contradictions présentées par l'inscription où les surnoms de l'empereur sont ceux qu'il portait au début de son règne, tandis que le nombre de ses puissances tribunitiennes et de ses salutations impériales nous reportent au début du IIIe siècle, M. Madaule conclut que la construction, décidée après les premières victoires parthiques, n'aurait été achevée qu'au bout de plusieurs années et se placerait entre 195 et 203, point qu'il était capital d'établir pour pouvoir interpréter les sujets figurés sur l'édifice.

Cette interprétation, M. Madaule l'a faite d'une façon presque trop complète, — car il ne renonce jamais à identifier une scène, quelque difficile à reconnaître qu'en soit le sujet — en utilisant le mieux que faire se pouvait les documents assez pauvres que les écrivains nous ont laissés sur les guerres contre les Parthes, ce qui nous vaut une étude très sérieuse des campagnes de Septime Sévère ainsi qu'une quantité d'observations de détail aussi instructives qu'ingénieuses notamment sur le costume, l'armement des légionnaires et des barbares, les machines de guerre, les camps et les villes fortifiées.

L'étude artistique du monument a permis des constatations d'un grand intérêt. L'architecte n'a plus le souci de la mesure harmonieuse que l'on avait tenu à honneur de

Digitized by Google

garder jusque là ; négligeant la perfection des détails, il a, par des oppositions voulues d'ombre et de lumière risquant de créer d'apparentes disproportions, cherché à produire un effet d'ensemble à la fois majestueux et puissant. Quant aux sculpteurs, ils n'ont, pas plus que l'architecte, le souci de la perfection des détails, et, comme lui, ils visent à une répartition de la lumière et des ombres donnant l'impression d'une décoration riche, d'effet plus pictural que plastique ; leur œuvre marque une transition entre les modèles classiques et les nouvelles formules venues de l'Orient dont le IIIe siècle voit commencer le triomphe. L'arc de Septime Sévère témoigne que les idées esthétiques, comme les idées religieuses, porteront désormais l'empreinte de l'Asie : c'est là une constatation dont le mérite revient à M. Madaule.

En outre, M. Madaule a fait dans l'Afrique du Nord deux voyages, dont l'un, à l'automne, en Algérie, où un séjour à Timgad l'a mis à même de publier bientôt un supplément au catalogue du musée ; l'autre en Tripolitaine où le Gouvernement italien l'avait invité, avec deux de ses camarades, à assister au congrès de Tripoli, ce qui lui a permis de visiter avec grand profit *Leptis Magna*, récemment dégagée des sables, cette curieuse ville qui vit naître l'empereur africain dont il prépare l'histoire.

L'*Étude sur le* motu-proprio *des origines au début du XVIe siècle* qui constitue le mémoire de seconde année de M. Félix Grat, fait la lumière sur l'histoire, jusqu'ici très mal connue, d'un genre de documents qui ont tenu une grande place dans la diplomatique pontificale. Elle a nécessité dans les fonds de la Daterie, de la Chancellerie et de la Chambre Apostolique, et ailleurs encore, des recherches fort étendues d'où l'auteur a su tirer un mémoire très considérable et tout à fait original.

On désigne par le nom de *motu-proprio* des actes par lesquels, à l'origine, le pape concédait des grâces, ou donnait des ordres sans y avoir été provoqué par une pétition,

Digitized by Google

mais dont les conditions d'expédition ont été étrangement modifiées par les circonstances. Bien que le plus répandu des manuels de diplomatique ne place l'apparition de pareils documents qu'à la fin du XV^e^ siècle, sous Innocent VIII, on lit déjà dans le *Sexte* de Boniface VIII publié en 1298 que certains bénéfices étaient conférés par le pape de son propre mouvement, *proprio motu*, tandis que d'autres ne l'étaient qu'à la suite d'une demande et que le premier genre de concessions entraînait, pour les bénéficiaires, des avantages que ne comportait pas le second. Toutefois ce n'est que le 14 juillet 1310 que nous trouvons, dans une bulle de Clément V, le premier exemple d'une concession faite « *motu proprio, non ad tuam vel alterius pro te nobis oblate petitionis instantiam, sed de mera nostra liberalitate* ». Mais les avantages attachés aux concessions de ce genre eurent bientôt cette conséquence imprévue que l'on se mit à solliciter l'initiative pontificale, ce qui réduisait le propre mouvement à n'être plus qu'une fiction. Il en était ainsi dès Jean XXII (1316-1334) comme en témoigne le formulaire d'Henri Bucglant, et Dom Berlière a signalé des suppliques à cette fin adressées à Clément VI (1342-1352).

Bien plus au XV^e^ siècle, les solliciteurs, une fois obtenue l'approbation de leur supplique par le pape qui inscrivait au bas le mot *Fiat* suivi de sa signature, prétendirent se contenter de cette supplique sans prendre le soin de se faire expédier une bulle. Impuissants à supprimer l'abus, les papes cherchèrent à le réglementer en limitant le temps pendant lequel la supplique tiendrait lieu de titre. La supplique signée devint un acte qu'on désigne sous le nom de *Signature en cour de Rome*. Par une pareille évolution, la supplique tendant à l'obtention du *motu-proprio* constitua sous Eugène IV, semble-t-il (1431-1437), un acte appelé *motuproprio* et que M. Grat appelle *motu-proprio privilège*. Le plus ancien acte de ce genre, daté du 4 octobre 1431, est la commende d'une abbaye au cardinal Jean de Casanova,

Digitized by Google

tenore presentium, expression prouvant que le souverain pontife lui-même reconnaissait l'inutilité de l'expédition d'une bulle. C'est sous Sixte IV (1471-1484) que le *motu-proprio* prit une forme définitive.

Mais à côté des *motu-proprio* portant provision de bénéfices, on avait vu paraître, dès le pontificat de Nicolas V (1447-1455), des *motu-proprio* transmettant les ordres pontificaux. M. Grat a montré la différence de formulaire entre les *motu-proprio-suppliques* et les *motu-proprio-privilèges* d'une part, caractérisés par la souscription *Fiat* et la date exprimée d'après le calendrier romain et les *motu-proprio-mandements* d'autre part, portant la souscription *Placet* et non datés, ou bien datés par le quantième du mois.

M. Grat ne s'en est pas tenu à déterminer le formulaire du *motu-proprio* ; il en a étudié les effets juridiques, et appuyé ses affirmations de pièces justificatives bien choisies au texte soigneusement établi. En somme, dans ce travail remarquable tout ensemble par le fonds et par la forme, l'auteur fait preuve de toutes les qualités que l'on peut demander à un érudit : aptitude à la recherche des documents, pénétration et finesse dans leur interprétation, logique dans le raisonnement, habileté et méthode dans la dissertation ; enfin il apporte tant de clarté dans l'expression de la pensée que ce mémoire d'un objet si ardu se lit avec facilité, et même avec agrément.

Mais le zèle laborieux de M. Félix Grat ne s'est pas limité à la production de son mémoire, quelque considérable qu'il fût. Il n'a eu garde de ne pas apporter sa contribution à la grande œuvre collective de l'École, en continuant la préparation de la publication des registres du pape qui vit naître le Grand Schisme, Urbain VI ; il lui faudra revenir un jour à Rome pour terminer cette préparation qu'il a d'ailleurs avancée jusqu'aux deux tiers. De plus, il a cherché un studieux et légitime divertissement des études de diplomatique dans des investigations dont les résultats ont été assez intéressants pour qu'on lui en sache gré.

Digitized by Google

Ces investigations poursuivies à la Bibliothèque Vaticane ont en effet abouti à la mise en lumière de trois manuscrits de Tacite : d'abord un intéressant manuscrit de la *Germanie* (Ottoboni latin 1209), puis deux manuscrits des *Histoires* (Vatican latin 1863 et 1958) dont le second pourrait être d'une particulière valeur. L'Académie a du reste eu déjà connaissance de cette trouvaille, par une communication de M. Goelzer. M. Grat s'est efforcé de démontrer que, bien que n'appartenant qu'au XV^e^ siècle, ce manuscrit ne dérive pas du fameux *Mediceus alter* du XI^e^ siècle sur lequel se fondent les dernières éditions, mais qu'il procède directement du même archétype dont il lui semble beaucoup plus voisin. Si l'on peut discuter certains points de l'argumentation développée par M. Grat dans le mémoire très étudié qu'il a donné depuis lors aux *Mélanges* sous le titre de *Nouvelles recherches sur Tacite*, si l'on peut considérer qu'il s'est peut-être un peu trop hâté de détrôner le *Mediceus alter* au profit du nouveau manuscrit, il n'en demeure pas moins que sa trouvaille mérite d'être sérieusement examinée.

On ne peut que féliciter M. Grat d'avoir aussi bien rempli sa seconde année de séjour à Rome, et si, comme nous en avons l'espoir, il tient à honneur d'achever au plus tôt la préparation des registres d'Urbain VI, il aura tiré de ce séjour autant de fruit que certains de ses meilleurs prédécesseurs. Puisse-t-il y être encouragé par la mise sous presse d'autres registres pontificaux dont la préparation est depuis longtemps achevée, un ajournement prolongé risquant de porter atteinte au bon renom de la science française en faisant croire à l'étranger ignorant de nos difficultés matérielles, qu'elle est incapable d'un effort continu quelque magnifiques qu'en aient été les premières manifestations.

Digitized by Google

II

Les recherches et les travaux préliminaires auxquels se sont livrés les membres de première année font bien augurer des mémoires qu'ils ne sont tenus à déposer qu'à la fin de leur seconde année et dont des articles destinés aux *Mélanges* fournissent parfois déjà des gages.

M. Bourdon, qui voulait se consacrer à un travail d'ensemble sur les Clunisiens en Italie, s'est vu obligé, par la disette de documents écrits, de se limiter à une *Histoire artistique de l'Italie clunisienne* pour laquelle la curiosité et l'ardeur qu'il apporte à explorer les nombreux prieurés existant dans l'Italie du Nord permettent d'espérer qu'il pourra donner un pendant au livre de M. Enlart sur l'Italie cistercienne et démêler quels furent les rapports réciproques de l'art bourguignon et de l'art lombard.

M. Boyancé a dû lui aussi restreindre ses projets et réduire à une étude des influences religieuses, l'étude beaucoup plus vaste où il se proposait d'embrasser l'influence générale de la Grande-Grèce, et particulièrement de Tarente sur la civilisation romaine. Comme c'est de Tarente qu'on voulait faire venir les jeux séculaires, il a été amené à écrire sur la topographie du *Tarentum* un article où il fixe dans le voisinage du Velabre l'emplacement de ce *Tarentum*, que, conformément à une hypothèse de M. Lanciani, on plaçait généralement vers la *Chiesa nuova*. Mais, ses principales recherches ont porté sur la pénétration à Rome des doctrines orphiques et pythagoriciennes ; l'examen des stucs de la fameuse basilique souterraine de la *Porta Maggiore* découverte en 1917, lui a fait conclure que ce sanctuaire était dédié aux nymphes et aux muses, et il en explique la fondation par l'usage où ont été certaines sectes philosophiques de consacrer à leur chef défunt un sanctuaire où l'on célébrait à la fois le culte de ce chef promu à la dignité

Digitized by Google

de héros et celui des muses. L'étude du caractère funéraire des muses sera le sujet de son mémoire de l'an prochain.

Mlle Vielliard est la première jeune fille qui ait franchi le seuil de l'École de Rome et, si l'on en croit son directeur, de qui je cite les termes, l'expérience a été heureuse : « Mlle Vielliard, écrit M. Male, a été parfaite. Son caractère et son travail méritent tous les éloges ». Elle a entrepris une grande étude sur l'iconographie de saint Pierre à Rome dont ses vastes et consciencieuses recherches lui ont permis d'arrêter le plan ; d'abord, une étude du type du prince des apôtres si caractérisé qu'il paraît provenir de quelque portrait authentique, auquel la liturgie n'apporta que de légères modifications en le marquant de la tonsure et le revêtant du pallium ; puis l'examen des scènes symboliques où figure saint Pierre, telle que la tradition des clefs dans laquelle apparaît nettement l'idée de sa primauté ; enfin l'étude du développement de sa vie. En même temps, Mlle Vielliard a commencé la préparation d'une édition partielle de Raoul le Tourtier d'après le manuscrit unique du Vatican, édition qui sera accompagnée d'une étude sur la langue de ce poète.

L'Académie n'ignore pas, hélas! pourquoi nous ne pouvons, dans ce rapport, mentionner que le nom de M. Georges Recoura. Pourtant, avant le déplorable accident qui lui a coûté la vie, un manuscrit des Assises de Jérusalem qu'il avait étudié à Bologne lui avait fourni la matière d'un article destiné aux *Mélanges* qui sera le seul souvenir de son passage à l'École. Projetant de faire l'histoire de la domination franque en Achaïe, il avait travaillé avec ardeur à Rome et comptait exploiter les archives de Naples. De ces projets, il ne nous reste que le regret de voir s'évanouir les espérances que la thèse sur les Assises de Romanie présentée par M. Recoura à l'École des Chartes, vous avait fait concevoir.

Malgré le vide laissé par cette disparition, l'activité de

Digitized by Google

l'École de Rome s'est manifestée durant cette année d'une manière si digne d'éloges que nous ne pouvons qu'en féliciter celui de nos confrères qui a la délicate mission de la gouverner et lui souhaiter, pour sa récompense, de voir sa direction heureusement marquée par la réalisation du vœu que nous formions en terminant la première partie de ce rapport : la reprise de l'impression des registres pontificaux.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom des auteurs les ouvrages suivants :

Dr Contenau. *La Civilisation phénicienne.*

H. Gaillard. *Angles sur l'Anglin. — La ville. — Le château* (Supplément au *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre, 1925.)

Georges Marçais. *Coupole et plafonds de la grande mosquée de Kairouan* (fascicule VIII des *Notes et documents* publiés par la Direction des Antiquités et des arts du Gouvernement tunisien.)

M. Alexandre DE LABORDE a la parole pour un hommage :

Au nom de la Société française de reproduction des manuscrits à peintures, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une étude de M. Millar, assistant au British Museum, sur les *Principaux manuscrits enluminés du Lambeth Palace de Londres*. Ce travail qui donne pour la première fois des reproductions des manuscrits importants conservés dans cette célèbre bibliothèque archiépiscopale, a fait l'objet des recherches les plus intéressantes de l'auteur, qui a retrouvé au Maidstone Museum le le second volume d'une Bible anglaise dont le premier était dépareillé au Lambeth Palace.

Digitized by Google

SÉANCE DU 21 MAI

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Durrbach, élu académicien libre dans la dernière séance, adresse à l'Académie ses remerciements.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'attribution des prix Gobert.

Personne ne demandant la parole, il est procédé au vote.

Il y a 33 votants ; majorité absolue, 17 voix.

A l'unanimité des 33 votants, le grand prix est attribué à M. Lesne, pour son *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*.

Le second prix est ensuite maintenu à M. Marc Bloch, auteur des *Rois thaumaturges*, par 32 voix et un bulletin marqué d'une croix.

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Paul Foucart, doyen d'élection de l'Institut tout entier, et déclare la séance levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 28 MAI

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le ministre de l'Instruction publique envoie à l'Académie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Durrbach à la place d'académicien libre vacante par suite du décès de M. Brutails.

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Durrbach et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Digitized by Google

M. G. Oikonomos, secrétaire de la Société archéologique d'Athènes, adresse à l'Académie les condoléances de la Société à l'occasion de la mort de M. Paul Foucart.

Dans une seconde lettre, le même savant, en tant que secrétaire de la classe des Lettres et des Beaux-Arts de l'Académie d'Athènes, associe pareillement cette Compagnie au deuil de l'Académie des Inscriptions.

A propos de la correspondance, M. Camille JULLIAN communique une inscription chrétienne découverte à Rions (Gironde) par M. Ballan de Ballausée et transmise par M. l'abbé Labrie, curé de Frontenac. M. Jullian fait remarquer à ce propos l'importance dans le christianisme gallo-romain des rives de la Garonne entre La Réole et Bordeaux.

Là ont été trouvées les principales inscriptions chrétiennes ; là ont vécu Sulpice Sévère et Paulin de Nole ; là, sans aucun doute, était la fameuse basilique de Primuliac.

M. Camille Jullian attire de nouveau l'attention de l'Académie sur les découvertes de l'âge du bronze faites à Huelva et communiquées par M. Ubelda, sous-directeur des travaux du port. Nous sommes là à l'un des centres industriels les plus importants de l'Occident au second millénaire avant notre ère.

MM. Théodore REINACH et Paul MONCEAUX présentent des observations.

M. Camille ENLART donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités Nationales en 1926.

APPENDICE

RAPPORT SUR LE CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE EN 1926, PAR M. CAMILLE ENLART, MEMBRE DE L'INSTITUT ; LU DANS LA SÉANCE DU 28 MAI 1926.

Le concours des Antiquités de la France continue d'attirer à lui beaucoup de bons travaux. Cette affluence a

Digitized by Google

quelque chose de réconfortant et même d'émouvant en un temps où les préoccupations matérielles semblent vouloir faire taire celles de l'esprit, où le labeur désintéressé trouve peu d'encouragements, où les traditions sont souvent battues en brèche. Des travaux comme ceux que nous avons le plaisir de récompenser sont plus que jamais honorables : ils exigent aujourd'hui de l'abnégation.

Douze ouvrages étaient soumis à notre examen ; huit ont été récompensés.

Ils représentent toutes les époques et tous les genres d'études historiques compris en notre programme : Antiquité, Moyen Age et Renaissance ; histoire d'ensemble, monographies, éditions critiques et archéologie.

La première médaille est décernée à M. l'abbé Chaume, professeur au Grand Séminaire de Dijon, pour le premier tome d'un ouvrage qui doit en comporter trois. *Les Origines du Duché de Bourgogne.* Ce volume, paru à Dijon en 1925, s'intitule *Histoire Politique*; les suivants traiteront de la *Géographie historique* et des *Institutions.*

L'auteur a écrit une véritable histoire de la Bourgogne au sens le plus large du mot, depuis le partage des fils de Clotaire Ier, en 561, jusqu'en 1032, date à laquelle Henri Ier fit du duché de Bourgogne l'apanage de son frère Robert. Il eût pu remonter aux Burgondes, ou, au contraire, commencer son étude avec le principat de Richard le Justicier, époque où la Haute Bourgogne se détache de la Bourgogne Jurane et de la Bourgogne Provençale, mais il n'eût pu apporter plus de conscience et de méthode à l'histoire des quatre siècles qu'il a choisis.

Il avait eu, pour la période carolingienne, des devanciers de haute valeur, il est le premier à le reconnaître, et prend soin de les citer, mais sans se dispenser pour cela de remonter aux sources originales.

Pour l'époque mérovingienne, il met à contribution des sources peu exploitées jusqu'ici; il tire un parti intéressant

Digitized by Google

des vies de saints, consultées avec toute la circonspection qui s'impose.

S'il n'a peut-être pas tiré des actes des conciles provinciaux toute la documentation historique qu'ils eussent pu fournir, il a remarquablement mis en lumière le rôle important des évêques. L'idée qui domine tout le livre est celle que M. Flach a exposée au tome IV de ses *Origines de l'ancienne France*, à savoir que les grandes principautés formaient des « groupes ethniques... gouvernés par des chefs de familles princières ou seigneuriales qui opéraient à leur égard le travail d'unification que la royauté devait achever un jour pour l'ensemble du pays ». Mais la Bourgogne est-elle bien un groupe ethnique? est-il probable que la race burgonde forme le fond de sa population, surtout dans le bassin de la Seine? Quoi qu'il en soit, on peut accorder à M. Chaume que l'empreinte du Royaume de Bourgogne a persisté, mais n'applique-t-il pas au haut Moyen Age des conceptions bien modernes lorsqu'il cherche à dégager et à définir un patriotisme ou un nationalisme bourguignon?

Tout le monde n'admettra pas sans réserve son système de traduction des noms propres, ramenés aux formes les plus françaises, c'est-à-dire les plus évoluées, d'après les chartes bourguignonnes du XIII^e^ siècle et du XIV^e^. Il est vrai qu'il accepte pour les noms de souverains et de saints les formes consacrées par l'usage actuel.

La bibliographie critique des sources n'occupe pas moins de douze pages; treize tableaux donnent les généalogies des familles comtales et apportent, malgré leur part inévitable de conjecture, beaucoup de précisions nouvelles. M. l'abbé Chaume a mis dans son travail non seulement toute la conscience, la rigueur de la méthode du véritable historien mais il abonde en vues générales et personnelles; il pénètre les mobiles qui dictèrent aux personnages de son histoire des actions que les chroniques s'étaient

Digitized by Google

contenté d'enregistrer ; il restitue aux faits leur logique ; aux hommes leurs caractères ; il a en un mot, l'art de vivifier son récit.

M. Paul Courteault, professeur à l'Université de Bordeaux, a obtenu la deuxième médaille pour le tome III paru en 1925 des *Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France* (1563-1576). Les deux premiers volumes ont paru en 1911 et 1913.

L'auteur avait choisi pour thèse de doctorat *Monluc historien*. Encouragé par le succès de ce livre, il l'a fait suivre d'un remarquable ouvrage de vulgarisation sur la vie et le caractère du même personnage. L'édition des *Commentaires* a bénéficié de tout le travail qu'ont exigé ces deux livres et au total, M. Paul Courteault aura employé trente ans de sa vie à étudier Blaise de Monluc.

Les *Commentaires* nous étaient connus par une vieille édition quelque peu incomplète et incorrecte et par une édition moderne défectueuse, sans parler des emprunts qui leur ont été faits.

Monluc avait dicté son livre tout d'un trait, de décembre 1570 à juin 1571 ; depuis lors, jusqu'à sa mort, survenue en 1577, il n'a cessé de le revoir et de le compléter ; le dernier état de la rédaction était représenté par le manuscrit qui servit à l'édition donnée en 1592 par Florimond de Remond ; ce manuscrit a disparu et deux copies de la fin du XVI^e^ siècle, conservées à la Bibliothèque Nationale, appartiennent à un état précédent.

Comme l'avait déjà fait notre regretté confrère le baron de Ruble, M. Courteault a pris pour base le texte de l'édition de 1592, mais il l'a recueilli dans l'édition originale et non dans la mauvaise réimpression de 1836. Il a pris le soin d'imprimer en italique tous les passages de ce texte qui manquent à la première rédaction.

M. Courteault ne s'est pas contenté de rétablir matériellement le texte de Monluc ; il l'a d'un bout à l'autre, véri-

Digitized by Google

fié et commenté. Monluc, ses copistes et ses éditeurs avaient déformé beaucoup de noms propres ; quant aux faits, ils ont quelquefois aussi subi des altérations dans la mémoire du vieux maréchal qui en dicta le récit à trente ou quarante ans de distance ; son récit a donc été minutieusement contrôlé, à l'aide de documents contemporains, autres mémoires et pièces d'archives françaises et italiennes et M. Courteault a tenu à visiter toutes les localités où se déroula la carrière de son personnage. Des notes nombreuses, mais concises et précises, éclairent le texte de Monluc.

La table analytique est un véritable modèle du genre. — Ses 130 pages comprennent 260 colonnes d'impression compacte.

On y trouve, avec les éclaircissements qu'ils réclament, les noms de personnes, les noms de lieux, les termes techniques, les mots de la langue de Monluc, qui appellent pour nous quelque explication ; enfin un répertoire des idées générales et des idées personnelles qui se dégagent de son œuvre. Certains articles de cette table sont de véritables dissertations. C'est ainsi que l'article *Maximes morales et politiques* occupe huit colonnes et que l'article *Remontrances* réunit les avis donnés par le vieux maréchal à ses subordonnés et aux gens de guerre en général.

Grâce donc à M. Courteault, à son patient labeur, à sa rigoureuse méthode et à sa scrupuleuse exactitude, rien ne sera désormais perdu pour nous de la vie et de la pensée de Blaise de Monluc. Nous connaissons maintenant intimement cet homme d'action, comme nous connaissions, simplement pour l'avoir lu, le penseur qu'était Michel de Montaigne, personnage tout différent mais non moins représentatif de leur curieuse époque.

La troisième médaille a été décernée à M. Paul Deschamps pour un mémoire imprimé sur la *Renaissance de la sculpture à l'époque romane* et pour une œuvre manuscrite

Digitized by Google

accompagnée d'une abondante documentation graphique : *Étude sur l'épigraphie en France de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII^e siècle.*

Poursuivant les études de notre regretté confrère le comte de Lasteyrie, M. Paul Deschamps a repris par la base l'histoire de la sculpture romane.

On avait dès longtemps remarqué la renaissance de la sculpture monumentale vers la fin du XI^e siècle après cinq siècles d'abandon, sans donner de ce phénomène une explication satisfaisante.

On avait généralement cru à la proscription des images pour des raisons d'ordre religieux et à une renaissance de la sculpture inspirée par l'étude des peintures des manuscrits.

L'étude de trop rares vestiges et le dépouillement d'un grand nombre de textes ont amené M. Deschamps à constater qu'à aucune époque, l'art de la figuration en relief ne fut abandonné. S'il disparaît presque du décor architectural dans le haut Moyen Age, il persiste dans l'ivoire, vraisemblablement aussi dans le bois, certainement dans le stuc et dans le métal. Nombreuses ont été dans l'orfèvrerie les figures en haut ou en bas-relief analogues à la sainte Foy de Conques, seule survivante qui nous étonne aujourd'hui. C'est dans des œuvres d'orfèvrerie et de stuc que les sculpteurs de pierre du XI^e siècle trouvèrent leurs premiers modèles.

Le travail manuscrit de M. Paul Deschamps, *Étude sur l'épigraphie en France* aurait pu être intitulé plus justement *Paléographie des inscriptions*, car l'épigraphie comprend, outre l'étude des caractères de l'écriture, celle des règles et des habitudes qui président à la composition des inscriptions : ainsi l'avaient entendu les prédécesseurs de l'auteur : Edmond Le Blant, Guilhermy, Robert de Lasteyrie, et le texte de M. Paul Deschamps formerait une excellente introduction à un recueil d'inscriptions.

Digitized by Google

M. Deschamps s'est appliqué à déterminer une chronologie de la forme des caractères qui pourra permettre aux archéologues d'établir d'après cet indice des datations plus précises.

Les diverses formes de chaque lettre sont présentées dans une suite de tableaux qui les isolent. Il aurait pu inversement donner en ordre chronologique, une suite d'alphabets, et les faire précéder du type initial romain dont ces alphabets sont la déformation graduelle.

Bien que le titre annonce une étude limitée à la France, l'auteur y a introduit un certain nombre de documents italiens. Ces points de comparaison sont intéressants, car l'Italie est restée sensiblement plus traditionnelle que la France. Il vaudrait mieux, semble-t-il, du moment qu'on sortait des frontières de la France, fournir des documents sur l'épigraphie des divers pays limitrophes plutôt que d'un seul.

Enfin, M. Paul Deschamps, qui montre avec raison l'influence des manuscrits sur la paléographie murale, aurait dû aussi donner place dans son étude aux inscriptions des monnaies, qui suivent la même évolution et peut-être aux inscriptions gravées sur les pièces d'orfèvrerie.

Telles sont les observations que peut appeler une œuvre excellente dans son ensemble, conçue avec la bonne méthode coutumière à l'auteur et qui témoigne d'une somme considérable de recherches. Il est à souhaiter que l'auteur la complète encore, mais aussi qu'il la publie bientôt, car c'est un instrument de travail dont nous manquons encore et qui sera des plus utiles.

La Commission a décerné cinq mentions.

La première à M. Hervé du Halgouët pour deux volumes intitulés : *La Vicomté de Rohan et ses seigneurs* et *Le Duché de Rohan et ses seigneurs*. Ils forment un tout complet et indivisible : ils exposent, en effet, clairement et sobrement l'histoire d'un grand domaine seigneurial depuis sa formation jusqu'à la Révolution française.

Digitized by Google

Un reproche, pourtant, a été fait à l'auteur et il a son importance. M. du Halgoët, qui a su recueillir, dans les archives publiques et privées, une abondante documentation et qui a su en tirer un excellent parti, n'a jamais cité ses textes latins qu'en les traduisant : il faut chez lui attendre que la langue vulgaire ait fait invasion dans les documents d'archives pour pouvoir entrer en contact direct avec les textes originaux.

L'auteur définit lui-même son livre une *Contribution à l'étude du régime seigneurial dans l'ancienne France.*

Il expose en détail les rapports des vicomtes avec les ducs de Bretagne et avec les rois de France, les accroissements et les démembrements de leur domaine ; l'organisation et le fonctionnement des institutions féodales et administratives, la vie économique, l'exploitation des terres et des forêts ; la condition des vassaux.

A partir du XVII^e^ siècle, les vicomtes se sont transformés en ducs; les seigneurs terriens en courtisans de Versailles; ils administrent de très loin leur domaine, où les intendants prennent de plus en plus d'importance. En même temps, les institutions féodales ont vieilli et les établissements monastiques, qui tenaient une grande place dans la vie du pays, sont tombés en décadence. Les biens sont dilapidés; la misère s'étend dans les campagnes; le mécontentement va croissant ; enfin, le 30 juin 1791, les revenus du duché sont confisqués parce que le duc a gagné Nice, à l'effet, dit-il de se reposer ; en réalité pour émigrer.

Des cartes bien établies permettent de comparer les frontières et les divisions du duché aux diverses époques de son histoire; des croquis évoquent l'aspect des châteaux bâtis par ses seigneurs. Des tableaux généalogiques sont consacrés aux diverses branches de la famille de Rohan ; la prétention qu'elle émit au XVII^e^ siècle de descendre de Conan Mériadec, roi de Bretagne, et qu'elle appuya de documents apocryphes est aussi rapportée.

Digitized by Google

La deuxième mention revient au vicomte A. de Truchis de Varennes. Il nous a présenté l'histoire du *Prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Morteau*, suivie du *Livre Noir du Val de Morteau*, Besançon, 1925, 2 vol.

Le val de Morteau est une partie de la vallée du Doubs; le prieuré qui a pris son nom appartenait à l'Ordre de Cluny et ses origines peuvent remonter au x^e^ siècle.

L'histoire que nous donne M. de Truchis dans son premier volume s'étend de ces origines à la Révolution et les 203 dernières pages de ce tome sortent de notre programme. Le tome II, au contraire, se compose d'un cartulaire et de pièces justificatives qui sont de notre compétence.

L'histoire du prieuré est à la fois celle d'un établissement monastique et celle d'un domaine féodal, car il possédait les droits seigneuriaux sur la vallée et plusieurs très grandes familles furent mêlées à cette histoire; elles se transmirent l'avouerie de Morteau jusqu'à Marguerite d'Autriche, qui la rattacha à son duché de Bourgogne. Cette histoire se lie à l'histoire générale.

Malheureusement, l'auteur a cru bon de l'exposer suivant un plan rigoureusement chronologique : dans son livre, les faits d'ordre religieux, politique, administratif, économique se suivent sans s'enchaîner ; les personnages qu'on eût aimé à suivre disparaissent pour reparaître plus loin; le récit des événements est sans cesse coupé ; les chapitres longs de 50, 60, 100 pages manquent de divisions et de composition ; ils ressemblent à la transcription d'une suite de fiches ; le lecteur cherche vainement le fil conducteur et perd pied.

Les tronçons d'histoire ainsi découpés sont cependant bien traités et souvent intéressants. Telle page, par exemple, qui expose la condition des serfs du prieuré au XII^e^ siècle et telle autre, qui, beaucoup plus loin, nous montre au XV^e^ ces mêmes paysans soumis à un régime plus libéral et assez particulier. La vallée est divisée alors en cinq quartiers

Digitized by Google

dont chacun élit ses prudhommes. Ces passages eussent gagné à être rapprochés et le second, exposé avec plus de clarté.

Un censeur sévère pourrait aussi relever çà et là quelques méprises dans ce premier volume.

Le second est la reproduction du cartulaire appelé *Livre Noir*, compilé au XV^e^ siècle, complété au XVI^e^ ; ce sont les privilèges et franchises du prieuré ; les accords qui réglaient les rapports des religieux avec leurs hommes ; ces documents échelonnés de 1188 à 1514 contiennent nombre de détails intéressants et inédits. Les moines avaient pris soin de faire collationner les copies par des notaires, mais cela n'a pas empêché les fautes de lecture et si l'éditeur a correctement transcrit et identifié tous les noms de lieux, il a plus d'une fois pris le change sur d'autres mots.

On peut enfin regretter l'imprécision de quelques références et l'absence de citations textuelles des documents les plus caractéristiques.

M. l'abbé Delamare a été jugé digne de la troisième mention, pour son édition critique de l'*Ordo Servicii de l'insigne cathédrale d'Évreux*, publié en 1924.

L'auteur avait été deux fois déjà récompensé pour ses études sur la liturgie normande.

L'*Ordinaire*, pour l'appeler de son nom français, n'est pas un livre proprement liturgique, mais une sorte de guide pour la célébration des offices. Celui de Bayeux avait déjà été publié par notre confrère le chanoine Ulysse Chevalier.

Celui d'Évreux est publié d'après le plus ancien des trois manuscrits, datant du XIV^e^ siècle. Il contient des détails intéressants pour l'histoire locale et aussi pour l'histoire du théâtre, bien que les offices dialogués et mimés y tiennent moins de place qu'ailleurs. Il comporte de curieuses fêtes des Enfants de Chœur et des Prêtres. Deux lettres préfaces de Dom Cabrol et de Dom G. Aubourg et une introduction de l'abbé Delamare éclairent ce texte de bons

Digitized by Google

commentaires. Ils sont sobres de comparaisons, car les publications des liturgies locales sont encore trop rares en France.

MM. Marius Balmelle et Albert Grimaud ont obtenu la quatrième mention avec un volume de l'*Histoire du Gévaudan rattachée à celle de la France*.

C'est un livre en partie de seconde main, mais ce résumé offrait des difficultés que les auteurs ont su résoudre. L'œuvre est intéressante et bien composée, dans un juste sentiment des relations et des proportions : en côtoyant constamment l'histoire de France, les auteurs n'ont jamais cédé à la tentation de la raconter. Ils ont pris la peine des lire dans les ouvrages généraux comme dans les monographies locales presque tout ce qui concerne leur sujet, l'information est généralement puisée aux meilleures sources.

La cinquième mention est décernée à M. Jean Mathière, diplômé d'études supérieures d'histoire, pour un ouvrage illustré ayant pour titre *La Civitas des Aulerci Eburovices*.

L'auteur a utilisé et cité tous ses devanciers, y compris les notes manuscrites de Chassant. Il a fait son profit des idées de notre confrère Jullian et ne s'en cache pas ; peut-être a-t-il accepté trop aisément quelques hypothèses d'Ernest Desjardins.

Il tient pour certaine l'identité d'Évreux avec le chef-lieu de la Cité et ne voit dans le Vieil Évreux qu'un grand domaine, auquel il n'attache peut-être pas toute l'attention que réclameraient d'admirables trouvailles.

Toutes les trouvailles faites sur le territoire de la cité font cependant l'objet d'un répertoire chronologique qui est le grand intérêt de ce livre.

La liste des noms de lieux datant des époques romaine et mérovingienne est fort complète, il s'y est même glissé quelques noms plus récents. La rédaction gagnerait à être plus concise ; mais ce livre résume beaucoup de recherches et rendra d'inconstestables services aux travailleurs.

Digitized by Google

DEC 27 1926

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1926

BULLETIN DE JUIN-OCTOBRE

PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRIE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
82, RUE BONA PARTE, 82

M D CCCC XXVI

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances de Juin..... 130, 145, 156, 161

Communications : L'École française d'Extrême-Orient de 1921 à 1925, par M. Louis Finot..... 132

Rapport de MM. Philippe Fabia et Germain de Montauzan sur les fouilles de Fourvière en 1925..... 140

Une inscription métrique de Lyon, par M. Théodore Reinach.... 147

Fouilles à Setefilla, par M. Thouvenot..... 157

Rapport sur les travaux de l'Union Académique Internationale (10-12 mai 1926), par M. E. Pottier..... 148

Séances de Juillet..... 165, 168, 176, 190, 195

Communications : Note sur une inscription d'Erythrai, par M. L. Robert..... 169

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier trimestre de 1926..... 171

Les reliures dites de Maioli, par M. Seymour de Ricci..... 177

La terreur de la magie au IVe siècle, par M. Jules Maurice..... 182

Fouilles de Mishrifé, par M. Du Mesnil du Buisson..... 191

Séances d'Aout..... 200, 201, 202, 203

Séances de Septembre..... 207, 218, 224, 231

Communications : Les statues gallo-romaines récemment découvertes à Saint-Bertrand-de-Comminges, par M. R. Lizop..... 208

Quelques monuments de l'Italie méridionale, par M. Rostovtseff... 227

Séances d'Octobre..... 236, 239

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Les travaux couronnés sont de genres très variés ; quant à leurs auteurs, ils représentent dignement l'Université, l'École des Chartes et l'Enseignement libre. Peut-être l'émulation n'est-elle pas étrangère à ces heureux résultats qui concourront à maintenir le bon renom de notre Enseignement supérieur.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente le tome II du *Catalogue de la Collection de Luynes de la Bibliothèque Nationale : Monnaies grecques : II Grèce continentale et Iles*, ouvrage publié par M. Jean Babelon sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (fondation Dourlans).

Il offre ensuite, au nom de M. JULLIAN, le fascicule CX de ses *Notes Gallo-romaines*. Extrait de la *Revue des Études Anciennes*, t. XXVIII, 2 (1926) ;

et au nom de M. Édouard NAVILLE une étude sur *Les premiers mots du chapitre XVII du Livre des morts*. Extrait du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XXVI.

Il dépose enfin en hommage, de la part des auteurs, les volumes suivants :

Guillaume Desouches. *Le Spectre, Synthèse sociale de l'Univers*, en quatre parties.

Juan B. Igueniz. *Bibliografia de Novelistas Mexicanos*. Publiée dans les *Bibliografias Mexicanas*, n° 2.

M. Edmond POTTIER offre à l'Académie un ouvrage dont il est l'auteur intitulé *Le dessin chez les Grecs d'après les vases peints*.

M. Gustave FOUGÈRES fait hommage au nom de l'auteur, M. Anastase Georgiades, d'un ouvrage in-folio intitulé :

Η ΑΡΜΟΝΙΑ ΑΡΧΙΤΕΚΤΟΝΙΚΗ. ΠΟΙΗΣΕΙ... (Ἐν Ἀθήναις, 1926).

M. Salomon REINACH a la parole pour un hommage.

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie de la part de l'auteur, M. Lazaro, le premier volume du catalogue illustré de sa célèbre collection d'œuvres d'art[1]. Cette collection, formée et conservée à Madrid, com-

1. *La Coleccion Lazaro*. Madrid, La España Moderna, 1926 ; in-8°, 494 p.

Digitized by Google

prend nombre d'objets de grand prix, dont plusieurs ont été reproduits dans l'*Histoire de l'art*, dirigée par André Michel ; beaucoup d'autres paraissent ici pour la première fois. Avec ses 520 illustrations, ses notices brèves et précises, ce volume n'est pas seulement un beau recueil de monuments figurés, mais un précieux instrument de travail. »

M. Henri Goelzer a la parole pour un hommage.

« J'ai l'honneur de déposer en hommage sur le bureau de l'Académie le second volume des œuvres de Virgile publiées dans la Collection des Universités de France sous le patronage de l'Association Guillaume Budé et comprenant les *Géorgiques*. Il ne m'appartient pas d'apprécier ni la méthode de traduction, ni les principes sur lesquels repose l'établissement du texte. Qu'il me soit simplement permis d'attirer l'attention de la Compagnie sur les notices imprimées en tête de chacun des livres du poème et où on a essayé de dégager les données positives sur lesquelles travaillait Virgile et qui se dérobent sous la parure étincelante de ses vers. »

SÉANCE DU 4 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

La Commission des Inscriptions de Délos demande à l'Académie de lui adjoindre MM. Holleaux et Durrbach en remplacement de MM. Foucart et Homolle.

Il en est ainsi décidé.

M. Bernard Haussoullier fait savoir que la dite Commission d'accord avec la Commission des Travaux littéraires, propose d'attribuer, sur les arrérages de la fondation épigraphique, une somme de 25.000 fr. à M. Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes.

La proposition est adoptée.

M. René Dussaud rend compte du congrès archéologique international auquel l'Académie l'avait délégué avec notre confrère M. Michon et qui s'est tenu en Syrie et en Palestine du 8 au 26 avril 1926.

Digitized by Google

M. Louis Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, donne lecture d'un rapport sur l'activité de cet établissement de 1921 à 1925 [1].

Le PRÉSIDENT annonce que la Commission des Écoles françaises d'Extrême-Orient, d'accord avec M. Finot, propose de présenter pour le remplacer à la tête de cet établissement, M. Léonard Aurousseau, actuellement directeur par intérim.

M. Émile SENART insiste sur les mérites de M. Aurousseau.

L'Académie, au scrutin, et à l'unanimité de 30 votants, décide que M. Auronneau sera présenté à M. le gouverneur de l'Indo-Chine pour le poste de directeur de l'École française d'Extrême-Orient.

M. René CAGNAT donne lecture du rapport de MM. Fabia et de Montauzan sur leurs fouilles à Fourvière en 1925 [2].

M. Henri GOELZER communique une note de M. Philippe Fabia sur une inscription latine du XII[e] siècle, insérée dans un manuscrit de Pierre Sala, *les Antiquités de Lyon*, qu'il doit publier en collaboration avec M. Georges Guigue. C'est l'épitaphe d'un prêtre inconnu, Gotbran, qui rebâtit alors l'église Saint-Michel d'Ainay. Curieuse par plusieurs détails de sa rédaction, elle est remarquable surtout par l'emploi, qui n'a pas été signalé jusqu'ici dans les textes épigraphiques, de l'ère de l'Ascension au lieu de celle de l'Incarnation.

MM. Paul MONCEAUX, Ferdinand BRUNOT, François DELABORDE et Théodore REINACH présentent des objections à cette conclusion.

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT DE 1921 A 1925, PAR M. LOUIS FINOT.

L'Académie a été informée régulièrement, par mes rapports annuels, des travaux de l'École française d'Extrême-Orient et des principaux faits en rapport avec son activité scientifique. Je me bornerai aujourd'hui, sans entrer dans le détail, à vous exposer les grandes lignes de l'œuvre accomplie par notre institution pendant les cinq dernières années.

Cette période est la première du nouveau régime administratif qui lui fut accordé, par le décret du 3 avril 1920 : celui de la personnalité civile. L'expérience a pleinement justifié les vues libérales qui avaient suggéré cette innovation. Le fonctionnement de l'École s'en est trouvé facilité et la constitution, désormais possible, d'un fond de réserve a permis un emploi plus rationnel des crédits. Dans ce système, l'octroi annuel du budget est remplacé par une subvention forfaitaire du Gouvernement général, établie pour une durée de cinq ans. A la fin de la première période quinquennale (1925), la subvention a été renouvelée sans difficulté ; et peut-être même aurait-elle reçu une augmentation que justifiait l'accroissement de nos charges, si les circonstances du moment n'avaient imposé au Gouvernement une politique de stricte économie. Mais la bienveillance qui nous a été témoignée en cette occurrence nous permet d'espérer qu'en cas de besoin l'aide de l'administration ne nous ferait pas défaut.

En accord avec le Gouvernement général, nous avons entrepris d'assurer la protection des monuments historiques

Digitized by Google

au moyen de textes mieux adaptés aux nécessités présentes que le seul acte législatif jusqu'alors en vigueur : l'arrêté du 9 mars 1900. Pris à une époque où les œuvres des arts indochinois ne connaissaient pas encore la vogue et les hauts prix qu'elles ont atteints aujourd'hui, où les voyages dans l'intérieur du pays ne pouvaient guère s'effectuer sans l'aide et, par suite, hors du contrôle de l'administration, cet arrêté s'avérait maintenant inefficace ; la légalité même en était contestée devant les tribunaux. Grâce à la collaboration des principaux chefs des services généraux et à l'appui des gouvernements locaux, les nombreuses et graves difficultés que présente une législation uniforme dans un pays composé d'éléments aussi divers que l'Union indochinoise ont pu être résolues. Un décret présidentiel, en date du 23 décembre 1924, a posé les bases de cette législation ; divers arrêtés ont promulgué la liste des monuments classés, déterminé les règles applicables aux pays de protectorat et enfin délimité, sous le nom de Parc d'Angkor, un périmètre qui, en raison de l'importance exceptionnelle des monuments qu'il renferme, sera soumis à un régime spécial de surveillance.

Ces textes devront sans doute subir certaines retouches que l'expérience indiquera : tels qu'ils sont, ils promettent de bons effets, sans qu'on puisse cependant en attendre la cessation complète de tous les actes de vol ou de vandalisme que nous avons eu à déplorer. La prudence commande de les renforcer par des mesures préventives qui mettent à l'abri de tout danger les pièces les plus remarquables et les plus exposées. De ce point de vue, les musées et les dépôts archéologiques jouent un rôle de premier plan.

Le musée de Hanoï, naguère installé dans l'ancien hôtel du Gouverneur général, au bord du Fleuve Rouge, et qui étouffait dans des pièces insuffisantes et mal éclairées, va faire place à un nouveau bâtiment répondant pleinement à sa destination. Décidée par le Gouverneur général Long,

Digitized by Google

confirmée par son successeur M. Merlin, cette reconstruction vient d'être commencée sur l'ordre de M. le Secrétaire général Monguillot, dont l'intervention particulièrement bienveillante a levé les derniers obstacles. Dans deux ans environ, la capitale de l'Indochine possédera un musée d'art extrême-oriental qui fera honneur à la colonie. Il restera plus spécialement consacré, comme il l'est maintenant, aux arts chinois, japonais et annamite. Ce dernier dispose en outre d'un second musée, le musée Khai-dinh, créé à Hué par le gouvernement local et relevant de lui, mais rattaché à l'École française par d'étroites et cordiales relations.

Les sculptures de l'ancien Champa, aujourd'hui bien connues grâce au volume qui leur a été consacré dans la collection *Ars asiatica* [1], sont centralisées dans notre musée de Tourane qui, devenu lui aussi trop étroit, va être sous peu agrandi.

A Phnom Penh, le musée Albert Sarraut, dont le noyau est formé par la collection de sculptures et d'inscriptions cambodgiennes jadis réunies par l'École française et sur lequel celle-ci a gardé un contrôle scientifique, qui est une garantie sans devenir une entrave, expose dans ses vastes salles les chefs-d'œuvre de l'art khmèr. Les plus belles trouvailles faites au cours des travaux d'Angkor lui sont envoyées, tandis que celles qui n'ont qu'un intérêt purement archéologique sont conservées au dépôt que nous avons fait construire dans l'enceinte d'Angkor Thom.

Au Laos, le musée de Vientiane est encore à l'état de projet. En attendant, les pierres et les bronzes dignes d'être conservés sont abrités dans le cloître de la pagode de Sisakhet, restauré par nos soins. Quand cette installation provisoire aura fait place à une autre plus satisfaisante,

1. *Les sculptures chames au Musée de Tourane*, par H. Parmentier. Paris, 1922 (Ars asiatica, IV).

Digitized by Google

quand, en outre, la Cochinchine se sera décidée à créer le musée local depuis si longtemps attendu, l'organisation des musées indochinois sera complète.

Une grande partie de l'activité de l'École a eu pour objet les travaux de conservation, de dégagement et d'exploration des monuments. Ceux qui se poursuivent depuis près de vingt ans dans le groupe d'Angkor ont fait de grands progrès sous la direction du Conservateur, en liaison avec les services techniques du Protectorat.

On a complètement dégagé, à l'Est d'Angkor Thom, les temples de Bantāy Kdĕi et de Ta Kèo, et au Nord-Est, le singulier monument de Nāk Pān composé d'un petit sanctuaire qui se dresse sur un lotus de pierre au milieu d'une ceinture de bassins. On y a reconnu un temple bouddhique dédié à Lokeçvara et siège probable de cures miraculeuses opérées par les eaux sacrées.

Au sud de la ville, le temple du Phnom Bakhèn, que les bouddhistes avaient eu l'étrange idée de noyer dans une maçonnerie représentant grossièrement un gigantesque Buddha assis, est sorti de cette gangue et offre maintenant aux regards un des joyaux de l'architecture du IX^e^ siècle.

La belle balustrade formée par deux piles de géants portant un nâga, qui précédait la porte N.-E. de la ville, a été rétablie dans son aspect primitif.

A l'intérieur des murailles, les travaux ont porté sur les principaux temples : Bayon, Baphuon, Praḥ Palilay, Práḥ Pithu, etc. On a relevé plusieurs « terrasses bouddhiques » et divers emplacements secondaires. On travaille actuellement à déblayer les substructions du Palais, seuls vestiges qui puissent, avec les murs et les portes monumentales de l'enceinte, nous donner une idée de ce que fut l'habitation royale.

Plusieurs inscriptions importantes soit pour l'histoire de la capitale, soit pour l'histoire générale du royaume, ont été ramenées au jour, déchiffrées et publiée

Digitized by Google

Un des résultats les plus notables de ces recherches est le fait, désormais établi, que la capitale des rois khmèrs fut, à l'époque de la construction du temple central et de l'enceinte, une cité bouddhique dédiée à Lokeçvara. Ce bodhisattva, personnification de la Providence miséricordieuse, nous apparaît maintenant comme une des deux grandes divinités de l'Indochine ancienne, comme le rival de Çiva, qu'il a même probablement éclipsé sous le règne de quelques rois bouddhistes.

Les mêmes conclusions se dégagent de l'étude d'une autre ancienne ville kmère, Bantăy Čhmàr, située à une centaine de kilomètres au N.-O d'Angkor, et dont un plan et un relevé photographique ont été faits en 1921. Elle était également placée sous l'invocation de Lokeçvara.

Le dégagement du temple d'Içvarapura (aujourd'hui Bantăy Srĕi), à 25 kilomètres environ au N.-E. d'Angkor, et dont les principaux sanctuaires doivent dater, d'après le témoignage des inscriptions, du commencement du XIV^e^ siècle, a jeté une lumière inespérée sur l'état encore florissant de la sculpture à une époque postérieure de près de deux siècles à Angkor Vat, que l'on considérait jusqu'ici comme le suprême effort de l'art kmèr.

L'exploration du mont Kulen, au N.-E. d'Angkor, a révélé l'existence de plusieurs temples ignorés et d'un groupe d'animaux taillés dans le roc, œuvres d'un art robuste et d'une époque certainement ancienne. La forêt de Kulen n'a pas encore livré tous ses secrets et nous espérons que de nouvelles recherches apporteront des faits historiques importants.

En Annam, le concours désintéressé de plusieurs collaborateurs bénévoles a permis de compléter l'inventaire archéologique du Champa et de pratiquer sur plusieurs emplacements des fouilles qui ont enrichi nos collections de sculptures et de bronzes précieux. Quelques sites préhistoriques ou proto-historiques ont livré d'intéressants documents sur les anciennes populations du littoral.

Digitized by Google

Dans l'Annam septentrional et au Tonkin, on a découvert un assez grand nombre de tombeaux chinois avec mobiliers funéraires de l'époque des Han et des Six Dynasties. Je citerai notamment la réduction en terre cuite d'une forteresse complète avec ses bastions, ses courtines, ses habitations. L'archéologie chinoise devra désormais tenir compte de ce que recèle le sol de l'Indochine. Des vases, en majorité de l'époque Song, ont été trouvés en grande quantité dans des sépultures de la province de Thanh-hoa. On a dégagé dans cette même province, les tombeaux des rois Lê à Lam-sön (1923). Dans la province tonkinoise de Laokay, on a relevé des gravures rupestres, dont la date et le sens ne sont pas encore complètement élucidés.

A Hanoï, le Service archéologique de l'École a dirigé la restauration de deux temples : celui de Confucius (Văn-Miếu) et le petit sanctuaire bouddhique dit du « Pilier unique » (Chùa một cột).

Le temple de Confucius tire un intérêt particulier du fait qu'il est toujours vivant. Les mandarins de la province y célèbrent, en grand costume, tous les sacrifices du culte officiel : c'est à leur demande et avec leur coopération que le Service archéologique de l'École a entrepris et achevé la restauration de ce noble sanctuaire.

Au Laos, nous avons restauré, dans la mesure du possible, la principale pagode de Vientiane, Vat Sisakhet.

Tels sont en résumé les travaux des dernières années ; pour l'avenir, le programme comprend : à Angkor, le dégagement, déjà commencé, de l'Enceinte royale et celui du grand temple de Práḥ Khăn, au nord de l'enceinte ; — dans la résidence de Kompong Thom, le déblaiement d'une ancienne ville royale du VII^e siècle (Sambor Prei Kuk), dont les temples de brique constituent l'ensemble le plus remarquable qui subsiste de l'art primitif du Cambodge ; — en Annam, les fouilles de l'ancienne capitale du Champa, Indrapura, aujourd'hui Trakiệu, dans la province de Quâng-

Digitized by Google

nam ; — au Tonkin, l'exploration des tombeaux chinois de la province de Bắc-ninh.

Les publications de l'École ont suivi une marche normale. Le *Bulletin*, de plus en plus apprécié par le monde savant, et qui achève sa vingt-cinquième année, a publié des travaux variés concernant l'histoire et la préhistoire de l'Indochine, la géographie historique de l'Annam, l'archéologie et l'ethnographie du Cambodge et du Champa, l'ethnographie du Haut Laos, la littérature bouddhique, le Siam, le Japon et la Chine.

Dans la série « Publications » ont paru : le dernier fascicule du grand ouvrage de M. Foucher sur l'art gréco-bouddhique du Gandhâra, et deux volumes d'*Études asiatiques*, imprimés en commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'École. Ils vont être suivis d'un volume sur l'art primitif du Cambodge par M. H. Parmentier.

L'importance croissante des recherches archéologiques et la nécessité reconnue de présenter au public les nouvelles découvertes sous une forme digne de leur valeur, nous ont décidés à créer, sous le titre de *Mémoires archéologiques*, une série de grand format qui comprendra des monographies accompagnées de planches. Le premier fascicule, qui est sous presse, est consacré au temple d'Içvarapura (Bantãy Srĕi).

Nous avons également inauguré une collection de textes chinois relatifs à l'Indochine, dont le premier sera le *Nganan tche yuan*, géographie de l'Annam composée en Chine vers la fin du XVII^e^ siècle et retrouvée au Tonkin. L'impression du fonds chinois de notre bibliothèque est commencée et un Dictionnaire géographique de l'Indochine annamite est en préparation.

L'École française, outre les travaux qu'elle exécute directement, par ses membres et ses collaborateurs, exerce son contrôle sur plusieurs établissements de caractère scienti-

Digitized by Google

fique. J'ai déjà nommé les musées Albert Sarraut et Khaidinh ; il y faut ajouter l'École de pâli du Cambodge et les Bibliothèques royales de Phnom Penh et de Luang Prabang. J'ai eu personnellement la satisfaction d'introduire l'enseignement du sanscrit à l'École de pâli de Phnom Penh et j'ai l'espoir que, dans un avenir peu éloigné, certains moines cambodgiens seront en état de prendre part à l'étude scientifique du bouddhisme, à côté de leurs confrères de Birmanie et de Ceylan. L'École a, en outre, prêté son concours, sous forme de leçons faites par ses membres, à l'École des Hautes Études et à l'École des Beaux-Arts de Hanoï. Tout le monde paraît aujourd'hui d'accord pour reconnaître les heureux effets de son action qui ne vise qu'à coordonner toutes les initiatives et à les faire servir aux intérêts supérieurs de la science. Il m'a été donné de la quitter en plein travail, dans une atmosphère d'estime et de sympathie. Sur le point d'arriver au terme du mandat qui m'avait été confié, je considère comme un devoir de remercier l'Académie de l'appui efficace qu'elle n'a cessé de me prêter. Je voudrais aussi saisir cette occasion d'exprimer ma gratitude aux gouverneurs généraux, aux chefs des administrations locales et des grands services qui m'ont honoré de leur confiance, aux résidents, aux officiers, aux missionnaires et aux collaborateurs de tout ordre qui m'ont donné un concours si empressé et si cordial. Quant aux membres de l'École, leur science et leur dévouement sont trop connus pour que j'aie à en parler ici, sauf pour dire qu'ils ont été constamment à la hauteur de ce qu'on attendait d'eux et que pour les tâches qu'ils auront maintenant à entreprendre, le passé est garant de l'avenir.

Digitized by Google

RAPPORT DE MM. PHIL. FABIA ET GERMAIN DE MONTAUZAN SUR LES FOUILLES DE FOURVIÈRE EN 1925.

Suspendues pendant les mois d'hiver, nos fouilles à Fourvière furent reprises au mois de mai 1925, dans le voisinage de la basilique, à une centaine de mètres au sud de l'axe de celle-ci, et à un niveau inférieur de 20 mètres environ à celui de la place où elle est édifiée, et qui n'est autre que l'emplacement de l'antique forum. L'espace mis obligeamment à notre disposition par la Société civile de N.-D. de Fourvière est une terrasse longue de près de 50 mètres et large de 7, tracée suivant une ligne horizontale de la colline, dans la partie sud des jardins dits « du Rosaire », non accessible au public.

Ce n'est qu'à son extrémité nord, après plusieurs sondages infructueux en partant du sud, que nous rencontrâmes, à 1^{m} 50 au-dessous du sol et au voisinage du talus amont, un pavé de mosaïque grossière, à fond blanc parsemé de petits carrés noirs régulièrement espacés. Cette mosaïque, en lambeaux à ce premier niveau découvert, se retrouvait sous le talus à un niveau plus haut d'un mètre. Là elle était parfaitement conservée sur une grande étendue. C'était évidemment l'indice d'une disposition en gradins. A ce niveau supérieur, elle était bordée au nord par une murette de quelques centimètres de haut, derrière laquelle était creusé un caniveau, profond de 0^{m} 65, large de 0^{m} 90, cimenté au radier et aux parois. De pente insensible, il subissait la même brusque dénivellation que le pavé de mosaïque adjacent. Sur celui-ci, et presque au bord du canal, s'élevaient les bases de deux colonnes, de construction assez commune, dont on voit des spécimens entre autres au mont Beuvray, au temple de la déesse Bibracte — ce qui est assez important pour dater l'ensemble dont il est

Digitized by Google

ici question. Ces socles de colonnes, carrés de section, formés de larges briques à l'intérieur, et revêtus de ciment avec enduit de stuc peint en rouge, étaient encore surmontés de l'amorce de leurs fûts, ceux-ci étant constitués par des briques superposées, dont chaque assise comprenait deux secteurs de cercle, avec revêtement extérieur pareil à celui du socle.

Large de 2m10, le palier de mosaïque était limité au sud par un mur dont la base seule était en maçonnerie de pierres, avec épais enduit de ciment et revêtement d'ardoise ; au-dessus, c'était un simple pisé, garni également à la paroi d'un ciment solide, sur lequel étaient appliquées des plaques de marbre blanc, de 2 à 3 centimètres d'épaisseur ; de celles-ci beaucoup manquaient ; mais on constatait que toutes étaient ou avaient été encadrées de bandes d'ardoises, larges environ de 10 centimètres, les plaques de marbre ayant elles-mêmes une largeur de 60. Ainsi le parement extérieur de ce mur formait une série de très riches panneaux. Il s'élevait encore, sous le remblai constituant le talus de la terrasse, jusqu'à une hauteur de 1m50 à 2 mètres.

De l'autre côté de ce mur, au sud, s'étendait, au même niveau, une autre surface pavée de même, large de 3m25, et limitée à l'opposé par un second mur de construction pareille, sauf que les plaques de marbre et d'ardoise y étaient remplacées, ainsi d'ailleurs qu'à l'autre parement du premier, par un stuc peint en rouge uni.

Nous étions donc là en présence des ruines d'un portique et de la maison qu'il bordait jadis, maison assez considérable, car un troisième mur fut rencontré, à plus de 6 mètres du second et parallèle, les deux pièces ainsi limitées étant pavées du même genre de mosaïque, dépourvu toutefois des petits carrés noirs.

Nos recherches le long du mur extérieur se prolongèrent par une galerie souterraine, qui nous conduisit jusqu'à un escalier de cinq marches, par où l'on accédait à un palier de

Digitized by Google

niveau supérieur. En avant de ces marches, nous trouvions une porte d'entrée de la maison, large de 1m10, haute de 1m80, avec linteau en pierre et jambages formés d'une alternance de pierres de taille et de briques.

Nous nous proposions d'abattre le talus jusqu'à l'escalier dans toute la largeur du portique, et de dégager de même l'intérieur de la maison, ensuite d'explorer l'autre côté du canal, qui aurait pu présenter une disposition symétrique. Ces paliers successifs, s'étageant en une série de portiques qui bordaient des maisons, nous paraissaient avoir constitué jadis dans leur ensemble une avenue magnifiquement décorée, que l'on suivait à pied pour aller, de la voie romaine correspondant à l'actuelle montée Saint-Barthélemy, jusqu'au forum, et qui en atteignait le mur de soutènement juste au point où ce dernier devait faire angle droit en formant retrait. Le caniveau servait sans doute à l'écoulement des eaux de pluie que recevaient portiques et toits adjacents.

Tout cela, dégagé, aménagé, protégé, aurait pu, en corrélation avec ce que l'on peut apercevoir encore de la puissante muraille du forum, offrir aux visiteurs de Lyon un vestige fort intéressant de la ville antique. Mais la Société qui nous avait si généreusement accordé la première autorisation craignit que l'abattage d'un nouveau cube de terre ne compromît la solidité des importants bâtiments situés au-dessus au bord du plateau. Nous dûmes nous incliner devant ces appréhensions, un peu excessives peut-être, et nous remîmes, par remblayage complet, le terrain dans l'état où nous l'avions trouvé.

Il nous avait fourni une assez grande quantité de beaux débris architecturaux, provenant sans aucun doute des monuments du forum, revêtements de colonnes, fragments de chapiteaux, de moulures, corniches, larmiers, dont la ciselure témoigne de la meilleure époque de l'art romain. Nous mentionnerons aussi, sans entrer dans le détail, d'assez

Digitized by Google

nombreux débris céramiques, des morceaux de gaines de chaleur, percées de trous : l'un de ces morceaux, assez curieux, est muni d'une poignée, qui probablement permettait de constater l'état de la conduite en la découvrant sur une certaine longueur ; quelques épingles en os et objets en fer d'usage indéterminé ; enfin quelques pièces de monnaie, dont la seule bien distincte est un bronze de la colonie de Nîmes, du 1er siècle de notre ère.

Pendant les mois d'hiver, nous pratiquâmes des sondages aux numéros 11 et 13 de la rue du Juge-de-Paix, dans un enclos divisé en deux parties, que sépare une ruelle privée, et occupé par l'orphelinat de Notre-Dame de Fourvière. La partie nord confine à l'est à l'ancienne propriété Lafon et au jardin des Dames de la Compassion, par conséquent à l'enceinte de l'amphithéâtre antique dont les substructions furent reconnues par M. Lafon en 1887. L'autorisation nous ayant été très gracieusement accordée, nous essayâmes une recherche vers les points accessibles les plus rapprochés du mur extérieur de la *cavea*, sur lequel repose probablement le mur même de l'enclos. Cette recherche ne nous donna aucun résultat, soit que nos sondages fussent encore trop éloignés de la muraille en question, soit que le terrain ait été là souvent remué et dégarni de tout ce qu'il pouvait contenir. La découverte que nous fîmes d'une vingtaine de briques romaines, régulièrement superposées (dimensions $0{,}45 \times 0{,}35 \times 0{,}05$), confirme suffisamment cette hypothèse. On avait dû les entasser sur place, ne sachant qu'en faire.

Nous nous transportâmes donc dans l'autre partie du jardin, au sud, plus éloignée du pourtour de l'amphithéâtre, mais pouvant offrir un certain intérêt, d'abord parce que cet emplacement est presque en face de celui (rue du Juge-de-Paix, 24) où nous avions dégagé avant la guerre la maison des sept mosaïques ; ensuite parce que là fut découvert en 1704 l'autel taurobolique mentionnant le sacrifice

Digitized by Google

offert à la mère des dieux pour la santé de l'empereur Antonin. Un sanctuaire de cette déesse pouvait y avoir laissé des traces. Six tranchées, de 5 à 7 mètres de long, furent ouvertes sur divers points du terrain. Toutes remirent au jour des substructions de murailles massives, certaines de celles-ci atteignant une épaisseur de près de 1m50, quelques-unes se croisant, en un endroit même partant dans trois directions différentes ; vestiges sans doute d'un édifice public, d'un temple, plutôt que de maisons particulières. Au pied d'une des murailles était un reste de mosaïque sans dessin. Mais tout cela était trop endommagé et discontinu pour que l'on pût en saisir le plan. L'espace et le temps concédés à nos recherches étaient d'ailleurs limités. A l'extrémité d'une de nos tranchées, nous tombâmes toutefois sur la voûte d'un souterrain dans lequel on put s'engager sur une longueur de près de 50 mètres. Nous y reconnûmes à un endroit l'ouverture latérale d'une porte de visite, à laquelle on devait jadis accéder par un escalier. Ce souterrain était évidemment relié au système de galeries dont la colline et le plateau sont pénétrés en tous sens.

Quelques objets intéressants furent recueillis : des fragments de poteries dont un assez grand nombre d'origine arrétine, tessons ornés ou marques de potiers ; une lampe et un fragment de lampe en argile, dont le bec par sa forme attestait l'époque d'Auguste ; une autre lampe en argile presque entière du temps de Tibère ; une autre en fer, complète, de forme à peu près pareille, sans aucune décoration actuellement apparente ; une médaille d'Auguste ; un petit fuseau et un assez grand nombre de tronçons d'épingles en os.

En terminant ce rapport sur les fouilles de 1925, nous exprimons respectueusement à l'Académie notre reconnaissance pour l'aide généreuse qu'elle a bien voulu nous accorder une fois encore, et notre regret que les résultats n'aient pas mieux répondu à notre zèle. L'exploration

Digitized by Google

archéologique de Fourvière, dont elle a reconnu l'intérêt, est une tâche ingrate, aléatoire. Mais nous sommes prêts à la poursuivre, sans nous laisser décourager par quelques déceptions. Notre campagne de 1926 commencera bientôt, nous l'espérons, dans le jardin de l'ancien grand-séminaire, emplacement probable de la caserne romaine.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

J. Puig y Cadafalch. *A propos du portail de l'église de Ripoll.* Traduit du catalan par E. Lambert. Extrait du *Bulletin monumental*, nos 3-4, 1925.

Manuel Romero de Terreros. *Bibliografia de cronistas de la Ciudad de Mexico*, qui forme le no 4 des *Monografias bibliograficas mexicanas*.

University of Michigan Studies, Numismatic Series, vol. XVI. *Nicomachos of Geresa. Introduction to arithmetic*, translated into English by Martin Luther D'Ooge, with Studies in Greek Arithmetic by Frank Eggleston Robbins and Louis Charles Karpinki (New York, 1926, in-8o).

SÉANCE DU 11 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

A propos du procès-verbal, M. Théodore REINACH apporte quelques corrections à l'inscription funéraire de Lyon, communiquée dans la dernière séance par M. Fabia d'après deux copies anciennes[1].

M. J.-B. CHABOT présente une observation.

M. Goloubew fournit à l'Académie quelques renseignements

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

relatifs aux travaux de dégagement et de fouilles réalisés par l'École française d'Extrême-Orient pendant le dernier séjour en Indo-Chine de M. L. Finot.

Le temple civaïte d'Içvarapura, que les Cambodgiens nomment aujourd'hui Banteai Srei, se trouve en pleine forêt, à environ vingt-cinq kilomètres N.-E. d'Angkor-Thom. Découvert en janvier 1914 par le lieutenant Marec, du Service géographique, il ne figure ni dans les ouvrages de M. Aymonier consacrés au Cambodge, ni dans l'*Inventaire descriptif* de M. E. Lunet de Lajonquière. L'étude du temple fut commencée en 1916 par M. H. Parmentier qui en donna une description dans son *Art d'Indravarman* (Bull. de l'École française d'Extrême-Orient, XIX, 1, pp. 66-79), mais pour diverses raisons on ne put procéder qu'en 1924 au dégagement des ruines et à des travaux de fouille. Banteai Srei se classe parmi les plus beaux monuments de l'art khmèr. L'intérêt qu'il présente pour les historiens de l'art est considérable. Le déchiffrement des inscriptions relevées dans ce temple a prouvé qu'il existait au Cambodge, en plein XIV^e^ siècle, un art encore florissant. Il est probable que d'autres monuments datant de la même époque se dissimulent encore dans les épaisses forêts au Nord et au Nord-Est d'Angkor-Thom.

M. Goloubew lit ensuite une note sur d'anciennes tombes chinoises dont l'École française d'Extrême-Orient poursuit depuis 1913 l'étude systématique en Annam et dans le Delta tonkinois. Les fouilles exécutées par elle ont révélé la présence, dans ces tombes, de nombreux objets en bronze et en terre cuite, dont la plupart présentent de grandes analogies avec les pièces de mobilier funéraire découvertes en Chine dans des sépultures datant des Han et des Six Dynasties. Une pièce remarquable a été découverte en novembre 1923 dans la province de Bac-ninh. Il s'agit d'un modèle de place forte en terre rouge, d'une conservation parfaite. La petite citadelle mesure 70 cm. × 70 cm. Elle se compose d'une enceinte carrée, avec quatre portes et quatre tours d'angle, et de plusieurs maisonnettes accolées contre la face extérieure de la muraille. Outre les objets en terre cuite, les tombes chinoises fouillées par l'École française, ont livré de remarquables bronzes. Toutes ces trouvailles occuperont une

Digitized by Google

salle spéciale dans le nouveau musée de l'École française à Hanoï.

MM. Émile Senart et Paul Pelliot présentent des observations et insistent sur la portée des recherches exécutées par l'École d'Extrême-Orient.

COMMUNICATION

UNE INSCRIPTION MÉTRIQUE DE LYON,
PAR M. THÉODORE REINACH, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

M. Fabia, qui prépare, en collaboration avec M. Georges Guigue, la publication d'un manuscrit de Pierre Sala sur *les Antiquités de Lyon*, a bien voulu solliciter l'avis et le concours de l'Académie pour la mise sur pied d'une curieuse inscription métrique, en distiques *léonins*, copiée par Sala au commencement du XVI^e^ siècle dans l'église (aujourd'hui démolie) de Saint-Michel d'Ainay. Il en existe une autre copie publiée par le Père Colonia dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon* (1728), I, p. 295 (celle-ci a été réimprimée sans changement par le comte de Castellane dans les *Mémoires de la société archéologique du Midi*, III, 1836, p. 92). L'Académie m'ayant chargé d'examiner ce texte difficile, voici la restitution que j'en propose (j'imprime en italique les mots modifiés par moi ou transmis de manière différente par les deux copies).

Hoc *exstat* tumulo, lector, qui *conditus* : oro,
istic fige gradum *tu propius* proprium.
Nomine Gotbrannus, dum vixit, nempe vocatus,
iure *sacerdotī* functus *et* ipse fuit.
Hic Michaelis opus sancti sub honore *iocundus*
ecclesiae fecīt, *humile*, *ceu* potuit.
Millenus fuerat *vicenus* denique nonus
annus quo Domini + *heros* (?) celsa petit.
Ergo funde precem *qua* cernis egere fidelem,

Digitized by Google

10 ut tibi gaudebis + *est quod* cum fueris.

NC. I. exstat : extat. conditus : cu(m)ditus. — 2. tu : ut; propius : pr̀oprius Colonia, omisit Sala. — 4. sacerdoti : sacerdŏtii (Col.), sacerdŏcii (Sala). et Colonia, te Sala. — 5. iocundus Sala, locandum Col. — 6. ecclesiae Col., aecclesiae Sala ; humile Col. HVI Sala ; ceu : seu. — 7. vicenus : emend. Du Bus : ut cen Sala, qui cen Col. — 8. heros Sala ; om Col. servus coni. Chabot ; clerus coni. Brunot ; cerula? conieci. — 9. qua Sala ; quia Col. — 10. est quod om. Col.

Ce texte fixe à l'an 1029 la mort du prêtre Gotbran et à une date un peu antérieure la construction de l'église Saint-Michel. On trouvera une justification développée de ma restitution dans un prochain article du *Bulletin Du Cange*.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE (10-12 MAI 1926), PAR M. E. POTTIER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ; LU DANS LA SÉANCE DU 11 JUIN 1926.

MESSIEURS,

Après vous avoir renseignés dans une précédente réunion sur des questions d'ordre général qui avaient occupé l'attention de l'Union Académique Internationale, je vous présente aujourd'hui un rapport sur les travaux scientifiques de cette Association. Treize nations étaient représentées à Bruxelles. Les délégués de la Grande-Bretagne furent empêchés de venir par la grève générale ; les Académies de Russie et du Portugal n'avaient pas envoyé de mandataires.

Je résume les rapports des diverses Commissions d'après l'exposé plus détaillé et plus étendu qui est inséré dans le

Digitized by Google

Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, 1926 (Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques).

1° *Catalogue des Manuscrits alchimiques.* — On sait que cette grande publication, dont deux volumes ont déjà paru, est due surtout à l'initiative et à l'effort persévérant de nos confrères belges, M. Fr. Cumont et M. J. Bidez. Le rapport rédigé par M. Delatte pour l'année 1925-26 signale l'accueil favorable fait à ces deux volumes, tomes I et III, et explique pourquoi le tome II n'a pas encore paru, les recherches dans les bibliothèques italiennes ayant nécessité de longs délais ; mais le retard sera compensé par la richesse des résultats, car le tome II contiendra la description de 56 manuscrits ; sur les plus importants le rapporteur donne des informations qui en font voir la nouveauté et l'intérêt. A ces descriptions seront jointes des études de détail sur les textes ; on voudrait aussi commencer un *Index græcitatis* sur les mots grecs se rapportant spécialement à l'alchimie, et un *Elenchus signorum* pour faciliter le déchiffrement des signes qui accompagnent souvent les dissertations. De ce tome II vingt et une feuilles sont tirées et l'Appendice est sous presse. Le tome IV, que l'on prépare dès maintenant, comprendra une édition du texte du *Vaticanus* avec introduction historique, lexique et peut-être traduction. Le tome V est aussi sur le chantier et fait l'objet de recherches en Espagne et en Grèce, dans les bibliothèques d'Athènes et dans les fonds du mont Athos. Les manuscrits alchimiques latins de la Grande-Bretagne et de l'Espagne sont en bonne voie de publication : quatre feuilles sont sorties des presses anglaises. Le délégué espagnol compte joindre à ses descriptions un aperçu de l'histoire de l'alchimie dans son pays, les archives catalanes étant très riches sur ce sujet. Dans plusieurs pays on suit à la piste les manuscrits alchimiques arabes qui ont une importance particulière. L'alchimie chinoise fournira elle-même des documents mis en œuvre par le délégu du Japon Le

Digitized by Google

tome VI, où seront étudiés les manuscrits des bibliothèques de l'Europe Centrale, terminera la collection.

2° *Forma Romani Imperii et Suppléments aux Corpus des Inscriptions grecques et latines.* — La Commission a pris connaissance des travaux poursuivis en Belgique, Espagne, Italie, Roumanie, Yougoslavie. M. Paribeni présente le premier volume complet de la *Forma italica*, rédigé par M. Lugli et comprenant la région de Tarracina (Latium); il est illustré de onze planches et d'environ deux cents figures. On prépare un second volume sur les régions de Cerceii, Privernum, Setia (Latium), et l'on pousse activement les travaux sur l'Étrurie, en utilisant un matériel considérable accumulé depuis longtemps.

Le baron de Loë s'est occupé de la *Forma Belgicae* et présente une carte manuscrite où sont marquées les parties achevées du travail; toute la région méridionale, la plus peuplée et la plus romanisée, a été relevée et étudiée.

En Espagne l'Institut d'Études Catalanes poursuit son enquête ; les répertoires bibliographiques et topographiques sont presque terminés et l'on inscrit sur la carte les stations, monuments et lieux de fouilles, en suivant la méthode adoptée par l'Italie.

En Roumanie les six premières feuilles de la carte de l'état-major, comprenant le territoire au sud de Bucarest, ont été complètement relevées sur le terrain.

Pour les Suppléments au *Corpus*, l'Italie présente les premières épreuves des Inscriptions de Tibur ; ce fascicule contiendra environ sept cents inscriptions dont plus de deux cents n'étaient pas au *C. I. L.* Les délégués yougoslaves ont apporté de nombreuses copies et photographies d'inscriptions inédites, recueillies en Serbie et en Dalmatie; dans cette dernière région les textes s'élèvent à plus de deux mille. Pour la France j'ai annoncé que l'Académie des Inscriptions avait terminé le quatrième volume des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, et que la *Table générale des matières* était à l'impression.

Digitized by Google

3° *Corpus des Mosaïques antiques helléniques.* — La délégation hellénique apporta des documents qui complétaient le travail préparatoire de l'an dernier. Une planche en couleurs, représentant Orphée charmant les animaux, avait été exécutée à titre d'essai, à Paris, par les soins de la Commission française dont font partie plusieurs membres de notre Académie ; elle fut jugée très satisfaisante et servira de point de départ pour l'exécution des autres reproductions en couleurs d'après les aquarelles présentées à Bruxelles, avec un grand nombre de photographies destinées à des planches en phototypie. Je puis dire à l'Académie que depuis les séances de Bruxelles la Commission d'Athènes nous a fait parvenir de nouveaux envois et qu'un lot important de planches a été remis au graveur pour ce *Corpus*. Le délégué grec a annoncé, en outre, que l'École américaine d'Athènes avait promis la publication dans ce Recueil des mosaïques trouvées au cours de ses fouilles à Corinthe. Le premier volume en cours doit comprendre les mosaïques du Péloponnèse et comportera vraisemblablement deux fascicules.

La délégation italienne a fait connaître qu'elle étudie de son côté le plan d'un *Corpus* des Mosaïques d'Italie et de Libye qui sont très nombreuses et qu'elle le soumettra à l'Union.

4° *Documents historiques inédits concernant le Japon.* — Les bibliothèques de Hollande, les archives d'Espagne ont déjà fourni des pièces importantes. En France l'Académie avait accepté de faciliter à la Délégation japonaise ses recherches dans les établissements publics et notre confrère M. Pelliot avait indiqué la Bibliothèque Nationale et le ministère des Affaires étrangères comme pouvant fournir un utile champ d'exploration. La difficulté est de trouver un Japonais compétent, libre de se consacrer à ce travail, qui, assisté de deux archivistes français, puisse donner la liste des documents français à co ier, liste qui serait approu-

Digitized by Google

vée par l'Académie de Tokyo. Les délégués demandent si l'on pourrait, à côté de M. Pelliot, désigner un second savant français qui le suppléerait quand il se trouve loin de France. La Direction centrale des renseignements reste provisoirement confiée à l'Ambassade Impériale du Japon à Bruxelles, qui continue à fonctionner comme agent de liaison entre les collaborateurs.

Je ne m'étendrai pas sur le travail d'autres Commissions où la France n'avait pas à intervenir, comme la réédition des *Œuvres de Grotius*, le *Dictionnaire du droit coutumier d'Indonésie*, le *Système de transcription phonétique et de translittération*, l'*Iconographia Celtica*. Je noterai seulement que pour l'*Enquête sur la bibliographie des sciences philologiques et historiques et des sciences politiques et sociales*, projet présenté par les Sociétés savantes américaines, il a été décidé qu'on demanderait à l'Institut International de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations de se charger des travaux de correspondance et de compilation pour les pays en dehors de l'Amérique. L'Union Académique s'associerait pour une somme de cinq mille francs aux frais des travaux exécutés par l'Institut de Coopération établi à Paris.

L'enquête portera sur les bibliographies courantes dans tous les domaines qui sont du ressort de l'UAI. Elle aboutirait à un Catalogue des bibliographies courantes, classées par matières.

J'en viens finalement aux deux entreprises qui sont encouragées et subventionnées spécialement par notre Académie, le *Dictionnaire du latin médiéval* et le *Corpus des Vases antiques*.

5° *Dictionnaire du latin médiéval.* — Notre confrère M. Goelzer a présenté le 2e fascicule de la seconde année du *Bulletin Du Cange* (ou *Archivum latinitatis medii aevi*).

Il a montré que ce *Bulletin* occupait maintenant une place à part parmi les nombreuses publications de la science

Digitized by Google

médiéviste ; c'est un organe spécialisé dans les études de lexicographie latine du haut moyen âge. Le Comité a discuté les meilleurs moyens de gestion et de diffusion. Il a décidé qu'un supplément de l'*Archivum* contiendrait la liste des textes latins appartenant à l'Italie, et les premiers placards en ont été soumis à la Commission. Les autres listes, plus courtes, paraîtront dans la chronique du même Bulletin. On annonce aussi la contribution prochaine et effective de deux nouveaux pays, la Norvège et la Yougoslavie où le dépouillement des textes a commencé.

Mais une autre question se pose. Comment le travail de dépouillement se fera-t-il dans les pays non-participants à l'entreprise ? Sur ce point il est entendu que chaque comité national, quand il aura terminé sa propre tâche, pourra se charger, d'accord avec le Comité central, des textes appartenant à des pays qui se sont désintéressés de la publication. D'autre part, pour les textes appartenant à des pays qui ne font pas partie de l'UAI, on compte sur la collaboration individuelle de certains savants de ces pays, comme cela s'est déjà produit pour la Suisse. Dans le même ordre d'idées un des délégués rend compte des démarches officieuses qu'il a faites, à Munich, auprès de la Direction du *Thesaurus linguæ latinæ* en vue de coordonner les deux entreprises. Une entente amiable paraît possible. Le *Thesaurus* autoriserait, au profit du nouveau Du Cange, la copie de 50.000 fiches environ qu'il possède d'après des auteurs du VI^e^ siècle. Le Comité central de l'UAI autoriserait, le cas échéant, une dépense de 10.000 francs pour cette copie.

6° *Corpus Vasorum Antiquorum*. — Les délégués anglais devaient apporter le fascicule second des vases du British Museum, en partie imprimé, et le fascicule premier, en préparation, des vases du Musée d'Oxford. Mais la grève des transports nous priva de leur présence. Pour la Belgique M. Mayence apporta le premier fascicule des vases du Musée

Digitized by Google

du Cinquantenaire qui fut jugé comme un modèle à imiter pour la netteté des figures et la présentation des vases sous les aspects les plus complets. Le Danemark avait envoyé les planches tirées et le texte imprimé du fascicule second du Musée de Copenhague, en même temps que la onzième *Classification* des céramiques antiques, due à M. F. Johansen (*Céramiques argivo-corinthiennes*). Le *Corpus* des États-Unis était représenté par la réunion de deux collections particulières, Hoppin et Gallatin, formant un fascicule unique préparé en maquettes photographiques, avec un texte complètement imprimé en placards. La Grèce et la Hollande ont soumis à la Commission les planches en maquettes de leurs premiers fascicules, l'un du Musée d'Athènes, l'autre d'une collection particulière de La Haye, devenue Musée public par la générosité de son propriétaire, M. Lunsingh-Scheurleer. L'Italie eut les honneurs de la session avec l'apport de deux fascicules complets et terminés et d'un troisième en préparation sur les vases du Musée de la villa Giulia à Rome. Enfin la Roumanie et la Yougoslavie ont élaboré un plan d'organisation unique pour la publication des vases de ces régions ; les photographies présentées montrent combien les collections locales recèlent de types inédits qu'il serait fort utile de faire connaître ; en outre, on amorcerait ainsi la série européenne préhistorique qui a été prévue dans notre programme général et qui se lierait aux antiquités classiques.

En ce qui concerne la France, j'ai dû pour le *Corpus* accuser un certain déficit dans notre production annuelle, car le changement de graveur pour les phototypies, les difficultés économiques de l'heure présente, la pénurie du personnel m'ont empêché de faire paraître en librairie aucun fascicule complet. J'ai présenté seulement les planches tirées et le texte en grande partie imprimé du fascicule 4e du Louvre, le 5e fascicule en maquettes, le premier fascicule complet en photographies des vases de la Bibliothèque Nationale, dû à Mme S. Lambrino (Marcelle Flot), enfin le

Digitized by Google

fascicule unique de la Collection Mouret (Fouilles d'Ensérune), préparé pour les planches et pour le texte par le fouilleur lui-même. C'est un ensemble de matériaux qui promet des réalisations prochaines, mais qui, à mon grand regret, n'augmente pas, pour le moment, le nombre des livraisons mises à la disposition des travailleurs.

En résumé, le bilan de l'année fait apparaître pour le *Corpus Vasorum* : trois fascicules nouveaux et une classification qui porte le n° 11 de la série ; cinq fascicules terminés et mis sous presse ; huit en préparation et un en projet.

Je signalerai en terminant les remarquables résultats obtenus par nos collègues italiens dans les domaines divers de la philologie, de l'épigraphie et de l'archéologie. Ces résultats me paraissent confirmer ce que j'avais exposé à l'Académie, l'an dernier, à pareille époque, au retour d'une mission en Italie, sur l'effort considérable fourni par nos voisins pour élargir et perfectionner leur organisation scientifique. Ils recueillent aujourd'hui les fruits de leur persévérant labeur, et c'est justice.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom des auteurs, les travaux suivants :

Paul Rolland. *Le diplôme dit « de Chilpéric » à la cathédrale de Tournai.* Extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XC (1926).

Lic. Ramon Mena. *Filigranas o marcas transparentes en papeles de Nueva España del siglo XVI* (Monografias bibliograficas Mexicanas, n° 5.)

Il dépose ensuite sur le bureau le *Compte rendu de la septième session du Comité de l'Union Académique Internationale* (10-12 mai 1926).

M. Théodore Reinach fait hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *La Musique grecque.*

Digitized by Google

M. Ant. Meillet présente un volume intitulé : *Angola et Rhodesia. Mission Rohan-Chabot*, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Tome III, fascicule 1, *Linguistique. Le Groupe sud-ouest des langues bantoues* (Impr. nat., 1925, in-4°).

SÉANCE DU 18 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Pierre Paris adresse un compte rendu sommaire des fouilles que l'École des Hautes Études Hispaniques vient d'entreprendre dans la nécropole préromaine de Setefilla, non loin de Séville [1].

Le rapporteur de la Commission Piot fait savoir que la Commission propose d'allouer les subventions suivantes :

2.000 francs à la Société des Amis des Arts de Charlieu, pour fouilles sur l'emplacement de l'ancienne abbaye ;

et 4.000 francs à M. Léon Rey, directeur de la Mission archéologique française en Albanie, pour la continuation des fouilles d'Apollonie.

Il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre de la Commission des Médailles en remplacement de M. Foucart.

Il est procédé au scrutin.

M. Maurice Prou est élu par 23 voix contre 3 au R. P. Scheil, 1 à M. Théodore Reinach et 1 bulletin marqué d'une croix.

M. Michel Rostovtseff attire l'attention de l'Académie sur une statuette en bronze doré acquise en Chine par M. C.-T. Loo, actuellement dans la collection de M. John D. Rockefeller à New-York. C'est l'image d'un cavalier chevauchant un lion ailé, qui appartenait à un vase à libation et était fixé au couvercle d'une pyxide ou d'une cassette. Une statuette de même genre, quoique d'un autre type, a été trouvée autrefois dans la Russie Orientale et est conservée actuellement au Musée de l'Ermitage

1 Voir ci-après.

Digitized by Google

à Pétersbourg. Une analyse stylistique et des rapprochements avec les monuments et les monnaies de l'Inde Septentrionale, de la Russie Méridionale et de la Chine prouvent que les statuettes de l'Ermitage et de la Collection Rockefeller appartiennent à l'art de l'Asie Centrale, qui était fortement influencé par l'art iranien et l'art indo-scythe, qu'elles ont été fabriquées quelque part en Asie Centrale, au Turkestan ou en Mongolie au IIe et IIIe siècle après J.-C. et que les deux cavaliers représentent des dieux d'un Panthéon semblable à celui des rois Kouchanes de l'Inde Septentrionale.

MM. Paul Pelliot et Émile Senart présentent des observations.

M. J. Maurice donne lecture d'un mémoire sur la terreur de la magie au IVe et au Ve siècle de notre ère [1].

COMMUNICATION

FOUILLES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES HISPANIQUES A SETEFILLA, PROVINCE DE SÉVILLE, PAR M. THOUVENOT.

Le *despoblado de Setefilla* se trouve sur les dernières croupes de la Sierra Morena, sur la rive droite du Guadalquivir, dans la Province de Séville, à 30 kilomètres en ligne droite de cette capitale, et sur le territoire de Lora del Rio. Il n'y reste plus à l'heure actuelle qu'une église très sainte, où se garde pendant une partie de l'année la Vierge miraculeuse, patronne de Lora, et quelques bâtiments servant à loger les pèlerins, avec les ruines d'un château fort arabe.

Tandis que la ville romaine s'étendait dans la plaine, les premières populations indigènes s'étaient au contraire établies sur trois plateaux escarpés, orientés parallèlement au Nord et au Sud, et séparés par le *Guadalbacar* et l'*arroyo del Pilar*, un peu en amont de leur confluent.

1. Voir ci-après, p. 182.

Digitized by Google

Les fouilles ont porté sur la nécropole située sur un plateau un peu plus au Sud, à cheval sur le chemin muletier qui mène de Lora del Rio à l'église de Setefilla. Elles ont été contrariées par la longueur des négociations préliminaires, le mauvais temps et la difficulté de recruter des ouvriers pour un chantier distant de 12 kilomètres de Lora.

La nécropole comprend onze *tumuli* de hauteur et de longueur variable. Cinq d'entre eux seulement ont été explorés dans cette première campagne.

Dans le premier on a trouvé, à 1 m 50 de profondeur à peu près, une urne en terre cuite contenant des ossements calcinés. L'urne était posée dans une alvéole creusée à même le rocher, et calée par de grosses pierres. Elle avait 30 centimètres de diamètre. La couche de cendres était recouverte par des pierres de la grosseur des deux poings et davantage. L'urne est tombée en morceaux dès qu'on a essayé de la dégager de sa gangue de terre. C'était une poterie épaisse, noire à l'extérieur, brune à l'intérieur, friable. A côté d'elle était une petite assiette de terre noire, mince et dure, brisée également. On n'a recueilli que quelques objets de bronze : un crochet et des boutons. Il a été nettement observé dans l'épaisseur du tumulus la présence d'une double cape de terre blanchâtre.

Le deuxième tumulus ne contenait que quelques débris de poterie ; mais une fosse carrée vide était couverte en partie par une dalle longue de 2 mètres enlevée probablement à un dolmen voisin.

Le troisième, à une de ses extrémités, n'a montré qu'une alvéole creusée dans la roche, et à l'autre un entassement de cornes de cervidés avec de multiples ossements humains, *non incinérés*. Étant donné le faible espace où nous les avons rencontrés, et leur position, il est probable qu'ils appartenaient à deux cadavres accroupis et non pas étendus. Il semble qu'une pierre allongée avait été placée verticalement près des deux corps inhumés. On n'a d'ailleurs retrouvé qu'une minime partie de ces deux squelettes.

Digitized by Google

Au quatrième tumulus on a été assez heureux pour mettre au jour un mausolée carré de 10 m. de côté environ, au centre duquel était ménagé un caveau de même forme. Le sol de ce caveau, à 4 m. de la surface du sol, était à 1 m. 20 de profondeur dans le rocher naturel. On y accédait par deux marches d'escalier taillées irrégulièrement. Ses parois étaient construites avec soin en pierres disposées en lits horizontaux et jointes par un mortier d'argile jaune très fine. L'espace entre la chambre sépulcrale et les murs extérieurs (très grossièrement construits) était rempli de déblais. Il n'y restait que de rares débris de poterie dure et mince. La sépulture avait été malheureusement violée, il y a longtemps déjà, étant donné l'âge de l'olivier qui a poussé sur le tumulus, au temps de la conquête arabe probablement. On n'a rencontré aucun ossement, mais dans l'angle nord-ouest de la chambre sépulcrale avaient été oubliés une boucle d'oreille en or, d'un travail très fin, de style phénicien, et les débris d'une aiguière de bronze dont le col et le marli présentent un dessin très élégant. Dans le vestibule de la chambre, au milieu de terres plus fines on a recueilli deux petits pendentifs en or, si différents qu'ils ont dû appartenir à deux colliers ; l'un représente une étoile ciselée en relief sur un soleil de grènetis ; l'autre est un triangle où l'on a coulé un émail bleuâtre ; tous deux ont 0 m. 02 de haut. Au même endroit se trouvaient des fragments de plaques d'ivoire gravées, très maltraitées, et des grains d'ambre percés.

Le cinquième tumulus, dont l'exploration n'est pas tout à fait achevée, contenait presque à fleur de terre des débris d'amphores carthaginoises. Plus bas une couche de terre noire marquait sans hésitation la place de deux foyers. A 2 m. 75 de profondeur on a enfin découvert deux urnes contenant des cendres et quelques fragments d'os calcinés. La première urne, semblable à celle du premier tumulus, était de grandes dimensions ; elle contenait aussi des pierres au-

Digitized by Google

dessus des cendres, et plusieurs morceaux assez grands ont permis d'en reconstituer exactement le profil. La seconde affectait la forme d'une cuvette ; elle était engagée dans une alvéole creusée elle-même dans la roche pour la recevoir exactement, et ne contenait que de la terre. Dans les déblais on a trouvé une jolie pointe de flèche en bronze et de nombreux tessons ornés de dessins géométriques en creux. Il se pourrait que certaines de ces lignes et les points qui les accompagnent eussent reçu dans la gravure quelque pâte ou quelque incrustation métallique.

Il est fort à souhaiter que ces fouilles puissent être reprises. Les principales difficultés sont aplanies, et les amis que l'École des Hautes Études Hispaniques a maintenant à Lora, amis dont les complaisances méritent toute gratitude, sont disposés à l'aider de tout leur pouvoir aussi bien à la nécropole que sur l'emplacement des trois cités ibériques.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs : Denys Gorce. *La lectio divina.* Tome I. *Saint Jérôme et la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain.*

Denys Gorce. *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien au IV^e^ et au V^e^ siècle.*

A. Grenier. *Bibliographie alsacienne* (1923-1926). Chap. III : *Archéologie préhistorique et gallo-romaine.*

Hesnault. *Pro Nervia, Revue historique et archéologique du pays des Nerviens*, tomes I et II (1923-1926) (Avesnes).

B. Saint-Jours. *L'Atlantide et l'océan Atlantique.* Extrait de la *Revue Méridionale*, 1925.

Linckenheld. *Essai sur les débuts de la typographie grecque en Alsace.* Extrait du *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, 1926.

C. Notton. *Annales du Siam.* Première partie, *Chroniques de Suvanna Khamdĕng — Suvanna K'ŏm-khăm — Sĭnhanavati.*

Digitized by Google

M. J.-B. Chabot offre au nom de l'auteur, notre confrère Ign. Guidi, un opuscule intitulé *Summarium Grammaticae Arabicae Meridionalis*. C'est un abrégé élémentaire et très clair appelé à rendre service aux étudiants qui voudront aborder l'étude assez ardue des inscriptions himyarites.

SÉANCE DU 25 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

M. Gustave Fougères communique quelques passages d'une lettre qu'il a reçue de M. Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes et qui donne des renseignements intéressants sur plusieurs découvertes récentes. En Étolie, à Calydon, MM. Poulsen et Rhomaios ont retrouvé des fragments architectoniques en terre cuite provenant de la cymaise d'un temple archaïque, analogue sans doute à celui de Thermos ; ces pièces portent des inscriptions corinthiennes indiquant leurs places respectives : 7e vers l'est, 21e vers l'ouest, etc... D'autre part, à Délos, l'École d'Athènes a pu identifier le temple d'Asklépios, grâce à deux dédicaces et à un devis de construction retrouvés dans une ruine voisine de la petite anse de Fourni. La découverte est d'importance pour la topographie délienne.

M. Fougères a reçu aussi de M. Ch. Picard une excellente photographie d'une admirable statue en bronze découverte en 1925 au fond de la mer, dans la baie de Marathon. Après un long traitement approprié subi au Musée national d'Athènes, le bronze vient d'être exposé dépouillé de la gangue d'oxydation et d'incrustations qui le déformaient. C'est un tout jeune adolescent debout sur la pointe du pied gauche, la jambe droite plus relevée et rejetée en arrière, le bras gauche plié à angle droit avec la main largement ouverte à plat, tandis que le bras droit se lève très haut, la main également ouverte : l'attitude légèrement hanchée et l'inclinaison de la tête rappellent des types praxitéliens de jeunes satyres, mais l'impression de la physionomie et le traitement des cheveux sont plutôt de l'école de

Digitized by Google

Lysippe. Il semble donc qu'on ait là le produit d'un atelier de la fin du IVe ou du début du IIIe siècle avant J.-C. où se combinèrent les influences des deux grands maîtres du IVe siècle. Il s'agirait d'un Satyre dansant, et rythmant son pas d'un battement de mains, avec ou sans cymbales. Il ne semble pas que cette attitude de mouvement autorise l'hypothèse d'un « Satyre verseur ». L'œuvre, d'un accent très délicat, est certainement un original purement grec, tandis que le fameux éphèbe de Pompéi paraît plutôt une réplique, due à un atelier campanien, d'un très beau modèle attique du milieu du Ve siècle.

Sur la proposition de M. Pelliot, M. Henri Maspero, professeur au Collège de France, lui est adjoint pour la recherche des documents inédits concernant le Japon. — Avis en sera donné au Secrétariat de l'Union Académique Internationale.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Foucart, le Président demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 19 voix contre 13 sur 32 votants, la Compagnie se prononce pour la négative. La question sera posée de nouveau dans la dernière séance de décembre.

M. Édouard Cuq lit, au nom de M. le professeur Frédéric Hrozný, doyen de la Faculté des Lettres de Prague, un rapport préliminaire sur les fouilles faites en Cappadoce avec l'autorisation du gouvernement turc et aux frais de quelques mécènes tchécoslovaques, M. le Président de la République Masarik, M. le ministre Beneš, M. M. Marlik et Heidler. Le site exploré par M. Hrozný est à Kultépé à 19 kilomètres N.-E. de Césarée. Depuis 1880, des fouilles clandestines ont fourni à divers musées des tablettes de cette provenance ; mais toutes les tentatives faites pour découvrir le lieu d'où on les avait extraites, avaient été jusqu'ici infructueuses. M. Hrozný l'a trouvé dans une prairie située en dehors de la ville, à 170 m. au N.-E.

Dans des chambres aux murs de briques, à une profondeur moyenne de 2 m. 50, il y a de véritables nids de tablettes, conservées parfois dans des vases d'argile, dispersées le plus souvent sur le sol ou sur le dallage. Ces chambres contenaient les archives de grands commerçants : correspondances, contrats,

Digitized by Google

jugements remontant à vingt et un siècles avant notre ère. Les tablettes sont écrites dans la plus ancienne forme de la langue assyrienne et sont ordinairement revêtues de leur enveloppe d'argile.

Le Kultépé forme un des plus grands tells de l'Asie Mineure. C'est l'emplacement d'une très importante ville antique, vraisemblablement celle de Kaneš. C'est à Kaneš qu'étaient établis deux des principaux commerçants nommés dans les tablettes. D'autre part la mention du bazar de Kaneš, de paiements à faire ou de métaux à livrer à Kaneš, donne lieu de penser que très anciennement il y eut à Kultépé une grande cité qui devint ensuite le centre des Assyriens en Cappadoce. Sur une terrasse qui domine la ville, M. Hrozný a dégagé en partie les ruines d'un palais aux murs énormes (1 m. 50 à 2 m.), qui paraît être de l'époque Hittite (XV^e-XIII^e siècle av. J.-C.) et qui fut sans doute détruit par un incendie [1]. La continuation des fouilles en ce lieu promet d'être féconde en résultats. Ce ne sont pas seulement des tablettes que M. Hrozný a recueillies : il a également trouvé des fragments de sculptures, et quelques vases d'une élégance et d'une originalité remarquables.

MM. Gustave Schlumberger, Théodore Reinach, Clément Huart et Edmond Pottier présentent des observations.

M. R. Eisler, chef adjoint à l'Institut international de coopération intellectuelle, fait une communication sur le témoignage de Fl. Josèphe concernant l'aspect physique de Jésus.

Après avoir résumé les discussions relatives au passage de Josèphe sur Jésus, inséré dans les éditions des *Antiquités*, il analyse une version russe du *Bellum judaicum*, qui, selon lui, dériverait d'une recension originale en langue sémitique. Cette version contient une description malveillante de Jean le Baptiste. On n'y lit pas, dans l'état actuel, un signalement analogue de Jésus, mais il semble certain à M. Eisler, que ce portrait défavorable devait s'y trouver, et qu'il a été supprimé sous l'influence chrétienne. M. Eisler essaie de reconstituer ce témoignage hypothétique à l'aide de divers textes grecs et principalement à l'aide de l'apocryphe latin intitulé *Épître de Lentulus*.

1. M. Huart a fait observer que Kultépé signifie : « colline de cendres ».

Digitized by Google

M. Théodore Reinach émet des doutes sur l'authenticité du texte qui sert de base à cette communication.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente, au nom de la Société des Anciens textes français, les ouvrages suivants :

Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, publié d'après les manuscrits, par Ernest Langlois. Tome V (1924).

Le jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique, tome II. Introduction et notes par E. Droz et A. Raget, 1925.

Le chansonnier d'Arras. Reproduction en phototypie. Introduction par A. Jeanroy (1925).

Il offre au nom de l'auteur M. Th. Jorgensen, pastor emerit, un ouvrage intitulé : *Om anglo-frisiske, heruliske og burgundiske indskrifter med de aeldreruner fra nordens (tre) riger*. Fascicules I (1925), II (1925), III (1926) (Sonderborg, in-8°).

M. Camille Jullian offre les tomes VII et VIII de son *Histoire de la Gaule*, consacrés aux *Empereurs de Trèves* : tome VII, *Les chefs*; tome VIII, *La terre et les hommes*.

M. Stéphane Gsell fait hommage de ses *Promenades archéologiques aux environs d'Alger* (*Cherchel*, *Tipasa*, *Le tombeau de la Chrétienne*).

M. Clément Huart a la parole pour un hommage :

« Le lieutenant-colonel Henri de Castries, conseiller historique de S. M. chérifienne, m'a demandé de déposer sur le bureau de la Compagnie un nouveau volume des *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*. Ce sont des extraits des archives et des bibliothèques d'Angleterre, couvrant une période qui s'étend de 1590 à la fin de 1625. Ce volume est le t. II de la première série, qui comprend les documents afférents à la dynastie sa'dienne au Maroc, dont le patient éditeur constitue ainsi, au prix de recherches laborieuses, l'histoire diplomatique, qui éclaire d'un jour nouveau l'histoire proprement dite, surtout quand elle repose sur des sources indigènes. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

A propos de la correspondance, M. J.-B. Chabot communique une lettre de notre confrère, M. Ignazio Guidi, qui lui adresse un article de la *Tribuna* du 24 juin dernier, relatif à la trouvaille faite à Cyrène d'une tête colossale de Jupiter.

M. Guidi fils, auteur de la découverte, d'accord avec M. Emanuele Rizzo, notre correspondant à Naples, y voit une réplique de l'œuvre célèbre de Phidias.

M. Gustave Fougères indique sommairement pourquoi cette attribution lui paraît très douteuse.

Les effigies de Zeus peuvent être réparties en deux séries : dans la première prennent place les images du dieu « philanthrope », à la physionomie souriante ; dans l'autre se rangent celles, plus sévères, du dieu qui lance la foudre. La statue de Phidias, que nous ne connaissons en somme que par les textes, appartenait, à les en croire, au premier type, auquel, en dépit de certains détails « phidiesques » tels que le dessin des yeux, il ne paraît pas possible, dans l'ensemble, de rattacher la tête colossale de Cyrène.

M. Salomon Reinach se rallie entièrement aux conclusions de M. Fougères.

M. W. Vollgraff communique à l'Académie quelques remarques sur l'histoire de Delphes au IV^e^ siècle.

Le temple d'Apollon à Delphes dont les fouilles françaises ont mis le soubassement à nu a été construit au IV^e^ siècle ayant notre ère. On sait positivement que le gros œuvre de la construction était terminé vers l'an 340. Cependant, une des strophes du péan delphique à Dionysos, qui date des environs de l'an 335, commence par ces mots : « Heureuse cette génération de mortels qui construira pour Apollon un temple impérissable et pur de toute souillure. » Il suit de là que le temple, non encore entièrement achevé, a dû être détruit entre 340 et 335. On avait du

Digitized by Google

reste déjà constaté que les charpentes du temple avaient dû être incendiées à un moment donné. Il résulte de ces observations que le beau chéneau du temple publié dans les *Fouilles de Delphes* n'a pas été exécuté en 343, comme on l'a cru jusqu'à présent, mais au moins une quinzaine d'années plus tard.

M. Edmond Pottier présente une observation.

M. Camille Enlart donne lecture de quelques passages d'une étude sur l'émaillerie cloisonnée parisienne, destinée aux *Monuments Piot*.

L'émaillerie cloisonnée, imitée des modèles byzantins, fut d'usage général en Occident du IVe siècle à la fin du XIIe, où l'émail champlevé la supplanta. La pratique du cloisonné semble abandonnée chez nous durant la première moitié du XIIIe siècle.

Elle eut, vers la fin de ce siècle, une brillante renaissance à Paris, dont elle semble avoir été une spécialité jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les émaux cloisonnés qui se faisaient en or, sont appelés *émaux d'or* au XIIIe siècle ; au XIVe, apparaît le nom d'émail de plite, de plitre ou de plique (*de plicato opere* ; de *plicatura*). Les émaux de plite parisiens ont laissé de nombreuses mentions dans les inventaires et environ quinze échantillons. On connaît le nom de onze orfèvres parisiens qui en exécutèrent. Le plus renommé fut Guillaume Julien, orfèvre de Philippe le Bel, de 1297 environ à 1308. Il mourut peu après cette date, laissant à ses deux fils ses ateliers du Grand-Pont.

Il est l'auteur du buste reliquaire d'or de saint Louis, exécuté de 1298 à 1306, pour la Sainte-Chapelle.

On peut aussi lui attribuer les pièces d'orfèvrerie aux armes de France, Navarre et Champagne, de France et Angleterre — et de Boniface VIII que décrivent divers inventaires. Le couvercle de hanap aux armes du connétable Raoul de Nesle conservé à Oxford et étudié par Miss Joan Evans porte aussi les armes de France, Navarre et Champagne, ce doit être un don du roi et une œuvre de Guillaume Julien. Le beau reliquaire du Saint-Sang de Boulogne en est probablement une autre, offerte par Philippe IV à la cathédrale quand il y maria sa fille en 1308.

Le Cabinet des Médailles possède trois fragments d'émaillerie cloisonnée du même style que l'on croit provenir de Saint-Denis.

Digitized by Google

Vérification faite, elles proviennent du Trésor de la Sainte-Chapelle qui, en 1791, avait été déposé à Saint-Denis.

Une étude attentive des inventaires de la Sainte-Chapelle, publiées par M. Vidier, amène à reconnaître dans les deux écoinçons des vestiges des 80 émaux qui ornaient le devant d'autel.

Une foliole, de travail admirable, est l'œuvre authentique de Guillaume Julien, car en confrontant la description du buste de saint Louis faite au XVI^e siècle avec la gravure de ce buste, publiée par Du Cange en 1668, on reconnaît dans cette foliole un pétale des fleurs émaillées qui décoraient cette pièce d'orfèvrerie.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau une publication intitulée : *Correspondencia oficial cambiada entre los Gobernos de Mexico e les Estados Unidos con motivo de las dos leyes reglementarias de la fraccion primera del articulo 27 de la Constitucion Mexicana* (Mexico, 1926).

M. Edmond POTTIER fait hommage, au nom de M. F. Mayence, professeur à l'Université de Louvain, du premier fascicule du *Corpus Vasorum* belge, comprenant une partie de la collection exposée aux Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles. Il a varié le contenu de ce fascicule en choisissant des pièces appartenant à onze groupes différents, répartis dans 48 planches dont une en couleurs. L'exécution des clichés photographiques, que M. Mayence a surveillée de très près, et celle des phototypies sont remarquables. Les résultats montrent ce que l'on peut attendre de ce procédé quand il est appliqué avec soin. Qu'on examine, par exemple, la série corinthienne, on y verra que les plus petits détails d'ornements ou de figures sont rendus avec une impeccable netteté, même sur des poteries minuscules. Nous aurions souhaité seulement qu'il y eût plus de détails reproduits à part et en grand. Pour tout le reste le travail est le meilleur des modèles à suivre.

Nous louerons aussi la belle présentation typographique du texte, la brièveté précise et claire des descriptions. Signalons parmi les œuvres de la belle époque un célèbre canthare de Douris représentant

Digitized by Google

le combat d'Hercule contre les Amazones, des coupes à fond blanc dues aux ateliers de Sotadès et d'Hégésiboulos.

M. POTTIER présente également la 11e *Classification* des *Céramiques antiques* (*Céramiques argivo-corinthiennes*), rédigée par un savant danois, M. Friis Johansen, qui est un spécialiste réputé dans ce domaine de l'archéologie.

SÉANCE DU 9 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le Secrétaire du Comité d'organisation des fêtes du *Cinquantenaire de la Société de Borda et du IXe Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Union des Sociétés du Sud-Ouest* prie l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de vouloir bien se faire représenter à ces manifestations par l'un de ses membres, M. Adrien Blanchet, qui accepte la présidence du Congrès.

La Compagnie, à l'unanimité, confie à M. Blanchet le soin de la représenter aux fêtes de Dax.

A propos de la correspondance, M. Camille ENLART communique, de la part de M. Eustache de Lorey, directeur de l'Institut des Arts Musulmans à Damas, l'empreinte d'un sceau acquis par lui aux environs de cette ville. Ce sceau porte l'inscription : + S. P. BORGONON, CA[N]DELIER, et figure un paquet de quatre chandelles sortant de leur moule. Le caractère de l'inscription dont les **E** onciaux sont complètement ouverts, semble indiquer la fin du XIIe siècle ou l'extrême début du XIIIe.

M. HOLLEAUX communique, au nom de M. Louis Robert, élève à l'École normale supérieure, une interprétation nouvelle de l'inscription grecque découverte à Érythrai par Le Bas et publiée dans le Recueil des Inscr. d'Asie Mineure sous le n° 41 [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

NOTE SUR UNE INSCRIPTION D'ERYTHRAI

PAR M. L. ROBERT

On trouve dans Le Bas-Waddington, III, 41, un fragment d'inscription, copié « à Litti, près du port », qui est ainsi reproduit :

ΤΝΩ....ΣΙΛΗΟΣΞΕΡ
ΤΟΔΙ....ΩΜΑΤΟΚΥΡΩ
ΟΜΙΤ....ΔΙΚΑΣΤΗΣΒΑ
ΝΚΑΘΕ.....ΑΝΣΙΤΟΥΔ
ΔΙΚΩΝΚΑΙ...ΡΑΓΡΑΦΩΝ
ΕΝΤΑΙΣΦΙΛΟΤΙΜΙΑΙΣ
ΤΟ..ΤΑ...ΩΣΙΝΕΙΣΤΗΝΓ
ΕΝΤΑΙ

Dans ce texte qui, « d'après la forme des lettres », n'est pas « antérieur à l'époque d'Alexandre », Le Bas, par un raisonnement ingénieux, voulait voir « un acte où, dans l'intérêt d'une cause quelconque, on invoquait la législation antérieure et particulièrement celle qui, revêtue de la sanction du souverain (l. 2) avait été établie par le juge royal Rhéomithrès (l. 3 et 4) pendant la satrapie de Pissouthnès, sous le règne de Xerxès [I] ». Il restituait, l. 1 :

[Πισσού]τνω, [ἐπὶ βα]σιλῆος Ξέρ[ξευς], et l. 2-3 :

[κατὰ] τὸ δι[καί]ωμα τὸ κυρω[θὲν]
[ὁ Ῥε]ομίτ[ρης] δικαστὴς βα[σιλήϊος][1].

En réalité, il faut reconnaître dans ce fragment un décret d'Antioche-du-Méandre pour un juge venu d'Érythrai. En effet, on a retrouvé à Magnésie-du-Méandre un décret d'Antioche pour un juge magnète, qui est rédigé en termes exactement semblables[2], et, à Érythrai même, un autre décret

L. 4 : [ἡμῖ]ν καθε[ῖσε] ?; l. 5 : δικῶν καὶ [πα]ραγραφῶν; l. 7 : εἰς τὴν π[όλιν].

1. *I. von Magnesia*, 90.

2. *Abhandl. Berl. Akad.*, 1909 : *Nordionische Steine*, p. 56.

Digitized by Google

d'Antioche pour des juges érythraiens, dont le formulaire est très analogue[1]. On lit dans le premier[2] :

[Δήμου] γνώ[μη· ἐ]πειδὴ ὁ ἐγ Μαγνησίας παραγενόμεν[ος]
[κατὰ τ]ὸ διόρθωμα τὸ κυ[ρ]ωθὲν ὑπὸ τοῦ δήμου μετά[πεμ]-
[πτος δι]καστὴς Ἱυθόδοτος Χαρισίου τὴν προσήκου[σαν]
[σπουδ]ὴν ἐποιήσατο περὶ τῶν δικῶν καὶ παραγραφῶν κ[αὶ]
5. [τῶν ὅρ]κων, καὶ ἐφρόντισεν ὅπως π[ά]ντες οἱ ἐν ταῖς φιλ[οτι]-
[μίαις] ὄντες οἱ μὲν συλλυθέντες [ἀ]ποκαταστῶσιν εἰς [τὴν]
[πρ]ὸς αὐτοὺς ὁμόνοιαν, οἱ δὲ τ[υ]χόντες τῶν ἴσων ἐν [τοῖς]
[ἀγῶσ]ιν κατὰ μηθένα τρόπον ἐλ[α]σσωθῶσιν· ὅπως ο[ὖν]
[καὶ ὁ δ]ῆμος φαίνηται κτλ.

Le second est ainsi rédigé :

[Δήμου γνώμ]η· ἐπειδὴ οἱ ἐξ Ἐρυθρῶν παραγενόμενο[ι]
[μετάπεμπτ]οι δικασταὶ Θευφάνης Φανεῦ, Ἐχέδημος
[Δεινομένου [1], Ἐ]παμείνων Ζωπύρου τὴμ προσή[κου]σαν
[σπουδὴν ἐπ]οιήσαντο περὶ τῶν δικῶν καὶ τῶμ [παρ]α-
5. [γραφῶν καὶ τ]ῶν ὅρκων καὶ ἐφρόν[τισ]αν ὅπως πά[ντες οἱ ἐν]
[ταῖς φιλο]τιμίαις ὄντες τυχόντες τῶ[ν ἴσων ἐν τοῖς]
[ἀγῶσι κατὰ] μηθένα τρόπον ἐλαττωθῶσιν· ὅπ[ως οὖν κτλ.]

Il faut dès lors restituer le texte de Le Bas comme il suit :

[Δήμου γνώ[μη· ἐπ]ειδὴ ὁ ἐξ Ἐρ[υθρῶν παραγενό]-
[μενος κατὰ] τὸ δι[όρθ]ωμα τὸ κυρω[θὲν ὑπὸ τοῦ δή]-
[μου μετάπε]μπ[τος] δικαστὴς Βα[— — τοῦ Δει]- [3]
[νος τὴ]ν καθή[κουσ]αν σπουδ[ὴν ἐποιήσατο περὶ]
5. [τῶν] δικῶν καὶ [πα]ραγραφῶν [καὶ ὅρκων καὶ ἐφρόντισεν]
[ὅπως πάντες οἱ] ἐν ταῖς φιλοτιμίαις [ὄντες, οἱ μὲν συλλυ]-
[θέντες ἀ]πο[κα]τα[στ]ῶσιν εἰς τὴν π[ρὸς αὐτοὺς ὁμό]-
[νοιαν, οἱ δὲ τυχόντες τῶν ἴσων] ἐν ταῖ[ς κρίσεσιν κα]-
[τὰ μηθένα τρόπον ἐλαττωθῶσιν· ὅπως οὖν κτλ.].

1. Je reproduis le texte amendé par Ad. Wilhelm, *Jahresh.*, *IV*, Beibl., (1-32, et par Wilamowitz, *Nordion. Steine*, p. 57, n. 1.

32. Supplément dû à J. Keil, *Jahresh.*, XIII, Beibl. 50.

3. On peut proposer, pour le nom du juge, Βα[σιλείδης], nom très répandu en Ionie, ou Βά[κχιος] ; cf. aussi Βαστᾶς ou Βάστας à Érythrai, *Jahresh.*, XIII, Beibl. 61, n. 31).

Digitized by Google

La seule différence entre les deux textes consiste dans l'emploi (l. 4) de καθήκουσαν au lieu de προσήκουσαν. La restitution ἐν ταῖ[ς κρίσεσιν], à la l. 8 de l'inscription de Le Bas, paraît certaine; peut-être, dans les deux décrets précédemment cités, doit-on (l. 8 et l. 7) substituer ταῖς κρίσεσιν à τοῖς ἀγῶσιν.

On peut croire que le mot διόρθωμα s'applique, dans ces deux décrets, au même document, et que les Antiochéniens ont fait appel simultanément à des juges d'Érythrai, de Magnésie, et peut-être aussi d'autres villes[1].

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 1926, LU DANS LA SÉANCE DU 9 JUILLET 1926.

Vous savez tous au milieu de quelles difficultés matérielles nous essayons de travailler, quelle peine nous éprouvons à poursuivre les publications dont nous avons assumé la charge ; nous ne disposons pas de crédits suffisants pour mener régulièrement le travail et quand l'argent ne nous manque pas c'est l'imprimerie qui se dérobe lamentablement ; il y a carence alternative d'un côté ou de l'autre. Vous ne vous étonnerez donc pas si le bilan de nos impressions d'État durant le premier semestre de cette année a été relativement assez pauvre.

1° *Mémoires de l'Académie.* Je vous ai dit il y a six mois que le mémoire de M. Gsell sur la *Tripolitaine au IIIe siècle*, qui ne comporte que deux feuilles d'imprimerie, était en placards. Il doit être tiré actuellement, moins la couverture peut-être. Je suppose que le fascicule sera distribué cet

1. Cf. mes observations dans *Rev. des Ét. gr.*, 1925, 34-35.

Digitized by Google

été. Cet effort, qu'il serait exagéré de qualifier de puissant, aura épuisé le crédit que nous avons affecté cette année à la publication.

2° *Notices et extraits des manuscrits.* Le travail avait été suspendu en 1925 pour des raisons pécuniaires; il a été repris cette année. Le tome XLII s'ouvrira par une notice de MM. Thomas et Royer sur une *Version dauphinoise des codes de Justinien intitulée : Lo Codi.* Les premiers placards composés ont été envoyés aux auteurs le 26 mai.

En même temps nous avons entrepris l'impression d'une autre notice, que nous devons à notre associé étranger le R. P. Delehaye, intitulée : *Une vie inédite de saint Jean l'Aumônier.* J'espère que nous recevrons bientôt les premiers placards.

3° *Mémoires des Savants étrangers.* Nous n'avons pas de crédit disponible cette année pour envoyer à l'imprimerie de nouveaux manuscrits. Celui que M. Sottas nous a confié et qui a pour titre : *Sur trois fragments d'un double de la pierre de Rosette, provenant d'Éléphantine*, sera mis en mains seulement en 1927.

4° *Histoire littéraire de la France.* La seconde partie du tome XXXVI est entièrement composée, sauf l'index, et presque entièrement mise en pages. L'achèvement de l'ouvrage est donc en vue.

5° *Documents financiers.* Je vous disais en janvier que le tome II, édité par M. Fawtier, était entièrement composé. L'auteur a corrigé toutes les épreuves, qui attendent leur mise en pages.

6° *Chartes et diplômes.* L'Imprimerie nationale nous a envoyé le 17 mars dernier les 31 derniers placards de la Table des matières des *Actes d'Henri II*, rédigée par le regretté Elie Berger. M. Lecestre, l'auxiliaire choisi par l'auteur, a corrigé les épreuves en moins d'un mois. Le 20 avril elles étaient renvoyées avec le bon à mettre en pages ; depuis, rien. Nous attendons pareillement une nou-

Digitized by Google

velle et dernière épreuve des feuilles 39 à 45 du *Recueil des actes de Pépin I et de Pépin II, rois d'Aquitaine* retournées à l'imprimerie le 23 avril dernier ; M. Prou donnera le bon à tirer dès qu'il les aura reçues et le volume sera terminé.

M. Georges Tessier a achevé la collation et le classement des originaux et de nombreuses copies des 32 *diplômes de Charles le Chauve* en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. C'était un travail difficile, que M. Tessier a fait avec le plus grand soin.

7° *Pouillés.* L'imprimerie a envoyé les placards 181 à 223 du volume des *Pouillés de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, ainsi que la mise en pages des 5 premières feuilles.

8° La publication du tome V des *Obituaires* (Province de Lyon) ne progresse toujours que lentement à l'Imprimerie nationale. Une nouvelle épreuve en pages des feuilles 29 à 34 et la mise en pages des placards 126 à 128 sont attendues, depuis la fin de mai.

9° *Corpus inscriptionum semiticarum.*

a) Section himyarite. Rien de nouveau à signaler. Le fascicule pourra être distribué dès qu'il sera tiré et broché.

b) Section phénicienne. On vient de commencer à tirer les planches du fascicule 1er du tome III, dont le texte est déjà imprimé depuis plusieurs années. Ce fascicule pourra donc être distribué assez prochainement. Une partie de la copie du 2e fascicule (environ 250 inscriptions) va être envoyée à l'imprimerie dans la première quinzaine de juillet.

c) Section araméenne. M. Cowley, d'Oxford, devenant un collaborateur bénévole du *Corpus*, a commencé, d'accord avec M. l'abbé Chabot, l'étude des ostraca rapportés d'Eléphantine par Clermont-Ganneau.

10° *Monuments Piot.* Actuellement quatre articles du fascicule I du tome XXVII sont à l'impression. Ce sont :

1° M. Hackin, sur *une statue de Bouddah* et des reliefs gréco-bouddiques du Gandarah ;

Digitized by Google

2° M. le chanoine Urseau, sur *le tombeau de l'évêque d'Angers Urgel* (XII^e s.) ;

3° M. Charles Dugas, sur *un vase de Délos* ;

4° M. André Blum, sur *un prototype de la Bible des Pauvres*.

Ce fascicule sera complété par une notice sur M. Th. Homolle, par M. Fougères.

Sa publication est prévue pour la rentrée d'octobre de cette année.

11° *Inscriptions grecques de Délos*. La commission des Inscriptions de Délos s'est réunie le 28 mai et a décidé de reprendre dès la rentrée l'impression de la suite des *Inscriptions de Délos*. En attendant, M. Durrbach doit communiquer la première partie de son manuscrit à la Commission qui l'examinera pendant les vacances. Il y a lieu de penser que l'impression de ce second fascicule, qui sera sensiblement plus considérable, marchera plus vite.

12° *Comptes rendus*. Nous avons regagné le retard que je vous signalais dans mon dernier rapport semestriel. Le prochain cahier qui comprendra les séances d'avril et de mai est entièrement en pages ; les séances de juin sont imprimées en placards.

Je profite de l'occasion pour rappeler à nos confrères et surtout aux savants étrangers à notre Compagnie l'avis imprimé au dos de la couverture de chacun de nos fascicules et qui est ainsi conçu :

« Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Digitized by Google

« Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

« Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

« Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants. »

C'est pour avoir été, par déférence pour certains auteurs, trop tolérants à cet égard, que le dernier cahier de l'année 1925 a été si fort en retard. Je ne voudrais pas que le fait se renouvelât.

13° *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes.* L'impression des *Indices* se continue assez régulièrement.

14° *Corpus vasorum antiquorum.* Depuis mon dernier rapport, M. Pottier a poursuivi l'impression du texte du 4^e^ fascicule des vases du Louvre. Ce texte a été mis en pages jusqu'au placard 50 : trois feuilles. Les placards 51 à 96 sont à l'imprimerie pour la mise en pages ; le travail sera ainsi complet. Toutes les planches sont tirées.

Du fascicule qui contiendra la Collection Mouret (fouilles d'Ensérune) 15 planches en noir sont tirées ; une planche en couleur est à l'impression.

15° *Dictionnaire du latin médiéval.* M. Goelzer fait savoir que le n° 3-4 de la seconde année est sous presse.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

Albert Maire. *L'œuvre scientifique de Blaise Pascal* (Paris, 1924).

— Les Provinciales *de Blaise Pascal, leur histoire et celle de leur bibliographie* (Paris, 1925).

— *Pascal penseur, ses pensées et leur bibliographie.* (Paris, 1926).

Digitized by Google

J. Tourneur-Aumont. *Sanxay et la campagne romaine de Poitiers. Souvenirs de la Grande Aquitaine des premiers siècles gallo-romains.* Extrait de la *Revue Générale du Centre-Ouest de la France*, n° 1, (janvier 1926).

Giovanni Pinza. *Ricerche su la topografia de Cartagine punica.* Estratto dai *Monumenti Antichi* pubblicati per cura della R. Accademia Nazionale dei Lincei, vol. XXX, 1925.

M. Édouard Cuq fait hommage d'une étude dont il est l'auteur, intitulée : *Cautionnement mutuel et Solidarité.* Extrait des *Mélanges de droit romain dédiés à Georges Cornil* (Paris, 1926).

SÉANCE DU 16 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

Sur la proposition de la Commission des Travaux littéraires, l'Académie attribue une allocation de six mille francs à MM. Ph. Fabia et G. de Montauzon pour la continuation de leurs fouilles de Fourvière.

M. Seymour de Ricci donne lecture d'une note sur les reliures du XVI^e^ siècle dites de Maioli [1].

MM. Antoine Thomas et Salomon Reinach présentent des observations.

M. Antoine Thomas communique le texte cryptographique (avec transcription) d'une note inscrite sur un ms. de la Bibliothèque nationale. Elle émane d'un anonyme qui mentionne, à la date du 10 septembre 1288, la mort de sa mère, et qui ajoute que, cette année-là, il séjournait à Billom (Puy-de-Dôme). Il est probable qu'on peut voir dans ce dernier fait la preuve que cette petite ville était dès lors un cercle d'études réputé dans la région.

M. Adrien Blanchet présente une observation.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

LES RELIURES DITES DE MAIOLI, PAR M. SEYMOUR DE RICCI.

Depuis l'année 1813, date à laquelle Joseph Van Praet, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale les signala pour la première fois à l'attention des érudits [1], il n'est pas de bibliophile qui n'ait désiré placer sur ses rayons une des magnifiques reliures exécutées au XVI[e] siècle et portant l'inscription THOMAE MAIOLI ET AMICORUM,

Depuis un siècle, les historiens de la bibliographie ont fait de vains efforts pour identifier le possesseur de ces beaux volumes. La plupart l'ont cru italien. Renouard, le biographe des Alde, nous rappela que ceux-ci, en 1497, imprimèrent un traité médical par un certain Laurentius Maiolus. En 1866, Le Roux de Lincy, écrivant la vie du bibliophile Jean Grolier, nota la présence chez Grolier de plusieurs livres ayant appartenu à Maioli et en conclut que les deux amateurs durent se rencontrer en Italie [2].

On constata que « Maioli », pour l'appeler par le nom que lui donnent les catalogues, usait de deux devises (*Ingratis servire nefas* et *Inimici mei mea mihi non me mihi*) et que certaines de ses reliures sont timbrées d'un monogramme difficile à déchiffrer, mais contenant certainement la lettre R qu'on chercherait vainement dans le nom de *Thomas Maiolus*.

Les recherches récentes d'un érudit anglais, M. G. D. Hobson, ont jeté une certaine lumière sur cet obscur problème et limitent le champ de nos recherches dans un cadre assez étroit.

Il a pris tout d'abord la peine de dresser une liste exacte

1. *Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date.* Paris, in-fol., p. 125.
2. Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier* (Paris, 1866, in-8), p. 88.

Digitized by Google

des reliures de Maioli parvenues jusqu'à nous [1]. Il en a énuméré quatre-vingt-une et, depuis la publication de sa liste, deux ou trois autres ont revu le jour. On constatera avec plaisir que vingt-huit de ces volumes appartiennent à des bibliothèques publiques françaises et qu'au moins douze autres sont conservés chez des amateurs français..

Si nous groupons ces volumes par date de publication, nous nous trouvons en présence de 18 volumes antérieurs à 1520, de 7 volumes publiés de 1521 à 1530, de 16 volumes publiés de 1531 à 1540, de 33 volumes publiés de 1541 à 1550, de 7 volumes publiés de 1551 à 1558 et d'un volume publié en 1564. Nous sommes en droit de conclure que notre amateur a collectionné avec le plus d'ardeur de 1541 à 1550 et qu'il vivait encore en 1564.

Dans un petit fascicule que M. Hobson vient d'adresser à quelques amis, il a attiré notre attention sur quelques autres particularités de ces volumes. Sans doute, dans cette bibliothèque, les livres en langue italienne sont exceptionnellement nombreux, œuvres d'Alunno, Bembo, Doni, Masuccio, Pétrarque, Sansovino, etc., alors que les livres français font totalement défaut ; mais les reliures, M. Hobson a pu le constater par une étude minutieuse des fers, sont toutes (ou presque toutes) exécutées en France et c'est en France qu'ont été retrouvées, depuis deux siècles, la plupart des quatre-vingts reliures aujourd'hui connues. Quand un volume relié pour Maioli porte des signatures d'autres possesseurs du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles, ce sont presque toujours des Français.

En 1891, Aimé Vingtrinier [2] faisait connaître l'existence, à la Bibliothèque de Lyon, d'un Cicéron de 1528 relié pour Maioli et portant la signature de Grolier.

1. G. D. Hobson, *Short-title list of books bound for Thomas Maioli*, dans *The Library*, t. V (1924), pp. 259-263.

2. Aimé Vingtrinier, *Maioli et sa famille*, dans *Bull. du bibliophile*, 1891, pp. 212-241.

Digitized by Google

C'est ce volume que M. Hobson vient d'étudier à nouveau : il y a remarqué une autre signature :

A Mahieu et à ses amys.

L'écriture est une belle minuscule humanistique que l'on peut dater, semble-t-il, des années 1560 ou 1570 environ.

Le livre aurait donc appartenu successivement à Jean Grolier, à Thomas Maioli, puis à Mahieu.

Aimé Vingtrinier avait proposé de rattacher le mystérieux *Maioli* à une branche italienne de la famille française de *Mayol*. M. Hobson aujourd'hui identifiant *Maioli* et *Mahieu*, s'appuyant d'autre part sur la présence de cette même signature *Mahieu* dans un *Maioli* de 1564 à la Bibliothèque Mazarine, croit que l'énigmatique bibliophile s'appelait en réalité *Mahieu*.

Il y a bien une petite difficulté philologique. *Mahieu* est l'équivalent français, du nom bien connu *Matthaeus*, ou de son diminutif *Matheolus*. La forme française régulière de *Maiolus* est *Maieul*. Si ce dernier nom a été en usage dans la vallée du Rhône, c'est en souvenir de saint Maieul, abbé de Cluny au x^e^ siècle. Les formes *Mahieu* et *Maieul* ne sont pas plus identiques que *Matheolus* et *Maiolus*. Mais la différence n'est pas telle qu'elle doive nous arrêter d'une façon absolue.

En admettant l'hypothèse de M. Hobson, il nous faudrait chercher, entre 1540 et 1564, un personnage français assez riche pour se constituer une bibliothèque de volumes somptueusement reliés, assez haut placé pour être en rapports intimes avec le trésorier Jean Grolier, assez intéressé aux choses de l'Italie pour posséder vingt volumes italiens et pas un livre français ; il devra enfin porter le nom de *Thomas Maieul* ou de *Thomas Mahieu*.

Le nom *Mahieu* est fort rare en France au XVI^e^ siècle : des recherches assez étendues ne m'ont permis d'en rencontrer que très peu d'exemples. Il en est un qui paraît tout

Digitized by Google

particulièrement de nature à nous arrêter. Je l'ai découvert grâce à l'admirable répertoire manuscrit sur la Renaissance française et italienne légué par feu M. Émile Picot au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Dans la collection Clairambault, à la Bibliothèque nationale (ms. 344, f. 57 [= 9905]) est conservée une lettre de Catherine de Médicis à la duchesse de Guise en date du 6 avril 1550. Dans cette lettre, la souscription et la signature seules sont autographes [1]. Le corps du document et l'adresse sont écrits par un secrétaire dont la signature *Mahieu* est placée, selon l'usage, au bas de la feuille.

Voici donc auprès de Catherine de Médicis un secrétaire, vivant en 1550, qui avait toute facilité pour connaître et fréquenter le trésorier Jean Grolier, et qui, vivant dans cette cour toute italienne, se trouvait mieux placé que quiconque pour lire et posséder des livres italiens.

Cherchant d'autres détails sur ce personnage, je pus noter, tout d'abord, qu'aucune autre lettre connue de Catherine de Médicis ne portait la signature de Mahieu ; m'efforçant de préciser la durée de son séjour auprès de la reine, j'eus la bonne fortune de constater qu'il existait à la Bibliothèque nationale deux exemplaires un peu différents d'une liste fort détaillée des personnes ayant été attachées à la maison de Catherine de Médicis [2]. Dans cette liste, figure notre Mahieu qui, aux appointements élevés de cinq cents livres, prit les fonctions de premier secrétaire en 1549 à la place de René Berthault et les conserva jusqu'en 1560, date à laquelle il fut remplacé par Simon Fizes.

Détail plus caractéristique encore ; alors que la lettre de 1550 est simplement signée *Mahieu*, la liste manuscrite lui donne le prénom de *Thomas*.

1. H. de la Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I (Paris, 1880, in-4), p. 33.

2. Bibliothèque nationale, ms. fr. 7854, ff. 13-36 et ms. n. a. fr. 9175 = Phillipps 8934), f. 379 suiv. Publiée d'après ces mss. par Baguenault de Puchesse, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. X (Paris, 1909, in-4), pp. 504-530. La mention de Thomas Mahieu est à la p. 530 de l'édition.

Digitized by Google

N'est-il pas bien tentant d'identifier le bibliophile *Thomas Maiolus*, collectionnant des livres italiens de 1540 à 1563, avec *Thomas Mahieu*, premier secrétaire de Catherine de Médicis, de 1549 à 1560 ?

Une dernière question se pose : le *Mahieu* dont la signature se rencontre sur les deux volumes de la Mazarine et de la Bibliothèque de Lyon est-il notre *Thomas Mahieu* lui-même ? La réponse n'est pas douteuse : il ne saurait s'agir du même personnage, l'écriture de ces deux inscriptions étant totalement différente de celle de la lettre de la collection Clairambault.

On est donc porté à admettre que ces deux signatures (dont l'une a été tracée au plus tôt en 1564, c'est-à-dire vers l'époque présumée de la mort de *Thomas Maiolus* et de *Thomas Mahieu*) sont celles d'un membre de la famille du bibliophile, peut-être d'un fils, possesseur par héritage de sa riche bibliothèque.

Il paraît impossible, maintenant que, grâce aux remarques de M. Hobson et aux fiches de M. Picot, nous avons pu signaler l'existence de ce *Thomas Mahieu*, d'autres traces de son activité ne soient pas découvertes dans nos archives. Elles permettront, on l'espère, de préciser ce que ces conclusions peuvent encore présenter d'hypothétique. Souhaitons aussi que l'on découvre la signification exacte du mystérieux monogramme figurant sur plusieurs reliures de la bibliothèque de Maiolus et qui, sous une forme peu différente, reparaît sur un volume relié pour le bibliophile italien Girolamo Fioravanti [1].

1. Des recherches ultérieures ont permis de constater que Thomas Mahieu devint ensuite secrétaire du futur Henri III quand il était duc d'Orléans (1560-1564) et duc d'Anjou (après 1564) et qu'un autre (?) Thomas Mahieu, peut-être son fils, fut secrétaire de Henri III roi (entre 1575 et 1589), puis de Henri IV (entre 1590 et 1594). M. H. Omont veut bien me faire savoir que deux documents de la série des Pièces originales, à la Bibliothèque nationale, portent la signature de Thomas Mahieu.

Digitized by Google

LA TERREUR DE LA MAGIE AU IVe SIÈCLE

PAR M. JULES MAURICE.

Constantin le Grand avait autorisé, en 320, c'est-à-dire en pleine réforme religieuse chrétienne, l'art des haruspices, la consultation des *Fulguratores*, l'examen des entrailles des victimes, mais seulement dans les temples et les édifices publics [1]. Il avait défendu, sous peine du feu, aux interprètes des dieux, de franchir le seuil des maisons privées. Ceux qui les appelaient s'exposaient à la déportation et à la confiscation des biens.

Il avait permis, en 319, les incantations et les arts magiques, en tant qu'ils étaient inoffensifs ou utiles, protégeant les moissons ou portant remède aux santés. Il avait interdit qu'ils puissent servir à l'impudicité ou permettre l'homicide [2]. Il avait repris contre le meurtre magique, de même que contre les crimes de la même catégorie (le parricide, le rapt, le crime de lèse-majesté, l'homicide et l'adultère) la terrible législation de la loi des XII tables. Il ne se doutait pas de ce qu'en faisant rentrer les crimes de divination ou de magie défendue dans la catégorie du meurtre [3], il allait livrer la noblesse du Palais, qu'il avait créée pour régénérer l'empire, à la plus terrible des persécutions et que tous les services de l'État allaient être atteints par les procès de Magie, en raison desquels la Terreur allait régner dans l'empire romain, au IVe siècle.

1. Code théodosien, XVI, 10, 1 et 2. Code Justinien, IX, 10, 1 et 2. C. t. et C. J.

2. C. t., IX, 16, 3. — Lactance Inst. divin, 2, 16.

3. Mommsen, *Droit Pénal*, traduction française, t. II, p. 343 et s. Il y avait une tradition de droit criminel allant de la loi des XII tables, aux *quaestiones* de Sylla, aux sentences de Paul, que recueillit Constantin.

Digitized by Google

La Magie et l'Astrologie avaient des adeptes parmi les païens et parmi les chrétiens plus ou moins aberrants [1]. De ces derniers étaient les empereurs. Leur administration païenne les représentait sur les médailles tenant le zodiaque dans leurs mains [2]. Les courtisans leur répétaient qu'ils commandaient même aux astres [3]. Mais ils étaient assez chrétiens pour ne pas le croire, pas assez pour dire avec les païens que la Croix écartait les démons [4]. Or la Magie égyptienne obligeait les dieux et les démons à agir conformément aux intentions des Magiciens [5]. On pouvait, par leur intermédiaire, porter atteinte à la vie des empereurs. Et le salut de l'univers, dans la conception stoïcienne de l'ordre universel, était suspendu à cette vie [6].

Le premier prince que poursuivit le spectre de la Magie fut Constance II. Inattentif aux affaires de l'État, il avait l'esprit mis en éveil par toute évocation de la Magie ou de l'Astrologie [7].

Le premier procès de Magie s'abattit, en Gaule, sur les fonctionnaires, après la mort du tyran Magnence qui avait rétabli les sacrifices nocturnes [8].

Le second eut lieu à l'occasion des consultations du dieu Bésa, à Abydos, dans la Haute Égypte [9]. On interrogeait le

1. Tels que Firmicus Maternus.

2. Avec la légende Rector Totius Orbis. Voir ma *Numismatique Constantinienne*, t. II, p. 278 et pl. VII, 19.

3. Ammien Marcellin, XIX.

4. Sacra Turbata sunt. Lactance De mortibus pess. c. x. Rufin ; *H. E.*, X, 34.

5. Hubert, Magia, *Dict. des Antiq. Grecques et Romaines*, t. III, 2, p. 1505. F. Cumont, *Les Religions orientales*. Paris, 1909. L'Égypte, p. 141.

6. Am. Marc., XIV, 5.

7. Am. Marc., XVI, 8.

8. Am. Marc., XIV, 5.

9. Am. Marc., XIX, 12. Abydos resta un centre de divination jusqu'au VIe siècle. Cf. J. Maspéro, *Horapollon et les derniers néoplatoniciens d'Égypte*, B. Institut du Caire, 1914.

Digitized by Google

dieu par correspondance et sur certain parchemin il était question de l'empereur.

Un homme avide des biens des condamnés, le notaire Paul, fut chargé d'instruire ces procès (*Vice Sacra*), sans appel. Il rétablit la torture pour les témoins, laquelle avait été supprimée par Constantin le Grand. Le chevalet, les ongles de fer, le feu, faisaient parler les victimes et la liste des prévenus s'allongeait indéfiniment. Elle comprenait des Honorati, de hauts fonctionnaires et une foule plébéienne. On avait choisi pour les exécutions capitales la ville de Scytopolis, où les prévenus arrivaient enchaînés en caravanes, à cause de sa situation entre l'Asie Mineure et l'Égypte.

Mais ce n'était pas le paganisme que persécutait Constance II. L'admirable savant Godefroid a pourtant détourné le cours de l'histoire en traduisant par les mots religion païenne le terme *Superstitio* dans les lois de cet empereur [1]. M. Martroye a le premier expliqué, en 1915, que le législateur se sert de ce terme en 341 pour désigner les religions non autorisées et en fait ce que nous appelons : superstitions [2]. Constance poursuivait la divination, la Magie et l'Astrologie. En 353, il défendit les sacrifices nocturnes, parce qu'ils se prêtaient aux rites magiques ; en 354 [3], l'entrée des temples à ceux qui voudraient se perdre en y pratiquant un délit, celui de pratiques défendues [4]. En 347, il énumère tout ce qui est défendu : (*Nemo Haruspicem consulat aut Mathematicum ; nemo Hariolum. Augurum et Vatum prava confessio conticescat. Chaldaei ac Magi et ceteri quos Maleficos ob facinorum magnitudinem vulgus appellat nec ad hanc partem moliantur. Sileat omnibus perpetuo divinandi curiositas* [5].)

1. Godefroid, Code théodosien, t. VI, p. 298, édit. Ritter.
2. B. Antiquaires de France, 1915.
3. C. t., XVI, 10, 5. — Am. Marc, XIV, 5.
4. C. t., XVI, 10, 4.
5. C. t., IX, 16, 4.

Digitized by Google

C'est probablement dans le même édit au peuple que Constance II dit que les Magiciens et les Nécromans portent atteinte à la vie des innocents et peuvent faire périr leurs ennemis [1]. Du moins l'empereur indique leurs intentions, il n'ose pas avouer qu'il craint leur succès. Mais en 358, il le laisse voir, en interdisant l'entrée de la Cour du César Julien à tout interprète des dieux ; parce qu'il est abominable, dit-il, pour ces criminels de s'approcher de la majesté impériale [2]. La conduite inverse de Julien nous donne la clef de l'énigme. Les dieux lui avaient promis l'empire ; il en fit part au Sénat et au peuple d'Athènes ; bien plus, ils avaient exigé qu'il le conquierre. C'est pourquoi Constance II se sentant menacé, n'a plus maintenu comme son père la distinction entre l'antique divination romaine permise officiellement, comme l'art des Augures, et les maléfices défendus, car Julien, élève de Maxime d'Éphèse [3], se servait des uns et des autres, non dans un but ambitieux, mais parce que les prêtres païens lui en avaient fait un devoir et que les dieux lui disaient, par leurs interprètes, de régner et de rétablir les sacrifices.

Valentinien Ier renouvela légalement en 364 [4] la distinction constantinienne entre ce qui était permis et les maléfices défendus (nefarias preces aut magicos apparatus aut sacrificia funesta).

Les règnes de Valentinien Ier et de Valens furent témoins des plus terribles procès de Magie. Pris de fièvres à Constantinople, au début de leurs règnes, ces empereurs en accusèrent la Magie [5]. De même le préfet de Rome, Apronien, ayant perdu un œil, en se rendant à son poste, y

1. C. t., IX, 16, 5. L'Édit a dû être fragmenté.
2. C. t., IX, 16, 6.
3. Eunape, *Vitae Sophist. Maximus*, éd. Didot, p. 475. — Panégyrique, XI, 23, éd. Baehrens.
4. C. t., IX, 16, 7.
5. Am. Marc, XXVI, 1

Digitized by Google

reconnut l'effet de la Magie et comme le Cirque était un centre d'opérations magiques [1], il finit par y transporter son tribunal [2].

Une affaire d'empoisonnement permit au préfet de l'Annone, Maximin, fils et élève de magiciens, de demander à instruire de formidables procès [3].

Le proconsul d'Afrique Hymetius accusé, à tort, de détournements avait voulu adoucir par des rites magiques (*obsecrata ritu sacrorum solemnia*) la divinité (*Numen*) de l'empereur [4], et devait en réalité l'exaspérer. Hymetius s'en tira pourtant mais une foule d'autres périrent. Le Sénat qui se trouvait décimé et dont les membres étaient soumis à la torture put faire parvenir une députation près de Valentinien [5]. Celui-ci, ne se rappelant même plus qu'il avait donné les pleins pouvoirs à Maximin, rétablit par une loi l'appel des sénateurs à son tribunal [6]. Il gardait le respect de la justice. Néanmoins une nouvelle procédure s'était établie ainsi que l'a montré M. Cuq ; on faisait des procès de tendances, on poursuivait l'intention chez les prévenus [7]. Un cauchemar hantait l'autre empereur Valens. C'était que l'on connût le nom de son successeur. Il n'ignorait pas que les païens qui regrettaient le règne de Julien demandaient aux astrologues quel serait son digne successeur. De là les diverses persécutions du règne de Valens. Il reprend la politique de Dioclétien contre les Manichéens [8]. Il poursuit les philosophes néoplatoniciens qui sont les

1. C. t., IX, 16, 11.
2. Am. Marc., XXVI, 2.
3. Id., XXVIII, 1 et 4.
4. Id., XVI, 10.
5. Id., XXVIII, 1.
6. C. t., IX, 16, 10 du 6 décembre 371.
7. *Dict. d'Ant. Gr. et Rom.*, t. IV, p. 985.
8. C. t., XVI, 5, 3 (372), condamnation des Manichéens seuls parmi les hérétiques. — C. t., IX, 16, 8 (373), condamnation à mort des Mathematici, les uns et les autres astrologues.

Digitized by Google

émules de Maxime d'Éphèse. Jamblique, dit-on, s'empoisonna [1]. Enfin le plus grand procès de Magie se rapporte sous son règne à une affaire de trépied magique qui a révélé le nom de Théodore comme celui de l'héritier de l'Empire [2].

L'honnête notaire de ce nom est arrêté, tandis que d'autre part, sous la dénonciation d'un magicien et d'un astrologue mis à la torture : gouverneurs de province, proconsul, intendants privés de l'empereur, philosophes sont mis à la torture et condamnés à mort.

Une foule d'honestiores et d'humiliores est accusée, et dit Ammien Marcellin, les victimes fatiguent les mains des bourreaux. Depuis Constance II, on ne pouvait plus parler d'un songe, rencontrer un animal fatidique, employer les incantations médicales, posséder un livre suspect ou un lambeau de pourpre sans risquer sa vie [3]. C'est ce qu'on peut désigner sous le nom de terreur de la Magie. Il suffisait aussi d'être riche pour être perdu, et les empereurs qui condamnaient n'étaient pas des persécuteurs mais ils avaient peur comme leurs victimes.

Valentinien Ier, qui a laissé une réputation de férocité, était un prince libéral. Il avait, dit-il, accordé au début de son règne la liberté religieuse par des lois.

Il n'interdit que les sacrifices nocturnes et ceux qui donnaient lieu aux pratiques magiques ou à la divination. Il publia les premières Constitutions relatives à l'amnistie paschale [4]. Les Pères de l'Église firent l'éloge de cette mesure qui ouvrait les prisons et remettait les dettes à l'occasion des anniversaires de l'entrée du Christ à Jérusalem et de son ascension. Mais le crime de Magie était exclu de l'amnistie comme inexpiable [5].

1. Sozomène, VI, 35. — Am. Marc., XII, 16.
2. Am. Marc., XXIX, 1 ; Zozime, *Hist.*, IV, 13.
3. C. t., IX, 16, cf. Am. Marc., XXX, 9.
4. Id., IX, 38, 3 et 4. Sancti Ambrosii Epist., 33.
5. Id., IX, 38, 6, et 7 8 9, 10.

Digitized by Google

En résumé, de 313 à 390 pendant trois quarts de siècle après l'Édit de Milan, la liberté religieuse régna dans l'empire. On pouvait être païen et parvenir aux plus hauts postes, mais la terreur de la Magie régnait. Une accusation de ce chef était une condamnation.

Lorsqu'en 391 [1], 392 [2], 393 [3], 394 [4] le paganisme fut banni de l'empire, défendu par des lois, la Magie rejoignit le paganisme sous le nom alors généralisé de *Superstitio*, et chose remarquable, la pénalité s'adoucit. L'exil, la déportation, la confiscation, la perte du droit de tester remplacèrent la torture, le feu et les peines atroces. La terreur de la Magie était finie.

LIVRES OFFERTS

M. E. Pottier offre à l'Académie la seconde édition du *Catalogue des Antiquités de la Susiane* du musée du Louvre, qu'il a écrit en collaboration avec Maurice Pézard, dont il rappelle les longs services et la mort prématurée et qui lui-même avait préparé cette édition nouvelle par de nombreuses additions et corrections. On a cherché aussi à donner au volume une présentation meilleure en y ajoutant des planches, en mettant la bibliographie au courant, en remaniant certaines parties du texte, en décrivant les résultats des fouilles de Bender-Bouchir exécutées par Pézard et par son frère en 1913.

M. Gustave Fougères a la parole pour deux hommages :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Charles Picard, ancien directeur de l'École française d'Athènes, professeur d'archéologie à l'Université de Lyon, le second volume de son *Histoire de la sculpture antique*. Le tome I, paru en 1923, comprenait l'histoire de la sculpture en Égypte, en Asie, en Grèce et dans le monde méditerranéen, depuis les origines jusqu'à Phidias. Le tome II, intitulé : la *Sculpture antique de Phidias à l'ère byzan-*

1. Am. Marc., XVI, 10 et 11.
2. Id., XVI, 10, 12 et 11, 8, 20.
3. Id., XVI, 5, 22. L'hérésie est frappée en même temps que le paganisme.
4. Id., XVI, 10, 17, sous Honorius et Arcadius.

Digitized by Google

tine, continue l'exposé de l'histoire de l'art grec jusqu'à la fin de l'alexandrinisme, et résume celle de l'art étrusque et de la sculpture romaine jusqu'aux origines de l'art byzantin. Nous avons ainsi, pour la première fois, un manuel compréhensif, qui nous donne en français l'heureux équivalent du précieux manuel italien de M. Ducati intitulé l'*Arte classica*. Le livre substantiel de M. Picard récapitule et met au point avec un sens critique judicieux toutes les questions essentielles, ainsi que les théories notables émises au cours des vingt dernières années ; la bibliographie à jour et l'illustration bien choisie en font pour les étudiants et le grand public le guide désiré depuis que l'*Histoire de la Sculpture grecque* de M. Collignon a cessé d'être accessible et de répondre à toutes les curiosités. »

« J'ai l'honneur d'offrir également à l'Académie le Ier tome d'une Histoire générale qui comptera 20 volumes, sous le titre *Peuples et civilisations*, [publiée sous la direction de MM. Louis Halphen, de l'Université de Bordeaux, et Philippe Sagnac, de l'Université de Paris]. Ce Ier volume a pour objet l'étude des *Premières civilisations* depuis les origines jusqu'à la fin du VIe siècle avant J.-C. Il est l'œuvre commune de M. Jean Lesquier, qui en avait ébauché les chapitres relatifs à l'Égypte et à l'Asie antérieure, de M. G. Fougères, pour ce qui concerne le monde égéen, la Grèce et ses colonies, l'Asie hellénisée, les marches anatoliennes et l'organisation des empires lydien et perse ; de M. G. Contenau, pour l'Asie hittite, mésopotamienne et chaldéenne ; de M. P. Jouguet pour l'Égypte, et de M. René Grousset pour les origines et les premières migrations indo-européennes. L'idée directrice qui distingue cet ouvrage se résume dans l'effort des auteurs à présenter une vue synoptique des faits et un tableau en quelque sorte panoramique des civilisations, de façon à montrer, dans l'imbroglio apparent de leurs diversités, les rapports qui les unissent autant que les oppositions qui les mettent en conflits. Au lieu de les étudier isolément, on s'est appliqué à les montrer dans leur mutuelle dépendance et beaucoup moins étrangers les uns aux autres qu'on n'est habitué à les concevoir. Le présent volume est, en somme, toute l'histoire des préliminaires les plus lointains du grand conflit gréco-perse qui y est retracée et expliquée d'après les données les plus récentes. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 23 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Répondant favorablement à une invitation du Maire de Boulogne-sur-mer, l'Académie décide de se faire représenter à l'inauguration des nouvelles salles d'archéologie du Musée Municipal de cette ville, et désigne à cet effet notre confrère, M. Camille Enlart.

A propos de la correspondance, M. Gustave Fougères résume les nouvelles apportées par les journaux d'Athènes de la dernière quinzaine sur les dégâts causés au Musée de Candie (Crète) par le double tremblement de terre du 26 juin et du 5 juillet 1926. D'après le rapport de l'éphore des antiquités de la Crète, M. Xanthoudidis, la salle principale a été la plus éprouvée par la chute des gravats tombés du plafond : 12 vitrines ont été atteintes, 150 vases plus ou moins décollés ou mutilés, dont 50 gravement, parmi ceux qui provenaient de Cnossos, de Pachy-Ammos et de Pseira ; plusieurs fresques, notamment celle de la « Femme assise » d'H^a Triada, ont été brisées ; les deux figurines en terre émaillée de la *Déesse aux Serpents* ont été désagrégées, sans que les fragments antiques en aient souffert. On estime à plus d'un million de drachmes, le coût des réparations nécessaires au bâtiment. Des équipes spéciales ont été expédiées d'Athènes pour procéder aux restaurations des objets endommagés.

M. du Mesnil du Buisson entretient l'Académie des fouilles qu'il a exécutées dans une installation syro-hittite à Mishrifé près de Homs [1].

MM. Edmond Pottier, René Dussaud et Salomon Reinach présentent des observations.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

FOUILLES DANS UNE INSTALLATION SYRO-HITTITE A MISHRIFÉ, PRÈS DE HOMS

PAR M. DU MESNIL DU BUISSON.

Le camp retranché de Mishrifé, à 18 kilomètres au Nord-Est de Homs, n'est connu que de quelques voyageurs. Signalé par Burton et Drake, visité par Van Berchem, il a cependant été étudié par le R. P. Ronzevalle qui a été mon guide et que je remercie. On n'a guère mentionné Mishrifé, jusqu'à présent, que pour ses hautes levées de terre en forme de rempart, de 12 à 15 mètres de haut, qui tracent sur le sol un carré orienté d'un kilomètre de côté, et pour une tête colossale en basalte, jadis découverte près de l'église et actuellement au musée de Damas. Quant à ma mission, je dois à mon maître M. Dussaud, membre de l'Institut, et à M. Virolleaud, directeur du service des Antiquités de Syrie, d'avoir pu l'organiser et la mener à bien.

Pour rendre plus clair l'exposé des premiers résultats de nos fouilles, nous consacrerons un paragraphe à chacun des points du site sur lesquels ont porté nos investigations.

1. — Les remparts.

Quelques sondages ont été faits dans le gigantesque bourrelet de terre qui forme le rempart *du camp retranché* — il vaut mieux dire aujourd'hui de la ville, car l'importance des ouvrages découverts prouve un établissement de très longue durée. — Ces sondages ont montré que le rempart est formé de terre tassée ou d'un tuf calcaire assez dur pour y creuser des galeries : c'est une véritable roche artificielle.

En avant du rempart s'étendait un immense fossé aujourd'hui comblé ou transformé en marécage.

Digitized by Google

2. — Les portes.

Les fouilles ont eu pour premier objet la découverte du plan d'une des quatre portes de la ville marquées aux points cardinaux par une interruption dans le rempart. Le dégagement de la porte de l'Ouest, qui n'a pu encore être terminé à cause des maisons modernes bâties sur son emplacement, a cependant suffi à montrer un plan très particulier que nous présentons ici. L'ouvrage est caractérisé par une succession de petites pièces rectangulaires, réunies par de larges baies qu'on franchit successivement pour rentrer dans la ville : c'est la disposition des portes hittites de Djerablous et de Zingerli. A Mishrifé, il faut remarquer de plus la disposition nouvelle en architecture hittite, et si fréquente par la suite, de la porte disposée en chicane.

Notons que l'appareil n'est pas moins hittite que le plan : les blocs de calcaire dur très volumineux, présentent des faces trapézoïdales. Les bossages sont irréguliers, parfois incomplets ; mais surtout les blocs qui encadrent les portes à droite et à gauche sont toujours posés sur champ comme prêts à recevoir des sculptures.

La Porte du Sud est, sans doute, une porte en chicane comme celle de l'Ouest. Ici même, on observe un décalage dans les remparts qui de chaque côté accostent la porte ; un petit mamelon artificiel placé en avant portait un organe de défense accessoire.

Les portes du Nord et de l'Est paraissent être des entrées directes ; nous avons trouvé quelques vestiges de celle du Nord.

3 et 4. — L'ouvrage viry et l'ouvrage en creux.

Ces deux édifices sont situés à l'intérieur des remparts, Le premier présente une façade dégagée de 18 mètres de long. Il est en grand appareil (un bloc dépasse 3 m. de long), mais les blocs sont tous ici sur lit.

Digitized by Google

Le second n'a pu être encore dégagé, il est révélé par une dépression du sol peu profonde de près d'un demi-hectare de superficie (70 m. sur 60 m.).

5. — LA COUPOLE DE LOTH.

Un sondage exécuté au pied du petit monticule, en forme de calotte régulière à peu près hémisphérique, appelée « la coupole de Loth » et formée de pierraille et de sable accumulé, fit découvrir, dans le rocher, un puits de 7 m. 60 de diamètre entièrement comblé. A deux mètres de profondeur, on put constater que le puits s'élargissait en forme de vaste chambre ronde. L'excavation poussée jusqu'à 14 mètres de profondeur ne révéla pas le fond, mais amena la découverte d'objets, entre autres d'une cruche à fond convexe, qui remontent probablement au milieu du second millénaire avant notre ère. Il est permis d'espérer que la chambre sépulcrale, creusée sans doute sous ce monticule, ouvre sur ce puits.

6. — LA BUTTE DE L'ÉGLISE.

Cette petite colline artificielle épouse les lignes générales du terrain, sauf au Nord, où elle se termine par une falaise à peu près rectiligne.

Le tell se compose d'un noyau rocheux dans lequel ont déjà été découvertes deux chambres funéraires. Ce noyau est recouvert d'une couche de 6 à 10 mètres de briques crues, de terre tassée ou de blocage de calcaire.

Le dégagement du rocher central au Nord a montré que ce rocher est *taillé* sur le côté et sur le dessus ; une galerie poussée vers le centre, sous l'église, a permis de découvrir un escalier de basalte dont la destination n'est pas encore établie.

Le plus grand des deux tombeaux découverts contenait

Digitized by Google

un abondant mobilier ; objets de bronze : lances, aiguilles percées au centre, perles, fragments de vases, céramique, une centaine de pièces presque toutes intactes, dont on trouvera des échantillons dans la salle Dieulafoy, au Louvre ; des colliers d'agate ou de terre cuite teintée.

Aux abords des tombeaux on a trouvé les fragments d'un vase de basalte de plus de 1 m. 50 de diamètre, une plaque d'ivoire représentant un génie ailé, une amulette féminine, des pelles en pierre et quelques silex taillés.

La céramique permet de dater approximativement les travaux de la Butte de l'Église de la seconde moitié du second millénaire avant notre ère, et de les attribuer à une population d'origine hittite : certains types ont déjà été rencontrés à Djérablous : *le bol*, *la coupe à champagne*, *la gourde aplatie*.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Obra del cançoner popular de Catalunya. Materials, volume I. Fascicle 1 : *Observacions, apèndix i notes al « Romancerillo catalàn » de Manuel Milà i Fontanals. Estudi d'un exemplar amb notes inedites del mateix autor*, per Francesc Pujoli : Joan Prentí, prev. (Barcelona, in-4°, 1926).

Et quatre *thèses* soutenues à l'Université de Pennsylvanie, intitulées :

A Study of the ethical principles and practices of Homeric warfare, by Oscar R. Sandstrom.

The Cause of antisemitism in the U. S. A story ingroup and subgroup, by Lee J. Levinger.

Legislative reference work : a comparative Study, by J. H. Leek.

The philosophical principles of french Modernism, by Leicester Crosby Lewis.

M. Edmond POTTIER offre à l'Académie le premier fascicule de son

Digitized by Google

ouvrage sur l'*Art Hittite* (Geuthner, 1926). C'est la réunion des articles qu'il a publiés dans la revue *Syria* de 1920 à 1924.

Il offre aussi, de la part de la maison Champion, le second fascicule italien du *Corpus Vasorum Antiquorum*, rédigé par G. P. Giglioli. L'auteur avait fait hommage de la première livraison (*C. Rendus Acad.* 1926, p. 82) et dans le Rapport sur les travaux de l'Union Internationale (*Id.*, p. 154), il a été fait mention de l'effor tconsidérable fourni par les savants italiens pour leurs publications scientifiques. Cette seconde livraison succédant si vite à la première, en est un témoignage. Elle contient des types de vases empruntés à sept catégories. Une planche en couleurs reproduit une jolie coupe du peintre Skythès. La série italiote s'enrichit de beaux spécimens d'une fabrication encore peu connue, dite de Volsini, à surface argentée et à décor blanc ou polychrome.

M. François Thureau-Dangin présente le tome IX des *Textes Cunéiformes* du Musée du Louvre. Il renferme des *Contrats* et des *Lettres d'Assyrie et de Babylonie*, publiés par M. G. Contenau.

SÉANCE DU 30 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

La veuve et les enfants de M. Haussoullier adressent leurs remerciements aux membres de l'Académie qui ont tenu à rendre un dernier hommage à leur confrère.

Le Président se fait en ces termes l'interprète des regrets de la Compagnie :

Messieurs,

Pour la quatrième fois cette année la mort a frappé notre Compagnie. Elle nous a ravi samedi dernier, en la personne de Bernard Haussoullier, un aimable confrère qui s'était acquis parmi nous les plus vives sympathies. D'une exquise courtoisie, d'un abord facile, accueillant sans familiarité, d'humeur toujours égale, à la fois ferme et modéré, d'une rare abnégation quand il s'agissait d'être utile à ses amis ou à ses élèves : c'était vraiment un beau

Digitized by Google

caractère. Je souhaiterais qu'un helléniste fût à ma place pour esquisser comme il conviendrait une carrière dignement remplie. A défaut de compétence, j'apporte du moins à cette tâche les sentiments d'une profonde estime pour l'homme et pour le savant. Au reste, vous-mêmes, Messieurs, en vous rendant spontanément si nombreux à ses obsèques, malgré la distance, lui avez déjà rendu un témoignage plus éloquent que mes paroles.

Bernard Haussoullier naquit à Paris le 12 septembre 1853. Après de solides études classiques au lycée Louis-le-Grand, il fut admis à l'École Normale supérieure ; il suivait en même temps, à l'École des Hautes-Études, les conférences d'Olivier Rayet, qui déterminèrent sa vocation scientifique, en le passionnant pour l'antiquité grecque. Pensionnaire à l'École d'Athènes en 1876, il y fut maintenu pendant quatre années. Les articles qu'il donna dès cette époque au *Bulletin de Correspondance hellénique* indiquent déjà les solides qualités d'archéologue et d'épigraphiste que ses travaux ultérieurs devaient mettre en évidence. A son retour, il fut envoyé comme maître de conférences à Caen, et ensuite à Bordeaux comme professeur suppléant.

Sa thèse de doctorat sur *La Vie municipale en Attique* (1883) fut très remarquée ; Busolt, dans son Manuel des Antiquités grecques, la signalait comme « un livre capital, qui épuise le sujet ». La santé de Rayet l'ayant obligé à renoncer à l'enseignement, Haussoullier fut appelé à lui succéder ; nommé maître de conférences d'Antiquités grecques le 20 novembre 1885, il occupait encore cette chaire à l'heure de sa mort.

Son enseignement fut extrêmement fécond et des plus honorables pour l'École. Sa réputation y attirait de nombreux étrangers, et il a ainsi largement contribué à répandre au dehors le bon renom de la science française. Ses succès dans un domaine ardu et très spécial venaient, pour une bonne part, de l'intérêt qu'il portait à ses auditeurs, s'ingéniant à éveiller leur curiosité, à provoquer leurs recherches, à développer en eux l'esprit d'initiative. Il suivait attentivement leurs travaux et les associait volontiers aux siens. Les rapports consciencieux qu'il inséra chaque année dans l'*Annuaire* de l'École, donnent un tableau sincère de la vitalité qui animait ses conférences. Invité par Dareste à collaborer au *Recueil des Inscriptions Juridiques*

Digitized by Google

grecques (1891-1904), il fit une étude approfondie de ce genre de documents, pour lesquels il garda toujours une sorte de prédilection, comme en témoignent la plupart de ses communications à l'Académie et nombre d'articles insérés dans divers périodiques, surtout dans la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, à laquelle il consacrait chaque année une bonne part de son activité, et qui connut sous sa direction la période la plus brillante de son existence. Lorsque les papyri du British Museum eurent rendu à la lumière le célèbre traité de la Constitution d'Athènes (Ἀθηναίων πολιτεία), que l'antiquité attribuait à Aristote, Haussoullier travailla avec succès à la reconstitution du texte et, avec le concours de ses meilleurs élèves, il en donna une traduction dans la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (fasc. 89). L'étude approfondie qu'il fit ensuite de ce document obtint le prix Bordin à notre Académie, en 1895.

Il venait alors d'être chargé par le gouvernement d'une mission archéologique. Accompagné d'un jeune architecte, aujourd'hui notre confrère à l'Académie des Beaux-Arts, M. Pontremoli, il se rendait en Grèce dans le but de reprendre les fouilles commencées par Rayet en 1873 et de déblayer les ruines du fameux temple d'Apollon à Didymes. La campagne dura deux ans et fut extrêmement fructueuse. Elle a fourni de précieux matériaux à l'archéologie et à l'histoire de l'art. Les résultats en sont consignés dans le splendide volume intitulé *Didymes*, dû à la collaboration des deux explorateurs (1904).

Mais la restitution des monuments devait s'appuyer sur l'interprétation des documents épigraphiques. Les comptes des dépenses faites pour la construction du temple fournissaient à l'architecte des renseignements précis et inespérés. Haussoullier s'attaqua avec ardeur à ces inscriptions hérissées de termes techniques, juridiques, architectoniques. Il leur consacra de nombreux articles qui, remaniés et complétés, formèrent par la suite ses *Études sur l'histoire de Milet et du Didyméion* (1902). Ces études, comme tous les travaux de notre confrère, sont caractérisées par la clarté de l'exposition, l'abondance des détails, la richesse de l'érudition, l'exactitude des références, la rigoureuse correction des textes, et un tel souci de l'équité qu'il ne fait jamais le moindre emprunt sans le signaler scrupuleusement.

Digitized by Google

Vingt années d'enseignement, sa réputation et ses publications le désignaient aux suffrages de l'Académie des Inscriptions. Il fut élu membre ordinaire le 1er décembre 1905, en remplacement de Jules Oppert. Il serait superflu de rappeler ici la part qu'il prit aux travaux académiques et d'énumérer ses nombreuses communications insérées dans les *Comptes rendus*. Je ne puis taire cependant l'intérêt qu'il prenait à l'édition des *Inscriptiones Græcæ ad res Romanas pertinentes*, ni surtout le souci que lui donnait le *Corpus* de Délos : il s'efforçait vainement et d'en hâter l'apparition, et de calmer les légitimes impatiences du Mécène de cette publication. Par ses qualités personnelles autant que par sa science, il ne tarda pas à occuper parmi ses confrères une place considérable. Il faisait partie de nos plus importantes commissions ; pour les unes, comme celle des Écoles de Rome et d'Athènes, celle du *Corpus* de Délos, celle des Inscriptions grecques chrétiennes, celle des Monuments Piot, il était désigné, pour ainsi dire d'office, par sa compétence spéciale. Mais votre confiance, Messieurs, l'appelait encore à siéger à la Commission des Travaux littéraires, à celles des Relations scientifiques internationales, à la Fondation Dourlans. Il était votre délégué à la Commission du Prix Osiris et à la Caisse des Recherches scientifiques. Et cette confiance était pleinement justifiée. Il se faisait remarquer par son assiduité aux réunions, par l'intérêt qu'il prenait aux questions débattues, par la sagesse de sa modération, par la prudence éclairée de ses conseils. D'une droiture inflexible, maintes fois il refusa son appui au candidat qui avait ses sympathies personnelles, pour l'accorder à celui qu'il estimait plus méritant.

Pour Haussoullier comme pour beaucoup d'autres, la guerre fut un temps d'angoisses et d'épreuves. Il ressentit cruellement la perte de l'un de ses fils, intrépide et brillant officier tué sous les murs de Verdun. Sans doute trouva-t-il dans la foi chrétienne qu'il pratiquait avec une sincère conviction, quelque adoucissement à son chagrin. Néanmoins, de cette époque datent les premières manifestations de symptômes alarmants pour sa santé. Il chercha dans le travail une diversion à sa tristesse. Avec la même abnégation que par le passé, il consacra une notable partie de son temps à la révision des travaux d'autrui. Je lui sais

Digitized by Google

gré, pour ma part, d'avoir bien voulu relire les textes grecs provenant de Palmyre.

En 1917, il publiait encore le *Traité entre Delphes et Pellana*. En 1924, il participait, dans une assez large mesure, à l'édition du petit corpus des Inscriptions Lydiennes publié par Bruckler.

En 1922, avec la collaboration de Georges Mathieu il donnait à nouveau, dans la collection Budé, le texte et la traduction de la *Constitution d'Athènes*, dont il revendiquait nettement la paternité pour Aristote.

L'année précédente, il avait accepté d'éditer l'ouvrage posthume de Jean Maspero sur l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, et il en écrivit la Préface. Dans cette préface, pour rendre hommage à la mémoire d'un savant anglais, l'abbé Adrian Fortescue, qui l'avait aidé dans la mise au point du travail, il rappelle le chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ* qui commence par ces mots : « Gloria boni hominis, testimonium bonæ conscientiæ » (l. II, ch. VI). Cette sentence, Messieurs, pourrait être gravée sur la tombe de Bernard Haussoullier, comme le fidèle reflet de toute sa vie.

Au nom de l'Académie, je renouvelle à Madame Haussoullier, à ses enfants et à toute sa famille, l'expression de notre profonde sympathie et de nos sincères condoléances.

M. L. Delaporte, professeur à la Faculté libre des Lettres, présente à l'Académie une coupe sassanide inédite sur laquelle est figuré en relief le roi Bahrâm Ghour (420-438), luttant avec un lion, tandis qu'une lionne, une patte brisée, s'enfuit rapidement. Cette coupe est la plus belle après la coupe de Chosroës II léguée par le duc de Luynes au Cabinet des Médailles.

MM. Fr. Thureau-Dangin et Edmond Pottier présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de M. Camille Jullian le fascicule CXI de ses *Notes Gallo-romaines*. Extrait de la Revue des *Études Anciennes*, tome XXVIII, n° 3, Juillet-Septembre 1926, dans

Digitized by Google

les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, 4e série, XLVIIIe année.

M. Salomon REINACH fait hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies*, I *Les philosophies païennes*.

SÉANCE DU 6 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Émile Eude lit une note donnant divers détails sur un épisode du long différend des Moluques, à propos d'une pièce secrète qui provient des Archives nationales de Lisbonne. Il s'agit d'un Rapport adressé au roi du Portugal Dom João III, pendant les célèbres conférences de Badajoz (1524). On y entrevoit quelques-unes des intrigues que fit naître la question des Moluques, si longtemps débattue entre la Castille et le Portugal. L'un des signataires du Rapport est un personnage connu, Diogo Lopez de Sequeira, qui fut capitaine-général de l'Inde, en 1518.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom de l'auteur, M. Eugène Albertini, une brochure intitulée : *En Tripolitaine*. Extrait du *Bulletin de l'Armée d'Afrique*, n° 26.

M. Charles DIEHL fait hommage, de la part de M. Puig y Cadafalch de deux études dont il est l'auteur, intitulées :

L'architecture religieuse dans le domaine byzantin en Espagne. Extrait de *Byzantion*, tome I.

La transmission de la coupole orientale à la basilique romane du XIe siècle. Extrait du *Recueil d'études dédiées* à la *mémoire de N. P. Kondakov* (Prague, 1926).

Digitized by Google

SÉANCE DU 13 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. le Président s'exprime ainsi :

« J'ai reçu de M. de Saint-Hillier la photographie d'une des briques, couvertes de caractères, trouvées à Glozel, près de Ferrières-sur-Sichon (Allier). Cette photographie est accompagnée d'un essai de déchiffrement et de traduction. Comme on a déjà fait dans la presse quelques articles bruyants « sur les inscriptions phéniciennes de Glozel », il me semble opportun de déclarer que je ne puis reconnaître dans ces caractères un alphabet phénicien, et que l'essai de traduction, quelle que puisse être la valeur des signes, est dénué de toute vraisemblance. »

M. Stéphane Gsell lit une étude sur les connaissances géographiques que les Grecs ont eues des côtes africaines de l'Océan, jusqu'au second siècle avant notre ère. Il insiste en particulier sur le voyage d'Euthymène de Marseille, au vi^e^ siècle, et sur les renseignements, probablement de source carthaginoise, que des Grecs recueillirent, avant le milieu du iv^e^ siècle, relativement à la Montagne d'argent, c'est-à-dire au Haut-Atlas marocain.

M. Salomon Reinach présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de M. Édouard Naville, une étude intitulée : *The Egyptian name of Joseph*. Extrait du *Journal of Egyptian Archaeology*, avril 1926.

Il dépose ensuite sur le bureau en hommage une brochure de M. Lucien Braye, intitulée : *La véritable Nasium* (Bar-le-Duc, 1926), et cinq volumes des publications académiques de l'*Académie de l'Histoire* de La Havane.

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

A propos de la correspondance, M. Camille Enlart communique la photographie d'un fragment d'architecture recueilli à Tyr par M. Ch. Virolleaud. C'est un angle supérieur de fronton portant une croix et l'inscription Agnus Dei. L'Agneau devait être sculpté au-dessous. Ce morceau appartient à l'art roman du XII^e^ siècle et semble provenir du couronnement d'un portail.

M. Franz Cumont communique à l'Académie une pierre gravée, acquise à Homs, l'ancienne Émèse, en Syrie et qui lui a été signalée par M. Virolleaud. Elle vient d'être généreusement offerte par M. Léonce Brossé au Musée du Louvre [1]. D'un côté, l'on voit le croissant lunaire, qui représente Artémis, avec la planète Vénus, l'astre de la dynastie des Jules, au-dessus du signe du Cancer, dont les astrologues faisaient le domicile de la lune. Dans le champ on lit l'acclamation : Μεγάλη Τύχη Ῥώμης καὶ Ἐφέσου. Cette inscription fait songer immédiatement au récit bien connu des Actes (XIX, 28 s.) sur la prédication de saint Paul à Éphèse, où la foule entoura l'apôtre en criant : Μεγάλη ἡ Ἄρτεμις Ἐφεσίων. Sur l'autre face de la pierre, un aigle éployé porte le Soleil radié, à sa droite, bondit un lion, à sa gauche un griffon ; au-dessous est figuré le signe du Scorpion.

En exergue est inscrite une seconde acclamation : Μεγάλαι χάριτες τοῦ θεοῦ. Les deux inscriptions sont d'une main différente et si la première représentation a certainement été gravée à Éphèse, l'autre a probablement été exécutée en Syrie, où l'intaille a été trouvée.

M. René Dussaud fait une communication sur le célèbre voyageur juif Benjamin de Tudèle, qui vint en Syrie sous le règne d'Amaury, peu après 1165. On a souvent mis en doute l'exacti-

1. Un dessin en sera bientôt reproduit dans *Syria*.

Digitized by Google

tude de ses renseignements, mais les récentes découvertes de Byblos apportent un témoignage précieux en faveur de sa véracité. M. René Dussaud établit, en effet, que Benjamin de Tudèle a vu le sanctuaire phénicien de Byblos tel que l'ont restitué les fouilles de MM. Montet et Dunand, mais toutefois en meilleur état. Benjamin de Tudèle décrit notamment les trois statues de pierre, assises côte à côte, placées à l'entrée du sanctuaire. On en conclura que la destruction des monuments antiques de Syrie est moins le fait du christianisme ou du primitif islamisme que du retour offensif des armées de Saladin, de Beibars et de Qelaoun, à la fin des croisades.

SÉANCE DU 27 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Haussoullier, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

La Compagnie, à l'unanimité, se prononce pour la négative.

La question sera posée de nouveau dans six mois.

Le PRÉSIDENT donne la parole à M. Salomon Reinach pour exposer le résultat d'une excursion qu'il vient de faire sur un champ de fouilles très intéressant.

« Je suis revenu, dit M. REINACH, avant-hier des berges abruptes du Vareille, sous-affluent de l'Allier, où se poursuivent depuis 1924, avec une prudente lenteur, par les soins dévoués de MM. le Dr Morlet et Fradin, les fouilles dites de Glozel. Tel est le nom d'un hameau situé à un kilomètre environ du lieu des fouilles, commune de Ferrières, à 30 kilomètres au S.-E. de Vichy.

Pendant deux longues matinées, on a exploré sous mes yeux, à portée de ma main, la terre vierge. On a découvert, parmi d'autres objets moins importants, une tablette d'argile couverte de caractères et une assez grande statuette en argile du type dit

Digitized by Google

bissexué, à tête sans bouche dite *de chouette*, qui rappelle, mais seulement d'une manière générale, les idoles néolithiques ou énéolithiques signalées depuis la côte d'Asie jusqu'en Espagne.

Les nombreuses tablettes inscrites, les statuettes, les galets ornés de figures animales et de signes alphabétiformes, les vases, les objets de parure, etc., sont conservés, à l'abri de toute injure, chez le Dr Morlet à Vichy et chez M. Fradin, propriétaire du terrain fouillé, à Glozel. La plupart de ces objets, que j'ai presque tous vus, ont été publiés par le Dr Morlet dans trois brochures; une quatrième paraîtra sous peu.

J'affirme sans hésitation, ne pouvant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des découvertes faites en ma présence, que tous ces objets, quelque extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance, et que l'hypothèse d'une mystification, la première qui s'offre à l'esprit, est désormais insoutenable. J'affirme également que dans les tranchées ouvertes, comme dans le terrain avoisinant que j'ai examiné avec M. Seymour de Ricci, il n'y a pas la moindre trace de métal, pas le moindre fragment de poterie gauloise ou romaine. Les pierres polies et les petits silex — il n'y a pas de silex dans la région — sont relativement rares.

Les tablettes sont en argile très friable ; on en trouve qui ne portent pas d'inscriptions gravées, mais qui étaient peut-être peintes.

Les inscriptions, au nombre de plus de cinquante, sont naturellement indéchiffrables. Elles sont écrites avec des signes alphabétiformes *nombreux*, mais *dénombrables*, qui se retrouvent sur des galets gravés et des anneaux plats en pierre dure. Beaucoup de signes sont nouveaux ; beaucoup ressemblent à ceux d'alphabets archaïques du type phénicien.

Les figures animales gravées, bien que d'un art médiocre, se rattachent évidemment à celles du bel âge du renne, mais, chose remarquable, sans stylisation. Ce sont des dessins inexpérimentés faits d'après nature, à la mode *magdalénienne*, non des copies de copies.

Nous serions donc, comme l'a vu le Dr Morlet, à une époque intermédiaire entre le bel âge du renne et le début de celui des métaux. Les hommes de cette époque connaissaient, du moins

Digitized by Google

en Auvergne, un système très développé d'écriture alphabétiforme, n'ayant rien de commun avec les écritures de la Babylonie et de l'Égypte, bien des siècles avant les premiers monuments de l'écriture phénicienne. C'est un résultat que n'auraient osé prévoir, à la fin du XVIII^e^ siècle et au début du suivant, les plus enthousiastes des celtomanes. MM. Morlet et Fradin, auxquels la science doit cet enseignement inattendu, paradoxal, mais à mes yeux incontestable, ont bien mérité d'elle. Ils continueront.

J'ai le devoir d'ajouter que j'ai été accompagné, le premier jour, par M. Seymour de Ricci ; ce savant me prie de déclarer que « les circonstances de la découverte des objets exhumés, non seulement lui inspirent les plus graves soupçons, mais lui permettent d'affirmer que nous serions en présence d'une mystification nettement caractérisée. » A part un petit fragment d'une hache polie, les seuls objets de Glozel dont M. de Ricci admette l'authenticité sont des briques vitrifiées ou des débris céramiques, « ne paraissant pas avoir plus de cinq siècles de date. »

A ce scepticisme de mon savant compagnon, je ne puis qu'opposer l'expression réitérée d'une conviction contraire.

Incrédule avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus du tout depuis que j'ai touché et vu. Ce n'est pas la première fois que l'invraisemblable doit être tenu pour vrai. »

Le PRÉSIDENT, qui a reçu au sujet de ces briques chargées de signes alphabétiques une lettre de M. Jullian, fait connaître que notre confrère voit dans ces objets des monuments d'une date beaucoup plus récente.

M. Stéphane GSELL pose à M. Reinach certaines questions relatives aux trouvailles de Glozel.

M. René DUSSAUD lit le rapport suivant :

« M. Gabriel Guémard, du Caire, signale à l'Académie la découverte faite récemment à Saqqara, par les égyptologues Firth et Quibell, de deux momies de chevaux qui remonteraient, d'après ces savants, au règne de Ramsès II. C'est la première fois qu'on trouve en Égypte des momies d'équidés et il semble bien que nous soyons en présence d'un fait exceptionnel. Pour l'expliquer, M. Guémard suggère qu'il s'agit des deux valeureux

Digitized by Google

coursiers que célèbrent les textes égyptiens pour avoir, grâce à leur vigueur exceptionnelle, sauvé Ramsès II de l'embuscade que les Hittites de Qadesh avaient préparée pour s'emparer du pharaon. »

M. Thomas commente un vers de la poétesse Eucheria (v^e^ ou vi^e^ siècle de notre ère), dont l'Anthologie latine nous a conservé une spirituelle épigramme qu'on pourrait intituler : *Mariages contre nature*. Dans ce vers figure un nom d'animal, inconnu aux textes antiques, sous la forme *crassantus* ou *craxantus*, animal dont l'amour pour la dorade serait monstrueux. Les lexicographes et commentateurs hésitent entre le crapaud, la grenouille et le lézard. M. Thomas indique un texte nouveau, où l'association de *crassantus* à *rana* montre que le *crassantus* n'est pas la grenouille. Le sens de « crapaud » est d'ailleurs assuré par l'existence en ancien provençal du mot *craissan* ou *graissan*, employé pour traduire le français *boterel*, dans un traité des Vices et des Vertus cité par Raynouard. On est fondé à penser qu'Eucheria était originaire de la région de la Gaule appelée depuis le treizième siècle Languedoc, car des noms de lieu comme *Graissanteira*, etc., synonymes du français *Crapaudière*, y sont attestés au moyen âge, et dans le Gard le crapaud porte encore, dit-on, le nom de *grasan*. M. Thomas fait des vœux pour que les naturalistes et les philologues régionaux s'appliquent à préciser l'habitat et la vitalité de ce mot *grasan*, mentionné comme « vieux » dans le *Trésor* de Mistral et localisé à Colognac par la *Faune populaire* de Rolland, mais qui ne figure pas dans le monumental *Atlas linguistique* de Gilliéron et Edmont, où une carte est consacrée au crapaud. Il est porté à identifier ce nom du crapaud avec le nom d'homme, *Craxantus*, attesté par deux inscriptions antiques, et qu'on suppose celtique [1].

MM. S. Reinach et P. Monceaux présentent des observations.

1. Le texte complet de cette communication paraîtra dans le Bulletin du Cange.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Camille Jullian adresse au Président une lettre ainsi conçue :

Ciboure, 29 août 1926

Monsieur le Président et cher Confrère,

« Le bruit extraordinaire fait autour des fouilles de Glozel (Allier), m'oblige à intervenir, surtout après la communication faite à la dernière séance de notre Compagnie.

Les objets dits trouvés à Glozel sont de deux sortes : les uns ne sont pas authentiques ; les autres le sont. Je ne m'occupe que de ces derniers, pour le moment.

Ceux-ci proviennent tous d'une *officina feralis*, d'un logis de sorcière attenant à quelque sanctuaire rural, de source ou de forêt. Il n'importe qu'il y ait parmi ces objets des fragments d'instruments en silex ou des têtes de hache en pierre polie : c'était une chose banale, dans ces sanctuaires, de recueillir tous les objets que nous appelons préhistoriques. Le sanctuaire d'où proviennent les objets de Glozel est de l'époque des empereurs romains, Antonins ou Sévères. Les figurines où l'on croit voir des idoles sont de ces poupées d'envoûtement si communes chez les sorciers. Quant aux briques à inscriptions, ce sont les *laminae litteratae* dont parle Apulée, les tablettes où on inscrivait les formules magiques, d'incantation, d'envoûtement, de recettes, etc. Les formules inscrites sur les briques dites de Glozel se réfèrent surtout à la chasse, à la pêche, à la vie rurale ou à l'amour. Elles sont gravées en cursive latine, soit par lettres isolées, soit par lettres liées.

Je ne parle, je le répète, que des briques authentiques. — De toutes manières, il faut exclure absolument l'époque néolithique ou préhistorique. »

M. le Secrétaire perpétuel fait remarquer que cette lettre, non

Digitized by Google

plus que la communication faite lors de la dernière séance, n'engage en rien la responsabilité de l'Académie.

M. Salomon Reinach annonce qu'il reviendra ultérieurement sur la question des fouilles de Glozel.

M. Camille Enlart présente la matrice du sceau, acquis par M. de Lorey aux environs de Damas, et dont il a entretenu la Compagnie à la séance du 9 juillet.

M. Fougères communique, d'après une lettre de M. Pierre Roussel, directeur de l'École française d'Athènes, la nouvelle d'une découverte faite à Thasos par M. Bon, membre de l'École. Il s'agit d'un bas-relief archaïque bien conservé qui ornait une des portes de la ville. Il représente une déesse sur un char à deux chevaux, escorté d'un Hermès conducteur. Cette sculpture complète la série des reliefs de portes déjà connus, qui sont une particularité des fortifications de Thasos.

M. René Cagnat lit un mémoire de M. Lizop sur des découvertes importantes faites récemment à Saint-Bertrand-de-Comminges [1].

MM. Salomon Reinach et Gustave Fougères présentent des observations.

M. R. Cagnat communique une note de M. Blanchet sur une monnaie de Livie mentionnée dans des vers d'Ovide [2].

COMMUNICATIONS

LES STATUES GALLO-ROMAINES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES A SAINT-BERTRAND-DE-COMINGES, PAR M. R. LIZOP.

Les travaux complémentaires entrepris par la Commission des Fouilles de Saint-Bertrand-de-Cominges avec le

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

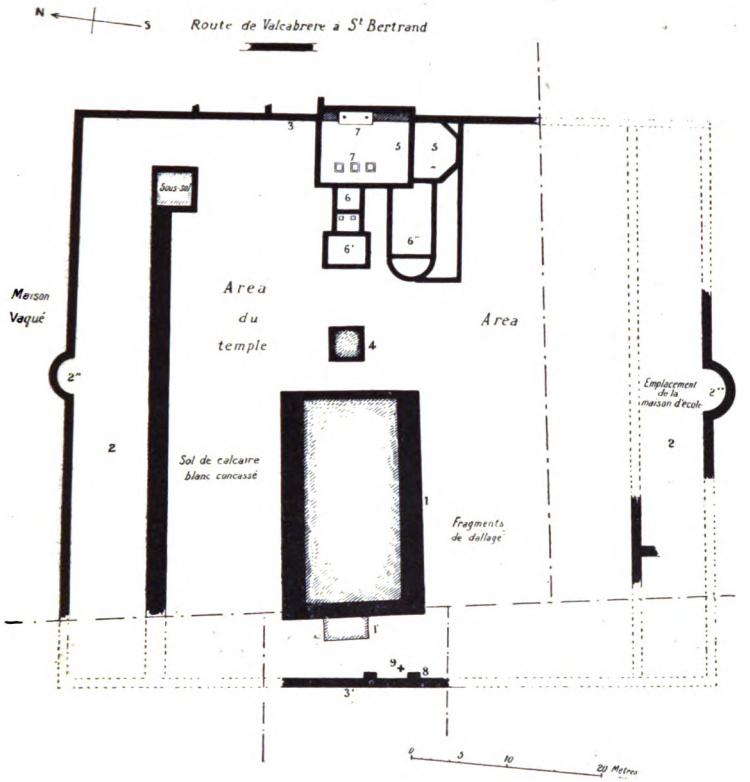

LÉGENDE

1. — Substructions du temple (podium).
1′. — Soubassement en maçonnerie et ciment, plaqué de marbre.
2, 2′. — Portiques limitant au N. et au S. le *péribole*.
2″. — Absides des portiques.
3, 3′. — Murs d'enceinte E. et O. du Péribole.
4. — Soubassement d'autel.
5. — Construction à abside.
6, 6′. — Hypocauste et impluvium (?)
6″. — Construction à absidiole.
7. — Seuil.
7′. — Socles d'autels.
8. Soubassements de pilastres ou de colonnes adossés au mur d'enceinte.
9 + *Emplacement de la cachette des statues.*

Digitized by Google

concours de la Société française des Fouilles archéologiques, sur un terrain récemment exproprié, pour découvrir le prolongement et les limites vers l'Ouest des substructions du grand temple (probablement le Capitole de Lugdunum Convenarum), récemment mises au jour sous le sol de la propriété Vaqué (quartier des Bourdettes à Saint-Bertrand-de-Comminges)[1], ont eu pour résultat la découverte de statues du plus haut intérêt. M. Sapène, instituteur à Saint-Bertrand, chargé de la direction des travaux des fouilles, après avoir reconnu l'extrémité occidentale du temple et le mur qui limite l'enceinte de ce dernier du côté de l'Ouest, a eu la bonne fortune de découvrir au pied d'une base de pilastre, à 1 m 60 de profondeur, une grande quantité de débris de marbre et de fragments de statues entassés comme dans une cachette. Quand ces fragments furent retirés, on a pu en les réajustant reconstituer deux statues presque entières, le torse et la partie inférieure des jambes d'une troisième; des fragments d'autres statues, quelques-

1. Voir le plan de la p. 209.

Digitized by Google

uns d'un haut intérêt ; le tout en marbre blanc de Saint-Béat.

La première est une statue de jeune fille de 1 m 55 de hauteur (voir p. 210). Seuls, l'avant-bras gauche, une partie de l'épaule gauche, quelques fragments au-dessous du torse manquent. Le corps est vêtu d'un long péplos grec rabattu sur le côté gauche, de manière à laisser voir le sein gauche et la partie gauche du torse ; il est agrafé sur l'épaule droite et laisse à nu le côté droit. D'après un évidement et une mortaise pratiqués derrière l'épaule gauche, la statue semble avoir fait partie d'un haut-relief adossé à une muraille. Le geste du bras droit paraît rabattre le peplos pour découvrir la poitrine. La main gauche, dans un mouvement très gracieux, joue avec une mèche des cheveux qui, dénoués, retombent épars derrière les épaules et sur la poitrine. Le corps est celui d'une très jeune fille ainsi que l'ovale très pur, l'expression juvénile, le sourire charmant du visage, saisissant de naturel, de vie et d'une grâce inexprimable. La jambe droite est légèrement fléchie et la statue porte sur le pied gauche. Elle présente des traces

Digitized by Google

de polychromie. Les cheveux étaient peints en blond rougeâtre.

La deuxième statue (voir p. 211) a pu être presque entièrement reconstituée sauf la tête, les deux bras et une partie de la jambe gauche. Elle devait mesurer 1 m 55 avec la tête. Elle est entièrement revêtue d'un long peplos à revers retombant sur les deux faces du torse; elle porte autour du cou un *torques*, collier gaulois ou celtibère. Malgré la chevelure longue retenue derrière le cou par un anneau de manière à former une sorte de catogan, les formes de cette statue très élancée décèlent un adolescent, un éphèbe. Le peplos laisse ici le côté gauche à nu. Les traces du bras gauche appliqué le long du torse se retrouvent. Il portait sans doute un objet.

Nous ne possédons d'une troisième statue que le torse très mutilé et la partie inférieure d'une jambe avec un lambeau de draperie. Le torse nu est celui d'une femme de formes pleines et vigoureuses. Les bras et les seins ont disparu. Ce torse est ailé comme celui d'une Victoire. Le pied est relevé sur la pointe et la draperie est plaquée dans un mouvement d'envol rappelant celui de la Victoire de Samothrace. Ces deux fragments appartiennent à une même statue : une Victoire ailée et demi-nue. Ces deux dernières sculptures étaient faites comme la première pour être appliquées à une muraille.

Au même endroit ont été retrouvées une jambe entière et une cuisse d'une statue d'athlète ou de guerrier combattant. La jambe a le genou sur le socle et le pied fortement appuyé dans une position d'effort; l'autre cuisse porte la trace d'une blessure. Le modelé est vigoureux et bien traité. On a trouvé également à cet endroit un genou à moitié drapé, avec des traces de cnémides et un pied chaussé du cothurne semblant se rapporter à une statue assise en costume guerrier ; les débris et la tête d'un aigle de grandes dimensions appuyé sur une sphère ; plusieurs

Digitized by Google

fragments peu importants ayant appartenu à diverses statues, des tronçons de pilastres et d'appliques de marbre de forme curieuse ; divers fragments d'ornementation architecturale.

Ces statues ou fragments de statues faisaient partie évidemment d'un ensemble de décoration monumentale. La Victoire, la statue militaire assise, l'aigle, indiqueraient un monument glorifiant quelque grand événement de l'histoire de Rome ou de la Gaule romaine. Mais quelle serait la signification des deux statues de la jeune fille et de l'éphèbe destinées évidemment à se faire pendant ?

Le *torques* et les cheveux longs de l'éphèbe, les cheveux flottants de la jeune fille peuvent, malgré leurs peplos helléniques, faire penser à des représentations de jeunes barbares placées des deux côtés d'un groupe central.

On pourrait supposer dès lors que ce monument glorifiait la colonisation de Lugdunum opérée en 72 av. J.-C. par Pompée vainqueur de Sertorius, y installant les débris de bandes ibériennes ou pyrénéennes qui avaient combattu sous ce général rebelle (d'où le nom de *Convenae* et de *Lugdunum Convenarum*). Ce fait est attesté par un passage du traité de saint Jérôme contre l'hérétique convène Vigilance de *Calagurris* [1] (*Calagurris* des Convenae, aujourd'hui Saint-Martory, localité du Comminges). Ces figures allégoriques représenteraient donc soit des divinités indigènes, soit la jeunesse de la cité nouvelle formée de barbares d'Espagne et des Pyrénées pacifiés et incorporés à l'État romain.

Le style des deux statues très fin et soigné présente des caractères exceptionnels en Gaule : une élégance toute hellénique rappelant l'art déjà individualisé de Scopas et des écoles grecques du début du IVe siècle av. J.-C. ; d'autres

1. Saint Jérôme, *In Vigilantium* (éd. Migne, vol. II, p. 357, col. 389 et suiv.).

Digitized by Google

indices seraient ceux d'un archaïsme relatif. Mais ces caractères helléniques s'accordent peu avec la figuration des cheveux longs et du *torques* celtibère.

Nous ne pouvons guère nous expliquer ces caractères complexes qu'en supposant que ces statues sont l'œuvre de sculpteurs venus à Lugdunum au cours du I^er^ siècle av. J.-C. ou au début du I^er^ après J.-C. de Marseille ou de l'une de ses filiales du golfe du Lyon : Agde, Rhodae (Rosas), Emporiae (Ampurias). Ces colons grecs d'Occident restés fidèles à l'hellénisme pur jusqu'au début de la domination romaine et d'autre part éloignés du reste du monde grec et de ses transformations étaient restés fidèles en art à des traditions d'une époque beaucoup plus ancienne. Il est possible qu'à une époque où l'art romain officiel n'avait guère pénétré en Gaule, on ait fait venir lorsqu'il s'agit de sculpter à Lugdunum un monument commémoratif, des artistes grecs de ces colonies qui étaient les centres de civilisation et d'art les plus rapprochés.

Nous devons ajouter, pour terminer, que ces morceaux ont été trouvés comme ensevelis dans une sorte de cachette où l'on a voulu, semble-t-il, les protéger en les recouvrant de plaques de marbre; principalement la tête de la statue féminine. Ce fut peut-être l'œuvre d'un païen attardé, lors de la destruction de ces images que l'on peut rapporter peut-être à l'époque de la désaffection des temples païens sous l'empereur Théodose.

Près de ces objets d'art ont été découverts deux fragments d'une même inscription mentionnant des magistratures et des sacerdoces municipaux. Elle paraît révéler que Lugdunum appartenait comme Toulouse et les cités de la Narbonnaise à la tribu *Voltinia*.

Digitized by Google

UNE MONNAIE DE LIVIE MENTIONNÉE DANS DES VERS D'OVIDE, PAR M. ADRIEN BLANCHET, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

C'est un difficile problème que celui d'attribuer des monnaies aux princesses de la famille d'Auguste. Plusieurs d'argent et de bronze ont été classées soit à Livie, soit à Julie, fille d'Auguste et de Scribonie. Je ne crois pas que ces classements soient à l'abri d'une révision. Sans vouloir tenter aujourd'hui de reprendre la question sous toutes ses faces, je voudrais rappeler quelques vers d'Ovide, qui ne paraissent pas avoir retenu suffisamment l'attention de ceux qui ont étudié la Numismatique romaine. Le passage est dans une lettre du recueil des *Pontiques*, que le poète exilé écrivit à son ami Maximus Cotta, vers l'an 12 de notre ère (livre II, lettre VIII) :

Redditus est nobis Caesar cum Caesare nuper,
Quos mihi misisti, Maxime Cotta, Deos :
Utque suum munus numerum, quem debet, haberet,
Est ibi Caesaribus Livia iuncta suis.
Argentum felix, omnique beatius auro,
Quod, fuerat pretium quum rude, numen erit.
.....
Utque prius, media sospes in urbe moror.
Caesareos uideo uultus, uelut ante uidebam.

Ainsi Maximus Cotta avait recueilli, pour l'envoyer à son ami exilé, un numéraire qui portait des effigies choisies dans un but que nous apercevons clairement. Le poète, tombé en disgrâce, avait sans doute sollicité cet envoi, qui lui permettait d'évoquer le souvenir de Rome et de parler des visages de ses souverains.

Je tiens l'envoi pour réel. Il fallait qu'il le fût pour que la description eût la répercussion qu'Ovide en espérait. Mais comment doit-on comprendre les vers ? Un auteur

Digitized by Google

renommé du XVII^e siècle, le P. Bouhours, n'a pas hésité à écrire :

« Ovide reçut d'un de ses amis, dans son exil, trois « médailles d'argent ; l'une représentait Auguste, l'autre « Livie, et la troisième Tibère [1]. »

Mais la question est plus complexe. On doit admettre que les Césars mentionnés sont bien Auguste et Tibère. Il y a en effet des deniers, — puisqu'il s'agit de monnaies d'argent, — frappés au nom seul de Tibère, sous le règne d'Auguste. Mais il y a aussi des deniers dont certains portent, sur chacune des faces, l'effigie d'Auguste et celle de Tibère, avec le nom de ce dernier suivi de l'indication de sa quinzième puissance tribunice, qui est généralement placée en l'an onze après notre ère. Remarquons que cette date d'émission répond assez bien à la date considérée comme celle des *Pontiques*.

Les effigies des Césars ont donc pu être réunies sur une seule pièce. Je dirais même que cette hypothèse rend mieux compte, que toute autre, des termes du vers

Redditus est nobis Caesar cum Caesare nuper.

Jusqu'ici, la difficulté n'est vraiment pas grande. Mais elle le devient quand il s'agit d'interpréter cet autre vers :

Est ibi Caesaribus Livia iuncta suis.

Que Livie soit associée à son second mari et à son fils, né du premier mariage, cela va de soi. Mais comment est-elle associée aux deux Césars ?

Ce n'est certainement pas sur une seule et même pièce, ou du moins nous n'en connaissons actuellement aucune de ce genre. Mais nous ne connaissons pas davantage une

1. *Pensées ingénieuses des Anciens et des Modernes*, Paris, 1693, p. 84-85.

Digitized by Google

pièce romaine d'argent avec l'effigie de Livie. Et cependant l'expression *argentum felix*, métal plus heureux que l'or, ne permet pas de penser qu'Ovide a mentionné sans y penser le métal des pièces, qui lui étaient envoyées par Maximus Cotta. Si la monnaie avec l'effigie de Livie eût été de bronze, les vers d'Ovide eussent donné la confirmation d'une hypothèse d'après laquelle les trois as avec *Pietas*, *Iustitia* et *Salus* reproduisent les traits de l'impératrice. Mais ce n'est pas le cas. Il ne peut y avoir de solution de ce genre. Il reste donc à supposer d'autres explications.

La pièce d'argent avec le portrait de Livie serait une monnaie inconnue aujourd'hui.

Ou bien Ovide a, par ignorance ou volontairement, interprété les types d'un denier qui, au revers de la tête d'Auguste, porte un nom de triumvir monétaire autour de trois bustes, un de femme entre deux autres d'hommes. C'est une pièce frappée probablement une quinzaine d'années avant notre ère et qui représenterait les effigies des Césars Caius et Lucius et de leur mère Julie, fille d'Auguste.

La monnaie aurait donc été depuis assez longtemps dans la circulation ; mais il ne semble pas qu'un Romain de cette époque-là ait pu se tromper sur les effigies représentées.

Or, pour le but que se proposait Ovide, les personnages qu'il fallait fléchir étaient toujours Auguste, Livie et Tibère. Pour les empereurs associés, j'ai dit qu'il n'y avait pas de problème. Mais pour Livie, je crois à l'existence d'une pièce capitale, aujourd'hui inconnue, dont quelque exemplaire reviendra peut-être à la lumière.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Dollfus, une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Étude archéologique du canton de*

Digitized by Google

Lyons-la-Forêt et fouilles pratiquées au *Quartier de Bois-de-Bas de Lyons-la-Forêt*. Extrait du *Bulletin de la Société Normande d'Études préhistoriques*, volume XXV, année 1922-1924 (Rouen, 1926, in-8°).

M. Franz Cumont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom du Père G. de Jerphanion un nouveau volume sur *Le Calice d'Antioche* (Rome, Institut Oriental ; Paris, Geuthner), la pièce fameuse d'orfèvrerie à laquelle une publicité tapageuse a prétendu attribuer une antiquité extraordinaire. Une discussion serrée montre d'abord au prix de quelles erreurs, de quelles fantaisies, de quels paralogismes, le Dr Eisen, dans sa somptueuse publication, a voulu faire remonter au 1er siècle la date de cette œuvre d'art. Dans une seconde partie, le P. de Jerphanion étudie successivement la forme du calice, le thème iconographique de Jésus et des Apôtres, le décor végétal, les accessoires symboliques ou pittoresques. Sa vaste érudition archéologique lui permet d'établir avec des monuments chrétiens une foule de rapprochements rendus sensibles aux yeux par une illustration abondante. Sa conclusion est que le calice est authentique, mais a été exécuté aux environs de l'an 500. D'ailleurs cette date tardive n'en diminue pas la valeur : « Le calice d'Antioche apparaît comme un résumé de toute l'activité créatrice de l'art chrétien des six premiers siècles. Par tout ce que sa décoration représente et évoque, il mérite d'être appelé vraiment une pièce unique. »

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le R. P. Scheil donne lecture du rapport suivant :

« La Commission de l'École française d'Extrême-Orient propose de présenter à M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine, M. Émile Gaspardone, diplômé de l'École des Langues orientales, pour la place de membre temporaire actuellement vacante à l'École française d'Extrême-Orient. »

Il en est ainsi décidé.

M. Salomon Reinach lit la note suivante :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de M. le

Digitized by Google

Dr Morlet, directeur des fouilles de Glozel, quinze photographies, dont quatorze inédites, d'après des objets provenant de ces fouilles. Je les ai fixées sur quatre cartons :

1° A gauche en haut, une des statuettes dont on possède déjà plusieurs exemplaires, caractérisée par la partie supérieure d'un visage humain et une indication exagérée du sexe. C'est un exemplaire de ce genre qui a été découvert sous mes yeux. — Puis, trois vases d'une texture grossière, faits à la main, dont les deux premiers offrent comme décor le visage sans bouche, bien connu depuis les fouilles de Schliemann à Hissarlik [1].

2° En haut, deux galets gravés : on distingue, sur l'un, deux cervidés, sur l'autre, un ours, surmonté de trois caractères très nets. En bas, deux galets avec inscriptions et deux anneaux plats, dont l'un brisé, sur lequel sont gravés avec soin des caractères.

3° Une grande pierre plate découverte ces jours derniers, portant une gravure dont une interprétation figure sur le feuillet droit. Il semble que l'artiste inexpérimenté ait voulu représenter de jeunes équidés. Plus bas, deux galets creusés de cupules, non pas analogues mais identiques à ceux qui se sont rencontrés dans un dolmen portugais dont je parlerai à l'ins tant [2].

4° Quatre plaques d'argile cuite sur lesquelles sont gravées des inscriptions. La première à gauche est traversée de part en part par une racine qu'on a laissé subsister (je l'ai vue). La troisième a été endommagée, longtemps avant la fouille, par l'humidité ; la quatrième n'est qu'un fragment.

Un doctrinaire disait qu'on ne fait pas au scepticisme sa part. En l'espèce, Royer-Collard a raison. Tous ces objets — il y en a déjà près d'un millier — sont sortis du sol sur le même terrain, tirés de l'argile jaune qui les englue par les couteaux de MM. Morlet et Fradin, aucune autre personne n'ayant pris part à leur travail, dans des conditions identiques de sûreté et, je l'ajoute avec conviction, de probité. Tout étant authentique, on

1. Le premier à reconnaître l'analogie de ces figures avec celles des grottes funéraires de la Marne fut Quatrefages de Bréau, *Hommes fossiles*, 1884, p. 124 ; voir aussi *C. R. de l'Acad.*, 1874, p. 95 (Longpérier).

2. Voir les notes qui suivent.

Digitized by Google

ne peut ni suspecter l'ensemble, ni en suspecter une partie. Ce n'est pas, comme on dit, à prendre ou à laisser, mais à prendre tel quel.

La chronologie relative du gisement est définie : 1° Par l'absence de tout métal, de tout fragment de poterie gauloise ou romaine, de toute représentation d'animaux appartenant à une faune disparue ; 2° par la survivance maladroite, mais évidente, des procédés de dessin au trait chers aux artistes de l'âge du renne ; 3° par la grossièreté de la poterie faite sans l'aide du tour ; 4° par la présence d'anneaux-disques en pierre, trop petits pour avoir servi de bracelets, que l'on trouve exclusivement au néolithique, jamais à l'époque des armes de métal.

Un fait nouveau, que je signale avec insistance, enlève à ces découvertes sinon leur intérêt, qui est de premier ordre, du moins une partie de leur étrangeté. Deux moines portugais fouillèrent, en 1894, un dolmen du district montagneux d'Alvâo, province de Tras os Montes ; leurs trouvailles ne furent publiées complètement qu'en 1903, par M. Ricardo Severo [1]. Elles comprennent des objets étroitement apparentés à ceux de Glozel : des inscriptions en caractères de même espèce, des galets gravés avec figures d'animaux mal venues et signes alphabétiformes, d'autres avec des cupules symétriques. Un sanglier gravé sur un galet d'Alvâo est surmonté d'une inscription qui se retrouve parmi celles de Glozel et marque peut-être le caractère votif de ces objets.

La publication de M. Ricardo Severo fut mal reçue : Cartailhac et moi, dans deux articles, conclûmes, sans nous être donné le mot, à une mystification [2]. Severo, tombé malade, ne répondit à ces critiques qu'en 1906 [3], et sans convaincre les savants ibériques eux-mêmes, qui firent le silence sur les trouvailles d'Alvâo [3]. Seuls, à ma connaissance, un archéologue anglais, le Rev. Dukinfield Astley [4], et un archéologue allemand, Wilke,

1. *Concelho* de Villa Ponca d'Aguiar. Ces dolmens sont du type le plus ancien. Le premier rapport sur ces fouilles est dans l'*Archeol. portuguès*, t. I, p. 36, 344.

2. *Rev. archéol.*, 1903, II, p. 430 : l'*Anthropologie*, 1904, p. 389.

3. *Portugalia*, II, p. 113. Voir la bibliographie de l'art. *Alvâo* dans le *Reallexicon* d'Ebert (1924).

4. Voir Rob. Munro, *Archaeology and false antiquities*, Londres, 1906.

Digitized by Google

se déclarèrent convaincus. Wilke, en 1912, alla jusqu'à dire, adoptant la doctrine de Piette, que ces objets impliquaient l'origine ouest-européenne de notre écriture. Je rendis compte du volume de Wilke, mais restai sceptique [1]. Cet état d'esprit est justifiable, car un corps de doctrine est un organisme qui se défend contre l'intrusion d'éléments perturbateurs. En archéologie, cette défense se manifeste tantôt par l'hypothèse d'une supercherie, tantôt par la tendance de rabaisser la date des objets nouveaux pour les rendre, si l'on peut dire, inoffensifs. L'Académie, au cours des deux dernières séances, a eu des exemples de ces deux formes de réaction.

Le premier, je crois, qui ait affirmé de nos jours, sur des indices d'ailleurs assez faibles, l'origine européenne et occidentale de l'alphabet, est un Portugais, Estacio de Veiga (1891) [2]. En 1896, Piette se prononça indépendamment dans le même sens et à bon escient [3], car il avait découvert des galets peints, portant des signes nettement alphabétiformes, dans ses fouilles célèbres du Mas d'Azil. Il fut aussi le premier à dire que les Phéniciens, en bons commerçants, avaient emprunté à leurs clients d'outremer les éléments de leur alphabet réduit. Un peu plus tard, la révélation des écritures égéennes par Sir Arthur Exans (1900) [4] porta un coup décisif à la vieille thèse phénicienne. En 1903, Ricardo Severo abonda dans le sens de Piette ; en 1908, sans aller aussi loin, Déchelette se montra ébranlé [5]. Mais aucun savant faisant autorité n'a encore adopté la doctrine que les découvertes d'Alvâo et surtout celles de Glozel semblent maintenant imposer. Je m'assure que cela ne tardera pas, et ce complément d'une évolution sera presque une révolution dans notre science.

1. *Rev. archéol.*, 1913, I, p. 96 ; 1914, I, p. 142. Voir aussi G. Wilke, *Kulturbeziehungen zwischen Indien, Orient und Europa*, 1913, et *Mannus*, IV, 1912, p. 295 (R. von Lichtenberg).

2. *Antiq. monum. de Algarve*, t. IV, p. 298.

3. *L'Anthropologie*, 1896, p. 385 sq., surtout p. 425-7. Voir aussi Sayce dans l'*Ilios* de Schliemann, trad. fr., p. 901 (à propos des signes graphiques de Troie).

4. La première tablette de Cnossos parut dans l'*Athenaeum*, 19 mai 1900, p. 634.

5. Déchelette, *Manuel*, I, p. 608.

Digitized by Google

M. Reinach lit enfin la dépêche suivante qu'il vient de recevoir du commandant Espérandieu :

« Vichy, 9 septembre

Authenticité trouvailles Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu les objets et assisté aux fouilles. Deux trouvailles faites sous nos yeux.

Espérandieu. »

M. Adrien Blanchet envoie la note suivante :

« Dans les *Inventaires de Jean, duc de Berry*, parmi tant de monuments précieux, aujourd'hui disparus, il en est deux qui n'ont pas été considérés avec toute l'attention qu'ils méritent. Ils ont été mentionnés, l'un dans l'inventaire B, à l'article 857, dans les termes suivants :

« Item, un grant plat séant sur un pié de mauvais argent doré, au milieu duquel a un homme nu sur un cheval volant, et un lion soubz ledit cheval, entaillé de lettres grecques ; pesant vint-six mars deux onces. Datum Capelle Bicturicensi. »

La seconde description se trouve dans l'inventaire D (1406), sous le n° 230 : « Ung plat d'argent doré, assis sur un pié d'argent doré ou fons duquel a un ymaige de Constantin assis sur un cheval volent, emprès lequel a un lion dormant et est escript autour de lettres grecques ; et est la bordeure d'entour à plusieurs bestes et fuillaiges de haulte taille ; et poise ledit plat XIIII marcs VII onces et demie [1]. »

Si le poids, d'ailleurs considérable, de ces deux plats n'était pas aussi différent qu'il l'est, puisque le premier pèse presque le double du second, on aurait été tenté de voir un seul monument dans les deux descriptions.

Assurément la seconde paraît plus précise, puisqu'elle porte le nom de Constantin. Mais c'est là une attribution dont il n'y pas lieu d'admettre les termes sans discussion, car les mots « cheval volent » autorisent à proposer une autre explication. Elle est naturellement valable pour le premier plat où le « che-

1. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry*, t. Ier (1894), p. CXIV, et t. II (1896), p. 110 (pour le premier) ; p. CXX-CXXI et t. II, p. 182, pour la seconde.

Digitized by Google

val volant » porte un homme nu. Il est évident que cette description peut convenir parfaitement à une représentation de Bellérophon tuant la Chimère, qui serait représentée par le lion figuré sous Pégase. C'est un sujet que de nombreux monuments antiques ont répandu et qu'on connaît aussi bien sur des mosaïques que sur des médaillons contorniates.

Nous ne saurons évidemment jamais ce que disaient les lettres grecques gravées sur ces deux précieux monuments [1]. Mais nous connaissons assez de spécimens de *missoria* pour ne pas hésiter à en reconnaître deux, d'époque plus ancienne sans doute que ceux de Théodose, de Valentinien, de Geilamir, et d'autres.

L'éditeur des inventaires ne paraît pas avoir soupçonné cette explication ; il était porté à en chercher une autre « dans quelque vieille légende byzantine ».

Pour moi, il s'agit bien d'une représentation de Bellérophon, au moins pour le grand plat, qui pesait plus de 6 kil. 500. Le cavalier nu ne pouvait être ni un empereur romain, ni un roi sassanide. »

M. Paul Pelliot fait une communication sur l'évêché nestorien de Khumdan et Sarag.

Le plus important monument de l'ancien christianisme en Chine, l'inscription nestorienne syro-chinoise érigée en 781 et qui a été retrouvée en 1623 ou 1625 — celle-là même où Voltaire croyait voir une fraude des jésuites —, mentionne un évêque de Khumdan et Sarag. On a depuis longtemps reconnu, par l'accord des textes grecs de Théophylacte Simocatta et des voyageurs arabes du IXe siècle, que Khumdan était alors le nom donné par les étrangers à tout ou partie de la capitale occidentale des T'ang, c'est-à-dire Singanfou. Mais on n'a pas encore abouti à une solution claire pour Sarag. Certains y ont vu une partie de Singanfou, d'autres un ancien nom de Kachgar au Turkestan chinois, et on l'a même localisé en Perse. Or un vocabulaire sanscrit-chinois jusqu'ici non utilisé rend par Saraga le nom de

1. Une note d'un inventaire dit à propos du plus lourd de ces plats : « Chenu a ledit plat pour faire les grans bacins qui seront devant le grand autel de la chapelle faicte par Monseigneur. »

Digitized by Google

Lo ou Lo-yang, capitale orientale des T'ang. Il n'est pas douteux que le sanscrit Saraga soit le Sarag du syriaque. C'est donc Lo-yang qui est Sarag, et une fois de plus la clairvoyance et le bon sens de de Yule avaient entrevu la solution.

MM. Salomon Reinach, Paul Monceaux et J.-B. Chabot présentent des observations.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Gustave Fougères communique de la part de M. Charles Picard, une photographie du relief de Thasos, dont il avait signalé la découverte à l'Académie, il y a quinze jours, d'après une lettre de M. Pierre Roussel.

« Cette sculpture ornait la *parastas* (jambage) gauche d'une porte située dans un angle du rempart qui séparait le quartier du Dionysion de celui du Port fermé. La photographie, due à M. Collart, membre suisse de l'École d'Athènes, permet d'en apprécier le style. Par son archaïsme et par certains détails, tels que les tenons qui servaient d'attaches à une couronne en métal, il rappelle les reliefs du Prytanée de Thasos, rapportés au Louvre par Miller ; mais l'exécution, notamment celle de la main, est plus négligée. Le mouvement des chevaux n'est pas sans analogie avec l'attelage de la frise du Trésor de Siphnos à Delphes. D'autre part, le sculpteur s'est déjà affranchi de la loi d'isocéphalie. Il faut noter aussi la coiffure, « en queue de cheval », de la déesse en char : c'est celle des Amazones (sarcophages de Clazomènes) et des Ménades (vase de Pasiadès, trouvé à Delphes) et qui semble avoir été de mode à Thasos à l'époque archaïque (stèle thasienne de Philis, au Louvre).

L'interprétation du sujet n'est pas encore assurée : on songe naturellement à une Artémis escortée par Hermès, mais l'hypothèse d'un mythe local reste à examiner. En revanche la date est moins douteuse. Le relief est contemporain de la construction

Digitized by Google

de cette partie de l'enceinte, que l'on doit placer entre 494 et 492. »

Le même membre lit ensuite une note de M. Charles Picard, relative aux nouvelles découvertes faites en Argolide.

« Des trouvailles fort importantes, et qui prouvent une fois de plus la richesse de la civilisation « achéenne » du Péloponèse, hors même des centres les plus réputés, comme Mycènes et Tirynthe, viennent d'être faites à Midéa (Argolide) dans la patrie de la mère d'Héraclès, Alcmène, que la tradition courante présentait à tort comme « Tirynthienne. »

Une mission *suédoise* dirigée par le professeur Axel W. Persson, *ancien membre de l'École française d'Athènes*, professeur d'archéologie grecque à Uppsala, a fouillé au mois de juillet, dans le lieu dit *Dendrà* (près de l'Acropole célèbre de Midéa, dont les murailles subsistent : cf. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*) une *tombe à coupole* découverte fortuitement.

Dans la chambre funéraire, on a reconnu quatre fosses, dont deux contenaient les restes d'une inhumation : charbons, ossements, petites offrandes, fragments de bronze et d'ivoire, etc. — Dans les deux autres reposaient trois squelettes, dont l'un était entièrement recouvert d'objets précieux. C'est près de ce squelette, sans doute royal, qu'a été découverte une coupe en or décorée magnifiquement au repoussé de poulpes : extraordinaire joyau d'ofèvrerie, digne de figurer à côté des gobelets de Vaphio. — Avec la coupe, on a recueilli quatre pierres gravées vraiment « royales », et quatre bagues-cachets, en argent ou bronze, avec de très grands chatons (pas encore nettoyés) ; en outre, une seconde coupe or et argent (extérieur argenté), deux vases en argent, un récipient en bronze, cinq épées en bronze, quatre avec poignées d'or ; une d'elles a un pommeau en cristal de roche, *comme l'épée de Mallia*, avec des incrustations d'or. — L'autre squelette de la même fosse était plus pauvrement doté : on a exhumé seulement près de lui une pierre gravée avec une nouvelle coupe en or, décorée au pourtour intérieur par cinq têtes de taureaux, en or et bronze niellé, sur fond d'argent. La figure montre que le décapage n'est pas achevé, et cette pièce peut révéler d'heureuses surprises. — Enfin, la

Digitized by Google

quatrième fosse a livré un squelette de femme, princesse ayant encore sa bague en or, décorée de figures religieuses ; au cou un collier formé de trente-huit grandes rosaces ; en outre, on a recueilli les restes d'une ceinture d'or. Entre les deux squelettes, dits du « roi » et de la « reine », la mission a trouvé une lampe en stéatite, un collier de 61 breloques d'or, et un œuf d'autruche avec applications de métaux précieux (or, argent, bronze). Ce ne sont là que les trouvailles essentielles, car les petits objets abondent dans ce trésor funéraire, qui évoque les plus heureuses découvertes faites au Péloponnèse, et nous donnera en outre des renseignements très précieux sur les rites funéraires de l'époque dite « mycénienne ». Les restes funéraires se trouvaient enterrés très profondément : 1 m 60-1 m 75 sous le niveau du sol de la *tholos* (diam. 8 m.), dont les parois, en partie effondrées, ne subsistent qu'à 4 m 5 de hauteur dans la chambre. Les dimensions de l'entrée étaient médiocres. Le *dromos* à une longueur de 15 m., le *stomion* de 4 m. (ces deux parties intactes).

A Asiné, la mission suédoise du Prof. Persson a aussi travaillé quatre mois cette année ; *quarante-trois* tombeaux mycéniens, dont le dromos est repéré, restent à fouiller, et ajouteront aux très nombreuses trouvailles, si importantes, déjà faites. On a ouvert cette année 200 tombes, la plupart, entre murets, dont plus de 40 contenaient des vases très intéressants, surtout ceux qui marquent la transition de l'époque dite « mycénienne » à l'époque géométrique ; en outre, la ville basse a livré tout un habitat dont les maisons se répartissent chronologiquement entre la période dite « early helladic », et l'ère « géométrique ».

Il n'est que juste de rappeler que les fouilles d'Asiné ont été commencées en 1920 par l'École française, puis cédées bénévolement à la Suède, et que le site de Midéa avait été prospecté par nous dans la même campagne (projet Couchoud, *Chron. BCH.* 1920) : c'est le manque d'argent qui a fait échouer les travaux de Midéa. »

Digitized by Google

COMMUNICATION

QUELQUES MONUMENTS DE L'ITALIE MÉRIDIONALE,

PAR M. ROSTOVTSEFF.

Je rentre d'un voyage en Italie. Je me proposais de revoir le midi de la péninsule, la Grande Grèce de Lenormant, d'étudier non seulement les Grecs de l'Italie, mais surtout les indigènes, en premier lieu les Samnites, les Apuliens (c'est-à-dire les Iapyges), les Osques de la Campanie et les Sicules et Sicanes de la Sicile. Mais ce n'est pas de ces recherches sur l'Italie hellénistique que je voudrais entretenir l'Académie. C'est un sujet trop vaste et que je viens seulement d'aborder. Pour étudier ce problème à fond il faut des années.

Dans cette communication, faite ici à titre privé, je voudrais rendre compte de mes impressions personnelles sur la marche du service archéologique dans l'Italie Méridionale et montrer quelques photographies des objets récemment trouvés tant dans cette région qu'en Sicile. Je dois ces documents et la permission de les communiquer à l'Académie à M. Paolo Orsi, dont on connaît le nom et les mérites. On travaille beaucoup et bien en Italie. « *Italia fa da se* », et elle le fait bien.

Il n'y a pas de grandes campagnes de fouilles à signaler. Celles de Locres sont bien connues et les résultats en seront bientôt publiés. Orsi vient de faire connaître les résultats de ses explorations dans une nécropole indigène lucanienne ou bruttienne. Mais on a un grand et ambitieux projet. C'est ni plus ni moins que de fouiller Sybaris. Les fonds sont déjà octroyés et il ne s'agit que de peu de chose, c'est-à-dire... de trouver l'emplacement de cette grande capitale de la période archaïque de la Grande Grèce.

En attendant on se contente de fouilles partielles qui

Digitized by Google

toutes donnent des résultats merveilleux. L'Apulie, la Lucanie, la Campanie, la Sicile révèlent peu à peu les secrets de leurs histoires préhellénique et préromaine et ces secrets méritent bien des recherches approfondies.

Il faut faire cette étude surtout dans les trois grands centres archéologiques de l'Italie Méridionale et de la Sicile, à Tarente pour l'Apulie, à Reggio pour la Grande Grèce, à Syracuse pour la Sicile. A Tarente et à Syracuse il existe des Musées merveilleusement organisés par Quagliati et Orsi ; à Reggio il n'y a pour le moment qu'un dépôt archéologique qui va bientôt être transformé en un vrai Musée de cette région, Musée qui en richesse ne le cédera en rien à ceux de Tarente et de Syracuse.

Je voudrais vous donner plus de détails sur le Musée de Tarente. Les matériaux archéologiques que j'y ai étudiés — en commençant par la terramare del Scoglio del Povero et la station mycénienne qui l'a suivie et en finissant par les tombeaux peints et sculptés de la ville hellénistique, avec toutes les richesses qui se sont accumulées à Tarente aux VI^e^, V^e^ et IV^e^ siècles av. J.-C. et avec plusieurs produits indigènes apuliens (qu'on doit d'ailleurs étudier non à Tarente mais à Bari et à Lecce) — les matériaux archéologiques du Musée de Tarente, dis-je, sont de premier ordre. Je regrette de ne pouvoir en dire davantage, ou du moins autant que sur le Musée de Syracuse, mais il y a cette différence entre Syracuse et Tarente : à Syracuse presque tout est publié par l'infatigable Orsi, à Tarente rien n'a été publié pendant les vingt ans de la direction de Quagliati.

Passons donc en Sicile, à Syracuse. Comme c'est Orsi qui a fouillé dans ces dernières années en Grande Grèce, les matériaux qui y ont été recueillis sont encore en partie à Syracuse. D'autres viennent d'être expédiés à Reggio et se trouvent là dans le magasin archéologique de cette ville. On connaît la richesse des temples de la ville de Locres.

Digitized by Google

Leurs terres cuites architectoniques sont les plus belles que j'aie vues. Deux acrotères figurant les Dioscures reposant sur des sphinx, du VI^e^ siècle av. J.-C., sont surtout admirables. Je regrette de n'en pouvoir pas montrer une photographie.

Mais on vient de faire dans la Grande Grèce une découverte encore plus importante. Je parle de la statue acrolithe, probablement d'Apollon, récemment trouvée à Cirò dans les ruines d'un temple. La tête et les pieds seuls étaient en marbre, et seuls ils ont été retrouvés. Le reste était probablement en bois. La chevelure manque ; elle était en bronze ou en or. On a trouvé une chevelure en bronze fort belle avec la statue. Mais elle ne lui appartient pas, quoiqu'elle montre le même style et soit de la même époque. Il n'y a pas de doute que la tête et les pieds n'aient fait partie d'un original grec du commencement du V^e^ siècle av. J.-C. Et cet original était certes l'œuvre d'un grand artiste. On a pensé à Pythagore de Rhegium et on note la similitude du style de la tête avec celui de la tête de l'aurige de Delphes.

En Sicile, Orsi poursuit ses travaux d'importance capitale sur les antiquités néolithiques et celles des périodes suivantes du cuivre, du bronze et du fer. On connaît l'histoire de cette civilisation merveilleuse des Sicanes et des Sicules et les quatre périodes entre lesquelles elle a été divisée par Orsi. Ces périodes, grâce aux trouvailles récentes, se dessinent maintenant avec une précision et une netteté extraordinaires. La première se caractérise par la céramique gravée et peinte, et les grands vases à parures originales et étranges ; la seconde période par les dizaines de produits importés de la Grèce mycénienne et les vases indigènes d'une grande beauté avec décorations incisées et peintes ; les troisième et quatrième périodes par les adroites imitations indigènes de la céramique géométrique grecque, imitations qui se répètent tout comme en Apulie quand la céra-

Digitized by Google

mique géométrique était déjà bien morte en Grèce. Et enfin le terme brusque de cette civilisation indigène se date du Ve siècle av. J.-C.

Non seulement Orsi nous a révélé cette civilisation sicule, mais il vient de trouver une statuette en bronze qui, certainement, représente un Sicule indigène ; qui sait ? peut-être un des hommes du héros sicule Duketios.

On connaît peu et mal la Sicile hellénistique. Les fouilles qu'on fait à Centuripae viennent de combler cette lacune. Les tombes de Centuripae sont presque toutes de l'époque hellénistique, des IIIe et IIe siècles avant J.-C. Comme partout en Grèce et en Italie, cette époque a une vive prédilection pour les vases ornés de reliefs et peints. On connaît la céramique apulienne. On connaît les vases de Gnathia et ceux de la Campanie. MM. Pottier et Ch. Picard ont consacré des études spéciales à ces produits grecs de la céramique peinte hellénistique. Les vases de Centuripae sont de beaucoup les plus beaux et les plus intéressants de toute la série, bien plus beaux que ceux de l'Apulie. Sur un fond rouge se dessinent de belles figures presque pompéiennes, des femmes et des jeunes filles, des ménades et des satyres, etc. Et tout cela est accompagné de belles guirlandes et de belles têtes plastiques comme sur la grande amphore d'Olbia qui vient d'être publiée en Russie par Mlle Priver. Voilà un sujet d'études d'une importance capitale pour tous ceux qui étudient l'histoire de la peinture grecque.

Pour finir ce petit aperçu je fais circuler un spécimen de la céramique à vernis jaune verdâtre à reliefs qui se trouve au Musée de Syracuse (un autre vase de la même forme et avec une décoration identique est conservé au Musée Britannique). Le décor de ce vase représente une suite de scènes qui se réfèrent toutes aux mystères orphiques : le char mystique comme sur un des petits tableaux de la maison homérique de Pompéi, la cista mys-

Digitized by Google

tica, la vannus mystica et la scène d'initiation des jeunes satyres qui se retrouve, comme je l'ai rappelé à l'Académie dans une autre occasion, sur plusieurs reliefs hellénistiques et parmi les fresques de la catacombe gnostique du viale Manzoni.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Boyer, directeur de l'École des Langues Orientales, communique le programme d'une exploration archéologique, qu'entreprend actuellement en Abyssinie le P. Azays, en compagnie de M. Chambard, élève diplômé de l'École des Langues Orientales.

M. Émile Espérandieu adresse à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

Nîmes, le 20 septembre 1926.

« Les fouilles de Glozel, près de Vichy, que fait M. le docteur Morlet, en collaboration avec M. Émile Fradin, attirent et inquiètent l'attention publique.

Leurs résultats sont, en effet, tellement extraordinaires, que le scepticisme qui les accueille ne doit pas surprendre. Je voudrais essayer d'établir qu'il n'est pas fondé.

Dans le principe, ces fouilles ne furent pas sans m'inspirer aussi beaucoup de méfiance. J'y voyais comme une sorte de renouvellement de la mystification de Neuvy-sur-Barangeon, en 1861.

A la demande de M. le docteur Morlet, je les ai suivies pendant trois jours, les 9, 10 et 11 septembre courant, et je puis garantir qu'aucune fraude ne s'est produite en ma présence.

Je ne disconviens pas qu'il eût été relativement facile de profiter d'un court moment d'inattention de ma part pour laisser

Digitized by Google

...merveilleux. L'Apulie, la Luca-
...peu à peu les secrets
...romaine et ces secrets
...profondies.

...dans les trois grands
...ionale et de la Sicile.
...pour la Grande Grèce.
...à Syracuse il existe
...par Quagliati et
...un dépôt archéo-
...en un vrai Musée
...le cédera en rien

...sur le Musée de
...que j'y ai étudiés
...Scoglio del Povero et
...et en finissant par les
...lle hellénistique, avec
...ccumulées à Tarente
...et avec plusieurs pro-
...d'ailleurs étudier non à
...les matériaux archéo-
...sont de premier
...davantage, ou du
...Syracuse, mais il y a
...Tarente : à Syracuse
...gnore Orsi, à Tarente
...ous de la direction de

...Comme c'est Orsi
...en Grande Grèce,
...sont encore en partie
...cueillis à Reggio et
...que de cette ville.
...ville.

Digitized by Google

Leurs terres cuites architectoniques sont les plus belles que j'aie vues. Deux acrotères figurant les Dioscures reposant sur des sphinx, du VI^e^ siècle av. J.-C., sont surtout admirables. Je regrette de n'en pouvoir pas montrer une photographie.

Mais on vient de faire dans la Grande Grèce une découverte encore plus importante. Je parle de la statue acrolithe, probablement d'Apollon, récemment trouvée à Cirò dans les ruines d'un temple. La tête et les pieds seuls étaient en marbre, et seuls ils ont été retrouvés. Le reste était probablement en bois. La chevelure manque ; elle était en bronze ou en or. On a trouvé une chevelure en bronze fort belle avec la statue. Mais elle ne lui appartient pas, quoiqu'elle montre le même style et soit de la même époque. Il n'y a pas de doute que la tête et les pieds n'aient fait partie d'un original grec du commencement du V^e^ siècle av. J.-C. Et cet original était certes l'œuvre d'un grand artiste. On a pensé à Pythagore de Rhegium et on note la similitude du style de la tête avec celui de la tête de l'aurige de Delphes.

En Sicile, Orsi poursuit ses travaux d'importance capitale sur les antiquités néolithiques et celles des périodes suivantes du cuivre, du bronze et du fer. On connaît l'histoire de cette civilisation merveilleuse des Sicanes et des Sicules et les quatre périodes entre lesquelles elle a été divisée par Orsi. Ces périodes, grâce aux trouvailles récentes, se dessinent maintenant avec une précision et une netteté extraordinaires. La première se caractérise par la céramique gravée et peinte, et les grands vases à parures originales et étranges ; la seconde période par les dizaines de produits importés de la Grèce mycénienne et les vases indigènes d'une grande beauté avec décorations incisées et peintes ; les troisième et quatrième périodes par les adroites imitations indigènes de la céramique géométrique grecque, imi[illegible]ns qui se répètent tout comme en Apulie quand la céra

Digitized by Google

tomber, dans les déblais, quelque objet de très petit volume. Mais les tablettes d''argile cuite, qui constituent la partie la plus importante des trouvailles, sont extrêmement friables. Leur extraction exige beaucoup de soin et certaines de ces tablettes. se fragmentent sous l'effort des doigts. Il est donc impossible qu'un faussaire — dans l'espèce celui des fouilleurs qu'on a soupçonné — puisse, sous les yeux d'un assistant, introduire dans le sol des tablettes de cette sorte.

Reste l'hypothèse d'une préparation du terrain en l'absence de tout témoin, Cela se pourrait, s'il s'agissait d'une fouille dans une tranchée déjà ouverte. Mais j'ai choisi moi-même les emplacements sur lesquels on a creusé ; ils ne présentaient à la surface aucune trace de travail récent et la fouille a, chaque fois, établi qu'elle était faite en terrain vierge, parfois traversé par des racines d'une assez forte grosseur. Une tablette, un fragment de tablette et une dizaine d'autres objets, dont une idole phallique de terre cuite sont, devant moi, sortis de terre dans ces conditions. Si leur authenticité n'était pas acceptée, il faudrait admettre que la fraude date déjà de plusieurs années. Or le fouilleur dont je parle est un cultivateur âgé de vingt et un ans, qui n'a fait aucune étude d'archéologie et chez lequel une intelligence, quelque grande qu'on la suppose, ne saurait suppléer au manque d'instruction en préhistoire.

Je crois me souvenir qu'on a laissé entendre que l'idée d'une mystification aurait pu lui venir en visitant des Musées, durant son service militaire. Ce cultivateur, ajourné de l'année dernière, n'a pas encore été soldat.

Mais, les tablettes mises à part — bien qu'il n'y ait pas lieu de les suspecter plus que le reste, — les objets, au nombre de deux ou trois centaines, recueillis dans les fouilles de Glozel, sont sûrement antiques. Un archéologue portugais, M. J. Leite de Vasconcellos, correspondant de l'Académie, est nettement d'avis, comme moi-même, qu'ils portent en soi la preuve de leur authenticité. Leur réunion, en vue d'une fraude, eût, par suite, demandé passablement de temps et coûté une assez forte somme.

Certes, ces arguments, tout moraux, ne sont pas des preuves. Je ne suppose pas qu'il en soit de même de la matérialité de

Digitized by Google

trouvailles faites, comme je l'ai dit, en terrain vierge, en présence de témoins, sur des emplacements choisis par eux.

Tous les objets mis au jour, dont la forme n'est pas nouvelle, sont de l'époque néolithique. Il ne peut qu'en être de même des autres.

Le but de cette note n'est pas de les décrire, ni de tenter d'expliquer leur grand nombre autour des restes d'une construction grossière pavée de briques. M. le docteur Morlet a pensé que cette construction pourrait être une tombe ; comme on n'y a pas trouvé d'ossements, l'hypothèse d'un endroit sacré semble préférable.

En somme, les découvertes faites à Glozel ne méritent ni suspicion, ni dédain.

M. le docteur Morlet — on le conçoit aisément — ne désire pas des fouilles trop fréquentes de démonstration qui, le plus souvent, sont accomplies à la hâte, non sans dommage pour les trouvailles. Mais je sais qu'il sera toujours heureux d'accueillir les savants qualifiés qui, pour se former une opinion, lui demanderont de pratiquer des fouilles de ce genre.

Il est à souhaiter que ces savants soient assez nombreux pour que tombent des préventions, à mon avis tout aussi peu fondées que celles dont furent l'objet, en 1838, les découvertes de Boucher de Perthes, en 1875, les premières peintures d'Altamira. »

A la suite de la communication de M. le commandant Espérandieu, M. S. Reinach donne lecture d'une lettre écrite de Glozel par M. Depéret, géologue, de l'Académie des Sciences, qui assistant aux fouilles ces jours-ci, a vu d'importants objets sortir de l'argile vierge, atteste formellement leur authenticité et précise la nature du gisement au point de vue géologique. M. Depéret était accompagné de M. P. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, qui souscrit à ces affirmations.

« On peut vraiment en croire des observateurs qui parlent de ce qu'ils ont vu, ajoute M. S. Reinach. La question de l'authenticité intégrale des extraordinaires trouvailles de Glozel doit être considérée comme définitivement résolue ; celle de leur interprétation occupera désormais les archéologues, et les occupera sans doute longtemps. »

Digitized by Google

M. Camille Enlart délégué par l'Académie à l'inauguration des nouvelles salles du musée de Boulogne, rend compte de cette cérémonie, qui a eu lieu le 15 septembre, et apporte les remerciements de M. Farjon, sénateur, maire de Boulogne, de la Commission du musée et de la Municipalité.

Le musée, aujourd'hui plus que centenaire, occupe maintenant la totalité des bâtiments de l'ancien séminaire. Gravement endommagé, en 1916, par une torpille aérienne allemande, il vient d'être restauré par les soins de la Municipalité, qui a fait l'avance des dommages de guerre et s'est imposé de lourds sacrifices. Deux Boulonnais, M. de Jenlis, peintre, et le Dr Henri Gros ont mis tous leurs soins et ont apporté une extrême habileté à la restauration des vases grecs de la collection Panckoucke, et à celle des verreries romaines.

Les nouvelles salles sont consacrées l'une à la collection très remarquable de tableaux léguée par M. Charles Lebeau et aménagée par les soins de son neveu M. Lorel ; l'autre aux objets du moyen âge. La salle Lebeau a été inaugurée par le directeur des Beaux-Arts, M. Paul Léon.

Celle-ci est une vaste salle qui réunit les anciennes collections de la ville, celle que vient de donner le Dr Dutertre, conservateur du musée et celle qu'a donnée M. C. Enlart. La salle est fort belle et parfaitement aménagée. On y a réuni la collection lapidaire, contenant notamment une belle Vierge du XIVe siècle et des vestiges de la cathédrale de Térouanne, les bois, l'orfèvrerie, les métaux, la verrerie, la céramique, les ivoires. On y trouve une très importante collection de petits bronzes recueillis sur la côte boulonnaise et une collection de poteries historiées de Chypres, des XIVe et XVe siècles.

Les collections gallo-romaines vont être réunies dans une grande salle parallèle.

M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, communique à l'Académie les résultats de ses fouilles dans quelques tumuli de la ville pontique de Kallatis (Mangalia).

Ces tumuli sont de nature variée : sépultures, fortins et points de surveillance de la plaine, bornes de domaine. Ils appartiennent à différentes époques, depuis les temps préhistoriques jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

M. Tafrali a découvert, à 3 kilomètres de Kallatis, une cité barbare, sorte de cuvette, longue d'un kilomètre et large de huit cents mètres, défendue par trois lignes de tumuli. Sur les pentes intérieures, il a fouillé un tumulus funéraire, dont la première couche, épaisse de 1 m 10, était composée de chaux, mélangée de moellons de différentes dimensions. Ces pierres sont en réalité des œuvres sculpturales. Elles représentent des têtes de bœufs, de brebis, de béliers, de chiens, de sangliers, des poissons, des boucliers, des javelots, ainsi que des torses et des têtes de guerriers.

Une figure, au nez aquilin, coiffée d'un bonnet pointu, représente un Scythe ; une autre est le portrait d'un barbare, probablement d'un Sarmate, aux moustaches retombantes, ayant sur la tempe gauche, comme quelques prisonniers des bas-reliefs du monument d'Adam-Clissi et certains cosaques du Don, une boucle de cheveux.

Tous ces objets, dont le but rituel est indéniable, entouraient le mort, dont on a mis au jour le squelette, qui est celui d'un adolescent ou d'une femme, conservé dans une cuve très primitive, composée de plusieurs blocs de pierre. On n'y a pas trouvé la moindre trace de métal ; en revanche, on a découvert des tessons de vases d'époque romaine, dont un lacrymatoire.

Ce n'est pas certainement un tombeau préhistorique. Il appartient à une population barbare, maîtresse de la Petite Scythie.

M. Tafrali pense aux Scythes Abies, cités déjà dans l'*Iliade* (XII, 429), et autres textes grecs. Ces barbares étaient nomades, habitaient dans des chariots, comme les tziganes d'aujourd'hui, se nourrissaient de céréales et de lait de jument et n'avaient d'autre fortune que leurs bestiaux (Strabon, VII, 3). Ils faisaient leurs échanges en nature et avaient la réputation d'être très justes.

Les curieuses sculptures découvertes dans le tumulus de Kallatis appartiennent à un art inconnu, primitif et naturaliste, des Scythes de cette région.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente au nom de M. GOELZER, un nouveau fascicule du *Bulletin Du Cange. Archivum latinitatis medii aevi* MCMXXX-MCMXXVI, nos 3-4.

Il fait hommage à l'Académie, de la part de M. Michael Rostovtseff, d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *A history of the ancient World*, tome I : *The Orient and Greece* (Oxford, in-8°, 1926).

M. Antoine THOMAS offre une brochure intitulée : *Deux exemples de cryptographie dans des manuscrits méridionaux*, qui renferme le texte de la communication faite par lui dans la séance du 16 juillet dernier. Extrait des *Annales du Midi*, t. XXXVIII, 1926.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le PRÉSIDENT rappelle que l'Académie doit arrêter la date de sa séance publique annuelle, et celle de l'élection du successeur de M. Bénédite.

Il propose pour la séance publique la date du 19 novembre, et pour l'exposé des titres au fauteuil Bénédite celle du 26. Dans ce cas, le vote aurait lieu le 3 décembre.

Il en est ainsi décidé.

M. Franz CUMONT signale, parmi les antiquités que M. de Mecquenem a rapportées au Louvre de ses fouilles de Suse, deux anses d'amphores portant chacune une estampille grecque. Ces cachets donnent les noms de deux marchands de Rhodes, bien connus, Aristeïdas et Philaïnios, et celui du mois rhodien Atramitios. Ces amphores ont probablement servi à transporter du vin grec jusqu'en Susiane. Le vin était une des marchandises d'échange que les négociants Syriens emportaient en Perse, où ils allaient chercher les tissus précieux et la soie.

M. René DUSSAUD lit un rapport que le P. Poidebard, de Bey-

Digitized by Google

routh, a adressé sur son exploration des routes anciennes de la Haute Djézireh (Syrie) en 1925.

On appelle ainsi la partie septentrionale de la Mésopotamie qu'arrosent le Khabour et ses affluents. Cette région, bien que parcourue par divers archéologues, notamment M. Chapot et M. Herzfeld, est encore mal connue. Cependant les fouilles de Layard à Araban et celles de M. von Oppenheim à Tell Halef attestent que le pays a été fort habité dans l'antiquité.

Le P. Poidebard qui, en 1918, avait étudié les routes de Perse, a mené en 1925 une reconnaissance des routes anciennes de la Haute Djézireh. Il a obtenu, en fort peu de temps, des résultats intéressants sur des distances extrêmes de 250 kilomètres (Mardin — Hassetché Circessium), en opérant en avion.

Les instruments employés étaient une carte à 1/200.000e fixée sur la planchette du poste de l'observateur et une boussole compensatrice placée tout près de ladite planchette. Prenant comme points de repère les villes bien identifiées de Resaina, Marde, Amoudis, Dara, Singara et le lac Biberaci, le P. Poidebard a noté sur la carte les passages de rivières marqués par des ruines de pont, ainsi que les points d'eau anciens, et il a pu suivre avec précision l'alignement des tells et fixer les carrefours des routes anciennes, en tenant compte des pistes actuelles des caravanes le long des alignements des tells. C'est ainsi que treize itinéraires et trois carrefours antiques ont pu être relevés.

Le P. Poidebard rend un particulier hommage au lieutenant de la Ferté, du 39e régiment d'aviation, qui « au cours des vols se maintenait toujours à vitesse constante et à la hauteur uniforme de 1500 mètres, mettant les objectifs en bonne lumière. » Son travail a été également facilité par le capitaine Mondielli, chef du poste militaire de Hassetché, et par le lieutenant Terrier, chef du Service des renseignements du secteur. »

La nouvelle mission confiée au P. Poidebard et à M. Dunand, mission qui est actuellement à pied d'œuvre, permettra sans doute de préciser à quelle civilisation appartient le réseau routier repéré.

Personnellement, M. René Dussaud estime que la plupart des tells signalés représentent d'anciennes installations agricoles encore florissantes au moyen âge où elles s'adonnaient à la cul-

Digitized by Google

ture du coton pour alimenter les manufactures de Mossoul et de l'Arménie.

MM. Salomon Reinach et Gustave Schlumberger présentent des observations.

M. Salomon Reinach rend compte brièvement d'une lettre que M. le Cte Begouen adresse à l'Académie relativement à deux œuvres d'art *aurignaciennes* d'un grand intérêt, produits de fouilles récentes. A Vistonitzé en Moravie, dans un gisement très riche en os de mammouth, exploré par le Dr Absolon, on a trouvé, outre un mammouth et un ours de petite dimension, une statuette de femme en ivoire haute de 0m 13, du type stéatopyge et à seins pendants. A Willendorf en Autriche, qui avait déjà donné en 1908 une statuette de femme en pierre devenue célèbre, M. Bayer a exhumé une autre figure de femme, celle-ci en ivoire et d'un type remarquablement élancé. Cette figure était voisine d'un morceau d'ivoire provenant sans doute de la même défense de mammouth où elle a été sculptée; il s'agit donc d'une fabrication locale. Toutes ces fouilles sont exécutées avec la plus grande prudence et une irréprochable précision.

Cette note ayant déjà été imprimée dans un journal quotidien de Paris, l'Académie décide qu'il n'y a pas lieu de l'insérer dans les *Comptes rendus*.

LIVRES OFFERTS

M. Antoine Thomas a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de son correspondant étranger M. Ramon Menéndez Pidal, un volume publié par lui et intitulé : *Origenes del español, estado lingüistico de la Iberia hasta el siglo XI* (Madrid, 1926 ; gr. in-8° de XII-580 pages, avec nombreuses cartes et planches). — Je ne saurais mieux faire, pour caractériser cette belle publication, que de traduire les premières lignes de l'Avis au lecteur. « Je ne prétends pas traiter ici des origines de la langue espagnole avec toute l'extension qu'exige le sujet. J'espère le faire dans une histoire générale de cet idiome. J'aspire seulement à préparer la voie, en faisant que ce qui était jusqu'ici une sorte de préhistoire de l'espagnol entre, grâce à l'apport de documents nouveaux, dans l'histoire proprement dite ».

Digitized by Google

A la suite des textes (gloses de San Millán et de Sillos, documents d'archives de 938 à 1090), qui n'occupent que les 50 premières pages, vient une étude grammaticale méthodique, où toutes les questions qu'ils soulèvent sont traitées d'une manière approfondie, avec une rare compétence, qui ne se renferme pas dans les limites de la péninsule ibérique, mais fait appel, comparativement, à toutes les langues romanes. On sait depuis longtemps que l'auteur est un philologue dans toute l'ampleur que comporte ce mot, et qu'il n'est pas moins versé dans l'histoire littéraire que dans la linguistique proprement dite. »

SÉANCE DU 8 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. S. Reinach a la parole à propos du procès-verbal :

« Une lettre de M. le comte Begouen annonce une découverte importante, qu'il a pur écemment contrôler lui-même. MM. Félix Trombe et G. Dubuc ont découvert, à l'entrée de la grotte de Montespan (Haute-Garonne), une nouvelle galerie d'un accès très difficile, au fond de laquelle se trouvent des dessins sur paroi. M. Bégouen y reconnaît, « non pas des animaux isolés et juxtaposés par le hasard comme dans les autres grottes, mais une véritable scène de chasse, animaux traqués et poussés dans des palissades pour tomber dans la fosse qui sert de piège. Un des chevaux, blessé, s'écroule sur le sol, pendant que les autres pénètrent dans l'enceinte, frappés à coups de sagaies et de pierres qui sont figurées par des cavités dans l'argile recouvrant la paroi. » La découverte et l'interprétation proposée sont l'une et l'autre du plus vif intérêt. »

M. Fougères communique, de la part de M. Roussel, directeur de l'École d'Athènes, une note, avec photographies, de M. Joly, membre de cette École, relative à la découverte, faite par lui, dans la cour du palais de Mallia (Crète), d'un type très remarquable de *Kernos*, à la fois table à offrandes et à libations. C'est

Digitized by Google

une plaque ronde, en pierre dure, de 0 m 80 de diamètre, creusée en son centre d'une cavité conique, large de 0 m 11 et entourée d'une bordure de 34 cavités plus petites. Unique en son genre par ses dimensions, sa matière et sa fixité, ce monument se distingue des *Kernoi* portatifs en terre cuite ou en métal jusqu'ici découverts en Crète et à Milo. Il faisait partie du sanctuaire domestique du palais et servait à recevoir les prémices liquides et solides offertes aux divinités de la terre et de la végétation.

Le Président rappelle que l'Académie doit faire choix pour la séance publique annuelle d'un des mémoires qui lui ont été communiqués au cours de cette année. Il propose la lecture de M. Dussaud sur les résultats des récentes fouilles de Phénicie. — La proposition est adoptée.

M. Charles Virolleaud, directeur des Antiquités en Syrie et au Liban, expose les principaux résultats acquis au cours de l'année 1925-1926.

Une mission de recherches préhistoriques, dirigée par M. Passemard, a découvert en Phénicie et dans la vallée de l'Euphrate vingt stations nouvelles qui ont fourni plus de deux mille silex taillés.

Les nécropoles archaïques de la Phénicie du Sud, explorées par MM. Émile Guigues et Léon Albanèse, ont produit, outre plusieurs centaines de vases, une inscription phénicienne, gravée sur une flèche de bronze. Ce texte, qui est l'un des plus anciens spécimens connus de l'écriture alphabétique, paraît dater du x^e^ siècle av. J.-C.

A Byblos, M. Maurice Dunand a mis au jour toute une collection de figurines de bronze, représentant pour la plupart des soldats armés d'un poignard ou d'une pique. Ces documents, qui appartiennent à l'époque de la XII^e^ dynastie égyptienne, étaient contenus dans deux jarres de terre cuite, dont la plus grande, modelée à la main et décorée d'ornements géométriques, paraît remonter à une époque plus ancienne encore. Parmi les inscriptions hiéroglyphiques recueillies dans cette campagne, il en est une qui porte le nom de Chéops, le constructeur de la grande pyramide de Gizeh.

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur des Archives modernes aux Archives Nationales.

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, ... 100 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA

PAR HENRI STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), *épuisé.*

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 20 fr. Relié toile..... 30 fr.

PREMIÈRE PARTIE : **Les origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).
IV. HENRI IV (1589-1610).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRE GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES.
III. LES BIOGRAPHIES.
IV. JOURNAUX ET PAMPHLETS,
V. HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché..... 30 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON, avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 20 fr.
Rel. t..... 25 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les deux mois avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 30 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète. 20 fr. 1901 et années suivantes. 35 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Dernières Nouveautés :

LASTEYRIE (Rob. de). **L'Architecture religieuse en France à l'époque gothique**, ouvrage posthume p. p. M. M. Aubert, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes. — Tome I. 1 vol. gr. 8°, nombr. fig... 100 fr. »
Le tome II et dernier paraîtra en 1927.

MARÇAIS (Georges), professeur à l'Université d'Alger. **Manuel d'art Musulman.** — *L'architecture* (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile I : du IX^e^ au XII^e^ siècle). 1 vol. 8°, XI-460 p., 252 fig., broché : 40 fr. — d. rel. toile coins..... 50 fr. »
Tome II et dernier paraîtra en mars 1927.

DIEHL (Ch.), membre de l'Institut. **Manuel d'art Byzantin.** Deuxième édition revue et augmentée avec un index détaillé. 2 vol. brochés : 80 fr. — Reliés toile..... 100 fr. »

POËTE (Marcel). **Une vie de cité.** Paris, de sa naissance à nos jours. — Album : Six cents illustrations d'après les documents accompagnés de légendes et d'un exposé historique. 1 vol. gr. 8°, papier couché.. 75 fr. »
Ce beau volume forme le tome III de l'ouvrage du même auteur dont le tome I^er^ : Paris sa jeunesse, des origines aux temps modernes (XV^e^ siècle), a paru au début de 1924. 1 vol. 8° avec plan..... 35 fr. »
Tome II, fasc. 1, *sous presse.*
Pour les acheteurs des deux volumes de texte, prix de l'Album 65 fr. »

FRANÇOIS VILLON. **Œuvres**, édition critique avec commentaires, notices, glossaire et index détaillés, par Louis Thuasne. 3 beaux volumes 8° carré..... 75 fr. »

ENLART (C.), membre de l'Institut. **Manuel d'archéologie française depuis les temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** — I. *Architecture religieuse*, 2^e^ édition revue et augmentée. Première partie : Période mérovingienne, carolingienne et romane. Un volume 8° (nombr. fig.). Deuxième partie : Période française dite gothique. Style flamboyant. Renaissance. Accessoires de l'architecture religieuse. Un volume 8° (nombr. fig.). Les deux vol. brochés : 80 fr. — Rel. toile..... 100 fr. »
Troisième partie : Table alphabétique et analytique des matières, par Rémy Delauney. Un volume 8°, broché : 20 fr. — Rel. toile.. 30 fr. »
III. *Le Costume.* Un volume 8° (nombr. fig.), broché..... 40 fr. »
Relié toile..... 50 fr. »

JÉQUIER (G.). **Manuel d'archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture.* Un vol. 8° (250 fig.)..... 40 fr. »
Relié toile..... 50 fr. »

MARION (Marcel), professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut. **Dictionnaire** des Institutions de la France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Un volume 8° carré (IX-564 p. à 2 col.), broché : 40 fr. — Cartonné toile..... 50 fr. »

LONGNON (Aug.), membre de l'Institut. **La formation de l'unité française**, publié avec un index alphabétique. Un volume 8°..... 25 fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVI *Le Gérant* : A. PICARD

Digitized by Google

06.4
2
MAR 29 1927

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1926

BULLETIN DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRIE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXVI

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances d'Octobre 243, 246, 252
Livres offerts 242, 245, 251, 253
Séances de Novembre 254, 256, 277
Séance publique annuelle du 19 novembre 261
Notice sur la vie et les travaux de M. Élie Berger, par René Cagnat, secrétaire perpétuel 262
Communication :
Les travaux du Service des Antiquités de l'Égypte, en 1925-26, par M. Pierre Lacau 277
Livres offerts 256, 259
Séances de Décembre 286, 289, 290, 294, 308
Communications :
La croix processionnelle de Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze), par M. René Fage 296
Siméon, évêque de Furnos Majus, par M. L. Poinssot, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie 304
Livres offerts 289, 291, 307, 309
Inscriptions et Médailles 311
Périodiques offerts 313
Table alphabétique 321
Table des gravures 335
Erratum 335
Appendices :
Notice sur la vie et les travaux de Mgr Duchesne, par M. Alfred Jeanroy, membre de l'Académie 339
Funérailles de P. Foucart 361
— de M. Cochin 364
Table des matières 367

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Le plan du champ de fouilles de Byblos a été dressé par M. Maurice Pillet, architecte du Gouvernement.

A Amrit (ancien Marathus), M. Dunand a découvert quatre cents fragments de statuettes du VI^e^ siècle [1], représentant des hommes et des dieux, en particulier Melkart-Héraklès, qui est figuré le bras droit levé, les épaules couvertes d'une peau de lion.

M. Virolleaud présente à l'Académie les photographies de vingt bas-reliefs en basalte, qui ont été trouvés jadis par le baron Oppenheim à Tell Helef, sur le Haut-Khabour. Ces sculptures qui sont encore inédites, proviennent d'une résidence construite, vers le XIII^e^ siècle av. J.-C., par le roi Kapara, à l'imitation des palais hittites de Karkémish et de Zendjirli.

La nécropole de Sidon a produit une remarquable statuette de Vénus, en terre cuite, mesurant 65 centimètres de hauteur. Deux autels votifs, de l'époque romaine, décorés de l'aigle, du foudre et du taureau, ont été recueillis, l'un à Tyr et l'autre à Akoura, non loin des sources du fleuve Adonis.

On a trouvé à Beyrouth un ex-voto à Jupiter Heliopolitanus et à plusieurs autres divinités, parmi lesquelles Mars Sergie. Ce qualificatif, qui est inexplicable en latin, paraît être, suivant une ingénieuse conjecture de M. Dussaud, la transcription du mot arabe *scharkié*, « l'oriental ».

Il y a lieu de citer en outre une amulette syriaque, provenant d'Antioche, et qui présente un intérêt capital au point de vue paléographique.

Avec l'aide de l'Armée du Levant, on a commencé le déblaiement du quartier central de Palmyre. M. Pillet a procédé à une minutieuse inspection des châteaux des Croisés, et il a consigné dans un rapport spécial toutes les mesures qu'il est nécessaire de prendre, sans trop tarder, pour la sauvegarde de ces magnifiques témoins d'un glorieux passé.

Le Règlement des Antiquités pour la Syrie et le Liban a été promulgué le 26 mars. Il est convenu désormais, et conformément d'ailleurs au texte de la Déclaration de Mandat, article 14, que toutes les nations sont admises à envoyer leurs archéologues sur les champs de fouilles du Levant. M. Virolleaud exprime le

1. Voir déjà *C. R. Acad.*, 1926, p. 57.

Digitized by Google

vœu que cet appel soit entendu, car les ressources dont dispose le Service des Antiquités du Haut-Commissariat de France ne sont pas suffisantes pour permettre à ce Service d'exécuter, à lui seul, tous les travaux qui restent à entreprendre.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part du R. P. Mouterde, un tirage à part des *Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth* (IX-3), qui renferme le texte de la communication faite au Congrès archéologique de Syrie et de Palestine, le 9 avril 1926 intitulée : *Sur le recueil des inscriptions grecques et latines de Syrie.*

M. Edouard CUQ a la parole pour un double hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de MM. P. Collinet et F. de Visscher, deux volumes de Mélanges de droit romain, publiés sous leur direction et dédiés à M. Cornil, professeur à l'Université de Bruxelles. Un certain nombre de professeurs de droit romain, appartenant à des nations alliées pendant la guerre ou neutres, ont saisi l'occasion du 30e anniversaire d'enseignement d'un éminent collègue de Belgique pour honorer en sa personne le peuple héroïque qui le premier s'est levé pour la défense du droit.

Je ne puis énumérer ici les 49 articles formant ces Mélanges, et qui tous contiennent d'utiles contributions à l'étude du droit romain. J'en signalerai deux seulement en raison de leur portée générale : l'un est de notre correspondant de Lyon, M. Ch. Appleton, l'autre d'un savant professeur de Palerme, M. S. Riccobono, dont j'ai plusieurs fois présenté les travaux à l'Académie.

L'article de M. Appleton a pour titre : « Notre enseignement du droit romain, ses ennemis et ses défauts. » Ses ennemis sont d'abord les adversaires des humanités, puis des juristes de marque qui, de l'enseignement qu'ils ont reçu, n'ont conservé que le souvenir de ses défauts. Le principal, à leurs yeux, c'est l'absence de mentalité pratique chez ceux qui ont la charge de le donner. Depuis qu'on a cessé d'exiger d'eux une connaissance suffisante du droit moderne, l'interprétation des lois romaines est devenue une affaire d'imagination : on émet des hypothèses sans examiner si la règle supposée aurait pu fonctionner pratiquement. De là des traductions fausses comme celle du verbe *rumpere* dans la loi des XII Tables, des idées inexactes comme celle qui a conduit tant d'auteurs à méconnaître la

Digitized by Google

valeur juridique attribuée par les classiques à ce précepte de morale : *honeste vivere*.

L'article de M. Riccobono se rapporte à une question aujourd'hui discutée, celle de la formation du droit de Justinien. On sait que de nombreuses modifications ont été introduites dans les textes classiques par voie d'interpolation. Sont-elles l'œuvre exclusive des compilateurs ? On a prétendu que, dans le fond aussi bien que dans la forme, elles expriment le droit élaboré dans l'École de Béryte par les maîtres œcuméniques. M. Riccobono fait remarquer que cette conjecture est contredite par le témoignage de Justinien qui qualifie de misérable l'état de la science du droit, puis que dans le seul document qui subsiste de l'œuvre des Écoles d'Orient, les fragments du Sinaï publiés par Dareste en 1880, il n'y a pas trace d'une nouvelle élaboration du droit classique. M. Riccobono montre avec une grande abondance de preuves que les changements opérés dans le droit romain sont le résultat de la fusion du droit honoraire et du droit civil, fusion commencée dès l'époque classique et qui s'est poursuivie aux IVe et Ve siècles dans la pratique judiciaire. L'œuvre de Justinien a consisté à simplifier et à unifier le droit élaboré par les classiques, droit qui reste le fondement du droit moderne.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le PRÉSIDENT signale la présence à la séance de M. Henri Gauthier, correspondant de l'Académie, et lui souhaite la bienvenue.

M. François DELABORDE fait savoir que le prix Thorlet est attribué à M. de Bar, sous-directeur à la Direction de l'Enseignement Supérieur, au Ministère de l'Instruction publique, pour son ouvrage intitulé : *Tables générales du Bulletin du Comité des travaux historiques. — Bulletin de la Section d'Histoire* (1883-1915), et en reconnaissance des services constants qu'il a rendus à toutes les Sections dudit comité.

Acte est donné de cette communication.

Digitized by Google

M. Clément Huart donne lecture de la première partie d'un mémoire sur l'histoire des Kurdes, telle qu'on peut la reconstituer d'après les précieux renseignements que renferme la chronique de l'historien arabe Ibn-el-Athir, né dans une petite ville, au pied même des montagnes du Kurdistan, sur les bords du Tigre.

M. Joseph Loth fait une communication sur l'idole néolithique sans bouche, dont on connaît des représentations depuis l'Asie-Mineure jusqu'aux Iles Britanniques en passant par l'Ibérie et la Gaule.

Uu des traits frappants de cette idole, c'est que sur son masque n'apparaît aucune esquisse de bouche [1], tandis que les arcades sourcilières, les yeux, le nez, les seins, y sont figurés.

Le Dr Morlet et son collaborateur, M. E. Fradin, ont fait à Glozel une découverte qui ne le cède en importance qu'à celle des célèbres tablettes d'argile à inscriptions dont l'authenticité et la grande importance ne sauraient être mises en doute. Ils ont trouvé dans le même terrain neuf idoles et cinq vases en forme de *tête de mort* présentant le masque néolithique. Relevant là aussi l'absence de bouche, le Dr Morlet, dans un opuscule récent (station néolithique de Glozel, *Idoles phalliques et bisexuées*), en donne une explication ingénieuse : c'est que le trait le plus caractéristique de la mort, pour les néolithiques de Glozel comme pour les autres, devait être la suppression de la parole ; la mort était le grand silence.

Cette synonymie, en quelque sorte, du silence et de la mort, apparaît clairement chez les Latins, chez les Irlandais et chez les Gallois.

Silicernium, repas de funérailles, est le repas du *silencieux. du mort*. Les morts, chez les poètes latins, sont souvent appelés *silentes*, *populus silens*.

Dans un glossaire en moyen irlandais, on lit *tó.i.bás*, silence c'est-à-dire *mort*. Chez les poètes gallois du XIe au XIVe siècle, le mot qui signifie *silence* est employé dans le sens de mort.

M. Salomon Reinach présente une observation.

1. Il est pourtant une exception : la bouche est esquissée sur une des sculptures des grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin (Déchelette, *Manuel* I, p. 385).

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de Mme Chavannes, un ouvrage de M. Osvald Sirèn, professeur à l'Université de Stockholm, intitulé : *La sculpture chinoise du Ve au XIVe siècle*, qui forme le no 1 de la *Bibliothèque d'Art*, nouvelle série, dans *Annales du Musée Guimet*. Introduction générale et 4 volumes de planches (Paris et Bruxelles, 1926, in-4o).

Il présente ensuite un mémoire de M. Stéphane GSELL intitulé : *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère*. Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XLIII.

M. Salomon REINACH a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Seymour de Ricci, un important album intitulé : *Documents sur la typographie et la gravure en France aux XVe et XVIe siècles, réunis par A. Claudin, publiés et commentés* (Londres, Maggs, 1926, avec 700 fac-similés). L'Académie n'a pas oublié le nom du libraire Claudin, si estimé de Léopold Delisle et d'Émile Picot, qui, de 1880 à 1900, grâce à un persévérant labeur, retraça en quatre volumes illustrés l'histoire de la typographie à Paris et à Lyon au xve siècle. Ces volumes devaient être suivis de deux autres, consacrés aux plus anciens monuments de la typographie dans les autres villes de France. Claudin avait fait exécuter, en vue de ce grand ouvrage, de très nombreux clichés que M. Seymour de Ricci a sauvés de la destruction en les rachetant après la mort de cet érudit. Ce sont ces clichés qu'il a réunis, classés et commentés, tâche d'autant plus difficile que la plupart d'entre eux ne portaient aucune indication. Le nouvel album complète heureusement les quatre volumes publiés par Claudin et constitue, au plus grand profit de la science des livres, l'hommage le plus digne d'elle que l'on pût rendre à la mémoire de cet érudit.

M. REINACH offre ensuite le tome II de ses *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies. Tome II. De la Scolastique à l'Encyclopédie* (Paris, Hachette).

M. Henry OMONT a la parole pour nn hommage : « J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le tome VII des *Archives*

Digitized by Google

du Cogner. J. Chappée. Le Mans), publié avec le concours de M. le chanoine L.-J. Denis, et accompagné d'une Table alphabétique par M. l'abbé Em.-Louis Chambois (Le Mans et Paris, 1919-1926, deux volumes in-8°, de 320 et 128 pages).

« Ce septième et avant-dernier volume de la série E contient le détail des articles 547 à 704 ; il est aussi riche que les précédents en documents sur l'Anjou, le Maine, la Touraine et la Normandie. La publication de ce nouveau volume d'inventaire des riches archives du Cogner, dont la meilleure partie a déjà été libéralement offerte à la Bibliothèque nationale, vaudra une fois de plus à M. Julien Chappée la reconnaissance des historiens. »

M. J.-B. Chabot présente au nom des auteurs, les RR. PP. H. Vincent et M. Abel, le 4e fasc. du volume, *Jérusalem nouvelle* (tome second de l'ouvrage intitulé *Jérusalem*), dont la publication a été entreprise avec le concours de notre Académie.

M. Gustave Glotz fait hommage d'un nouveau fascicule de l'*Histoire générale*, publiée sous sa direction : *Histoire ancienne*, 3e partie. — *Histoire Romaine*, tome I : *Des origines à l'achèvement de la conquête* (133 av. J.-C.), par Ettore Pais, adapté d'après le manuscrit italien par Jean Bayet.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le Président donne lecture d'une lettre de Mme Édouard Naville, née Pourtalès, annonçant la mort de son mari, Associé étranger de l'Académie. Il fait ensuite l'éloge du défunt en ces termes :

Messieurs,

Édouard Naville, décédé le 17 de ce mois, avait été élu correspondant de notre Compagnie en 1893 ; il était devenu membre associé en 1908. Né à Genève, le 14 juin 1844, il reçut dès son

Digitized by Google

jeune âge une solide éducation, qu'il compléta par des séjours aux universités de Londres, Bonn, Paris et Berlin.

Vers l'époque où il terminait ses études, tandis que l'Assyriologie végétait, accablée sous le fardeau des incessantes polémiques de ses premiers adeptes, l'Égyptologie, au contraire, à la suite des étonnants succès de Mariette, de Rougé, de Maspero, se présentait aux esprits curieux de progrès comme une science d'avenir ; ce fut vers elle qu'Édouard Naville orienta ses recherches. Il devait plus tard enseigner cette discipline à l'Université de sa ville natale. Sa première publication importante remonte à l'année 1875 ; elle a pour objet les *Textes relatifs au mythe d'Horus*. Elle fut suivie de beaucoup d'autres : livres, mémoires, articles, qu'il serait fastidieux d'énumérer ici.

Rien n'est plus séduisant pour un égyptologue que la pratique des fouilles et la perspective de ramener à la lumière des documents enfouis dans le sable protecteur depuis trente ou quarante siècles. Naville fut pris de ce désir et trouva les occasions de le satisfaire. La plus considérable des fouilles exécutées sous sa direction fut celle du temple de Thèbes, appelé vulgairement *Deir-el-Bahari*. Le déblaiement avait été commencé par Mariette en 1858. Naville le reprit en 1894, et y consacra quatre hivers successifs. Les résultats ont été publiés, dans une série de six volumes édités par la Société anglaise pour l'Exploration de l'Égypte (1905-1909). Ce fut la première monographie complète d'un temple égyptien.

En le voyant donner à l'Égypte une si large part de son activité, on aurait pu croire que l'égyptologie faisait l'objet exclusif de ses préoccupations intellectuelles. Il n'en était pas ainsi. Tout indique, au contraire, qu'au fond de sa pensée, cette science devait surtout l'aider à résoudre les nombreux problèmes que soulève l'étude des textes bibliques, qui furent durant toute sa vie le sujet préféré de ses recherches. Ainsi, ses premières fouilles, en 1883, avaient pour but de déterminer le site de la ville de Pithoum, qui, d'après l'Exode, fut construite par les Israélites au temps de leur oppression. En 1886, il explore le pays environnant, la « Terre de Goshen », nom que donne la Bible à la région où étaient cantonnés les descendants de Jacob. Deux ans plus tard, il essaye de retrouver les vestiges du temple qu'Onias

Digitized by Google

avait bâti sous le règne de Ptolémée Philométor, et qui remplaçait pour les Juifs exilés, celui de Jérusalem.

Nous ne devons donc pas être surpris de voir Naville consacrer les loisirs de ses dernières années à des recherches bibliques. Il fit paraître en 1913 son *Archæology of the Old Testament*, et, en 1916, *The Text of the Old Testament*. Dans ces deux ouvrages, il développe une idée assez singulière, qu'il avait exposée ici-même. Sa communication a été insérée dans nos Mémoires sous ce titre : *La découverte de la Loi sous le roi Josias* (1910). Selon lui, certaines parties des textes bibliques auraient été rédigées en caractères hiératiques, ou en caractères cunéiformes, avant d'être transcrites en caractères hébraïques. Cette théorie originale peut faire disparaître quelques difficultés, mais elle en crée aussi de nouvelles ; et elle n'a pas, que je sache, rallié de partisan.

Aucun de nos Associés n'est venu s'asseoir dans cette salle plus fréquemment que Naville. Dès qu'il entrait ici, avec son air distingué et sa taille élancée, son visage perdait quelque chose de cette gravité qui lui était naturelle, et laissait deviner le plaisir de se retrouver dans une Compagnie où il se sentait accueilli avec grande cordialité par ceux qui le connaissaient personnellement, et par tous avec la plus vive sympathie.

Cette sympathie allait à l'homme autant qu'au savant ; car nous n'ignorions pas que, dans son pays, Édouard Naville présidait ou conseillait un grand nombre d'œuvres humanitaires. La guerre avait étendu son champ d'action. Son compatriote, M. Ador, aujourd'hui notre confrère aux Sciences morales et politiques, présidait le Comité international de la Croix-Rouge, quand il fut appelé à siéger pendant deux ans au conseil fédéral. Naville faisait partie du Comité depuis près de vingt ans ; il accepta la présidence durant les années 1918 et 1919, période pendant laquelle il eut à diriger l'Agence des prisonniers de guerre. De sa plume sortit, en février 1918, la véhémente protestation du Comité contre l'emploi des gaz asphyxiants. Au moment de la paix, il avait pris à cœur la cause d'un peuple opprimé et avait accepté d'être le président de la Ligue internationale philarménienne.

Je pourrais, Messieurs, multiplier ces exemples de dévouement

Digitized by Google

à des œuvres qui sont chères à tous les vrais amis du progrès social, de la civilisation, du droit, de la justice. J'en ai dit assez pour l'honneur du savant dont la pensée chrétienne s'élevait au-dessus des contingences du monde terrestre.

Au nom de l'Académie, j'adresse à Mme Naville et à sa famille l'expression de nos regrets et nos sincères condoléances.

M. Gustave Fougères lit le rapport suivant :

« La Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, sur propositions des Directeurs de ces deux Écoles transmises par M. le Ministre de l'Instruction publique, a décidé d'accorder des prolongations de séjour d'un an aux Membres suivants :

pour l'École d'Athènes, à M. Seyrig, membre de 4e année ; à M. Béquignon, membre de 3e année ; à MM. Bon et Joly, membres de seconde année ; à M. Flacelière, membre de 1re année ;

pour l'École de Rome, à MM. Gagé, Lugand, Mlle Didier, membres de 1re année, et, à titre de membre libre, Mlle Vielliard, parvenue au terme de son séjour.

La Commission présente ces décisions à la ratification de l'Académie. »

Adopté.

M. Adrien Blanchet annonce que la Commission du prix Drouin (Numismatique orientale) a décerné le prix à M. Furdoonjee D. J. Paruck, de Bombay, pour son ouvrage intitulé : *Sāsānian Coins*.

Le même membre fait savoir que la Médaille Paul Blanchet a été attribuée par la Commission de cette fondation à M. William F. Kenny, de New York, pour reconnaître les services qu'il a rendus à l'archéologie et à l'épigraphie carthaginoises.

Acte est donné de ces deux communications.

M. René Dussaud au nom de la Commission de Syrie, propose de voter un crédit de 15.000 francs pour les fouilles de Nérab (près Alep), actuellement en cours.

Adopté.

Digitized by Google

Le R. P. Scheil lit le rapport suivant :

« La Commission de l'École française d'Extrême-Orient, d'accord avec le Directeur de cet établissement, propose à l'Académie de demander à M. le Gouverneur Général de l'Indochine de prolonger d'un an le terme du séjour en Indochine de MM. Fombertaux et Reveron, architectes, membres temporaires de l'École. »

La proposition est adoptée.

M. Henri Terrasse donne lecture d'une étude entreprise par lui avec le regretté Henri Basset sur deux chaires musulmanes du XII^e siècle à Marrakech (Maroc).

Jusqu'à maintenant, les plus belles chaires à prêcher de l'Islam semblaient être celles de l'Orient. Une récente exploration archéologique des monuments élevés au XII^e siècle par les sultans almohades à Marrakech, leur capitale a révélé deux fort belles chaires hispano-mauresques. Ce sont celles de la mosquée de la Koutoubiya élevée vers 1160 sur les ordres de Abd el Moumin et celle de la mosquée de la Qasba, exécutée à la fin du siècle sous Yakoub el Mansour, le vainqueur d'Alarcos.

Ce sont deux chaires de vastes dimensions, surtout celle de la Koutoubiya, entièrement recouverte d'un somptueux décor de menus panneaux de bois sculpté et de mosaïques d'ivoire et de bois précieux. La richesse de cet art est moindre que sa variété ; les motifs sculptés, même lorsqu'ils ornent des surfaces de même forme sont tout différents. Tout ce décor est d'une admirable pureté.

La chaire de la Koutoubiya a été exécutée à Cordoue. C'est la plus belle œuvre que l'Espagne musulmane du XII^e siècle nous ait laissée ; un historien arabe du XII^e siècle la considérait comme l'égale du minbar de Cordoue, si célèbre au moyen âge et aujourd'hui disparu.

M. Clément Huart présente une observation.

M. Clément Huart, poursuivant ses recherches sur l'histoire des Kurdes, étudie les aventures d'un condottiere nommé Daïsan qui en 938 était le maître incontesté de tout l'Azerbaïdjan. Assiégé dans Tauris, il fut aveuglé par ses ennemis et mis à mort en 957.

Digitized by Google

M. Étienne MICHON attire l'attention sur les bustes antiques qui ornent la galerie Colbert à la Bibliothèque Mazarine.

Il signale en particulier un buste portant une tête grecque, malheureusement mutilée, réplique d'un type du IVe siècle, et un portrait romain, intact, d'un singulier réalisme.

L'un et l'autre proviennent de la collection de Mazarin et sont entrées à la Révolution à la Bibliothèque des Quatre Nations.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

René Fage. *L'Édit de 1666 sur les familles nombreuses. Son application en Limousin* (Tulle, 1925, in-8°).

Docteur M. Baudouin. *Les découvertes de Glozel et les réflexions qu'elles suggèrent à un vieux préhistorien* (Paris, 1926, in-8°).

Bernard Marque. *Identification des noms de lieux cités dans les Commentaires sur la Guerre des Gaules* (Tulle, s. d., in-8°).

— *Notes de typonymie corrézienne. Jullac, Ussel, Yssandor* (Tulle, 1926, in-8°).

M. Salomon REINACH a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. P. Couissin, professeur au Lycée de Rennes, un ouvrage intitulé : *Les armes romaines, essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain* (Paris, Champion, 1926). Le sujet n'avait pas été traité dans son ensemble depuis Lindarschmit alors que les éléments de cette étude se sont singulièrement multipliés depuis cinquante ans. Lindarschmit n'était pas philologue ; M. Couissin a les qualités qui manquaient à son devancier et fait preuve, tant dans la critique des textes que dans l'exégèse des monuments figurés, d'une compétence à laquelle on ne peut que rendre hommage. L'illustration, aussi précise qu'abondante, a été exécutée d'après des dessins dus à l'auteur.

Digitized by Google

SÉANCE DU 29 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Lafaye pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Georges Bénédite.

A propos de la correspondance, M. René Cagnat lit une note relative à une copie très fautive d'inscription envoyée au P. Scheil par un de ses correspondants. La pierre sur laquelle elle est gravée a été trouvée au Sindjar, en pleine Mésopotamie. Il s'agit, semble-t-il, d'un milliaire d'une des routes militaires établies par Trajan lors de la conquête, c'est-à-dire vers 116 de notre ère, et le lieu de la découverte en fait aussi le principal intérêt.

M. Maurice Prou, au nom de la commission des Travaux littéraires, propose d'allouer à la Société archéologique du Midi une subvention de 3.000 francs sur les fonds Dourlans pour la continuation des fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges. — Adopté.

L'Académie, à mains levées, décide qu'il n'y a pas lieu de pourvoir cette année à l'unique place vacante parmi les correspondants français.

M. Camille Jullian fait une première communication sur les fouilles de Glozel (Allier). Il met sous les yeux de l'Académie un plan du terrain et explique dans quelles conditions les antiquités ont été trouvées.

Il énumère ensuite les diverses catégories des objets découverts et conclut que tous ont dû appartenir à une officine de sorcière contemporaine du IIIe siècle de notre ère.

M. Salomon Reinach présente une observation.

M. Clément Huart donne lecture d'un rapport de M. Levi

Digitized by Google

Provençal sur les travaux de l'Institut des Hautes Études marocaines durant l'année 1925-1926.

La reconnaissance scientifique du pays a été poursuivie dans tous les domaines. La série des publications de l'École de Rabat s'est augmentée de trois ouvrages importants : une monographie des sanctuaires Almohades, des *Documents d'architecture berbère*, et des *Contes et légendes du Maroc*.

En terminant, M. Levi-Provençal se félicite de ce que les relations de l'Institut des Hautes Études marocaines avec le monde scientifique espagnol soient devenues étroites et cordiales.

M. Pierre Lacau, directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte, entretient l'Académie des résultats acquis au cours de l'année 1925-1926.

M. Clément Huart continue son analyse de l'historien arabe Ibn-al-Athir ; il montre les mercenaires kurdes au service des diverses dynasties qui essayaient de s'implanter en Perse au x^e siècle. Un certain Bâdh s'était créé une principauté dans la région de Diarbékir. Un autre chef, Bedr, s'était établi dans les montagnes d'Hamadan. Ce furent des luttes perpétuelles, pleines de surprises, entre ces différents chefs de bandes. Le plus grand de tous les Kurdes, Saladin, allait bientôt paraître et fonder un empire sur les ruines des Fatimites d'Égypte et des Croisés de Syrie.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, au nom de l'École française d'Extrême-Orient, d'un volume intitulé : *Le Temple d'Içvarapura* (*Bantây Srei, Cambodge*), par Louis Finot, H. Parmentier et Victor Goloubew (Paris, 1926, in-4°). Cette monographie qui est accompagnée de 72 planches, constitue le tome I des *Mémoires archéologiques publiés par l'École française d'Extrême-Orient*.

M. Adrien Blanchet offre une étude, dont il est l'auteur, intitulée : *Mosaïque gallo-romaine de Saint-Cyr-sur-Mer*. Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*.

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

A propos de la correspondance, M. René CAGNAT lit la note suivante :

M. Virolleaud a bien voulu me communiquer le texte d'une inscription relevée par M. Brossé dans une maison de Ramiyeh, localité située entre Maâmiltein et Birja. Voici exactement comment M. Brossé s'exprime à ce sujet :

« On m'a montré l'endroit exact où la colonne gisait entière, il y a vingt ans, avant d'être débitée pour faire une cuve. Elle était placée au pied de la colline dont la pente monte jusqu'au Ras-el-Kneissé, près de Ghiné, sur un petit plateau d'où se détache la croupe du Ras-el-Recif. C'est à 80 mètres environ à l'Est de la route entre le pont romain de Maâmiltein et Birja. J'ai pu reconnaître au Sud les traces de la voie romaine qui descendait de là vers la mer et était taillée dans le roc, au bord même et un ou deux mètres au-dessus de la route actuelle, près de la grotte d'Adam. »

M. Brossé a joint à sa copie une bonne photographie qui la confirme et permet de la compléter. Il a noté que la partie droite de la pierre est couverte de concrétions calcaires, donc illisible.

DDDD NNNN
FL UAL CONsTANII n O
MAXIMO UICTORI aC trium
FATORI SEmper augusto et
FL CL CONsTAntino et
FL IUL CoNstANtio et
fl. iul CONSTanti no
billl. caesss

Il n'est pas difficile de reconnaître que nous sommes en présence du texte d'un milliaire de la voie du littoral, qui est connue par les Itinéraires. La date de l'inscription se place entre

Digitized by Google

333, où Constant reçut le titre de César et 337, où mourut Constantin ; c'est à cette époque qu'eut lieu la réparation de la voie.

A vrai dire nous le savions déjà. On lit, en effet, au troisième volume du *Corpus* [1], une inscription d'une rédaction identique à la nôtre, qui paraît être d'une lecture extrêmement difficile puisque d'illustres savants comme de Saulcy, Waddington et Renan l'ont copiée sans arriver à la déchiffrer. Leurs copies comparées entre elles ont permis aux auteurs du *Corpus* de restituer le texte suivant [2] :

« Ad ostia fluminis Nahr-el-Kelb, in ripa eius sinistra, in viae ex rupe hoc loco excisae parte summa. »

imp. caes fl. constantino
MAXIMO *uictori*
AC TRIUMF*atori*
SEMPER A*ugusto et*
FL CL CONS*tantino et*
FL IUL CONST*antio et*
FL IUL CONST*anti*
NOBILLL CAESSS
CCVI//| ?

Le Nahr-el-Kelb est situé au sud de Maâmiltein ; Ramiyeh, au contraire, est au nord. Il ne s'agit donc pas d'une seule et même inscription, ce que suffirait à prouver la division des lignes, différente dans les deux cas, mais d'un même texte, gravé sur deux pierres distinctes, peu éloignées, d'ailleurs, l'une de l'autre.

Sur la colonne de Ramiyeh, le chiffre des mille n'existe plus.

M. Virolleaud m'a également communiqué le texte d'une épitaphe sur plaque de marbre, relevée par M. le commandant Tracol, à Antioche, dans un caveau de la mosquée Habib-el-Najja. Elle est ainsi conçue :

M·AEMILIVS LEPIDI·
LEIBER· TABVLA

M. Aemilius, Lepidi leiber(tus), tabula[rius...

1. *Itin. d'Antonin*, p. 426 (éd. Fortia d'Urban) ; *Tab. de Peutinger*, p. 277.
2. *C. I. L.*, III, 209.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

M. Gustave Fougères offre, de la part de l'auteur, un volume intitulé : *Peuples et civilisations, Histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac, Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle*, par Louis Halphen (Paris, 1926, in-8°).

M. Théodore Reinach fait hommage au nom de M. Elias Bickermann, d'une dissertation inaugurale, dont il est l'auteur, intitulée : *Das Edikt des Kaisers Caracalla in p. Giss. 40. Inaugural Dissertation zur erlangung des doktor würde* (Berlin, 1926, in-8°).

M. Maurice Prou dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, M. Tourneur-Aumont, un opuscule sur *les Quatre épisodes de la bataille de Vouillé* :

« M. Tourneur-Aumont a examiné de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici le récit de la bataille de Vouillé, tracé en quelques phrases par Grégoire de Tours. Il a renforcé par de nouveaux arguments tirés de la topographie et de l'onomastique l'identification du *campus Vogladensis* avec la plaine de Vouillé sur l'Auxance établie par Longnon. Puis il a retracé les diverses phases de la bataille et il en a montré les conséqnences pour le développement de la domination franque en Gaule. Un point nouveau dans la dissertation de M. Tourneur-Aumont est celui-ci : d'une phrase obscure et souvent discutée de Grégoire de Tours, il tire que la bataille entre les Francs et les Goths a commencé par un combat singulier entre Clovis et Alaric. J'avoue ne voir dans le texte de Grégoire de Tours, rien de pareil, et je me demande si l'on ne doit pas s'en tenir à l'interprétation de Kurth. Quoi qu'il en soit, voilà une étude intéressante par les considérations générales de méthode historique que l'auteur, selon son habitude, y a introduites. »

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Abel Lefranc, Paul Mazon, Alfred Merlin, Alexandre Moret et Max

Digitized by Google

Prinet posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Georges Bénédite.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL donne lecture de quelques passages d'une lettre de M. Robin, curé de Lancé (Loir-et-Cher).

« Cassandre Salviati, la bien-aimée de Ronsard, fille de Bernard Salviati, épousa Jean de Peigné ou d'Epeigné, *seigneur de Pray* en Loir-et-Cher. Cassandre fut donc « nôtre » et Dame de Pray, — Pray n'est pas à plus de 35 kilomètres de Couture, le pays du poète.

Desservant la paroisse de Pray, j'ai eu l'idée de chercher si je ne trouverais pas quelque chose d'intéressant ! j'ai sondé les murs de ma vieille église, j'ai découvert *des peintures* et mis au jour après plusieurs figures d'évêques *une dame du XVI^e siècle en « grands atours »*, à ses pieds une tête d'homme, les yeux levés vers la dame.

Ces temps derniers, en redressant le clocher, sis au milieu de l'église, on a dû creuser pour y établir un poteau de soutien de la charpente et l'on a découvert des ossements épars, venant sans doute du vieux cimetière entourant l'église.

Plusieurs pierres tombales se trouvent également dans l'église, malheureusement, les inscriptions ont été effacées par les pieds des fidèles passant et repassant dessus.

En 1656, François II de Musset, seigneur de Pray, y fut inhumé, ceci est certain. Pourquoi n'y en aurait-il pas d'autres ?... »

A propos de la correspondance, M. René DUSSAUD communique à l'Académie une lettre de M. André Parrot, qui assiste les PP. Carrière et Barrois dans les fouilles pratiquées à Nérab, près Alep. Elle annonce, à la date du 1^er^ novembre, la trouvaille de nombreux objets, bijoux, armes, figurines en bronze et en terre cuite, céramique diverse, nombreuses sépultures et vingt-sept tablettes assyriennes, la plupart en bon état.

L'Académie décide de se faire représenter au Congrès international des Études byzantines qui se tiendra à Belgrade du 11 au 16 avril 1927, et délègue à cet effet M. N. Jorga, son correspondant à Bucarest.

M. Camille JULLIAN fait une seconde communication sur les

Digitized by Google

fouilles de Glozel. Il résume ainsi l'ensemble de ses recherches :

« Bric-à-brac de sorcière, grimoire magique : voilà ce que renferment les fouilles de Glozel. Tout cela est d'ail'eurs fort intéressant. Car c'est la première fois que nous nous trouvons en présence d'un gisement complet de sorcellerie antique : ceux d'Alvao en Portugal, de Baarburg en Suisse, de Tell-Sandahanna en Palestine, n'ont livré que quelques groupes d'objets. Ici, il y a tout l'attirail magique au complet : les silex et têtes de hache préhistoriques en ex-voto, les dessins d'animaux fantastiques, (biche et faon cornus, l' « animal d'épouvante » à la poitrine servant de tête, toutes ces figures monstrueuses qui excitaient la colère de saint Jérôme), les poupées d'envoûtement (qui montrent encore la trace de l'aiguille qui les a percées et des fils de laine qui les ont attachées), et les fameux visages sans bouche des envoûtés (d'où est venu le mot *vultus* signifiant face d'envoûtement, *envoûter* en français), et toute la vaisselle de terre cuite familière aux sorcières (ornée de ces figuratious talismaniques comme les bronzes grecs, dont ces pots de grès sont l'équivalent vulgaire : images de la tête d'épervier, de l'étoile de mer, de la plante d'hippomane, etc.), phallus à l'état de dépression, galets à initiales de démons, etc., etc. Le tout très facile à dater. C'est au temps des empereurs romains, et postérieur à 250 de notre ère ; mettons vers 300 *après* Jésus-Christ. Comme preuves, les suivantes : la lettre *x*, sur les inscriptions, remplaçant la lettre *s* ; la correspondance absolue des formules magiques avec celles des papyrus (surtout ceux d'Oslo) et des tablettes dites du dieu Seth, l'absence de poteries vernissées rouges (qui disparaissent vers 250), la forme particulière de certaines lettres, le B et le C. La sorcière de Glozel a dû avoir une grande vogue vers le temps de Probus et de Dioclétien, qui a marqué d'ailleurs un renouveau dans la sorcellerie gréco-romaine. Mais je doute que la vogue de l'endroit ait duré après Constantin.

« Les objets gravés sont tous en cursive latine, en écriture courante. *Il ne peut pas y avoir le moindre doute.* Il suffit pour s'en convaincre de comparer les 22 ou 23 lettres que livrent les objets de Glozel avec les alphabets cursifs du *Cours d'épigraphie latine* publié par M. Cagnat.

« On a objecté que les lettres de Glozel sont larges, épaisses et

Digitized by Google

hautes, toutes différentes des traits menus et déliés de la cursive sur plomb. *Cette objection ne tient pas.* On n'écrit pas sur métal comme sur la terre molle des briques. Essayez aujourd'hui d'écrire sur la terre et le sable ; vous verrez si vos lettres auront la même modalité que sur le papier. — Il y a deux catégories d'objets gravés. Inscriptions sur galets, qui sont des abréviations de noms de démons ou des exclamations (*sta*, « arrête-toi », sous le cervidé ; *ptoax*, « bête d'épouvante » [mot grec], sous un monstre, etc.). Et enfin, et surtout, inscriptions sur briques, beaucoup plus longues : celles-ci, *toutes et sans exception*, formules magiques, d'ailleurs correspondant à des formules déjà connues par des tablettes de plomb ou par des papyrus. Exemple : *liga oxum*, qui équivaut à « nouer les aiguillettes », *oxum* est un mot connu signifiant « os », appel à la biche magique, indication pour se faire aimer, ordre de « sauter de l'échelle » (*huc xali* et représentation de l'échelle) : le saut étant un des procédés de divination les plus usités, invocation du démon Tychon « démon aphrodisiaque de la pire espèce », comme disent les savants.

« En somme, milieu très vulgaire. Nous ne sommes pas à l'aube rayonnante des civilisations, mais dans les bas-fonds du paganisme romain à la veille de sa chute. Ce ne sont pas Adam et Ève, les initiateurs traditionnels des temps néolithiques, ce sont des Locuste et des Canidie de bas étage. »

M. Salomon Reinach prend la parole pour déclarer qu'il maintient entièrement le point de vue qu'il a développé devant l'Académie.

M. Joseph Loth fait une déclaration analogue.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de M. Vasile Parvân, deux volumes de l'*École Roumaine de Rome*, intitulés : *Ephemeris Daccoromana. Annuario della scuola romana de Roma*, t. III (1925), et *Diplomatarium italicum. Documenti raccolti negli archivi italiani*, t. I (1925) (Roma, in-8°).

Digitized by Google

M. Pierre Paris fait hommage au nom de M. V. Bardaviu Ponz et au sien, d'un volume intitulé : *Fouilles dans la région d'Alcañiz (province de Teruel)*. I. Il cabezo del Cuervo ; II. Le Taratrato, qui forme le fascicule XI-1 de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques* (Bordeaux, 1926, in-8°).

M. Edmond Pottier offre à l'Académie de la part de M. le docteur Paul Richer, membre de l'Académie des Beaux-Arts, un volume sur l'*Art grec* faisant partie de la série sur *Le nu dans l'Art* où l'auteur résume son enseignement à l'École des Beaux-Arts.

« L'an dernier, notre regretté confrère, M. Homolle, avait présenté le volume sur l'Orient classique (Égypte-Chaldée-Syrie), en faisait valoir les qualités originales de cette méthode qui traite d'une façon nouvelle, par l'inspection des éléments anatomiques du corps, le sujet si ancien de l'histoire de la plastique ancienne [1]. De son côté, notre confrère M. Salomon Reinach avait publié un compte rendu élogieux du même volume [2].

Celui-ci forme une suite qui ne sera pas moins bien accueillie et qui intéressera sans doute encore plus de lecteurs, puisqu'il passe en revue les types les plus célèbres de l'art grec. Pour la période classique l'auteur combat une opinion assez répandue qui consiste à voir dans les proportions et les modelés des corps féminins une sorte de décalque de la structure masculine. Par une suite d'analyses minutieuses il montre que les Grecs ont très justement observé dans les corps féminins des détails qui existent dans la nature et qui expriment surtout la force, la santé, la puissance ; mais ce sont bien des corps féminins. On trouvera beaucoup de remarques utiles à retenir dans ce livre abondamment illustré de figures. Il y a aussi des chapitres intéressants sur les stigmates de l'athlétisme, les cas pathologiques, les grotesques et les malades, les mourants et les morts. »

M. Edmond Pottier offre à l'Académie, de la part de M. le Directeur du British Museum, le second fascicule du *Corpus Vasorum* anglais, rédigé par MM. A. H. Smith et F. N. Pryce. Cette livraison contient la suite des poteries chypriotes, celle des vases attiques à figures noires et un premier groupe de vases à figures rouges de Pæstum et de Campanie. Les planches sont excellentes ; elles ont toute la netteté désirable et l'on ne peut pas actuellement réaliser de meilleures reproductions. La présentation elle-même semble en

1. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1925, p. 82.
2. *Revue arch.*, juin 1925, p. 370.

Digitized by Google

progrès et offre plus de symétrie et d'heureuse ordonnance dans la disposition des figures. Le texte est tel qu'on pouvait l'attendre d'archéologues aussi compétents. On trouve dans cette livraison des pièce célèbres comme le cratère chypriote de Persée et la Gorgone (pl. 6) les coupes à figures noires de Siana (pl. 8), les coupes à miniatures d'Eucheiron, Phrynos, Tléson et Hermogénès (pl. 11), l cratère d'Oreste à Delphes et celui d'Alcmène sur le bûcher signé par Python, dans le style de la fabrique de Pæstum (pl. 1).

M. Omont a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie un nouveau mémoire de notre savant correspondant, M. Louis Demaison, sur les *Cathédrales de Reims antérieures au XIII^e siècle* (Paris, 1926, in-8°. Extrait du *Bulletin monumental*, 1926, p. 67-116).

« Les fouilles entreprises depuis plusieurs années pour la restauration de la cathédrale de Reims ont mis au jour de nombreuses substructions d'édifices qui ont précédé la cathédrale actuelle, construite au XIII^e siècle. L'examen de ces substructions, commenté, à l'aide des vies de saints rémois et des textes des anciens chroniqueurs, a permis à M. Louis Demaison de retracer, avec autant de sagacité que de pénétration, l'histoire des cathédrales primitives de Reims, au nombre de quatre, antérieures au XIII^e siècle : la basilique primitive, élevée par saint Nicaise ; l'église carolingienne d'Ebbon et d'Hincmar; l'église modifiée à l'intérieur par Adalbéron; et l'église rebâtie partiellement en 1152 par Samson. »

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 19 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT

1° Discours de M. le Président proclamant les prix et récompenses décernés en 1926 [1];

2° *La Civilisation phénicienne d'après les fouilles récentes*, par M. René Dussaud, membre de l'Académie [2];

3° *Notice sur la vie et les travaux de M. Élie Berger*, membre de l'Académie, par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel.

1. Voir *Publications de l'Institut*, 1926, n° 27.
2. Voir *Ibid.*, 1926, n° 27 *bis*.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. ÉLIE BERGER

PAR

M. RENÉ CAGNAT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

MESSIEURS,

A une vingtaine de kilomètres de Belfort, vers le sud, à une dizaine à l'est de Montbéliard, sur les pentes extrêmes du Jura existe un joli village nommé Beaucourt. Assis sur trois collines juxtaposées, qu'il relie entre elles, admirablement situé, mais d'accès difficile et défendu par là même contre les influences dangereuses de l'extérieur, Beaucourt baigne dans l'air vivifiant des hauteurs et des bois. Des maisons les plus haut placées du bourg on découvre un large et harmonieux panorama : à gauche le Jura, à droite la ligne bleuâtre des Vosges, à ses pieds la large et sombre tache de la forêt d'Etupes et le village industriel de Morvillars, dans la vallée de l'Allaine; derrière les hauteurs qui ferment l'horizon, on devine la plaine d'Alsace, à laquelle, avant 1870, était rattaché tout ce beau pays de ballons et de forêts, d'étangs et de prairies, à laquelle il n'a jamais cessé d'appartenir par le cœur.

C'est dans ce milieu, merveilleusement fait pour fortifier les corps et tremper les âmes que naquit, le 12 août 1850, et que

Digitized by Google

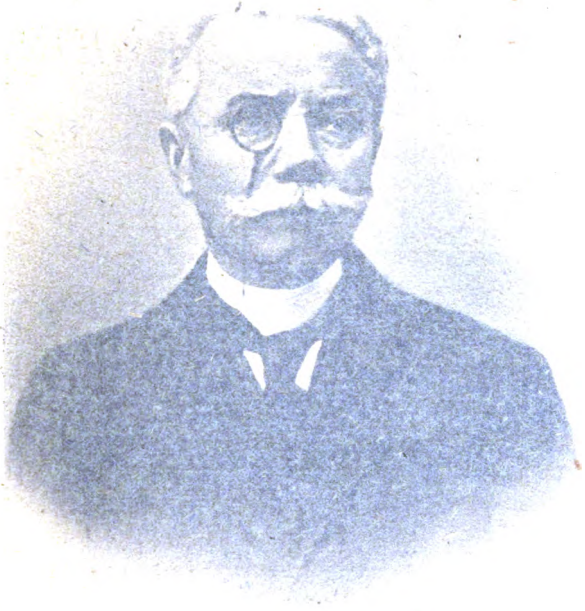

ELIE BERGER

1850-1925

Photo Pierre Petit Hel log L. Sch a

Digitized by Google

Digitized by Google

ELIE BERGER

1850-1925

Photo Pierre Petit

Héliog. L. Schutzenberger, Paris

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

passa ses premières années le confrère dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui, Élie Berger. Il appartenait à une vieille famille protestante, originaire de Suisse mais fixée dans la région depuis l'année 1660. Ainsi que vous l'a déjà exposé notre confrère Monceaux quand il vous a parlé de son frère, Ph. Berger, dans notre séance du 30 mai 1914, son grand'père, membre du Directoire de Montbéliard, envoyé en mission à Paris s'était fait inscrire au Club des Jacobins et avait gardé de cette équipée le surnom de Berger-Convention, surnom qu'il justifiait d'autre part en prêchant la tête coiffée d'un bonnet phrygien, attendu qu'il valait mieux, pensait-il, adopter cet insigne et continuer tranquillement à évangéliser ses ouailles. Son père, Eugène Berger, pasteur lui aussi, était attaché à la paroisse de Beaucourt ; homme austère, d'une honnêteté rigide, et d'un dévouement absolu à son devoir, il en donna une preuve éclatante lors de l'épidémie de choléra de 1854, aidé dans son œuvre de charité chrétienne par sa femme, une Strasbourgeoise, petite-fille de l'imprimeur Levrault ; elle aussi avait de son rôle, comme femme et comme mère, un idéal très élevé.

Ce que fut l'éducation que de tels parents donnèrent à leurs enfants, il est aisé de le concevoir. C'était une belle et nombreuse famille. Beaucoup d'entre vous ont connu l'aîné des fils, Samuel, que nous aurions depuis longtemps appelé parmi nous si la mort ne l'avait pas enlevé en pleine vigueur d'âme et de talent ; Élie, le plus jeune, était son protégé ; ils formaient un couple tendrement uni. Un second couple se composait de notre ancien confrère Philippe et de Paul, depuis membre de l'Académie de médecine, chirurgien célèbre, qui a confié au fils d'Élie l'honneur d'illustrer à son tour la chirurgie et le nom de Berger ; enfin, l'avant-dernier, Théodore, devait fournir dans la banque une brillante carrière. Trois filles complétaient la maisonnée, joie et ornement de ce foyer béni. Tout ce monde vivait heureux à Beaucourt, toujours en plein air, bras et cou nus, même en hiver, ignorant toute contrainte, hors celle du devoir.

Eugène Berger demeura dans sa cure jusqu'en 1855. A cette date, il fut appelé à Paris pour diriger la paroisse de la Rédemption. La famille vint demeurer rue de Vaugirard, dans un vieil hôtel, aujourd'hui bien transformé, où l'éditeur Belin était ins-

Digitized by Google

Digitized by Google

passa ses premières années le confrère dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui, Élie Berger. Il appartenait à une vieille famille protestante, originaire de Suisse mais établie dans la région depuis l'année 1660. Ainsi que vous le savez, notre confrère Monceaux quand il vous a parlé de son père, Ph. Berger, dans notre séance du 30 mai 1914, son prédécesseur membre du Directoire de Montbéliard, était venu à Paris s'était fait inscrire au Club des Jacobins et avait reçu de cette équipée le surnom de Berger-Convention qu'il justifiait d'autre part en prêchant la vertu civique d'un bonnet phrygien, attendu qu'il valait mieux, pensait-il, garder son insigne et continuer tranquillement à évangéliser ses ouailles. Son père, Eugène Berger, pasteur lui aussi, était à la tête de la paroisse de Beaucourt ; homme austère, d'une droiture [illegible] et d'un dévouement absolu à son devoir. Il se révéla admirable éclatante lors de l'épidémie de choléra de 1854, en faisant œuvre de charité chrétienne par sa femme, une [illegible], petite-fille de l'imprimeur Levrault : elle fut [illegible] rôle, comme femme et comme mère, un [illegible].

Ce que fut l'éducation que de tels parents [illegible] enfants, il est aisé de le concevoir. [illegible] breuse famille. Beaucoup d'entre vous [illegible] Samuel, que nous aurions depuis [illegible] si la mort ne l'avait pas enlevé [illegible] talent ; Élie, le plus jeune, était [illegible] couple tendrement uni. Un [illegible] ancien confrère Philippe et de Paul [illegible] mie de médecine, chirurgien [illegible] l'honneur d'illustrer à son tour [illegible] enfin, l'avant-dernier, Théodore [illegible] brillante carrière. T[illegible] ornemen[illegible] Beauc[illegible] r, ign[illegible] ène B[illegible] l fut [illegible] La [illegible] [illegible]

...r
...ui-
...ruits
...tenue,
...ment et
...une vaste
...l'el était le
...e, qui était
...u à l'œuvre
...ne sage pru-

Digitized by Google

tallé. Le Luxembourg s'étendait devant les fenêtres ; mais ses verdures trop parisiennes remplaçaient mal pour ces garçons dépaysés les horizons perdus.

Après avoir travaillé quelque temps à la maison, sous la conduite d'un précepteur, M. Boileau, dont le nom est resté célèbre dans la maison pour son habileté pédagogique et sa sévérité, Élie entra comme ses aînés au lycée Saint-Louis et, comme eux aussi, y fit d'excellentes études. Il venait de les terminer en 1870 quand éclata la guerre. Vous savez que sa vue a toujours été très défectueuse : il avait à peu près perdu l'usage d'un œil. Cette infirmité lui interdisait de figurer parmi les combattants; mais il n'entendait pas profiter de son incapacité pour rester inactif. Tandis que son frère Philippe servait comme infirmier volontaire à Strasbourg et ensuite dans l'armée de Chanzy, lui, se fit attacher à une ambulance franco-suisse installée à Paris, à la Charité ; il ne ménageait pas son dévoûment, prêt à accepter toutes les besognes et ne quittant le chevet des malades que pour aller sur les champs de bataille, ramasser les blessés. Quand la guerre civile succéda à la guerre étrangère il n'abandonna pas le poste de charité qu'il avait choisi. Sa famille a retrouvé dans ses papiers un laissez-passer que la Commune lui avait délivré pour qu'il pût exercer dans les rues de la capitale et aux environs son ministère de bienfaisance. Il l'avait gardé précieusement, en souvenir de ces temps malheureux.

Le calme rétabli, il fallut se décider pour une carrière. Docile à des conseils autorisés, il choisit celle d'archiviste ; il se présenta donc à l'École des Chartes, où il fut reçu la même année que notre confrère M. Bémont et que Julien Havet. Il en sortit le second en 1876 et fut aussitôt envoyé à Rome, comme membre de l'École française d'archéologie, alors à ses débuts. Le choix était heureux : on en eut tout de suite la preuve.

Presque tous ceux de nos confrères dont j'ai eu l'occasion de vous parler, depuis dix ans que vous m'avez fait le grand honneur de me confier ce soin, ont marqué le début de leur carrière scientifique par quelque découverte ou quelque publication notable, qui a appelé sur eux l'attention du monde savant et préparé leur avenir. Pour de Vogüé ce sont ses voyages en Orient et ses travaux sur les églises de la Terre Sainte ; pour

Digitized by Google

Meyer, ses découvertes dans les bibliothèques d'Angleterre ; pour Dieulafoy, ses missions en Perse ; pour Heuzey, ses explorations de Macédoine; pour Clermont-Ganneau, la trouvaille de la stèle de Mésa. Il en a été de même pour Élie Berger : son séjour à Rome a fait sa fortune scientifique.

Dès longtemps, les historiens du Moyen âge déploraient que les archives secrètes du Vatican restassent impitoyablement fermées aux savants ; à chaque instant, ils étaient arrêtés par l'impossibilité où ils se trouvaient de consulter la correspondance des papes, qu'ils savaient exister à peu près au complet dans ce dépôt inviolable. Y puiser des informations inédites avait été l'ambition de beaucoup d'érudits depuis trois siècles.

Le 21 décembre 1866, Delisle avait proposé à la Commission des Travaux littéraires de notre Académie et fait voter par l'Académie elle-même un vœu à ce sujet : on devait appeler l'attention du gouvernement pontifical sur la nécessité scientifique qui existait de pouvoir aborder le dépouillement des registres des papes. La démarche était à ce moment assez hasardeuse ; elle n'eut pas de suite ; mais Delisle n'avait pas renoncé à son projet.

Le départ d'Élie Berger pour Rome lui offrit l'occasion de revenir à la charge : il remit l'affaire entre les mains de son élève, se réservant d'agir de son côté et d'appuyer de toute son influence les démarches qui seraient faites sur place. Aussi bien avait-il gagné à sa cause le cardinal Pitra, bibliothécaire de la Sainte Église romaine, savant éminent, Français de naissance et resté fort attaché à son pays natal, qui jouissait d'un grand crédit auprès de Pie IX. La façon dont Élie Berger fut reçu par ce prélat à son arrivée à Rome enhardit notre futur confrère au point de faire luire à ses yeux l'espoir d'être admis à travailler sur ces fameux registres, d'arriver, comme le lui écrivait Quicherat, à « apprivoiser le dragon préposé à la garde des fruits qu'on l'avait envoyé cueillir » ; une première permission obtenue, il ne serait pas difficile d'en obtenir d'autres ultérieurement et l'École de Rome pourrait ainsi attacher son nom à une vaste publication médiévale qui lui ferait grand honneur. Tel était le rêve de Berger; il s'en ouvrit au directeur de l'École, qui était alors Geffroy, homme chez qui un dévoûment absolu à l'œuvre dont il était chargé se doublait d'un tact avisé et d'une sage prudence. Celui-ci fut d'abord surpris.

Digitized by Google

« Il s'épouvantait, à dit notre confrère M. Châtelain en présentant les titres de Berger, au moment où il se portait candidat au fauteuil de Wallon, à l'idée d'organiser une grande publication médiévale ; tous les jours il communiquait aux membres de l'École ses inquiétudes, ses insomnies, ses terreurs. Comment faudrait-il publier le texte? Quelles parties devraient être *in extenso*? Que devrait-on élaguer? Quel format adopter? De plus, les Archives vaticanes étaient absolument fermées, obtiendrait-on communication des registres pontificaux? La publication serait-elle permise ? Jusqu'alors, en pareil cas, on adressait une demande au Vatican et des employés spéciaux, les *scrittori* recherchaient et copiaient pour le public les pièces dont la reproduction était autorisée. M. Geffroy avait reçu de cette façon la copie de neuf lettres de la reine Christine, au tarif de 5 francs pièce — Chaque lettre se composait de 10 ou 12 lignes et n'offrait aucun intérêt. »

Mais Delisle calma les inquiétudes du directeur ; celui-ci enleva l'assentiment de l'ambassadeur auprès du Saint-Siège, le baron Baude, et on engagea l'action, en se limitant aux registres relatifs à la papauté d'Innocent IV.

« La première difficulté, continuait M. Châtelain, fut d'obtenir qu'un de ces registres fût porté des archives secrètes dans la Bibliothèque vaticane. Puis il fallut en tirer parti. La bibliothèque ouvrait ses portes cinq jours par semaine, de 8 heures à midi ; pendant les jours d'hiver, il n'y avait que deux petites tables, voisines des fenêtres, où l'on pût jouir d'une clarté suffisante pour déchiffrer des manuscrits. Celui qui voulait s'assurer une bonne place devait se mettre en route avant le jour, parcourir des rues où le balai n'avait point passé, enfiler à tâtons de larges corridors sombres, grimper des escaliers et arriver à la galerie tapissée d'inscriptions romaines assez tôt pour que les lecteurs habitués depuis longtemps à régner en maîtres à la bibliothèque ne s'emparent pas de la place éclairée. Élie Berger était un modèle d'exactitude et la table qu'il avait dû arracher aux convoitises étrangères fut bientôt désignée du nom de *tavola francese*, réservée pour son usage et celui de ses camarades, les étudiants des autres pays rendant ainsi un hommage tacite au jeune paléographe français. »

Digitized by Google

Deux ans plus tard, Pie IX mourait. Le nouveau pape, Léon XIII, allait-il conserver à Berger la permission extraordinaire, donnée par son prédécesseur? Depuis longtemps, par son travail exemplaire, par son ardeur qu'on appelait à Rome la *furia francese*, par l'affabilité de son caractère, il avait su conquérir les sympathies du Vatican. Et puis on avait affaire à un souverain pontife éclairé, libéral, ennemi de toutes les petitesses. Mis au courant de la situation, il donna des ordres pour que le travailleur ne fût pas entravé dans ses recherches. Bien plus, lorsqu'on le prévint, par délicatesse, que ce privilégié était un protestant, il répondit : « Qu'importe? Dites-lui bien de ne rien cacher, de publier tout. » Et même, il semblait, à sa façon s'intéresser au chercheur et l'encourager. « Vers le milieu de la matinée, les hôtes de la bibliothèque entendaient souvent, dans le couloir voisin, des pas cadencés ; trois coups étaient frappés à la grande porte ; on s'empressait d'ouvrir et alors paraissaient d'abord deux soldats suisses en grand costume, le casque en tête et la hallebarde sur l'épaule ; puis un garde noble suivi de Mgr Macchi et d'une ou deux personnes, enfin la chaise du pape portée par deux laquais tout habillés de rouge. Tandis que le petit cortège défilait lentement, Léon XIII se penchait en avant, regardant à droite, à gauche, comme pour constater que ses habitués étaient là, faisant de sa main à moitié ouverte le signe traditionnel de la bénédiction. La pâle et mince figure du pape, presque aussi blanche que sa robe, était animée par un sourire très bienveillant, éclairée par deux grands yeux, auxquels il semblait que rien ne pût échapper[1]. »

Ainsi se continuaient pendant les heures réglementaires, les dépouillements d'Élie Berger, dans les conditions que je vous ai dites. Bientôt même, la confiance qu'il inspirait devint telle que la clef de la bibliothèque lui était remise en secret, et qu'il put travailler à son aise, tout seul, durant les après-midi.

C'est de la sorte qu'il arriva, durant les quatre années de son séjour à Rome — car sa mission fut trois fois renouvelée — au prix d'un labeur formidable, à recueillir une moisson d'une richesse inouïe et à réunir la matière de trois gros volumes, dans

1. Berger, *Biblioth. de l'École des Chartes*, LXIV, p. 414.

Digitized by Google

lesquels il a fait entrer la substance et le plus souvent le texte même de 8354 lettres enregistrées à la chancellerie d'Innocent IV. Ils lui valurent en 1888 le grand prix Gobert; jamais peut-être cette distinction n'avait été mieux méritée.

Ce que nous apprend cet amas de pièces d'archives, vous n'attendez pas de moi que je vous l'expose ici dans le détail. D'ailleurs, Berger l'a mis en lumière dans une magistrale préface de 212 pages, qui forme l'en-tête du second volume. Il y a étudié à fond les rapports de saint Louis avec Innocent IV et Frédéric II, adversaire de ce pontife, et, ce qui nous touche tout particulièrement, il a tracé la figure de ce grand roi. Il n'est pas douteux, d'après les textes publiés, que Louis IX n'ait été un prince très bon politique, incapable de toute transaction dès que ses droits étaient en jeu. C'est ce qui explique tant de contrastes dans sa vie. Ce prince d'une piété si vive ne cesse d'adresser au pape de véritables admonestations, respectueusement sévères. Cet homme, simple et austère, devient soudainement magnifique lorsqu'il s'agit d'honorer sa couronne. Le croisé qui veut conquérir le tombeau du Christ au prix de tant de sang et de tant d'or est le même homme qui, soucieux avant tout des intérêts de ses sujets, fait rendre un jour aux contribuables des impôts déjà levés, mais sans emploi [1]. Surtout c'était un roi de haute valeur morale. Voilà ce que Berger a proclamé dans une belle page, que je dois vous rappeler ici :

« Il y avait alors en Europe, un prince, fidèle entre tous aux intérêts de sa couronne et à ses maximes de gouvernement, qui, dans tous les dangers et en présence des nécessités les plus graves, a su ne jamais oublier sa parole, conserver la préoccupation constante de son devoir et rester toujours docile à la conscience. C'est avant tout en s'efforçant de faire régner la paix et triompher l'équité, en se sacrifiant lui-même, en réparant les excès de ses agents ou les torts de ses prédécesseurs que saint Louis s'est rendu supérieur à tous ses contemporains, qu'il a donné à la monarchie française un incomparable éclat. Sa grande expérience du gouvernement et son courage devenu légendaire n'ont fait que la plus petite partie de sa gloire ; il est resté au Moyen âge le représentant le plus illustre de la justice et de la loyauté.

[1] Voir nos *Comptes rendus*, 1888, p. 537.

Digitized by Google

Voilà pourquoi il domine de si haut, au XIIIe siècle, les souverains les plus puissants et les plus habiles politiques. »

Le brillant résultat de la mission de Berger ne fut pas seulement de nous donner un gros et beau livre ; elle eut, pour l'avenir de l'École de Rome les plus heureuses conséquences : en travaillant pour lui, il avait aussi travaillé pour ses successeurs. Le plan qu'il avait conçu tout seul, à l'âge de vingt-six ans, a été approuvé par les maîtres de la Science et adopté par les membres des promotions qui suivirent la sienne. Grâce à lui, grâce à son exemple, à la confiance qu'inspira son succès, les jeunes chartistes, pensionnaires du palais Farnèse, ont pu révéler au monde savant les registres d'une vingtaine de papes et jeter une lumière nouvelle sur l'histoire de temps singulièrement obscurs. Il a été le fondateur et l'organisateur de cette belle collection dont, par malheur, les difficultés des temps présents ont ralenti l'essor, mais dont la continuation doit être la préoccupation de notre Académie, comme elle est le souci des médiévistes qui siègent dans notre Compagnie.

Il ne faudrait pas croire que cette besogne ardue et absorbante empêchât Berger de mettre à profit pour d'autres travaux son séjour en Italie. Sa thèse de l'École des Chartes avait été une étude sur la *Chronique de Richard de Poitiers moine de Cluny*, chroniqueur du XIIe siècle, qui n'a pas craint de rédiger les annales du monde depuis la création jusqu'au règne du roi Louis VII. Il ne voulut pas comme tant d'autres de ses camarades, laisser inédit ce premier essai scientifique ; il préféra l'améliorer, et, puisqu'il avait ses entrées au Vatican, y consulter les manuscrits se rapportant à son sujet. Ainsi complétée, il publia son œuvre dans la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*.

Vers le même temps, notre Compagnie choisissait, pour le prix Bordin, le sujet de concours suivant : *Étude historique sur les grandes Chroniques de France*. On connaît la valeur de ces chroniques, composées dans l'abbaye de Saint-Denis pendant la seconde moitié du XIIIe siècle. Berger s'empara du sujet ; et non seulement, dans son mémoire, resté d'ailleurs inédit, il a habilement résumé et combiné les travaux antérieurs sur la question, mais, sur beaucoup de points il l'a renouvelée par l'examen méthodique et approfondi d'une cinquantaine de manu-

Digitized by Google

scrits conservés dans les bibliothèques de France, d'Italie et d'Angleterre. Le prix lui fut décerné à l'unanimité à la suite d'un rapport très favorable de Delisle.

Revenu en France, Berger fut aussitôt attaché aux Archives nationales, où sa place était marquée par ses travaux. Et ici je dois laisser la parole à notre confrère M. Langlois, qui le jour de ses obsèques s'exprimait ainsi : « Pendant les dix-sept années qui suivirent, il a, en qualité d'archiviste, servi et honoré ce grand établissement : il a été constamment le modèle de ce qu'un archiviste doit être, c'est-à-dire dévoué à guider les recherches du public, dévoué à des travaux monotones, mais nécessaires, de classement et d'inventaire. Devoirs professionnels dont, dans ma jeunesse, et alors que j'hésitais encore sur ma voie, l'austérité, je l'avoue, m'effrayait un peu ; j'admirais alors sincèrement ceux qui s'en acquittaient sans défaillance. Je me souviens de lui avoir confié ce sentiment, un jour que je le consultais, de novice à aîné, et qu'il me répondit simplement : Dans notre métier, il y a des grâces d'état. »

Mais il ne s'en tenait pas là ; il savait accorder ses devoirs administratifs et ses préoccupations de savant. Maury, directeur des Archives, lui confia le soin de continuer la publication des actes contenus dans les *Layettes du Trésor des Chartes*.

Le *Trésor des Chartes* est le noyau de nos Archives nationales. Il se compose de deux parties bien distinctes : d'une part les registres de la chancellerie depuis Philippe Auguste jusqu'à Charles IX ; d'autre part les chartes et les pièces diverses relatives aux droits de la Couronne ; telles que traités avec les princes étrangers et les grands vassaux, documents domaniaux, actes de tout genre relatifs à la réunion des provinces, à la constitution des apanages, aux rapports avec l'Église, au gouvernement et à l'administration du royaume. C'est l'ensemble de toutes les pièces renfermées dans cette seconde partie et remplissant 735 cartons qu'on appelle les *Layettes du Trésor des Chartes*, du nom des boîtes dans lesquelles elles étaient jadis conservées. Berger fut chargé d'étudier les pièces relatives aux dix dernières années du règne de saint Louis, dont il devenait décidément l'historien attitré. Ces documents, au nombre d'un millier et plus, jettent un jour nouveau sur les plus graves questions qui se rattachent à l'état géné-

Digitized by Google

ral de l'Europe et de la chrétienté au milieu du XIIIe siècle. C'est à l'histoire intérieure de la France que se rapportent avant tout les documents analysés ou publiés par Berger. Là encore, au cours d'une brillante introduction, il a trouvé moyen de tracer un tableau achevé d'une partie d'un des règnes les plus beaux de nos annales ; il a su combiner avec autant de sagacité que de prudence les récits des historiens contemporains avec les données fournies par les textes diplomatiques, pour aboutir à ce jugement : « Avant saint Louis, le roi de France était plus ou moins craint, plus ou moins respecté des étrangers ; après lui, ceux qui ont porté sa couronne ont été grandis par le seul fait qu'ils étaient ses successeurs. Sa réputation de justice a rempli le monde ; elle est l'honneur de notre pays. Dans le royaume, son action a été si bienfaisante et si durable que, pendant des siècles, ceux qui avaient à se plaindre ont conservé l'habitude d'invoquer son souvenir. Les titres de saint Louis à notre reconnaissance demeurent entiers. Il s'est trompé en appliquant à la politique supérieure les règles d'équité qu'il s'était appliquées à lui-même et nous avons le droit de regretter cette erreur, mais il serait injuste d'oublier qu'elle a son origine dans le plus noble des sentiments. »

Il manquait encore à Berger le plus élevé des grades universitaires, le doctorat, mais il tenait en réserve la thèse qui devait le lui assurer, un travail sur Blanche de Castille : c'était pour lui un moyen de revenir à ses études habituelles et de compléter, par l'exposé des débuts du règne de saint Louis, le tableau qu'il avait déjà tracé du reste de sa vie. Cette fois encore il était allé chercher dans les dépôts d'archives les éléments qui devaient lui permettre de donner à son travail une véritable originalité. Il s'adressa surtout aux sources anglaises et utilisa, un des premiers en France, les meilleures ressources que les rôles de la chancellerie d'Henri III, roi d'Angleterre, nous apportent pour la chronologie et le détail des événements de notre pays.

Grâce à ces documents, à d'autres aussi que ses devanciers ont ignorés, Berger a prêté aux actes de son personnage une physionomie nouvelle et a fait ressortir pleinement la part prépondérante que la reine a prise à l'administration du royaume, non seulement pendant les quatorze années que durèrent ses

Digitized by Google

deux régences, mais pendant celles où son fils régna seul, son habileté à sortir des dangers les plus menaçants, sa souplesse, son énergie toute virile. Et voici sa conclusion, qu'il faut retenir :

« Il y a des figures que les siècles n'arrivent pas à détruire ; elles semblent grandir à mesure que leur entourage disparaît par l'action fatale de l'indifférence et de l'oubli. La reine Blanche de Castille qui a travaillé, combattu et souffert pour la vieille France, que l'Espagne nous a donnée pour le triomphe de la civilisation, n'est une étrangère pour personne ; les plus ignorants savent son nom. Cette popularité posthume dont beaucoup ne connaissent plus la cause, mais que nul ne songe à contester, est la récompense des services qu'elle a rendus à sa seconde patrie. »

Tel n'est pas le cas d'une autre princesse, dont Berger vous a entretenus dans notre séance solennelle de 1906, avec un agrément dont nous avons gardé le souvenir ; je veux parler de la reine Aliénor, duchesse d'Aquitaine et femme de Louis VII, mariée à quatorze ans et que le roi emmena avec lui à la deuxième croisade... par précaution. A Antioche elle se compromet avec le gouverneur de la principauté, Raymond de Poitiers ; pour mettre fin au scandale, Louis VII l'entraîne à Jérusalem, et quand il est obligé de fuir la Terre Sainte, à Palerme, d'où ils regagnent la France, réconciliés en apparence, mais toujours séparés de cœur, puis bientôt de corps, le mariage ayant été annulé à Rome. Alors, devenue libre, la jeune femme s'unit à Henri Plantagenet, prétendant au trône d'Angleterre, qu'il occupe deux ans plus tard et auquel elle apporte en dot l'Aquitaine, perdue ainsi pour la France. La nouvelle reine ne gagna pas au change et ce n'était que justice n'est-ce pas? « Ce couple mal assorti, dit Berger, nous a laissé le plus magnifique exemple de haine conjugale qu'il soit possible d'imaginer. »

Deux ans après la publication de son livre sur Blanche de Castille, qui lui avait valu une seconde fois le grand prix Gobert, Berger quittait les Archives nationales pour l'École des Chartes. L. Gautier, obligé par sa santé de prendre du repos, lui confia sa suppléance pour le deuxième trimestre de 1897. Il devenait titulaire de la chaire à l'automne de cette même année, la mort

Digitized by Google

ayant rendu la place vacante en août. C'est à enseigner la paléographie qu'il allait consacrer dorénavant son activité, ses qualités de professeur et son dévouement. Car Berger possédait le goût et le don de l'enseignement; ce n'était point seulement un savant de cabinet; il avait aussi l'amour de la jeunesse et comme le besoin de lui servir de guide. Un de nos confrères pourrait vous raconter, comme il me l'a raconté à moi-même, que, étant élève de première année à l'École des Chartes et se trouvant fort embarrassé en présence de toutes les choses nouvelles qu'on mettait sous ses yeux, Berger, plus ancien d'un an, s'était approché de lui et lui avait cordialement offert de mettre à sa disposition sa grande expérience... de quelques mois; d'où naquit entre les deux camarades une chaude amitié, qui devait durer toute leur vie. Ainsi en usait-il avec ses élèves, toujours prêt à les accueillir, à les encourager, à aplanir devant eux les aspérités de la route. Notre confrère M. Prou, parlant devant sa tombe, a rappelé l'éloge que Berger avait composé de L. Gautier en faisant remarquer qu'on pouvait dire de lui tout ce qu'il avait écrit de son prédécesseur : « Il rendait agréable, attrayante, cette première entrevue avec les documents. On s'attachait tout de suite aux manuscrits et aux chartes, parce qu'il les faisait vivre en donnant à ses auditeurs une foule d'aperçus nouveaux pour eux et de premières notions sur les hommes, sur les usages du moyen âge. Sous sa direction ses élèves partaient à la découverte de pays inconnus. »

Et M. Prou ajoutait : « Ses élèves n'oublieront jamais ce grand savant qui, moins soucieux de ses travaux personnels que de la formation de leur esprit, épuisa ses forces à leur inculquer, avec la connaissance de notions précises sur une matière déterminée, les principes généraux de la méthode historique. »

Le moment était venu pour Berger de prendre place parmi nous. L. Delisle à qui il était lié par un culte fait de respect et d'affectueuse admiration et qui le chérissait comme un fils, entreprit de faire réussir sa candidature. Trois fois il présenta chaleureusement ses titres, mettant en lumière la grande valeur de ses travaux, la vigueur de sa critique, la sûreté de ses informations et affirmant qu'on ne pouvait plus toucher à l'histoire de saint Louis, sans tenir compte des trois ouvrages par lesquels

Digitized by Google

Berger avait renouvelé la question. Le 27 janvier 1905, Berger était élu au fauteuil que laissait vacant la mort de Wallon.

Depuis 1880 il travaillait comme auxiliaire au *Recueil des Historiens de la France*; son entrée dans notre Compagnie lui permettait de prendre, sinon une part plus active, du moins une place plus honorable dans le comité de publication. Il se consacra à cette besogne avec sa conscience scientifique et son érudition habituelles. C'est à lui que nous devons les deux volumes des *Actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France*, parus en 1916 et en 1920. Durant soixante ans, Delisle avait travaillé à la formation de ce recueil; le mener à bonne fin était pour son élève payer la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers le plus chaud des patrons. Vous savez que la maladie l'a empêché de voir terminer l'impression de la table des matières qu'il avait entièrement rédigée : il a dû abandonner à d'autres mains le soin de mettre le point final.

Successeur de Delisle pour cette publication, il le fut aussi comme conservateur à Chantilly. Quand la place devint vacante, il n'y eut guère d'hésitation. On estima qu'il convenait de faire pour la bibliothèque ce que Mgr le Duc d'Aumale avait voulu qu'il fût fait pour le musée : de placer à sa tête un homme désigné par ses travaux antérieurs et sa compétence spéciale, un savant qualifié, non seulement pour la conserver dans son état actuel avec toutes ses richesses acquises, mais aussi pour l'accroître par des achats raisonnés de livres, de manuscrits, de pièces d'archives. Berger répondait à toutes les conditions nécessaires; il fut élu. Comment il reconnut l'honneur qui lui avait été conféré et la confiance qu'on lui avait témoignée, laissez-moi vous le rappeler.

Nous voici au 3 septembre de l'année 1914. Les maisons de Senlis sont en flammes, les habitants sont cachés dans leurs caves, dispersés dans les bois ou réfugiés dans les communes voisines; la terreur règne dans la région. A Chantilly on attend la visite de l'ennemi. A neuf heures du matin, un premier bataillon est signalé. Berger se porte à sa rencontre, et parlemente avec les officiers. On leur ouvre les grilles. Un capitaine, constatant que son interlocuteur parle parfaitement l'allemand,

Digitized by Google

lui déclare que si aucun acte d'hostilité n'est commis et si l'on obéit aux ordres reçus, aucun mal ne sera fait au monument, mais que si un seul coup de fusil est tiré, le château sera brûlé et le personnel fusillé. Bientôt arrivent deux nouvelles compagnies amenant avec elles M. Vallon, maire de Chantilly, que les Allemands avaient pris comme otage. Il faut maintenant tout organiser pour donner satisfaction aux injonctions de l'envahisseur. Tandis que M. Macon accompagne le major dans la visite détaillée du château, Berger se met en devoir, avec le concours de MM. Vallon et Duplaquet, de réquisitionner dans la ville ce qui était nécessaire, vivres, vin, fourrage, éclairage, literie ; ils arrivent à se procurer 500 bottes de paille, qu'ils font étendre dans les salles du musée pour le couchage des hommes ; ils improvisent des lits pour les officiers dans les bureaux des conservateurs et dans les salles voisines ; ils mettent à leur disposition pour dîner la petite salle à manger. Tout se passe à peu près bien, grâce à l'excellence et à la rapidité des mesures prises, grâce au sang-froid de Berger et à sa connaissance de la langue allemande, qui facilite les rapports. Il n'eut vraiment de difficultés qu'avec un sous-officier qui voulait absolument loger les chevaux dans le château en les faisant monter par le grand escalier. Berger se fâche et le lui interdit. Arrive le major : « Je suis responsable de ce château lui dit notre confrère, et cela ne sera pas. » Le major lui déclare qu'il va le faire fusiller. « Fusillez-moi, mais, moi vivant, les chevaux n'entreront pas ici. » Devant cette volonté, le major se radoucit : « C'est bon pour cette fois, mais je vous défends de donner des ordres à mes hommes. » Et les chevaux furent menés aux grandes écuries.

Cependant le soir tombe sur Chantilly, apportant avec lui toutes les appréhensions. Que va-t-il se passer dans l'obscurité ? Ne se produira-t-il pas quelque incident dont les conséquences peuvent être funestes aux hommes et aux choses ? On peut redouter le pire. Heureusement on a affaire à une troupe de réservistes qui ne s'est pas encore battue et que rien ne vient exciter ; heureusement, surtout, pendant la nuit, arrive un ordre d'évacuation ; la bataille de la Marne va commencer.

Tout le monde partait le lendemain à sept heures du matin. Berger dut accompagner les Allemands jusqu'au delà d'Avilly

Digitized by Google

prêt, une fois encore, à faire face à tout événement. Quand il revint à Chantilly et qu'il se retrouva devant la statue du Connétable, pour me servir des expressions mêmes de notre confrère M. Bourget [1] « si cette effigie de bronze avait pu s'animer, comme dans les légendes de ce moyen âge que Berger a tant aimé, l'épée du guerrier aurait salué dans ce savant un brave et un très grand cœur. Il avait sauvé le château par son attitude si simplement ferme, par cette dignité qui, sans provocation, dresse devant la force brutale, une force spirituelle qui la tient en respect ».

Puis la vie ordinaire reprit pour lui, comme pour nous tous à cette époque, faite d'angoisses et d'espoirs alternés, d'attachement obstiné aux devoirs professionnels, oubli momentané des calamités publiques. Il remonta dans sa chaire de l'École des Chartes, reprit sa place dans nos commissions et à nos séances et se remit avec ardeur à la publication des *Actes de Henri II*. En 1916, il éprouva une surprise qui le toucha infiniment et dont il aimait à s'entretenir avec les siens : le général Gouraud l'avait jadis connu comme interrogateur au collège Stanislas et de plus il venait d'être excellemment soigné par le docteur Jean Berger, fils de notre confrère. Il invita son ancien maître à venir le voir à son quartier général de Châlons-sur-Marne et, avec sa galanterie coutumière, lui fit, pour ainsi dire, les honneurs du front de Champagne. Combien Berger eût été heureux de pouvoir, quelques années plus tard, joindre son bulletin de vote aux nôtres et nous aider par là à ouvrir au glorieux défenseur de Reims les portes de notre Académie !

Mais cela lui fut refusé. Depuis quelque temps déjà sa santé s'altérait. Appelé en 1917 à la vice-présidence de notre Compagnie, il ne put accepter, en 1918, la présidence qui lui revenait de droit : il se sentait très fatigué et nous commencions à nous inquiéter à son sujet. Peu à peu sa pensée s'endormit, tout son être s'engourdit lentement ; bientôt il ne lui resta plus que cette bonhomie souriante qui rendait son abord si sympathique et son commerce si plein d'agrément. Le 3 avril 1925, il achevait de vivre ou plutôt de mourir.

Du moins lui avait-il été donné, avant de quitter ce monde, de savoir sa chère Alsace redevenue française et rendue à ses anciennes destinées.

1. *Journal des Savants*, 1925, p. 262.

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Henri Stein pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Georges Bénédite.

M. Émile Espérandieu, par une lettre en date du 14 novembre, déclare s'associer entièrement à la thèse de M. Salomon Reinach sur les fouilles de Glozel.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Édouard Naville, le Président demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de sa place d'associé étranger.

Par 19 oui contre 7 non, au scrutin, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

La date de l'élection sera fixée ultérieurement, lorsqu'une solution sera intervenue pour le fauteuil de M. Foucart.

COMMUNICATION

LES TRAVAUX DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE EN 1925-26, PAR M. PIERRE LACAU.

Je voudrais soumettre à l'Académie les principaux résultats que nous avons obtenus sur les chantiers du service des Antiquités pendant la campagne 1925-26.

A *Saqqarah*, dans la partie Nord de la nécropole, M. Firth assisté, de M. Quibell et de M. Gunn, a poursuivi le dégagement des constructions contenues dans l'enceinte de la Pyramide à degrés. J'ai parlé à l'Académie il y a deux ans de la surprise que nous avions éprouvée en découvrant un type de colonne, entièrement inconnu, dans deux cha-

Digitized by Google

pelles de la troisième dynastie. Cette colonne cannelée et sans base dont le galbe rappelait à s'y méprendre une colonne dorique plus élancée avait perdu son chapiteau. D'après les fragments retrouvés dans les déblais, elle nous avait paru d'abord terminée par une décoration formée de deux grandes feuilles embrassant à droite et à gauche le fût cannelé. Nous savons maintenant que ces deux feuilles, au lieu de monter normalement vers le haut, retombent au contraire, la pointe en bas, à partir du sommet de la colonne. De quelle plante s'agit-il ? Nous n'osons nous prononcer encore.

Je rappelle que sur la face Nord de la pyramide, au pied d'une rampe montante conduisant à la chapelle funéraire, nous avons trouvé une statue du roi grandeur naturelle et enfermée dans une véritable armoire en pierre complètement close. Deux petits trous ronds percés dans la paroi juste à la hauteur du visage assuraient seuls la communication avec l'extérieur. L'image royale pouvait voir les dévots qui venaient l'adorer dans son temple et ceux-ci de leur côté faisaient passer jusqu'au roi, l'encens et les prières. Il aurait été intéressant de laisser sur place une statue aussi parlante. Nous avons dû pourtant la transporter au Musée car elle courait un danger réel ; quelques semaines après son départ un bloc tombé de la pyramide venait s'abattre à la place qu'elle avait occupée. C'est un morceau d'une extrême importance pour l'histoire de la sculpture égyptienne.

Dans l'angle Sud-Est de la grande enceinte qui entoure la pyramide, M. Firth a dégagé une entrée. Elle est extrêmement étroite et donne accès dans une galerie anciennement couverte dont le toit était supporté par une double rangée de vingt colonnes. Ces colonnes, elles aussi, sont d'un type entièrement nouveau : sur une base plate repose le fût formé d'un faisceau de minces tiges rondes comparable à une botte de roseaux. Le haut des colonnes est détruit, mais nous avons retrouvé des éléments de la décoration du chapiteau

Digitized by Google

qui nous permettront, je l'espère, une reconstitution précise.

Les murs de toutes ces constructions sont nus, sans textes ni figuration, c'est là une étrange anomalie. En Égypte, à l'époque classique et dès la quatrième dynastie, toute surface construite sert de support à une décoration à la fois artistique et utilitaire. Tout texte et toute figure possèdent en effet une efficacité magique dont l'utilité est si grande que l'on ne laisse jamais un monument sans un décor approprié à sa destination. Un monument sans texte est un monument sans vie. Il semble qu'à la troisième dynastie cette théorie du rôle des images qui n'est assurément pas d'origine tardive n'avait pas encore reçu son développement et son application logique dans les constructions.

En réalité, dans ces dépendances de la Pyramide à degrés, notre étonnement va chaque année en augmentant. Les plans des bâtiments sont entièrement nouveaux. Tout le système de décoration avec ses deux colonnes inconnues, est sans exemple jusqu'ici. La technique elle-même est neuve : le parement de tous les murs est composé de calcaire fin taillé en petit appareil, dont les joints sont ajustés avec une exactitude admirable. Ce procédé, très rare en Égypte, est ici d'une perfection telle que nous devons nous attendre à retrouver les traces d'une longue période de formation. Dès la quatrième dynastie au contraire on aura l'obsession des matériaux énormes et l'on construira en blocs aussi grands que possible.

En dehors de l'enceinte, en cherchant les tombes privées de la troisième dynastie, nous avons découvert deux momies de chevaux. Ce sont les premières que nous aient rendues les nécropoles égyptiennes. Le cheval n'était point adoré en Égypte, ce qui est normal, puisqu'il est originaire d'Asie; seuls les animaux propres à la vallée du Nil ont pu faire partie des plus anciens cultes égyptiens. Il ne s'agit donc pas ici de momies d'animaux sacrés. Ce sont sans doute simplement des chevaux assez aimés de leur maître pour

Digitized by Google

que celui-ci leur ait donné une sépulture spéciale. Mais que ce soient des chevaux de guerre et que leur maître soit Ramsès II, comme on l'a dit, aucun indice d'aucun genre ne nous permet de le croire. Il reste que ces deux squelettes sont d'une grande importance pour l'étude des races anciennes de chevaux.

Dans la partie Sud de ce même chantier de Saqqarah, M. Jéquier a continué les recherches dont il vous a entretenus lui-même l'an passé.

Le Mastaba El Faraoun est complètement dégagé, le plan d'ensemble en a été dressé. A côté il a attaqué les dépendances de la pyramide de Pepi II (VI^e dynastie) et mis au jour ce qui reste de la pyramide de la Reine. Le plan est encore peu clair, mais deux faits de réelle importance méritent d'être signalés. Le mobilier funéraire de la Reine comprenait toute une vaisselle en diorite d'une technique vraiment admirable. Des coupes et des assiettes de quelques millimètres d'épaisseur et d'un galbe sans défaut, sont taillés dans cette matière d'une dureté exceptionnelle. Pareils objets nous donnent une idée très précise de la perfection extraordinaire d'exécution à laquelle étaient parvenus les ateliers traitant la pierre dure.

La chambre funéraire elle-même, plus qu'à demi détruite, était décorée de textes religieux identiques aux textes qui couvrent les parois des chambres dans les cinq pyramides des rois de la VI^e dynastie. Les reines jouissaient donc sur ce point du même privilège que les rois, et il est possible que nous ayons là une source nouvelle pour l'étude de ces textes célèbres.

A *Karnak* nous avons eu le regret de perdre M. Pillet qui a désiré nous quitter après cinq campagnes particulièrement fructueuses, vous le savez. J'ai confié ce lourd chantier à un autre architecte, M. Chevrier, sorti comme son prédécesseur de l'école des Beaux-Arts de Paris. Il a eu le plaisir pour sa première année d'obtenir des résultats si

Digitized by Google

importants qu'il ne saurait vraiment en espérer souvent de pareils au cours de sa carrière.

La salle hypostyle, depuis trois ans, nous causait de nouvelles inquiétudes. Plusieurs colonnes avaient remué; elles ont été consolidées d'urgence par M. Pillet, mais nous ne pouvions rester plus longtemps sous le coup d'une pareille menace. Nous avons demandé au ministère de faire examiner par une commission spéciale le programme du travail qui semblait s'imposer à nous. Voici quel est le problème. Au moment où fut construite la salle hypostyle, vers 1300 avant notre ère, il va sans dire que non seulement le sol de la salle, mais même les fondations profondes étaient placées à un niveau supérieur aux infiltrations les plus hautes résultant de l'inondation annuelle. Mais l'exhaussement progressif du fond de la vallée du Nil (environ un mètre par mille ans) a peu à peu amené l'élévation générale du plan d'eau des infiltrations. Dans les années normales il y a un mètre d'eau au-dessus du dallage de la salle et l'on s'y promène en barque. Ces infiltrations apportent depuis des siècles dans la pierre du temple tous les sels qu'elles ont dissous en traversant le sol. Quand l'eau se retire chaque année, les sels cristallisent dans le grès et le désagrègent. Il y avait donc deux difficultés à résoudre : 1° réparer le mal déjà fait, c'est-à-dire consolider définitivement tout l'ensemble des fondations désagrégées ; 2° empêcher le mal de se renouveler à l'avenir, c'est-à-dire arrêter les infiltrations.

La consolidation consistera dans une grille de murs sou terrains contrebutant deux par deux les fondations de toutes les colonnes (il y en a 134). Ce travail purement technique ne devait pas absorber l'activité de notre architecte auquel incombent les restaurations archéologiques. Aussi M. Conin-Pastour, directeur des bâtiments de l'État, a-t-il bien voulu s'en charger et je l'en remercie.

Quant à l'asséchement du sous-sol il sera obtenu par un

Digitized by Google

canal profond dont le plafond est à un niveau inférieur aux fondations de la salle et qui ceinture presque complètement le temple tout entier. Les eaux d'infiltration recueillies par cette énorme tranchée seront pompées et rejetées au Nil. Il va sans dire que ce canal entoure le territoire sacré à une distance suffisante de la grande enceinte pour ne pas modifier l'aspect de cet immense champ de ruines.

Or le service des irrigations avait proposé pour ce canal un premier tracé qui du côté Est passait trop près d'une des grandes portes de l'enceinte. Cette porte se serait trouvée trop encaissée par les déblais et surtout je pensais qu'elle pouvait être précédée extérieurement d'une allée de sphinx analogue à la célèbre allée de l'Ouest. Je demandai donc qu'on détournât le tracé vers l'Est, de façon que le canal se trouvât passer à quatre-vingts mètres de la porte. Or juste dans l'axe de la courbe ainsi obtenue les terrassiers en creusant trouvèrent au mois de juillet 1925 deux statues extraordinaires du roi hérétique Akhenaten. Du coup un nouveau chantier s'ouvrait à nous auquel nous n'aurions certes pas pensé. Les temples de Karnak contenus à l'intérieur de l'enceinte demanderont à eux seuls encore bien des années de travail : logiquement nous n'aurions pas cherché au dehors sans cette nécessité imprévue. Dès que M. Chevrier fut installé à Karnak, en mars 1926, je lui confiai le déblaiement méthodique du terrain de chaque côté de la tranchée dont étaient sortis nos deux monuments.

Huit autres statues s'alignent maintenant à droite et à gauche des deux premières et aux deux extrémités de cette rangée d'autres encore peuvent apparaître. Il s'agit de statues royales de dimensions colossales qui étaient adossées à des piliers carrés (5 m. de haut environ). Elles sont en grès et formaient un bloc monolithe avec le pilier. Ces piliers osiriaques soutenaient le toit d'un portique bordant la façade d'un temple ou le côté d'une cour. Il est clair que nous sommes dans une dépendance du temple qu'A-

Digitized by Google

ménophis IV avait construit à Karnak avant d'avoir abandonné Ammon et sa capitale. Nous connaissions bien l'existence de ce temple si nous ignorions son emplacement : les matériaux qui en proviennent ont servi à bourrer les 9e et 10e pylones au temps d'Hormheb et le vidage de ces pylones nous rendra des murs entiers avec toutes les scènes qui les couvrent. Nous savions donc par avance que cette construction avait été systématiquement détruite, mais nous espérons maintenant que le tracé du plan va sortir de notre nouveau chantier. Remarquons-le, c'est la destruction même du monument qui a sauvé ces statues. On les a toutes renversées la face contre terre pour pouvoir tailler plus facilement l'énorme pilier de grès, qui seul était susceptible de fournir de bons matériaux de constructions. Le corps même avec son modelé irrégulier était d'un emploi difficile et ne valait pas la peine d'être débité. Par une chance extraordinaire on a renversé les piliers seulement après avoir enlevé le dallage de la cour, aussi les visages, le nez compris, se sont fichés en tombant dans une terre molle et sont intacts.

Ces statues sont d'une valeur incomparable pour faire revivre la personnalité si curieuse de l'énigmatique Akhenaten. Les tares de ce corps étrange semblent avoir été ici exagérées à plaisir. La tête penchée en avant, les yeux bridés, les lèvres aux rebords aigus, le menton mince et tombant, les clavicules saillantes, l'énorme développement du bassin, tous ces traits si connus de la physiologie du roi feraient penser à une caricature, mais l'on sent de suite avec quel respect, avec quel amour l'artiste a voulu idéaliser une figure dont la laideur éclatante devait avoir quelque chose de sacré. Il est clair que la simple publication, même sans commentaire, de monuments d'une pareille valeur artistique, exige une reconstitution complète de l'ensemble. Or, pas une seule des dix statues n'a pu encore être mise en état. Nous prions nos collègues de bien vouloir patienter ; je con-

Digitized by Google

viens d'ailleurs que c'est une vertu qu'il est difficile de prêcher en pareille matière.

Ce qui est évident dès maintenant c'est que le temple a été construit dans les quatre premières années du règne. Avant le schisme le premier nom du roi Aménophis qui était gravé sur la boucle de la ceinture a été surchargé par son second nom d'Akhenaten. Ainsi le roi, qui, nous le savons, a commencé à régner jeune était dès son enfance affligé de cette silhouette plus que bizarre.

Nous avons déblayé complètement le grand *Sphinx* de Gizeh. Trois fois au cours du XIX^e^ siècle, ce travail avait été commencé : par Caviglia d'abord, puis par Mariette aux frais du duc de Luynes, enfin par Maspero grâce à une souscription du *Journal des Débats*. Faute de ressources suffisantes l'entreprise était toujours demeurée inachevée. Or cette année nous avions des ressources grâce au roi Tout-Ankh-Amon qui nous a procuré de larges recettes supplémentaires. C'est M. Baraize que j'ai chargé de ce chantier lequel a suffi à absorber tout son effort pendant l'hiver dernier.

Quand on touche un monument de cet âge et de cette renommée on doit des explications et des excuses au grand public ; on sait d'ailleurs d'avance que ces excuses ne seront pas acceptées. Voici les nôtres. T[illegible]t d'abord le cou du Sphinx était dangereusement entamé. On sait que l'animal est taillé à même le calcaire de la colline bordant la vallée. Ce calcaire comprend des couches d'une dureté très inégale et deux lits très tendres traversent horizontalement le milieu du cou : le vent d'Ouest chargé de sable y avait lentement taillé deux brèches profondes qui menaçaient l'équilibre de la tête. Il fallait masquer ces brèches pour arrêter l'action du vent. De plus nous avions le devoir de connaître enfin le colosse tout entier, or, nul autre moyen de voir clair qu'un déblaiement intégral.

Les résultats sont très importants. Disons de suite cepen-

Digitized by Google

dant qu'ils n'ont pas répondu à nos espoirs. Nous n'avons que quelques débris de textes sans portée historique mais surtout il nous a fallu constater avec regret et d'ailleurs sans trop de surprise que tout le corps, deux fois restauré dans l'antiquité, était en somme assez laid. Sous Toutmès IV (environ 1430 ans avant notre ère), comme nous le savions par la stèle placée entre les pattes, la dégradation de la surface était déjà telle que l'on fut obligé de la revêtir d'une couche de maçonnerie restituant le modelé du corps. Cette restauration assez soignée nous apparaît très clairement aujourd'hui. Mais l'usure due au vent continua et à l'époque romaine on doubla cette première restauration d'une seconde couche de maçonnerie en petits blocs calcaires. Les proportions se trouvent complètement faussées, les pattes et l'arrière-train sont comme gonflées et cette disproportion est encore accentuée par la maigreur du dos dont le revêtement ancien a disparu.

Quelques publicistes ont gémi sur notre barbarie. Nous avions enlevé au monument tout l'attrait de son mystère. Des visiteurs nous ont demandé avec amertume pourquoi nous avions garni le monument de cette couche de maçonnerie : nous avons dû rejeter la faute sur nos prédécesseurs de l'époque romaine. Qu'on se rassure d'ailleurs ; cette face prodigieuse demeure admirable, et l'on peut rêver encore devant l'énormité de ce lion à tête humaine.

Les archéologues eux-mêmes pourront continuer à l'interroger car il n'a pas répondu à toutes nos questions. C'est ainsi qu'il est figuré généralement sur un socle, or, jusqu'ici, nous n'avons constaté nulles traces de ce socle. Mais devant la plate-forme sur laquelle il est couché il y a place pour une façade garnie de rainures monumentales et pour un escalier montant de la vallée : c'est l'hypothèse que M. Baraize vérifie en ce moment.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

A propos de la correspondance, M. Camille Enlart communique l'estampage, que veut bien lui adresser M. Louis Baldassarre, d'une belle épitaphe sur marbre découverte par son frère près du château de Limassol (Chypre). C'est l'épitaphe française de Sire Jacques Dapel, mort en 1294. Ce personnage semble inconnu des chroniqueurs, mais Appel est un bourg du département du Tarn. L'inscription contient des fautes qui prouvent que le graveur connaissait mal la langue française. La forme *dellin* : *carnasion* semble indiquer qu'il était Italien.

Le Président, au nom de la Commission Dourlans, propose d'allouer à la Bibliothèque de l'Institut une subvention de 5.000 francs en 1927. — Adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Bénédite.

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires et rappelle les noms des candidats, qui sont par ordre alphabétique, MM. Lafaye, Lefranc, Mazon, Merlin, Moret, Prinet et Stein.

Il y a 36 votants ; majorité absolue, 19 voix.

Au premier tour, M. Lafaye obtient 8 voix ; M. Lefranc, 2 voix ; M. Mazon, 6 voix ; M. Merlin, 7 voix ; M. Moret, 6 voix ; M. Prinet, 3 voix ; M. Stein, 4 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Lafaye obtient 2 voix ; M. Lefranc, 7 voix ; M. Mazon, 9 voix ; M. Merlin, 4 voix ; M. Moret, 7 voix ; M. Prinet, 2 voix ; M. Stein, 5 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Lefranc obtient 12 voix ; M. Mazon,

Digitized by Google

6 voix ; M. Merlin, 1 voix ; M. Moret, 13 voix ; M. Prinet, 1 voix ; M. Stein, 3 voix. — Pas de majorité.

Au quatrième tour, M. Lefranc obtient 12 voix ; M. Mazon, 2 voix ; M. Merlin, 1 voix ; M. Moret, 20 voix ; M. Prinet, 1 voix.

M. Alexandre Moret, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT.

Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Maurice Pillet donne lecture de deux notes sur les résultats de sa mission en Syrie au printemps de cette année.

La première concerne le temple de Byblos, dont la partie dégagée par les fouilles de 1926 représente, sans doute, l'entrée principale du sanctuaire phénicien.

De celui-ci on peut reconstituer, presque avec certitude, les trois vestibules successifs qui précèdent le grand parvis où s'élevait, probablement, l'autel sur lequel les sacrifices étaient offerts ; — à moins que l'un de ces vestibules ne représente le Saint des Saints lui-même.

Les bases des colonnes qui ornaient les portes, ainsi que les statues d'allure égyptienne qui décoraient l'espace du parvis découvert sont encore en place.

Une monnaie de l'empereur Macrin, qui représente le sanctuaire de Byblos au IIIe siècle de notre ère, et la courte description de Benjamin de Tudèle, qui le vit au XIIIe siècle, permettent d'interpréter les ruines exhumées jusqu'à ce jour.

M. René DUSSAUD présente une observation.

Dans la seconde note, relative à la basilique Notre-Dame de Tortose que les Croisés élevèrent aux XIIe et XIIIe siècles, M. Maurice Pillet examine quelle pouvait être la destination d'un pilier rectangulaire, percé d'une porte, avec escalier et meurtrière.

On a voulu y voir l'amorce d'une descente à la crypte ou à la partie en contre-bas de l'église primitive où l'on vénérait le premier autel consacré à la Vierge par saint Pierre lui-même et l'image miraculeuse, peinte par saint Luc. Mais les fouilles ont

Digitized by Google

prouvé qu'il n'y avait pas de crypte en ce point de l'église.

Ce pilier est simplement l'entrée du souterrain qui réunissait la basilique, réduit central de la ville basse, à la ville seigneuriale ou château, dont le donjon célèbre fut construit par les rois de France et tomba aux mains des Sarrasins en 1292, dernière place des Croisés en Syrie.

L'archère voisine permettait de surveiller l'assaillant et de retarder son approche, jusqu'à la fermeture de la porte de retraite.

Une tour isolée au bord de la mer, un peu au sud de Djébaïl, la *Giblet* du moyen âge, montre une disposition défensive similaire.

M. Camille Enlart se déclare très étonné des conclusions de M. Pillet, car elles sont en contradiction directe avec les constatations qu'il a faites à Notre-Dame de Tortose.

Ses fouilles, poursuivies jusqu'à un pavement antique, ne lui ont fait reconnaître aucune trace de passage souterrain, mai bien un raccord d'appareil qui correspond à l'addition des deux travées occidentales, élevées au XIII^e^ siècle, comme le prouvent toute leur sculpture et certains changements d'ordonnance. Le pilier percé d'un portail est loin d'être homogène. On y reconnaît un morceau plus ancien et des placages musulmans, dont l'escalier fait partie. Il a ses semblables à Saint-Maurice de Vienne (Isère) et à Merlande (Dordogne). Le collatéral nord, réservé aux pèlerins et probablement au culte indigène, était en contre-bas et séparé de la nef par un chancel. On a ménagé son portail dans un pilier, pour ne pas obstruer une des arcades. L'allongement vers l'ouest du pilier qui surmonte ce portail a eu pour objet de constituer un contrefort, pour empêcher l'arcade voisine de pousser au vide, en attendant que l'on pût élever les deux dernières travées, la construction ayant été arrêtée après le désastre de 1188 et reprise au cours du XIII^e^ siècle. On voit de ces contreforts intérieurs à la cathédrale de Châlons, et il y en a eu à celle de Beauvais avant la construction du transept. L'église était fortifiée, mais il ne faut pas l'assimiler à l'une des deux forteresses attaquées par Saladin en 1188. Le *Livre des deux Jardins* distingue, en effet, clairement le donjon des Templiers, qui résista, l'autre tour, qui fut détruite (celle de la cité épiscopale, sans doute) et la cathédrale, qui fut ravagée.

Digitized by Google

L'existence d'un souterrain reliant la cité épiscopale au château des Templiers est invraisemblable.

De tout ce que M. Pillet a dit au sujet de N.-D. de Tortose, M. Enlart a le regret de ne rien pouvoir accepter. Il a donné, au surplus, une étude complète sur ce bel édifice dans un livre dont l'impression sera achevée dans quelques jours.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL fait hommage, au nom de M. Robert Eisler d'un Mémoire intitulé : *Jésus d'après la version slave de Fl. Josèphe*, qui renferme le texte de sa communication à l'Académie, du 25 juin 1926. Extrait de la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1926,

et au nom de M. Douvillé, la notice qu'il a consacrée à *Jacques de Morgan*.

M. Salomon REINACH offre la troisième et dernière partie de ses *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies*. III *De l'Encyclopédie à nos jours*.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Alexandre Moret à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. G. Bénédite.

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Moret et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à lui proposer deux candidats pour la chaire de Langue et littérature arabes vacante au Collège de France.

La désignation sera faite dans la prochaine séance.

Digitized by Google

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Henry Cochin décédé le 9 courant, et déclare la séance levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

M. Camille ENLART présente à l'Académie le reliquaire du Saint Sang de Boulogne-sur-Mer qui lui a été prêté pour quelques jours afin d'être reproduit dans les *Monuments Piot*.

Il rappelle que ce bel objet d'émail cloisonné (dit émail de plique) est l'œuvre de l'orfèvre parisien de Philippe le Bel, Guillaume Julien, auteur aussi du buste reliquaire de saint Louis qui était conservé à la Sainte-Chapelle.

Philippe le Bel avait offert ce reliquaire à la cathédrale de Boulogne à l'occasion du mariage de sa fille Isabelle avec Édouard II, le 22 janvier 1308.

L'ordre du jour appelle la désignation de deux candidats pour la chaire de Langue et littérature arabes du Collège de France.

L'Académie présente

en première ligne, M. W. Marçais, par 35 voix et 1 bulletin marqué d'une croix,

et en seconde ligne, M. Levi-Provençal, par 29 voix et 3 bulletins marqués d'une croix.

M. Antoine THOMAS étudie, au point de vue étymologique, le substantif français *chantepleure*, auquel Littré attribue avec raison six sens distincts, bien que l'Académie française ne sanctionne que les deux premiers : 1. sorte d'entonnoir à long tuyau percé de trous pour faire couler les liquides dans un tonneau sans les troubler ; 2. fente dans un mur de clôture ou de terrasse pour le passage des eaux ; 3. robinet d'un tonneau à vin, cidre ou bière ; 4. arrosoir de jardinier, à queue longue et étroite ; 5. rigole ouverte dans la berge d'une rivière ; 6. sorte de tonneau

Digitized by Google

dans lequel on foule, en certains vignobles, le raisin avant de le descendre dans la cuve.

L'étymologie proposée par Ménage, qui reconnaît en devoir l'idée au savant espagnol Cobarruvias, voit dans *chantepleure* un composé tiré des verbes *chanter* et *pleurer* ; M. Thomas s'en fait le champion convaincu, ce qui est d'autant plus nécessaire que, récemment, deux philologues étrangers ont cherché à la ridiculiser. L'un a cru reconnaître dans *chantepleure* une altération du mot que certains patois français appliquent à la chenille et qu'ils prononcent, selon les lieux, *chatepeleuse* ou *catepeleure* (d'où l'anglais *caterpillar*) ; l'autre a fait appel au celtique *kant* « crible » comme premier élément de *chantepleure*. M. Thomas déclare que ces deux hypothèses sont dénuées de toute valeur, bien que la première ait été accueillie avec faveur par Michel Bréal et par quelques autres philologues de marque.

M. Salomon Reinach présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, au nom de M. Merlin et au sien, de quatre nouvelles feuilles de l'*Atlas archéologique de la Tunisie* : n° XL (*Tebessa*), XLVII (*Kasserine*), XLVIII (*Sbeitla*) et LIII (*Feriana*).

Il offre ensuite, de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

Judah Kaufman. *Rabbi yom tov Lipmann Mülhausen : the apologete, cabbalist and philosophical writer, and his books* Haeshkol *and* Kawwanath Hatefilah, *edited from unique manuscripts* (New York, 1926, in-8°.

Secretaria de relaciones exteriores de Mexico. *Isla de la Pasion llamada de Clipperton.*

Ante la Comision especial de reclamaciones, Mexico y los Estados Unidos. « Casso de Santa Isabel »... Requesta dada por el Comisionado de Mexico...

Ibidem. Sentencia en los Casos de Santa Isabel... Numero de registro 449 (26 de abril 1926).

The International Supplement of the « Imperial University News ». N° du 1er novembre 1926 (Tokyo, in-folio).

M. Camille Jullian offre le CXIIe fascicule de ses *Notes Gallo-*

Digitized by Google

romaines. Extrait de la *Revue des Études Anciennes*, XXVIII-4 (oct.-déc. 1926) (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux...*).

M. le comte A. DE LABORDE a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de la Société des Bibliophiles français, une étude, illustrée de 24 planches et intitulée *Le Terrier de Marcoussis*, due à la plume de notre regretté confrère M. le comte Durrieu. C'est le dernier ouvrage sorti de sa main.

Cette publication est la reproduction du manuscrit de ce *Terrier* que le célèbre amiral Malet de Graville avait fait exécuter vers 1492 et qui est maintenant entre les mains de M. le marquis de la Baume-Pluvinel. Ce manuscrit a cela de particulier et probablement d'unique, que, s'il énumère les différentes terres du domaine de l'Amiral, il porte en outre en tête de chacun de ses châteaux ou fermes une peinture qui représente les occupations agricoles et les fêtes cynégétiques dont ils ont été le théâtre. C'est donc un tableau de la vie, dans ses domaines ruraux, d'un grand seigneur français à la fin du XV^e^ siècle. »

M. René DUSSAUD a la parole pour un hommage :

« On sait l'importance des explorations que le prof. Alois Musil a effectuées en Transjordanie, où on lui doit la découverte de Qoseir Amra, en Arabie Pétrée et dans le nord du Hedjaz. Le savant professeur de l'Université Charles, à Prague, m'a chargé d'offrir de sa part à l'Académie sa dernière publication : *The Northern Heǧaz, a topographical itinerary*, New York, 1926, qui inaugure dans les publications de l'American Geographical Society, la série des *Oriental Explorations and Studies*, dirigée par M. J. K. Wright. Ce volume, parfaitement illustré, est accompagné d'une carte au 1 : 500.000^e^ de la région décrite, s'étendant de Ma'an à el-'Ela. »

M. Maurice PROU offre à l'Académie, de la part de MM. Marcel Aubert et Auguste Picard, le tome I^er^ de *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, par M. Robert de Lasteyrie :

« C'est pour moi un honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le premier volume du dernier ouvrage de mon cher et regretté maître, notre savant confrère le comte Robert de Lasteyrie. Cet ouvrage est le fruit de quarante ans de recherches à travers la France, et d'un enseignement, toujours en progrès, donné pendant trente ans à l'École des Chartes. Malgré les angoisses de la guerre, que ressentait aussi vivement que personne celui qui en 1870 avait pris part si

Digitized by Google

vaillamment à la défense de la patrie, malgré les douleurs morales les plus profondes dont le cœur d'un père puisse être meurtri, en dépit de difficultés matérielles et, plus encore, de souffrances physiques, M. de Lasteyrie a eu l'énergie de rédiger avec la conscience et le talent que tous ici connaissent, un ouvrage d'ensemble sur l'architecture religieuse en France à l'époque gothique, qui ne le cède en rien au livre sur la même architecture à l'époque romane : même soin des détails, mêmes vues générales et originales, même esprit critique, même scrupule dans le choix des illustrations, même clarté et élégance dans l'exposition. Le manuscrit était achevé quand la plume est tombée des mains de l'auteur ; il ne restait qu'à le reviser. C'est le soin qu'a pris pieusement un des plus chers et distingués élèves de M. de Lasteyrie, M. Marcel Aubert ; il a complété quelques passages laissés en blanc, et, quand il a fait de très courtes additions, exigées par de récentes publications, il les a mises en note et entre crochets. Qu'il en soit remercié. Ce volume ne contient que ce qui a trait à la construction, mais au moyen âge, l'union fut plus étroite que jamais entre les divers arts, et, comme le dit M. de Lasteyrie, dans son introduction, « l'on ne saurait se faire une idée juste de nos églises gothiques, si on ne tenait compte du charme qu'elles devaient au ciseau du sculpteur, au pinceau du peintre, à la riche coloration des vitraux ». Pareillement, le mobilier faisait partie intégrante de l'édifice. Le second volume sera réservé à cette décoration. Nous ne saurions analyser ici le livre que nous présentons à l'Académie ; aussi bien serait-il oiseux et inconvenant de notre part de faire l'éloge d'un ouvrage composé par celui qui après Caumont, Quicherat et Viollet-le-Duc fut reconnu le maître de l'archéologie proprement française. Mais nous devons une fois de plus rendre hommage à la mémoire du savant qui, avec une autorité fondée sur des études si approfondies, nous a fait suivre le développement de l'architecture française et dont la dernière œuvre entraînera l'archéologie nationale dans un nouvel élan. »

M. Prou offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Henry Joly, conservateur des bibliothèques de la ville de Lyon, un mémoire intitulé : *Un missel franciscain attribué à Jean Colombe* :

« Il s'agit d'un manuscrit de la Bibliothèque de Lyon provenant de la Bibliothèque de Camille de Neuville, archevêque de Lyon de 1653 à 1693. Ce livre est illustré de trois peintures à pleine page et de nombreuses miniatures. M. Joly a fait reproduire sur vingt-trois planches en héliogravure les peintures les plus remarquables. La transcription du missel est postérieure à 1481, date de la canonisation de saints dont l'office y a été inséré ; d'autre part, les costumes

Digitized by Google

des personnages indiquent le règne de Charles VIII. Les enluminures ont déjà retenu l'attention des historiens de l'art, dont la plupart les ont attribuées à Jean Colombe de Bourges. D'une étude minutieuse M. Joly conclut que, si elles appartiennent incontestablement à l'école de Bourges, elles ne sauraient être attribuées avec certitude à Jean Colombe. On doit féliciter M. Henry Joly de la finesse de ses observations, de la clarté et de l'élégance de son exposition. »

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Le PRÉSIDENT rappelle que dans la séance du 25 juin l'Académie a remis à six mois la décision au sujet du fauteuil de M. Foucart. Le délai étant expiré, il demande à la Compagnie si elle entend ou non déclarer la vacance.

Par 15 oui contre 3 non, au scrutin, la vacance est déclarée. L'exposé des titres est fixé au 28 janvier prochain, et le vote au premier vendredi de février.

M. René DUSSAUD donne lecture d'un rapport de M. Albert Gabriel, intitulé Qasr-el-Heir :

Lors de sa mission à Palmyre, en 1925, le savant professeur à l'Université de Strasbourg a relevé, entre Palmyre et l'Euphrate, les ruines de Qaṣr-el-Heir qui se composent de deux fortins où *qasr* et d'une immense enceinte de douze kilomètres de long.

Le petit *qasr* offre une enceinte d'environ 70 mètres de côté, dans œuvre, flanquée de douze tours demi-circulaires mesurant $4^{m}40$ de diamètre.

Le grand *qasr*, à 43 mètres à l'ouest du précédent, est constitué par une enceinte de 170 mètres de côté, dans œuvre. La muraille est flanquée aux quatre angles de tours demi-circulaires et de six tours identiques sur chaque face, au total vingt-huit tours. Une inscription coufique, lue par le consul Rousseau, fixe la date du grand *qasr* à l'an 110 de l'hégire (728-729 J.-C.). Des

Digitized by Google

constatations faites par M. Gabriel, il résulte que le petit *qasr* est plus ancien, peut-être de deux siècles. Ses analogies avec Meshatta sont très nettes. Autour des deux châteaux, des tells de faible hauteur signalent l'emplacement d'anciennes constructions en ruines. Comment cette « ville », comme s'exprime l'inscription arabe, pouvait-elle prospérer dans ce désert ?

A cinq kilomètres et demi au sud des châteaux, s'élève la longue enceinte signalée plus haut dont les caractères techniques sont à ce point identiques à ceux du petit *qasr*, que M. Gabriel n'hésite pas à l'attribuer à la même époque. Son tracé, son développement, l'épaisseur de son mur, le flanquement par contreforts alternés la définissent comme le mur de retenue d'un véritable lac artificiel de 7 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 1600 mètres.

M. Gabriel conclut donc qu'on se trouve « en présence d'un vaste ensemble de travaux publics destinés à mettre en valeur une région désertique et d'ouvrages fortifiés élevés pour la protection des agriculteurs. Ainsi cette contrée aujourd'hui si aride si morne et si hostile, fut jadis une vaste oasis, fertile et verdoyante ».

M. Charles Diehl présente une observation.

M. René Fage entretient l'Académie d'une croix processionnelle en cuivre conservée à la chapelle Saint-Pierre, à Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze) [1].

MM. Salomon Reinach et François Delaborde présentent des observations.

M. René Cagnat communique une note de M. Poinssot sur une inscription découverte à Furnos Majus (Tunisie) et concernant Siméon, évêque de cette localité [2].

M. Paul Monceaux présente une observation.

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

LA CROIX PROCESSIONNELLE DE SAINT-JULIEN-AUX-BOIS (CORRÈZE), PAR M. RENÉ FAGE.

Un petit oratoire, sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens, situé dans la paroisse de Saint-Julien-aux-Bois, sur les confins des départements du Cantal et de la Corrèze, n'attire pas les visiteurs. Si, par lui-même, il n'offre qu'un médiocre intérêt, sa croix processionnelle mérite, au contraire, de fixer l'attention des archéologues.

Cette croix, en cuivre jaune, porte quelques traces de dorure. De fréquents frottages au tripoli en ont un peu changé l'aspect. Elle mesure trente-cinq centimètres de hauteur, y compris le nœud sphérique qui lui sert de base. Le croisillon a vingt-trois centimètres. Un goujon en fer servait à la fixer sur une hampe pour les processions, et sur un pied quand on voulait la placer sur l'autel.

Le Christ a quatorze centimètres. Il est finement ciselé, et, dans ses petites dimensions, traité avec une précision de détails remarquable. La tête n'est pas couronnée, mais se détache sur un nimbe crucifère fixé à la croix. Les cheveux sont plats, divisés par une raie médiane, assez longs, puisque des mèches en retombent jusque sur les épaules. La barbe frisée et ronde se termine en boucles. La moustache longue, soigneusement peignée, se relève aux extrémités. Bien découvertes entre les cheveux et la barbe, les oreilles sont petites. Le Christ incline un peu la tête en avant. Ses paupières sont baissées. La figure est longue, mais non émaciée. Sous les bras le corps est presque aussi mince qu'à la ceinture. On peut compter au-dessous des seins, huit côtes de chaque côté. Ni les bras ni les jambes

Digitized by Google

ne fléchissent. Les jambes et les pieds sont juxtaposés, ne se recouvrent pas. Les pieds posés sur le support ne sont pas cloués. Un jupon plissé avec soin, attaché à la taille par un galon qu'ornent de petits points, descend presque au niveau des genoux.

Le tronc de la croix et son croisillon ne sont pas équarris ; ils représentent un arbre qu'on a simplement ébranché en laissant saillir sur le tronc le départ des branches ressemblant à des demi-cônes renversés. Il est à remarquer que, sur le croisillon, les branches coupées se dirigeaient toutes dans le même sens, pour montrer qu'une seule tige, sans solution de continuité, a fait les deux bras de la croix. Ces nœuds de branches sont rayés de petites stries. Le haut de l'arbre et les extrémités des bras sont nettement coupés.

Sur le titre, il ne reste aucune trace d'inscription. Quatre sertissures de cabochons se voient aux quatre extrémités de la croix ; mais les pierres ont disparu. Au-dessous de la sertissure supérieure, un bras avec la main bénissante sort de l'arbre ; sa disposition et ses dimensions sont si extraordinaires que je le décrirai plus loin en détail.

Le nimbe crucifère, à fond perlé, tient à la croix, mais ne touche pas la tête du Christ.

Un nœud, en forme de boule ajourée, formé de rubans et de palmettes, sert de base à la croix. Au-dessus de cette boule, on voit le buste d'un personnage, singulièrement coiffé, qu'il est difficile d'identifier sûrement. Il paraît nimbé. C'est la place habituelle de la Vierge lorsqu'elle ne se tient pas debout sur l'un des bras de la croix, ou bien de saint Jean qui figure plus souvent à l'extrémité de l'autre bras, ou encore de saint Pierre ; quelquefois de l'Église recevant dans un calice le sang du Christ. Nous ne voyons aucun des attributs de ces personnages. A gauche du buste, on distingue un livre sur lequel s'appuie la griffe d'un animal. Serait-ce le symbole de saint Marc ?

Le revers de la croix est nu. On y remarque seulement

Digitized by Google

le croisement d'un mince filet en relief qui figure le lien maintenant le croisillon horizontal sur le tronc vertical.

Les croix de procession datant du moyen âge ne sont pas très rares en France. Celles que nous connaissons sont, le plus souvent, constituées par une âme en bois recouverte de lames d'argent ou de cuivre. Quelques-unes sont émaillées [1]. Bien moins communes sont celles en orfèvrerie, en argent, bronze ou cuivre, sans émail [2]. Les plus grandes atteignent cinquante centimètres de hauteur. La croix de la chapelle Saint-Pierre, avec ses trente-cinq centimètres, peut-être classée parmi les petites.

Une des particularités qui en font un objet très rare, c'est la façon dont est traité l'arbre de la croix, façon que j'ai déjà signalée dans la description qui précède. Suivant une règle traditionnelle, qui ne souffre que très peu d'exceptions, le bois de la croix est équarri, aussi bien pour le montant que pour la traverse. Dans les croix en émaillerie comme dans celles en orfèvrerie, les artistes ont représenté un arbre travaillé ne laissant apparaître aucune trace des branches. Cette règle adoptée surtout en France pendant le moyen âge, n'a pas cessé depuis d'être observée. Si quelques-uns de nos émailleurs s'y sont soustraits, ils l'ont fait avec timidité, dissimulant, pour ainsi dire, leur innovation, ne la laissant apparaître que sur ce qu'il est convenu d'appeler une croix intérieure. Voici leur procédé. Ils ont encadré le crucifix dans une croix plus large, faisant une bordure d'émail à la croix intérieure sur laquelle le Christ est attaché. La croix extérieure ou bordante ne se distingue jamais des croix ordinaires ; les arêtes en sont

1. Cf. Ernest Rupin, *L'Œuvre de Limoges*, p. 286 et s.

2. A la Chapelle-aux-Plats, paroisse peu éloignée de Saint-Julien-aux-Bois, l'église possède une croix processionnelle en cuivre doré. Elle est du XIVe siècle. Ernest Rupin l'a dessinée dans *L'Œuvre de Limoges*, p. 287. Nous verrons que celle qui fait l'objet de cette étude est beaucoup plus ancienne.

Digitized by Google

toujours rectilignes. Mais on trouve quelques croix intérieures figurant un arbre brut, non travaillé, dont les branches coupées dessinent leurs nœuds sur le montant et la traverse. Dans son *Œuvre de Limoges* [1], Ernest Rupin a reproduit un crucifix émaillé du XIII^e^ siècle, appartenant à M. Durand de Limoges, où nous voyons la croix intérieure représentant un arbre au naturel, non écorcé, simplement ébranché. En Allemagne et en Italie, les exemples de cette disposition sont un peu moins rares surtout au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle.

Ce qui donne un intérêt tout spécial au petit monument de la chapelle Saint-Pierre, c'est qu'il ne s'agit pas d'une croix plate, dessinée et émaillée, dont les traces d'ébranchage se cachent presque dans l'émail de la croix extérieure. Il est un pur objet d'orfèvrerie, modelé, fondu, buriné. Sur le tronc et sur la traverse cylindriques, les nœuds des branches coupées font de vives saillies. La traverse s'amincit un peu dans le sens de la poussée de l'arbre. Jusque dans les moindres détails, l'artiste a eu le souci d'imiter la nature.

Les musées du Louvre et de Cluny ne possèdent pas de crucifix similaire. Le seul, à ma connaissance, qui lui ressemble, dépendait de la collection Soltykoff ; le montant et les bras sont traités de la même façon que ceux de la croix que j'étudie [2]. Je ne sais pas l'origine de cet objet, mais je suppose, sans vouloir l'affirmer, qu'il a été importé de France en Angleterre.

Nous avons une présomption beaucoup plus précise de l'importation en Espagne du procédé consistant à représenter l'arbre au naturel, simplement ébranché. Il n'y sera pas employé, que je sache, en orfèvrerie ; mais, dans la décoration architecturale, il deviendra une colonnette.

1. P. 271.
2. Bibliothèque du Musée des Arts décoratifs, carton 392[2].

Digitized by Google

M. Émile Mâle signale, sur le Portail des Orfèvres, à Santiago de Compostelle, une statue de saint Jacques « debout entre deux troncs d'arbres ébranchés que le *Guide* du XII^e^ siècle appelle des cyprès [1] ». Un examen attentif, ajoute-t-il, démontre que ce portail n'a pu être décoré que par des sculpteurs venus de Toulouse. « Nous avons là la première image de saint Jacques créée par le pèlerinage, au commencement du XII^e^ siècle. Elle n'est pas très caractéristique encore, cependant les deux mystérieux cyprès lui donnent une physionomie à part [2] ». Ces prétendus cyprès perdent de leur mystère lorsqu'on constate qu'ils ont été sculptés par des artistes venus de la région de Toulouse et qu'à la même époque quelques émailleurs et orfèvres limousins représentaient des croix dont le montant et la traverse ressemblaient aux colonnettes de Compostelle. Le mouvement d'expansion, parti du centre de la France, qui, par la voie du célèbre pèlerinage de Saint-Jacques, porta en Espagne le singulier procédé consistant à représenter des troncs d'arbres non équarris, ne s'est-il pas produit du côté de l'Allemagne qui l'adopta un siècle plus tard dans ses émaux et l'exagéra même en figurant parfois l'arbre de la croix garni encore de ses branches [3]. Les émailleurs limousins, qui avaient évité cet excès de naturalisme, ne persistèrent même pas dans leur timide tentative. C'est ce qui explique la très grande rareté des crucifix du genre de celui que nous étudions.

Une autre particularité plus extraordinaire fait de la croix processionnelle de la chapelle Saint-Pierre un objet peut-être unique. Je veux parler de l'interprétation de la main bénissante. Dès le XII^e^ siècle et surtout au XIII^e^, nous trouvons un certain nombre de crucifix en émail de Limoges portant au-dessus de la tête du Christ l'image d'une main

1. *L'Art religieux du XII^e^ siècle*, p. 293 (*figure*).
2. *Ibid.*, p. 294.
3. Ernest Rupin, *L'Œuvre de Limoges*, p. 272.

Digitized by Google

bénissante [1]. En Allemagne et en Espagne on la rencontre aussi [2]. Le dessin représente la main seule, ouverte, avec deux ou trois doigts à demi repliés et les autres tendus. Le bras — ou, plus exactement, une partie de l'avant-bras — n'est figuré à ma connaissance, que sur une couverture d'évangéliaire du XIII^e^, conservée au musée de Cluny [3].

Sur la croix de la chapelle Saint-Pierre, c'est le bras, un peu court mais presque entier, qui sort de l'arbre. Il se replie légèrement au coude. La main fait le geste traditionnel. Le bras est vêtu. Une manche intérieure s'ajuste au poignet ; la manche du vêtement extérieur est ample, bordée d'un grènetis et plissée jusqu'au coude. Un cercle entoure le bras à sa sortie du tronc d'arbre.

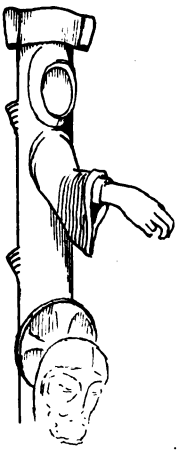

Autant que j'en ai pu juger, après un examen minutieux, le bras, du même métal que le crucifix tout entier, fait corps avec le montant de la croix, ne porte pas de trace d'ajustage, provient de la même fonte. Le corps du Christ lui-aussi, le petit personnage dont le buste se voit au pied de la croix, le nœud sphérique qui sert de support à l'ensemble, — tout l'objet, en un mot, sauf le nimbe du Christ, — paraissent avoir été fondus en même temps et sont inséparables.

Je n'ai rencontré, ni dans l'émaillerie, ni dans l'orfèvrerie, aucun exemple similaire de la main bénissante. L'effet en est si étrange et si peu gracieux que les artistes n'ont pas cherché à le reproduire [4].

1. Musée de Cluny, n^os^ 4513, 4515 et 4677. Ces objets sont du XIII^e^ siècle.
2. Bibliothèque du Musée des Arts décoratifs, carton 392[2]. — E. Rupin, *L'Œuvre de Limoges*, p. 264.
3. N° 4515 du catalogue.
4. Je crois devoir signaler ici un fragment de croix de carrefour, prove-

Digitized by Google

*
* *

A quelle époque et dans quelles circonstances la chapelle Saint-Pierre de Saint-Julien-aux-Bois est-elle entrée en possession de la croix processionnelle ? L'enquête à laquelle je me suis livré à ce sujet ne m'a donné aucun renseignement précis. Je n'ai recueilli que des indications vagues, légendaires, si dénuées de preuves et de vraisemblance qu'il me paraît inutile de les mentionner.

Est-il possible, tout au moins, de fixer la date approximative de sa fabrication et de désigner l'atelier d'où elle est sortie ?

Avant le XII^e^ siècle, le Christ est presque toujours vivant sur la Croix, les yeux ouverts, la tête couronnée, vêtu d'une tunique avec ou sans manches. L'Église ne voulait pas représenter la souffrance et la mort du Sauveur. Dans le courant du XII^e^ siècle l'idée évolue. Les artistes nous montrent le Christ mort sur la croix, la tête inclinée, les bras et les jambes détendues. Il est dévêtu : un jupon assez long d'abord, descendant jusqu'aux genoux, a remplacé la tunique. Le corps est souvent squelettique. La figure est empreinte de douleur.

Il est infiniment probable que l'évolution ne s'est pas faite brusquement, qu'elle a procédé par degrés et qu'on n'a pas passé sans transition du crucifié vivant et glorieux du XI^e^ siècle au crucifié mort et affaissé de la fin du XII^e^ siècle et des siècles suivants. Or le Christ de la chapelle Saint-Pierre marque cette transition. Il paraît mort à en juger par ses paupières baissées et sa tête très légèrement inclinée en avant. Mais sa figure n'est marquée d'aucun signe

nant de Champeaux (Seine-et-Marne), en pierre calcaire, montrant d'un côté un personnage indéterminé et de l'autre une main bénissante, dirigée de bas en haut contrairement à l'usage, et sculptée en très bas relief au fond d'une sorte d'étoile à quatre branches. Ce curieux petit monument du XIII^e^ siècle, conservé au Musée de Cluny, est catalogué sous le n° 165.

Digitized by Google

de souffrance. Ne dirait-on pas qu'il dort paisiblement ? Ses bras n'ont pas fléchi ; ses jambes, sans être raides ne se plient pas aux genoux. Les pieds reposent sur leur support sans y être cloués. Attaché à la ceinture, le jupon ne recouvre que les cuisses. Certainement ce n'est pas le crucifié douloureux et pitoyable de la fin du XII^e^ siècle, ce n'est plus le crucifié glorieux du XI^e^ siècle. Je crois donc qu'on peut proposer pour date de la fabrication de cette croix le milieu ou le troisième quart du XII^e^ siècle.

Le style des accessoires confirme cette opinion. Le bras de Dieu qui sort de la croix est vêtu de la manche du chainse, serrée au poignet, et de la manche évasée du bliaud, telles que nous les voyons au grand portail de Chartres sur des saints du milieu du XII^e^ siècle [1]. Nous trouvons enfin la marque de la même époque dans les palmettes du nœud ajouré sur lequel repose la croix.

Pour déterminer avec quelque certitude l'atelier qui a produit ce curieux objet d'orfèvrerie, il faudrait pouvoir le comparer à d'autres œuvres semblables dont l'origine serait certaine. Or, les objets de comparaison nous manquent. Je ne connais dans son genre, et par une gravure seulement, que la croix de la collection Soltykoff représentant un bois non équarri, mais n'ayant pas la singulière main bénissante.

A défaut de l'orfèvrerie, la sculpture nous permettra peut-être, quelques observations utiles.

Si l'on regarde les Christs des tympans de Carennac, de Collonges, de Beaulieu, de Moissac et de Chartres, datant tous du XII^e^ ou des premières années du XIII^e^ siècle, et sculptés par un groupe d'artistes qui ont travaillé à la même époque dans la région de Toulouse et du Limousin, on est frappé de la ressemblance de leur type avec la physionomie du Christ de la chapelle Saint-Pierre. Sur les tympans la

1. Cf. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française*, *Le Costume*, p. 30.

Digitized by Google

figure et le corps sont plus en chair, car ils représentent des Christs triomphants, rayonnants de vie et de gloire; mais la coiffure est la même. Les cheveux plats sont partagés par une raie médiane, comme sur notre crucifix, et retombent en quelques mèches flottantes sur les épaules. La barbe est taillée en rond et frisée aux extrémités. Une grande moustache coupe la figure, et cette moustache, à Beaulieu et à Chartres, n'est pas tombante. Cette manière d'interpréter la physionomie du Christ est assez générale dans le centre de la France pour permettre de croire que les artistes de cette région ont adopté un type nouveau succédant au type jeune et imberbe du siècle précédent. Orfèvres et émailleurs ont poursuivi le même idéal. Limoges a été un centre d'orfèvrerie [1] plus ancien peut-être et aussi productif que Toulouse. La croix processionnelle appartenant à un vieil oratoire du Limousin, je crois, sans vouloir l'affirmer absolument, qu'on peut la considérer comme une œuvre limousine.

SIMÉON, ÉVÊQUE DE FURNOS MAJUS

PAR M. L. POINSSOT,
DIRECTEUR DES ANTIQUITÉS DE LA TUNISIE

Des églises qui purent être construites par les catholiques grâce à la politique tolérante du roi vandale Hilderic, une seule est mentionnée par les textes ecclésiastiques, celle de *Furnos*. Élevée par les soins de Siméon *episcopus plebis Furnitanae*, qui en février 525 avait assisté au concile de Carthage, elle fut consacrée en 528 par le primat d'Afrique Boniface, et cette cérémonie fut l'occasion d'un éloquent sermon de saint Fulgence, l'évêque de Ruspae [2].

1. Cf. Abbé Texier, *Essai historique et descriptif sur les argentiers et émailleurs de Limoges.* — Ernest Rupin, *L'Œuvre de Limoges.*

2. Hard., *Coll. conciliorum*, II, p. 1082 ; *Vita S. Fulgentii*, XXIX ; Morcelli, *Africa christ.*, I, p. 163, III, p. 268.

Digitized by Google

Mais le *Furnos* où siégeait Siméon était-il *Furnos Minus* — dont les ruines voisines de Massicault, portent actuellement le nom d'Henchir el-Msaadin [1] — ou *Furnos Majus* identifié tantôt avec Lemsa-Henchir Boudja dans la vallée de l'Oued-Mahrouf [2], tantôt avec Henchir-Aïn-Fourna dans le haut bassin de l'Oued el-Kebir (= Oued Miliane) [3] ? Des travaux récemment exécutés dans cette dernière localité pour le captage de la source [4] ont amené la découverte du texte suivant qui permet d'affirmer qu'Henchir Aïn-Fourna est bien *Furnos Majus* [5] et que Siméon a exercé son ministère dans cette ville :

Conlok[*ata*] *a Symeone, episcopo*

L'inscription gravée sur une plaque ronde, de marbre blanc et à bord biseauté [6], était peut-être destinée à rappeler un dépôt de reliques. Les fouilles que nous comptons entreprendre au prin-

1. Babelon, Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéol. de la Tunisie*, feuilles au 1/50.000, *Tebourba*, n° 235. — Tissot (*Géog. comparée*, II, p. 322, n. 2) et Toulotte (*Géog. de l'Afrique chrét., Proconsulaire*, p. 176) font résider Siméon à *Furnos* = Henchir el-Msaadin.

2. *C.I.L.*, VIII, p. 1241, 1258, 2398 ; Tissot, *Géog. comparée*, II, p. 580 ; Cagnat, *Nouv. explorations en Tunisie*, p. 17-22 ; Toutain, *Cités romaines*, p. 348-349, 386.

3. Cagnat et Merlin, *Atlas archéol. de la Tunisie*, feuilles au 1/100.000, *Jama*, n° 187, et *Insc. lat. d'Afrique*, p. 61 ; Merlin, *Rev. Tunisienne*, 1908, p. 22 et suiv.

4. Sous la direction de M. Garbe, directeur général adjoint, et de M. Ménard, ingénieur des Travaux Publics.

5. Il n'est pas sans intérêt que l'anomalie de la commune double *Furnos-Limisa* puisse désormais être considérée comme inexistante. Notons d'autre part que *Furnos Majus* attribué à la Byzacène lorsqu'on le situait à Lemsa = Henchir Boudja se trouve identifié avec Henchir Aïn-Fourna, en Zeugitane.

6. Diamètre, environ 0 m 28, épaiss. 0 m 10 ; lettres très irrégulières profondément gravées, dont la hauteur varie de 0 m 05 à 0 m 03. A la partie supérieure le disque est incomplet à gauche. *Ligne 1*, après K qui est mutilé,

Digitized by Google

temps prochain permettront peut-être de retrouver l'édifice, contemporain d'Hilderic, dans lequel elle était encastrée.

L'emplacement de *Furnos Majus* étant désormais fixé d'une façon certaine, il y a lieu d'examiner à nouveau deux textes concernant ce municipe, l'un emprunté aux actes de la justification de Felix d'Abthugni, l'autre à l'*Historia persecutionis africanae provinciae*.

Le premier est un récit de l'ancien duumvir d'*Abthugni* se rapportant à l'année 303 [1]. Lors de la promulgation des édits contre les chrétiens, Alfius Caecilianus se trouvait à *Zama* pour ses affaires ; dans cette ville, puis, en s'en retournant à son poste, à *Furnos*, il assista à la destruction des basiliques et des livres saints. Divers commentateurs situant *Furnos Majus* à Lemsa-Henchir-Boudja reconnaissaient dans la *Zama* où était allé Caecilianus celle qu'on a cru retrouver à Sidi Amor-Djedidi [2]. Mais Henchir Aïn-Fourna qui est situé en dehors du trajet de Sidi Amor-Djedidi à *Abthugni* (Henchir es-Souar) [3] est au contraire sur le chemin qui va de Djama — où était incontestablement une *Zama* [4] — à cette cité [5] et elle est même la seule ruine de quelque importance que l'on y rencontre.

Le second texte est relatif au martyre de Mansuetus [6],

il semble ne manquer que trois lettres, *ata* ou *atū*. A la fin de la *ligne* 2, N est mutilé et il reste peu de chose de E.

1. *Acta purgationis Felicis* (Ed. Ziwsa), p. 199 (= Optat, ed. Dupin, p. 255) ; Morcelli, *Africa christ.*, III, p. 184 ; Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, III, p. 15, 29, 95, 96 : cf. IV, p. 223-228, V p. 269-273).

2. *C.I.L.*, VIII, p. 1240, 2398 ; Mommsen, *Historische Schriften*, I, p. 38 ; Cagnat, *Nouv. explorations en Tunisie*, p. 18-19 ; Mesnage, L'*Afrique chrét.*, p. 30.

3. Babelon, Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéol. de la Tunisie*, feuilles au 1/50.000, *Djebel Fkirine*, n° 52.

4. Cagnat et Merlin, *Atlas archéol. de la Tunisie*, feuilles au 1/100.000, *Jama*, n° 72.

5. La remarque en avait été déjà faite par M. Merlin (*Rev. tunisienne*, p. 26).

6. Sur ce martyr que le martyrologe romain commémore le 5 novembre, voir De Vit, *Onomasticon*, IV, p. 314.

Digitized by Google

évêque d'*Urici*, c'est-à-dire d'*Urusi* (Henchir Sougda) [1] ; à l'époque du siège d'*Hippo Regius* (en 430 ou en 431), il fut brûlé « in porta Furnitana [2] ». Assurément il ne s'agit pas, comme on l'a quelquefois prétendu, d'une des portes de Carthage [3], mais convient-il d'imaginer comme on le fait généralement une porte d'*Urusi* [4] devant son nom à ce qu'elle était le point de départ du chemin conduisant à la cité voisine de *Furnos ?* A notre avis, il est préférable d'identifier la *Porta Furnitana* avec un arc à trois baies, de belle époque, découvert récemment par nous à *Furnos Majus* un peu en contrebas et au voisinage immédiat de la grande enceinte byzantine et nous admettrions volontiers que le souvenir du supplice de Mansuetus n'a pas été étranger à la construction de l'église de Siméon non plus qu'à la pompe dont fut entourée sa consécration.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, au nom de M. Pio Rajna, de la notice qu'il a consacrée à notre regretté confrère, Henry Cochin, sous ce titre : *Un Amico dell' Italia, Henry Cochin* (*Il Marzocco*, feuille du 19 décembre, 1926, t. XXXI, n° 50).

1. Cagnat et Merlin, *op. cit.*, *Maktar*, n° 110.

2. Victor Vit, *Persec. Vand.*, 1, 3 ; Morcelli, *Africa christ.*, I, p. 162, 360 ; III, p. 132-133, 417.

3. De Vit, *Onomasticon*, III, p. 176 ; *Monumenta Germaniae hist., auct. antiq.*, III, 1, *Vict. Vit. Historia*, p. 74 (table) ; Tissot, *Géog. comparée*, II, p. 323.

4. *C. I. L.*, VIII, p. 1239, 1435 ; Audollent, *Carthage rom.*, p. 158, n. 5 ; Merlin, *Rev. tunisienne*, 1908, p. 26. — L'hypothèse est à la vérité peu vraisemblable. Il ne peut être question à *Urusi*, avant l'époque byzantine, d'une enceinte ; il s'agirait donc d'une porte monumentale (arc de triomphe), mais le surnom qui lui serait attribué ne s'expliquerait que dans le cas où la minuscule cité aurait eu plusieurs arcs, chose tout à fait inadmissible, même alors, il y aurait lieu de s'étonner que la porte n'eût pas été dite *Vazitana* plutôt que *Furnitana*, l'importante ville de *Vazi Sarra* étant sur la route d'*Urusi* à *Furnos*.

Digitized by Google

M. Paul Monceaux offre un ouvrage intitulé *Saint Martin. Récits de Sulpice Sévère mis en français avec une introduction.*

M. Gustave Fougères présente le premier fascicule du tome XXVIII des *Monuments et Mémoires de la fondation Eugène Piot* (1925-1926).

Il dépose ensuite en hommage, de la part de M. P. Jouguet, son livre sur *L'impérialisme Macédonien et l'hellénisation de l'Asie* (dans la *Bibliothèque de synthèse historique*).

SÉANCE DU 31 DÉCEMBRE

Avancée au mercredi 29 à cause du Jour de l'an.

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT.

Il est procédé au renouvellement du Bureau.

MM. Clément Huart et Gustave Glotz sont élus à l'unanimité président et vice-président pour 1927.

L'Académie désigne ensuite, par votes successifs, quatorze commissions annuelles et la commission du prix Gobert.

Sont élus :

1° Commission administrative centrale (2 membres) : MM. Omont et Cuq.

2° Commission administrative de l'Académie (2 membres) : MM. Omont et Cuq.

3° Commission des travaux littéraires (8 membres) : MM. Senart, Pottier, Omont, Chatelain, Croiset, Prou, Diehl et Langlois.

4° Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (8 membres) : MM. Pottier, Chatelain, Jullian, Prou, Diehl, Delaborde, Fougères et Holleaux.

5° Commission de l'École française d'Extrême-Orient (6 membres) : MM. Senart, Pottier, Croiset, Scheil, Pelliot et Meillet.

6° Commission de Syrie et Palestine (6 membres) : MM. Senart, Pottier, Scheil, Diehl, Dussaud et Gouraud.

Digitized by Google

7° Commission de la fondation Benoît Garnier (4 membres) : MM. SENART, SCHEIL, PELLIOT et MEILLET.

8° Commission de la fondation Eugène Piot (8 membres) : MM. POTTIER, OMONT, Théodore REINACH, DIEHL, Alexandre DE LABORDE, BLANCHET, FOUGÈRES et ENLART.

9° Commission de la fondation Dourlans (4 membres) : MM. CHATELAIN, CROISET, THOMAS et CHABOT.

10° Commission de la fondation de Clercq (4 membres) : MM. SENART, POTTIER, SCHEIL et THUREAU-DANGIN.

11° Commission de la fondation Auguste Pellechet (4 membres) : MM. PROU, Alexandre DE LABORDE, BLANCHET et ENLART.

12° Commission de la fondation Loubat (4 membres) : MM. SENART, SCHLUMBERGER, Salomon REINACH et POTTIER.

13° Commission de la fondation Thorlet (4 membres) : MM. SENART, SCHLUMBERGER, PROU, DE LABORDE.

14° Commission de la fondation Debrousse (de l'Institut) (2 membres) : MM. POTTIER et CHATELAIN.

Commission du prix Gobert (4 membres) : MM. OMONT, THOMAS, JULLIAN et PROU.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente un album intitulé : *El nuevo edificio de la Secretaria de relaciones exteriores de Mexico* (Mexico, 1926, in-8°).

M. Charles DIEHL offre un volume dont il est l'auteur intitulé : *Choses et Gens de Byzance.*

M. Henry OMONT a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, au nom de Madame Paul Tannery, le tome VI des *Mémoires scientifiques* de Paul Tannery, publiés par J.-L. Heiberg et H. G. Zeuthen (Toulouse et Paris), 1926, in-4°, XXII-608 pages et 4 planches.

« Les cinq premiers volumes comprenaient les mémoires de Paul Tannery sur les sciences exactes dans l'antiquité, chez les Byzantins et au moyen âge. Celui-ci, dont la publication a été retardée par la guerre, puis par la mort de l'éditeur M. Zeuthen, est dû aux soins

Digitized by Google

Elle propose de réserver pour un cartouche plus petit, placé en dessous, la date de la cérémonie d'inauguration :

26 OCTOBRE 1926

La commission arrête ensuite comme suit le texte de l'épitaphe qui lui a été demandée par la famille d'Orléans, pour le monument funéraire de M^me^ la duchesse de Chartres.

FRANCISCA MARIA AMELIA AVRELIANENSIS
DVCISSA CARNVTENSIS
NOVELLIACI NATA DIE XIV AVG MDCCCXLIV
FEMINA SVMMI CONSILII ET EXIMIAE PIETATIS
VXOR DEVOTISSIMA MATER OPTIMA
BENIGNISSIMA MISERIS
LICET EXSILIVM ET OFFENSAS IMMERITO PASSA
PATRIAM SEMPER ARDENTI DILEXIT ANIMO
SAEVIENTE BELLO IRRVENTEM HOSTEM FVGERE ABNVIT
ET IMPAVIDA PERMANSIT IN VICO SANCTI FIRMINI
INCOLIS OFFICIOSA MILITIBVS ADDICTA CVRANDIS
OMNIVM INDEFESSA CONSOLATRIX
PARTA PER VICTORIAM PACE PLACIDE OBDORMIVIT IN DOMINO
DIE XXVIII OCT MDCC CCXXV

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE

L'administration des Monnaies et Médailles soumet à l'Académie les maquettes en plâtre d'une médaille commémorant la *Défense du Grand couronné de Nancy par le général de Castelnau*.

La commission estime ne pas pouvoir donner son approbation à ce projet.

Digitized by Google

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

SÉANCE DU 15 JANVIER

La commission arrête ainsi qu'il suit la légende des médailles de la Grande Guerre qui lui ont été demandées par l'Administration des Monnaies et Médailles.

Pour la médaille : *La France sur le Rhin*,

VEXILLVM·PATRIAE·POST·ARDVA·BELLA·TRIVMPHANS
GALLICVS·ATTOLLIT·RHENANO·IN·LITTORE·MILES

Et pour la médaille : *La signature de la paix de Versailles.*

LA FRANCE ET SES ALLIÉS
EFFACENT UN DOULOUREUX SOUVENIR

SÉANCE DU 30 JANVIER

A la demande de M. D. Gervais, architecte du département de la Gironde, la commission rédige comme suit l'inscription à graver sur la façade d'un groupe scolaire.

L'INSTRUCTION REND L'HOMME MEILLEUR ET GRANDIT LE CITOYEN

SÉANCE DU 11 JUIN

Inscription destinée à figurer sur la maison natale de Léopold Delisle à Valognes :

LE 24 OCTOBRE 1826
EST NÉ DANS CETTE MAISON
LÉOPOLD DELISLE
MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MORT A CHANTILLY LE 22 JUILLET 1910

Digitized by Google

Elle propose de réserver pour un cartouche plus petit, placé en dessous, la date de la cérémonie d'inauguration :

26 OCTOBRE 1926

La commission arrête ensuite comme suit le texte de l'épitaphe qui lui a été demandée par la famille d'Orléans, pour le monument funéraire de Mme la duchesse de Chartres.

FRANCISCA MARIA AMELIA AVRELIANENSIS
DVCISSA CARNVTENSIS
NOVELLIACI NATA DIE XIV AVG MDCCCXLIV
FEMINA SVMMI CONSILII ET EXIMIAE PIETATIS
VXOR DEVOTISSIMA MATER OPTIMA
BENIGNISSIMA MISERIS
LICET EXSILIVM ET OFFENSAS IMMERITO PASSA
PATRIAM SEMPER ARDENTI DILEXIT ANIMO
SAEVIENTE BELLO IRRVENTEM HOSTEM FVGERE ABNVIT
ET IMPAVIDA PERMANSIT IN VICO SANCTI FIRMINI
INCOLIS OFFICIOSA MILITIBVS ADDICTA CVRANDIS
OMNIVM INDEFESSA CONSOLATRIX
PARTA PER VICTORIAM PACE PLACIDE OBDORMIVIT IN DOMINO
DIE XXVIII OCT MDCC CCXXV

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE

L'administration des Monnaies et Médailles soumet à l'Académie les maquettes en plâtre d'une médaille commémorant la *Défense du Grand couronné de Nancy par le général de Castelnau*.

La commission estime ne pas pouvoir donner son approbation à ce projet.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES OFFERTS

Académie R. des Sciences d'Amsterdam. Afdeeling letterkunde Verhandelingen. Nieuwe reeks, deel XXIV-2 (1924), XXV 1 et 2 (1925).

Académie R. des Sciences d'Amsterdam. Mededeelingen, 57 A, nos 1-6 ; 58 B, nos 1-8.

Académie R. des Sciences d'Amsterdam. Jaarboek 1924-1925.

Académie polonaise des Sciences et des Lettres de Cracovie. Classe d'histoire et de philologie. Bulletin international, 1925, 1re partie.

Académie polonaise des Sciences et des Lettres de Cracovie. Archives de l'ancienne littérature polonaise, t. XV-2 ; 2e série, t. I.

Académie polonaise des Sciences et des Lettres de Cracovie. Commission de Linguistique. Matériaux et travaux, XII-2, XIII.

Académie R. des Sciences et des Lettres de Danemark. Bulletin, juin 1924-mai 1925.

Académie R. des Sciences et des Lettres de Danemark. Communications, IX, 4, 5, 6 (1925) ; X, 2, 3 ; XI, 1, 3.

Académie Roumaine. Bulletin de la Section historique, t. XII (1925).

Académie R. des Sciences de Serbie. Section I. *Editions spéciales*, nos 52 à 58 ; *Collection historique*, nos 12 et 13.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ. ΠΡΑΚΤΙΚΑ ΤΟΥ ΕΤΟΥΣ 1926. ΤΕΧΝΟΣ Α' : ΜΑΡΤΙΟΣ-ΑΠΡΙΛΙΟΣ (Athènes, 1926).

Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. Almanach für der Jahr 1926 (75e *Jahrgang*) ; — *Almanach für der Jahr 1926* (76e *Jahrgang*).

Akademie der Wissenschaften in Wien. Denkschriften, 67 Band. 1, 2, 3 Abhd.

Akademie der Wissenschaften in Wien. Historische Kommission. Archiv fur österreichische Geschichte, 107 Band, 2 Häfte.

Al-Machriq, revue catholique orientale mensuelle. XXIVe année, 1926 (Beyrouth, in-8°).

Analecta Bollandiana, t. XLIII, 3-4 ; t. XLIV, 1-2 (Bruxelles, in-8°).

Digitized by Google

Annales de la Société archéologique de Namur, XXXVII, 1re livr. (1925).

Annals of the Bhandarkar Institute, vol. VI-2; vol. VII, 1 et 2. (Poona, in-8°).

Annuaire général de l'Indochine, année 1926.

Annuaire de l'Union centrale des Arts décoratifs, années 1919 à 1922.

Annual (The) of the American school of oriental research in Jerusalem, vol. VI (1924-1925) (New-Hawen, Conn, in-4°).

Annual report of the archaeological Survey of Ceylon for 1924-1925.

Annual report of South India Epigraphy for the year ending 31st march 1925.

Antiquaries Journal (The), being the Journal of the Society of Antiquaries of London, vol. VI (1926), nos 1 à 4.

Archaeologia or Miscellaneous tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London, vol. XXV (1926).

Archaeological Institute of America. American Journal of Archaeology, vol. 30, nos 1, 3, 4 (1926).

Archaeological Survey of India. Annual report for 1923-1924.

Archivio della R. Societa Romana di' Storia patria, vol. XLVII.

Archivo historico diplomatico mexicano, nos 16, 17, 18, 19.

Archivum franciscanum historicum. Annus XIX (1926), f. 1, 2, 3.

Aréthuse, nos 10, 11, 12, 13 (1926).

Atti della R. Accademia nazionale dei Lincei. Notizie degli scavi di antichità, serie VIa, vol. I, f. 7° a 9°; vol. II, f. 1° a 9°. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del 5 giugno...* (vol. III, f. 12). — *Indice, dall inizio al 940* (Roma, 1924).

Biblioteca Apostolica Vaticana. Studie e teste, nos 43, 44, 46.

Biblioteca biobibliografica della Terra Santa et dell' Oriente. francescano. Nuova serie : *Documenti*, t. III, IV, V.

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, nos 293 à 303 (novembre 1925-septembre 1926).

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXXVI, nos 4-6 (1925), t. LXXXVII, no 1-3 (1926).

Boletin del Archivo Nacional, anno XXIV, 1-6 (1925) (La Havane, in-8°).

Buletinul Comisiunii Monumentelor istorice, anul XVIII (1925), anul XX, jan-martie 1926 (Bucarest, in-4°).

Bulletin de l'Auvergne, publié par l'Académie des Sciences, Belles-

Digitized by Google

Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, année 1925, n° 12 ; année 1926, n^os 1 à 11.

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, t. XVI-2 (1925).

Bulletin de Correspondance hellénique. Année 1925, n^os 1-6.

Bulletin de la Diana, t. XXII, n^os 5, 6, 7 (janvier, avril, juillet 1925).

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, t. XXV (1925), n^os 1 et 2.

Bulletin de la Société française de reproduction de manuscrits à peintures, années 1924 et 1925.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. VIII (1926), n^os 1, 2, 3 (Poitiers, in-8°).

Bulletin de la Société d'études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes, 5^e série, n^os 13, 14, 15, 16 (1925) ; n^os 17, 18 (1926, 1^er semestre).

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, année 1925, n^os 1 à 12 (Moulins, in-8°).

Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente, année 1925 (Angoulême, in-8°).

Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, année 1925, 3^e et 4^e livr. ; année 1926, 1^re à 4^e livraison (Tulle, in-8°).

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. XLVII (1926), 2^e et 3^e livr. ; t. XLVIII (1926), 1^re et 2^e livr. (Brive, in-8°).

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. LII (1925) et Table analytique 1873-1924.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. V, n° 1 (juillet 1923-juin 1925).

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, t. XX, n° 224 (1925) (Orléans, in-8°).

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. LII (1925), 6^e livr. ; t. LIII (1926), 1^re à 5^e livraison (Périgueux, in-8°).

Bulletin de la Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts du département de la Haute-Saône, année 1925 (Vesoul, in-8°).

Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. LI (1923), t. LII (1924).

Bulletin de la Société des Amis du vieux Toulon, n^os 9 (1925), 10.11 (1926) (Toulon, in-12°).

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, années 1900, 1901, 1925 et 1926-1 (Vendôme, in-8°).

Digitized by Google

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 78e volume (1924) (VIIIe de la 5e série) (Auxerre, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1925-4 ; année 1926-1.

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine, t. XXII (2e série, t. VI) (Tours, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société d'émulation des Vosges, 6e année (1925), n° 4 ; 7e année n° 1 (janvier 1926) (Epinal).

Byzantion. Revue internationale des Études byzantines, t. I.

Échos d'Orient (*Les*), vingt-neuvième année, nos 142, 143, 144.

École française d'Extrême-Orient. Mémoires, t. I (1926).

École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire, t. XL, fasc. 3-5 ; t. XLI, 1-5 ; t. XLII, 1-5 ; t. XLIII (1926), 1-5.

Eesti Vabarigii Tartu Ulikooli toimetused (Acta et commentationes Universitatis Dorpatensis). *B. Humaniora*, t. VI (1925) (Tartu, in-8°).

Encyclopédie de l'Islam, livraisons 31, 32, 32 *bis*, et D, E, F.

Glasnik zemaljskog museja u Bosni i Hercegovini, t. XXXVIII (1925) (Serajevo).

Institut français d'archéologie orientale du Caire. Bibliothèque d'études, t. X (1925).

Institut français d'archéologie orientale du Caire. Bulletin, XXVI-1 (1925), XXVI-2 (1926).

Institut français d'archéologie orientale du Caire. Fouilles, années 1923 et 1924. *Rapports préliminaires*, t. II (1925).

Institut français d'archéologie orientale du Caire. Mémoires, t. XLII, XLIV, L.

Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institute in Wien, XXIII Band, I Heft (1926).

Jewish quarterly review (*The*), vol. XVI (1925), nos 3 et 4 ; vol. XVII (1926), nos 1 et 2.

Journal of American oriental Society, vol. XLV (1925), n° 1 ; vol. XLVII (1926), nos 1, 2, 3.

Journal Asiatique, IIe série, t. CCVII, 1 et 2 (juillet-décembre 1925) ; t. CCVIII, nos 1 et 2 (janvier-juin 1926).

Journal of the R. Institute of British Architects, third series, vol. XXXIII, nos 5 à 20 ; t. XXXIV, nos 1 à 5, et *Kalendar* for 1926-1927.

Journal de la Société des Américanistes de Paris, t. XVLII (1926).

London University Gazette, vol. XXV, nos 276 à 282 ; vol. XXVI, nos 283 à 285.

Mélanges de l'Université de Jérusalen, t. II.

Mélanges de l'Université de Beyrouth, vol. X (1925), nos 6, 7 ; vol. XI (1926), nos 1 à 4.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 12e série, t. II (1925).

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (*ancienne Académie d'Angers*), 5e année, t. XXVIII (1925).

Mémoires de la la Société académique d'Agriculture, des Sciences Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, 3e série, t. LXI (1926) (88e de la collection) (Troyes, in-8°).

Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, XLVe année, 2e fasc. (1925).

Mémoires publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXXIV (14e de la série) (1925).

Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, t. XXVIII (4e série).

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine et du Musée Lorrain, t. XLVI (6e vol. de la 4e série) (1923-1925).

Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, t. XXXVI-1 (1926).

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. LXIII (1925) ; t. LXIII (1926) (Chambéry).

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. LII (1925).

Memoirs of the American Academy in Rom, t. V.

Memoirs of the Archaeological Survey of Ceylon, vol. II (1926) (Colombo, in-folio).

Memoirs of the Archaeological Survey of India, nos 22 et 31.

Memorie della R. Academia nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Serie quinta, vol. XVIII, fasc. 7°, 9° ; Serie sesta, vol. I, fasc. 1, 2, 3, 4 (Roma, in-4°).

Memorie della R. Accademia delle Scienze dell' Istituto di Bologna, Classe di Scienze morali. Serie IIa, tomi VIII-IX (1923-1925) (*Sezione di Sc. storicofilologiche. Sezione di Sc. giuridiche*).

Monografias bibliograficas Mexicanas nos 4, 5 (Mexico, in-8°).

Namurcum, chronique de la Société archéologique de Namur, deuxième année (1925), nos 1-4 (Namur, in-8°).

Papers of the Michigan Academy of Sciences, Arts and Letters, vol. V (1925).

Paper of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology (*Harvard University*), vol. XI-2 (1925).

Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphy, vol. LIV (1925), nos 3, 4, 5 ; vol. LV (1926), nos 1 et 2.

Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, vol. LIX (11e de la 5e série) (1925) (Edinburgh, in-8°).

Proceedings of the R. Society of Edinburgh. Sess. 1924-1925, v. XLV, p. 4 ; Sess. 1925-1926, v. XLVI, p. 1, 2, 3.

Digitized by Google

Pro Nervia, revue historique et archéologique du pays des Nerviens, t. I et II (1923-1926) (Avesnes, in-8°).

Provincia, bulletin trimestriel de la Société de statistique de Marseille, t. V (1925), nos 3 et 4.

Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, t. LXI (1926).

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, année 1925, 56e volume (13e de la Ve série).

Rendiconti della R. Academia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche et filologiche, serie VIa, vol. I, fasc. 6° à 12° (1925).

Rendiconto delle Sessione della R. Accademia delle Scienze dell' Istituto di Bologna. Classe di Scienze morali. Serie IIa, vol. IX, (1924-1925).

Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos, juillet-décembre 1925 (Madrid, in-8°).

Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale, t. XXII (1925), fasc. II à IV.

Revue Biblique, 35e année (1926), fasc. 1 à 4.

Revue des Études juives, t. LXXXII, n° 163-164.

Revue de Gascogne, bulletin bimestriel de la Société historique de Gascogne, 62e année, nouvelle série, t. XXI-5 (novembre-décembre 1926) (Auch, in-8°).

Revue historique et archéologique du Maine, 2e série, t. V (t. LXXXI de la collection) (Le Mans, 1926, in-8°).

Revue médicale de l'Est, 48e année, t. LIII, nos 22 à 24 ; 49e année, t. LIV, nos 1 à 15 (1926).

Revue des Questions historiques, 54e année, fasc. 1 à 4.

Revue Savoisienne, publication périodique de l'Académie florimontane d'Annecy, 66e année, 2e à 4e trim. (1925 ; 67e année, 1er trim. 1926).

Science historique (*La*), année 1926, nos 1 à 12.

Slavia časopis pro Slovanksou filologii, Ročnik IV, Sešit 1, 2 (1925) ; ročnik. V, sešit 3, 4 (1926).

Smithsonian Institution. Annual reports of the board of the regents for the year 1924 (Washington, in-8°).

Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology. Fortieth annual report (1918-1919) (Washington, in-8°).

Smithsonian miscellaneous Collections, nos 77-1, 78-1.

Sonderschiften der österreichischen archäologischen Institutes in Wien. X Band (1923), XI Band (1926).

Syria, revue d'art oriental et d'archéologie, année 1925, t. VI, nos 3 et 4 ; année 1926, t. VII, nos 1, 2, 3.

Digitized by Google

Transactions of the R. Society of Edinburgh. Sess. 1924-1925, vol. LIII, p. 3 ; sess. 1925-1926, vol. LIV, p. 1, 2, 3.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1925-1926, CXL[e] volume.

Union Académique internationale. Archivum latinitatis medii aevi 1925, n° 2 ; 1926, n° 1 à 4.

Universitets Jana Kasimirza we Lwowie. Program wykładów na rok akademicki 1926-1927.

University of California. Chronicle (*The*), oct. 1925, janv. et avril 1926 (Berkeley, in-8°).

University of California publications in history, vol. XIV, 1, 2 ; vol. XV, 1.

University of California publications in classical philology, vol. VIII, 2 ; vol. IX, 1.

University of California publications in modern philology, vol. XII, 2, 3 ; vol. XIII, 1, 2, 3.

University of California publications in semitic philology, vol. VII-1.

University of California publications in philosophy, vol. VII.

University of Illinois Bulletin, vol. XXII, n[os] 38 à 42 ; vol. XXIII, n[os] 3, 26 et 38 (Urbana, in-8°).

University of Illinois studies in language and literature, vol. X, 4 ; vol. XI, 1, 2.

University of Illinois studies in the Social Sciences, vol. XII, 3, 4.

Uppsala Universitets Förelasninger och övningar (1926). — *Publications diverses.*

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Abel (Le P.), professeur à l'École archéologique de Jérusalem. Lettre missive de Fr. Gérard de Ridefort, sénéchal du Temple, 12.

Académie des Beaux-Arts. *Bulletin*, 20.

Albertini (Eugène). *En Tripolitaine*, 200.

Ambatielos (Prix). Rapport, 42.

Amrit. Fouilles sur l'emplacement de l'ex-Marathus, 57.

Angola et Rhodesia, *Mission Rohan-Chabot*, 156.

Anthologie des écrivains morts à la guerre, t. IV et V, 51.

Antiquités nationales. Rapport, 82.

Appleton (Ch.). *Notre enseignement du droit romain. Ses ennemis et ses défauts*, 242.

Architectes (Médaille de la Société Centrale des), 40, 49.

Archives du Cogner, J. Chappée, 245.

Arthaud (Gabriel). *Les Étrusques*, 79.

Audollent (Aug.). Candidat, 66.

Aurousseau (Léonard). Présenté pour le poste de Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, 131.

Babelon (Ernest). *Traité des Monnaies grecques et romaines*, 2e partie, t. IV, fasc. 1er, 40.

Babelon (Jean). *Catalogue de la Collection de Luynes*, t. II, p. 129.

Bandeau de front punique, 6.

Batiffol (Pierre). Candidat, 30.

Baudouin (Le docteur M.). *Les découvertes de Glozel et les réflexions qu'elles suggèrent à un vieux préhistorien*, 251.

Bénédite (Georges). Délégué au Congrès archéologique de Syrie-Palestine, 52. — Annonce de sa mort, son éloge, 63. — Vacance de son fauteuil, 86. — Fixation de la date du vote, 236. — Élection de son successeur, 286. — Hommages, 21, 29.

Besnier (Maurice). Recherches sur le site de *Prumiacus*, 50.

Bibliothèque de l'Institut. — Subvention sur la fondation Dourlans, 309.

Bickermann (Elias). *Das Edikt des Kaisers Caracalla in p. Gis. 40*, 256.

Bijwanck (Dr A. W.). *Principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque R. des Pays-Bas*, 62.

Digitized by Google

Blanchet (Adrien). Commissions, 309 ; — rapports, 40, 249. — Représente l'Académie au IX[e] Congrès d'histoire et d'archéologie de l'Union des Sociétés du Sud-Ouest, 168. — Une monnaie de Livie mentionnée dans des vers d'Ovide, 215. — Note sur deux objets signalés dans les *Inventaires* de Jean, duc de Berry, 222. — *Les Recueils de Médailles édités par Goyonnesche et Fleurimont*, 81 ; — *Les Artilleurs de Paris en 1442*, 97 ; — *Mosaïque Gallo-romaine de Saint-Cyr-sur-Mer*, 253. — Observation, 176. — Hommages, 48.

Blanchet (Médaille Paul). Rapport, 249.

Borda (Société de). Cinquantenaire, 168.

Bordin (Prix). Rapport, 58.

Boucher (Le général Arthur). Candidat, 32.

Bouissounouse (Y.). *Jeux et travaux d'après un livre d'Heures*, 151.

Boulifa (S. A.). *Le Djurdjura à travers l'histoire*, 60.

Boulogne. Inauguration des nouvelles salles du Musée. L'Académie s'y fait représenter, 190.

Boyer (Paul). Programme d'une exploration archéologique en Abyssinie, 231.

Braye (Lucien). La véritable Nasium, 201.

Brossé (L.) et Monceaux (P.). *Chalcis ad Belum*, 84.

Brunot (Ferdinand). Présenté à l'Académie, 1. — Rapport, 18. — *Histoire de la Langue française des origines à 1900*, t. VII, 40. — Observation, 131.

Brutails (Jean-Auguste). Son décès ; son éloge, 9. — Vacance de son fauteuil, 43. — Élection de son successeur, 99.

Buch (Captalat de). Identique à la cité des *Boiates*, 78, 80.

Buckler (W.-H.). *Sardis*, vol. II. — *Architecture*, Part 1. : *The Temple of Artemis*, 55.

Budget (Prix ordinaire du). Rapport, 80. — Sujet pour 1929, 80.

Cagnat (René), secrétaire perpétuel. — Rapports semestriels, 23, 171. — Rapport de M. Salač, 61. — Rapport de MM. Fabia et de Montauzan, 131. — Note de M. Lizop, 208. — Notes de M. Blanchet, 208, 215. — Note sur un milliaire trouvé au Sindjar (Mésopotamie), 252. — Une inscription de Ramiyeh, 254. — Lettres de l'abbé Robin sur les peintures de l'église de Pray (Loir-et-Cher), 257. — Notice sur la vie et les travaux de M. Élie Berger, 261. — Note de M. Poinssot sur une inscription de *Furnos Majus*, 295.

Cagnat (René) et Alfred Merlin. *Atlas archéologique de la Tunisie*, feuilles XL, XLVII, XLVIII et LIII, 291.

Castellieri. Châteaux forts Daces, 90, 91.

Castries (H. de). *Sources inédites*

Digitized by Google

de l'Histoire du Maroc. — Première série, t. II, 164.
Causeries brouettiques, 76.
Caussin de Perceval. Sa jeunesse, 50.
Chabannes (Comte H.). *Preuves pour servir à l'histoire de la Maison de Chabannes*, suppl., t. III, 76.
Chabot (Jean-Baptiste). Président en 1926. — Allocutions 3, 9, 63, 195, 246. — Commission, 309. — Note du P. Delattre, 41. — Lettre de M. Ignazio Guidi, 165. — Lettre de M. de Saint-Hillier sur une inscription de Glozel, 201. — Observations, 145, 224. — Hommage, 161.
Le Chansonnier d'Arras, 164.
Charlieu (Société des Amis des Arts de). Subvention pour fouilles sur l'emplacement de l'ancienne abbaye, 156.
Chatelain (Émile). Commissions, 308, 309.
Clercq (fondation de). Commission, 309.
Cochin (Henry). Candidat, 21: — Élu académicien libre, 43. — Présenté à l'Académie, p. 52. Lecteur à la séance des Cinq Académies. — Son décès, 290.
Coleccion (La) Lazaro, t. I, p. 129.
Collège de France. Présentations pour la Chaire de Sociologie et de Sociographie musulmane ; — pour la chaire d'Esthétique et l'Histoire de l'art 98 ; — pour la chaire de Langu et littérature arabes, 289, 290.
Collinet (P.) et F. de Visscher. *Mélanges de droit romain dédiés à M. Cornil*, 242.
Commissions annuelles. 308-309.
Commission de Delos. Adjonction de MM. Holleaux et Durrbach, 130. — Subvention à l'École d'Athènes, 130.
Concours (État des), 19.
Congrès archéologique de Syrie et de Palestine, 5. — L'Académie s'y fait représenter, 52. — Compte rendu de M. Dussaud, 130.
Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Union des Sociétés du Sud-Ouest. M. Blanchet y représente l'Académie, 168.
Congrès international des Études byzantines de Belgrade. L'Académie s'y fait représenter par M. Jorga, 257.
Constans (Léo). *Recherches sur le texte et les manuscrits de César, Bellum Gallicum*, 60.
Cordeiro de Souza. *Algumas siglas abreviaturas usadas nes inscricões portuguesas desde o fim do Secolo XII até o principio do sécolo XIX*, 76.
Correspondants. L'Académie décide de n'en pas élire cette année, 252.
Couissin (P.). *Les armes romaines, essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain*, 25.
Courby (F.) et Ch. Picard. *Recherches archéologiques à Stratos*, 51.
Croiset (Maurice). Commissions,

Digitized by Google

308, 309. — Observations, 43, Hommages.

Croix (La) processionnelle de Saint-Julien-aux-Bois, formée d'arbres ébranchés, 297.

Cumont (Franz). Pierre gravée acquise à Homs, 202. — Deux anses d'amphores trouvées à Suse, avec estampille grecque, 236. — Hommage, 218.

Cuq (Édouard). Commissions, 303. — Note de M. Hrozný, 162. — *Un fragment de loi romaine d'après une inscription de Delphes*, 39. — *Cautionnement mutuel et solidarité*, 168. — Observations, 43, 61. — Hommages, 197, 242.

Debrousse (Fondation). Commission, 309.

Dehérain (Henri). La jeunesse de Caussin de Perceval, 50.

Delaborde (Le comte Fr.). Commissions, 308 ; — rapports, 108, 243. — Observations, 131; 295.

Delalande-Guérineau (Prix). Rapport, 60.

Delaporte (Louis). Une coupe sassanide inédite, 199.

Delattre (Le R. P.). Une inscription grecque d'époque punique trouvée à Carthage, 41.

Delehaye (Le R. P. Hippolyte). Prend séance, 7. — La personnalité historique de Saint Paul de Thèbes, 27. — *Acta Sanctorum novembris*, t. IV, 29.

Demaison (Louis). *Les Cathédrales de Reims antérieures au XII^e siècle*, 261.

Desouches (Guillaume). *Le Spectre, synthèse sociale de l'Univers*, 129.

Desserteaux. *L'évolution et les effets de la* Capitis deminutio *des origines à l'époque classique*, 92.

Diehl (Charles). Commissions, 308. 309 ; — rapport, 100. — *Choses et gens de Byzance*, 309. — Observation, 295. — Hommages, 85, 200.

Dr Ooge (Martin Luther). *Nicomachos of Geresa. Introduction to arithmetic*, 145.

Dourlans (Fondation). Commission, 309. — Subvention à la Bibliothèque, 286.

Douvillé. *Notice sur Jacques de Morgan*, 289.

Drouin (Prix Edmond). Rapport, 249.

Duchalais (Prix). Rapport, 40.

Duchesne (Mgr Louis). L'Église au VI^e siècle (œuvre posthume), 55.

Dunand (Maurice). Rapport sur sa mission au Djebel Druze en 1925, 5. — Rapport sur ses fouilles dans le pays des Alaouites, 57.

Durrbach (Félix). Candidat, 78. — Élu académicien libre, 99. — Présenté à l'Académie, 117. — Adjoint à la Commission des Inscriptions de Délos, 130.

Durrieu (Le comte Paul). Vacance de son fauteuil, 17.

Duseigneur (Prix Raoul). Rapport, 80.

Dussaud (René). Commissions

Digitized by Google

308 ; — rapports, 60, 249. — Délégué au Congrès archéologique de Syrie-Palestine, 52. — Rapport de M. Dunand, 5. — Compte rendu du Congrès de Beyrouth, 130. — Lecteur pour la séance publique, 240. — La véracité de Benjamin de Tudèlo, 202. — Une note de M. Gaymard sur les momies de chevaux trouvées à Saqqara, 203. — Rapport du P. Poidebard sur la reconnaissance du Haut Khabour, 236. — Lettre de M. Parrot sur les fouilles de Neirab, 157. — Rapport de M. Gabriel sur Qasr el Heir, 274. — Observations. 190, 289. — Hommage, 292.

École archéologique de Jérusalem. Rapport sur son fonctionnement, 54.

École française d'Athènes. Commission, 308 ; rapport, 100. — Subvention pour les fouilles, 180. — Découvertes à Calydon et à Délos, 161. — Prolongations de séjour, 250.

École française d'Extrême-Orient. Commission, 308 ; — rapport de M. Finot, 131, 132. — Présentation d'un nouveau directeur, 131. — Envoi d'un membre nouveau, 218. — Prolongations de séjour, 246. — *Le Temple d'Içvarapura*, 253.

École française de Rome. Commission, 308 ; — rapport, 168. — Prolongations de séjour, 249.

Eisler (R.). Le témoignage de Fl. Josèphe sur l'aspect physique de Jésus, 163. — *Jésus d'après la version slave de Fl. Josèphe*, 289.

Élections, 43, 99, 287.

Enlart (Camille). Commissions, 309 ; — rapports, 59, 80, 82. — Représente l'Académie à l'inauguration des nouvelles salles du Musée de Boulogne-sur-Mer, 190. — Quelques influences de la Première Croisade sur l'architecture romane française, 28. — Rapport sur le Concours des Antiquités en 1926, 118. — L'émaillerie cloisonnée parisienne, 166. — Un sceau acquis par M. de Lorey, 168, 208. — Un fragment architectural recueilli à Tyr, 202. — Inscription de Limassol, 286. — Observations sur N.-D. de Tortose, 288. — Le reliquaire du Saint-Sang de Boulogne, 290. Hommages, 31, 61.

Espérandieu (Émile). Un nouveau groupe de pierre découvert à Alise, 41. — Télégramme sur les fouilles de Glozel, 222. — Lettre sur le même sujet, 231. — S'associe à la thèse de M. S. Reinach sur Glozel, 277. *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. IX, 8.

Eucheria, poétesse du v^e^ ou vi^e^ siècle de notre ère, 206.

Eude (Émile). Un épisode du différend hispano-portugais des Moluques, 200.

Digitized by Google

Eudes de Vendôme (Fr.). Précepteur de l'Ordre du Temple, à Jérusalem, 13.

Fabia (Philippe). Une inscription latine du XIIe siècle, 131.

Fabia (Ph.) et G. de Montauzan. Rapport sur les fouilles de Fourvière en 1925, 140. — Subvention pour la suite des fouilles, 176.

Fage (René). La croix processionnelle de Saint-Julien-aux-Bois, 296. — *Tableau économique de Tulle dans la seconde moitié du XVIe siècle*, 28. — *L'édit de 1666 sur les familles nombreuses. Son application en Limousin*. 25.

Finot (Louis). Rapport sur les travaux de l'École française d'Extrême-Orient, 131, 132. — *Le Temple d'Içvarapura (Bantâi Srei, Cambodge)*, 253.

Fonds d'épigraphie grecque et de subvention à l'École française d'Athènes. — Subvention, 27, 130.

Formigé (Jules) et F. Deshoulières. *Vienne sur le Rhône*, 31.

Foucart (Paul). Annonce de son décès, 11. — Renvoi à six mois de la déclaration de vacance de son fauteuil, 162. — Vacance déclarée, 294.

Fougères (Gustave). Commissions, 308, 309 ; — rapports, 42, 49, 249. — Lettre de M. Roussel. — Lettre de M. Ch. Picard, 161. — Met en doute le caractère phidiesque de la tête colossale de Jupiter trouvée à Cyrène, 165. — Lettre de M. Xanthoudidis sur les tremblements de terre de Candie, 190. — *Premières civilisations*, 189. — Lettre de M. P. Roussel sur un bas-relief trouvé à Thasos, 208. — Photographie et commentaire de ce monument, 225. — Note de M. Ch. Picard sur les fouilles en Argolide, 225. — Note de M. Joly sur la trouvaille d'un *Kernos* à Mallia (Crète). — Observations, 37, 208. Hommages, 55, 129, 188, 189, 308, 310.

Fould (Prix Louis). Rapport, 95.

Fournier (Paul). — Rapport 40. — Observations, 30. — Hommages, 55, 99.

Frödin (Otto) et A. W. Parsson. *Rapport préliminaire sur les fouilles d'Asine*, 26.

Furnos Majus, ville épiscopale de l'ancienne Afrique, 304.

Gabriel (Albert). Rapport sur son exploration de Qasr el Heir, 294.

Gardner (Percy). *New chapters in Greek Art*, 76.

Garnier (Fondation Benoît). Commission, 309. — Allocation, 61.

Gauthier (Henri). Élu correspondant, remercie l'Académie, 5. — Assiste à la séance, 243.

Genouillac (Henri de). *Premières recherches archéologiques à Kich*, t. II, 26.

Gérin-Ricard (M. de). Inscription trouvée près de Rognac, II. —

Digitized by Google

Fouilles de la Roquepertuse, 20.

Giglioli (G. G.). *Corpus vasorum antiquorum*, Italie. I. — *Villa Julia*, n° 1, 82. — *Ibid.*, II. — *Villa Julia*, n° 2, 195.

Giorgiades (Anastase). Η ΑΡΜΟΝΙΑ ΑΡΧΙΤΕΚΤΟΝΙΚΗ... 129.

Gironcourt (de). Contribution au *Corpus* lithique du Soudan, 32.

Glotz (Gustave). Élu vice-président pour 1927, 308. — *Histoire Grecque*, tome I, fasc. 2 à 4, 21. — Observation, 31. — Hommages, 246.

Glozel (Allier). Fouilles de MM. Morlet et Fradin. — Visitées par M. S. Reinach, 203. — Lettre de M. Jullian, 207. — Note de M. S. Reinach sur les objets découverts, 218. — Télégramme de M. Espérandieu, 222. — Lettre de M. Espérandieu, 231.

Gobert (Prix). Commission, 309. — Rapport de la Commission, 18. — Vote des prix, 117.

Goelzer (Henri). Note de M. Ph. Fabia, 131. — Édition de *Virgile*, 31, 130. — Hommages, 98.

Goelzer (Henri) et André Bellessort. Édition de l'*Énéide*, 31.

Goloubew (Victor). Le dégagement du temple d'Içvarapura au Cambodge. — Les anciennes tombes chinoises au Tonkin, 145.

Gorce (Denys). *La lectio divina*, t. I. — *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien au IV^e et au V^e siècle*, 160.

Gouraud (Le général H.). Commission, 308. — Lettre du R. P. Dhorme et note du R. P. Abel, 12.

Grenier (Albert). *Quatre villes romaines de Rhénanie : Trèves. Mayence, Bonn, Cologne*, 79. — *Bibliographie alsacienne : archéologie préhistorique et gallo-romaine*, 160.

Gsell (Stéphane). Le voyage d'Euthymène, de Marseille sur les côtes d'Afrique, 201. — *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, 164. — Observations, 78, 205.

Guidi (Ignazio). Lettre sur la découverte à Cyrène d'une tête colossale de Jupiter, 165. — *Summarium Grammaticae Arabicae Meridionalis*, 161.

Guillaume Julien, orfèvre de Philippe le Bel (Une œuvre de), au Cabinet des Médailles, 167.

Hackin. Fouilles de la délégation archéologique française en Afghanistan dans l'ancienne Kâpisa, 122.

Halphen (Louis). *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle*, 256.

Haussoullier (Bernard). Rapport, 130. — Son décès ; son éloge, 195. — Renvoi à six mois de la déclaration de vacance, 203. — Hommages, 56.

Hesnault. *Pro Nervia*, 160.

Digitized by Google

Holleaux (Maurice). Commissions, 49. — Adjoint à la Commission des Inscriptions de Délos, 130. — Note de M. Louis Robert, 169, 308. — « Ceux qui sont dans le bagage », 61. — Observation, 78.

Hongroise (Académie) des Sciences. — Compte rendu des fêtes du Centenaire, 61.

Hrozný (Frédéric). Rapport sur les fouilles de Kultépé, 162.

Huart (Clément), vice-président en 1926. — Élu président pour 1927, 308. — Note de MM. Ryckmans et Moreau, 30. — Fragment de l'histoire des Kurdes, 244, 250, 253. — Rapport de M. Levi-Provençal, 252. — Observations, 34, 163, 250. — Hommages, 56, 60, 62. 164.

Huguenotte. *Les mosaïques de Clerval*, 40.

Hugues de Saint-Cher. Auteur présumé de la *Bible moralisée*, 23.

Ibn-el-Athir, chroniqueur arabe, 244.

Igueniz (Juan B.). *Bibliografia de Novelistas Mexicanos*, 129.

Inscription grecque, 41.

Inscriptions latines, 12, 254, 255.

Jamot (Paul). Candidat, 27.

Jardin de Plaisance et Fleur de Rhétorique, t. II, 163.

Jeanroy (Alfred). Hommage, 9.

Jerphanion (Le R. P. de). *Les églises rupestres de Cappadoce*, t. I, 85. — *Le calice d'Antioche*, 218.

Johansen (Friis). *Onzième classification des Céramiques antiques*. — (Céramiques argivo-corinthiennes), 168.

Joly (Henry). *Un missel franciscain attribué à Jean Colombe*, 294.

Jorga (Nicolas). Représente l'Académie au Congrès internationale des Études byzantines de Belgrade en 1927, 257. — Les travaux de la Commission des Monuments historiques de Roumanie, 34.

Jorgensen (Th.). *Om anglo-frisiske, heruliske og burgundiske indskrifter med de aeldreruner fra nordenstre riger*, 164.

Jouguet (Pierre). *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Asie*, 308.

Joulin (Léon). *Les origines de Toulouse*, 60.

Julien (Prix Stanislas). Commission. — Rapport, 98.

Jullian (Camille). Commissions, 308, 309. — Note de M. de Gérin-Ricard, II. — Les fouilles de M. de Gérin-Ricard à la Roquepertuse, 20. — Note de M. Besnier, 49. — Découvertes épigraphiques dans une villa gallo-romaine près de Maestricht, 52. — Histoire du pays de Buch, 78, 80. — Une inscription chrétienne de Rions, 118. — Lettre sur les fouilles de Glozel, 207. — Les antiquités de Glozel, 252, 257. — *Notes Gallo-Romaines*, 76, 129,

Digitized by Google

199, 291. — *Histoire de la Gaule*, t. VII et VIII, 164. — Observations, 37, 52, 61. — Hommages, 60, 76, 79.

Karlgren (Bernhard). *Études de phonologie chinoise*, 82.
Kaufman (Judah). *Rabbi Yum tor Lipmann Mülhausen...*, 29.
Kelsey (Francis W.). Élu correspondant, remercie l'Académie, 22.
Kernos. Table à offrande trouvée Mallia, 239.
Khumdan et Sarag. Évêché nestorien chinois. Identification proposée par M. Pelliot, 223.
Dollfus. *Étude archéologique du canton de Lyons-la-Forêt*, 217.
Koutoubiya (Mosquée de la). Chaire en marqueterie et mosaïques, 250.
Kromodjoio Adè Negoro. *Oud Javaansche oorkunden*, 81.

Labande (L.-H.). Candidat, 66. — *Le palais des Papes et les monuments d'Avignon au XIVe siècle*, 61.
Laborde (Alexandre de). Commissions, 309. — Rapports, 66, 85. — L'auteur du texte de la *Bible Moralisée*, 22. — Hommages, 29, 62, 292.
Labor international de la Revolucion Constitutionalistā de Mexico, 76.
Labouheyre (Landes) = Herba fabaria, 59.
Lacau (Pierre). Le Service des Antiquités de l'Égypte en 1925-1926, 253, 277.
Lafaye (Georges). Candidat, 252.
La Fons-Mélicocq (Prix). Rapport, 66.
La Grange (Prix de). Rapport, 60.
Langlois (Charles-Victor). Président sortant. Allocution, 1.
Langlois (Ernest). Édition du *Roman de la Rose*, t. V, 164.
Laroquette (A.). *Les landes de Gascogne et la forêt landaise*, 76.
Lasteyrie (Robert de). *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, 292.
Leblond (Le docteur V.). *La cathédrale de Beauvais*, 26.
Lechat (Paul). *Sculptures grecques antiques*, 77.
Lecour (P.). *A la recherche d'un monde perdu (L'Atlantide et ses traditions)*.
Leek (J.-H.). *Legislative reference Works*, 194.
Lefebvre des Noëttes (Le commandant). Une intaille en or de la collection Evans attribuée à l'époque Minoenne, 37, 38.
Lefranc (Abel). Candidat, 256.
Leite de Vasconcellos (José). *Boletim de etnografia*; — *A figa, estudo de etnografia comparativa*, 60.
Levi-Provençal. L'Institut des Hautes-Études Marocaines en 1925-1926, 253.
Levillain. Notice sur le ms. latin 326 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque Nationale, 27, 30.
Levinger (Lee J.). *The cause of Antisemitism in the U. S. A.*, 194.

Digitized by Google

Lewis (Leicester C.). *The philosophical principles of french Modernism*, 194.

Linkenheld. *Essai sur les débuts de la typographie grecque en Alsace*, 160.

Lizop (R.). Les statues gallo-romaines récemment découvertes à Saint-Bertrand-de-Comminges, 208.

Lorey (Eustache de). Un sceau acquis aux environs de Damas, 168.

Loth (Joseph). Sur la forme de la légitimation dans les sociétés primitives, 49. — L'expédition de Niall aux neuf otages en Gaule et le trésor de Traprainlaw, 67. — L'idole néolithique sans bouche, 244. — Observations, 79, 259.

Loubat (Fondation). Commission, 309.

Maire (Albert). *L'œuvre scientifique de Blaise Pascal. — Les Provinciales de Blaise Pascal, leur histoire et celle de leur bibliographie. — Pascal penseur, Les Pensées et leur bibliographie*, 175.

Marque (Bernard). *Identification des noms de lieux cités dans les Commentaires sur la Guerre des Gaules. — Notes de toponymie corrézienne*, 25.

Marquet de Vasselot. *Bibliographie de l'orfèvrerie et de l'émaillerie française*, 30.

Maspero (Henri). Adjoint à M. Pelliot pour la recherche des documents inédits concernant le Japon, 162.

Maurice (Jules). Candidat, 21. — La terreur de la Magie au IVe siècle, 157, 182.

Mayence (F.). *Corpus vasorum antiquorum Belgique*, f. 1, 167.

Mazon (Paul). Candidat, 256.

Médailles (Commission des). M. Prou élu à la place de M. Foucart, 156.

Meillet (Antoine). Commissions, 308, 309. — Rapports : Le caractère du vocabulaire indo-européen, 44. — Observations : 22, 61. — Hommages, 82, 156.

Mena (Ramon). *Filigranas o marcas transparentes en papeles de Nueva España del Siglo XVI*, 155.

Menendez Pidal (Ramon). *El rey Rodrigo en la literatura*, 9. — *Origenes del español, estado lingüistico de la Iberia hasta el siglo XI*, 238.

Merlin (Alfred). Candidat, 25.

Mesnil du Buisson (M. du). Fouilles dans une installation syro-hittite à Michrifé, 191.

Michon (Étienne). Délégué au congrès archéologique de Syrie-Palestine, 52. — Deux bustes antiques de la Bibliothèque Mazarine, 251.

Midea. Découverte d'une tombe à coupole inviolée.

Mirot (Léon). *Dom Bévy et les comptes des Trésoriers des guerres*, 31.

Monceaux (Paul). *Saint Martin. Récits de Sulpice Sévère, mis en*

Digitized by Google

français avec une introduction, 368. — Observations, 28, 31, 50, 79, 81, 118, 131, 206, 224, 295.

Montesinos (Jose F.). *Teatro antiguo español. Textos y estudios*, t. VI, 55.

Moret (Alexandre). Candidat, 256. — Élu membre ordinaire, 287; — Présenté à l'Académie, 289.

Mouterde (Le R. P.). *Sur le recueil des inscriptions grecques et latines de Syrie*, 242.

Musil (Alois). *The Northern Heğaz, a topographical itinerary*, 292.

Naville (Edouard). Son décès; son éloge, 246. — Vacance de son fauteuil, 277. — *La plante magique de Noferatum*, 29. — *Les premiers mots du Chapitre XVII du Livre des Morts*, 129. — *The Egyptian name of Joseph*, 202.

Neirab (Syrie). Subvention pour la suite des fouilles, 249; — Lettre sur les fouilles, 257.

Notton (C.). Annales du Siam, t. I, 160.

Obra del Cançoner popular de Catalunya, t. I, 194.

Oikonomos (G.). Offre les condoléances de la Société Archéologique d'Athènes, à l'occasion du décès de M. Foucart, 118. — Μίνδη Μένδη, 48.

Omont (Henry). Commissions, 308, 309. — Rapport, 66. — Hommages, 51, 79, 245, 261, 309.

Ordinaire (Prix). Voir Budget (Prix ordinaire du).

Pais (Ettore). *Histoire romaine*, t. I. *Des origines à l'achèvement de la Conquête*, 246.

Pani (Alberto). *Cuestiones diversas*, 76.

Paris (André). *Documents d'architecture berbère* (Sud de Marrakech, 56.

Paris (Pierre). Envoie le compte rendu des fouilles de Setefilla, 156. — *Fouilles de Belo*, tome II, 99. — Hommages, 260.

Paris (Pierre) et Bardaviu Ponz (V.). — *Fouilles dans la région d'Alcaniz (province de Teruel*, 260.

Parisot (Robert). *Histoire de Lorraine*, t. I, 99.

Parrot (André). Lettre à M. Dussaud sur les fouilles de Neirab, 257.

Parvân (V.). La Dacie à l'époque celtique, 86. — *Stations préhistoriques de la Dobrogea*, 34. — *Ephemeris Daccoromana*. — *Diplomatorium italicum*, 259.

Paul de Thèbes (Saint). Sa personnalité historique, 28.

Pellechet (Fondation). Commission, 309. — Allocations, 159.

Pelliot (Paul). Commissions, 308, 309. — Propose à l'Académie de lui adjoindre M. H. Maspero pour la recherche des documents inédits sur le Japon, 162. — L'évêché nestorien de Khumdan et Sarag,

Digitized by Google

223. — Observations, 147, 157. — Hommage, 39.

Perrot (Médaille Georges). Rapport.

Persson (Axel W.). Dirige les fouilles suédoises de Midea et d'Asinc, 225.

Peyneau (Dr Bertrand). *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*, 76, 79.

Picard (Charles). Une statuette gréco-égyptienne du musée du Caire, 73. — L'éphèbe de bronze de la baie de Marathon, 161. — Lettres sur les fouilles suédoises en Argolide, 225. — *Histoire de la sculpture antique*, t. II, 188.

Pillet (Maurice). Rapport sur les fouilles de Byblos en 1927 ; — Note sur l'église N.-D. de Tortose, 287.

Pinza (Giov.). *Ricerche su la topografia de Cartagine punica*, 176.

Piot (Fondation). Commission, 309 ; — Subventions, 156.

Poidebard (Le R. P.). Reconnaissance de la région du Haut Khabour, 237.

Poinssot (Louis). Siméon, évêque de *Furnos Majus*, 304.

Poinssot (L.) et R. Lantier. Un bandeau de front punique, 6.

Pottier (Edmond). Commissions, 308, 309. — Propose de remplacer M. Homolle par M. Holleaux dans la Commission du *Corpus des mosaïques de la Grèce*, 49. — Rapport sur les travaux de l'école archéologique française de Jérusalem, 53. — Les fouilles de Cheikh Zenad. — Note sur le rhyton qui y fut découvert, 81. — Note de M. Ch. Picard, 83. — Rapport sur les travaux de l'U. A. I. (10 et 12 mai 1926) 148. — *Théophile Homolle*, 81. — *Le dessin chez les Grecs d'après les vases peints*, 129. — *L'art hittite*, 194. — Observations, 20, 37, 78, 163, 165, 190, 199. — Hommages, 77, 82, 167, 188, 194, 260.

Pottier (Edmond) et Maurice Pézard. *Catalogue des Antiquités de la Susiane*, 188.

Pray (Loir-et-Cher). Cassandre Salviati, dame de cette paroisse, 257.

Prinet (Max). Candidat, 257.

Prost (Prix Gabriel-Auguste). — Rapport, 40.

Prou (Maurice). Commissions, 308, 309. — Élu membre de la Commission des Médailles, 156. — Rapport, 252. — Observation, 50. — Hommages, 26, 256, 292, 293.

Puech (Aimé). — Rapports, 38, 80.

Puig y Cadafalch (Josep), élu correspondant, remercie l'Académie, 11. — *A propos du portail de Ripoll*, 145. — *L'architecture religieuse dans le domaine byzantin en Espagne*, 200 ; — *La transmission de la coupole orientale à la basilique romane du XIe siècle*, 200.

Qasr el Heir, ruines d'un grand

Digitized by Google

établissement antique entre Palmyre et l'Euphrate, 294.

Rajna (Pio). *Un amico dell' Italia, Henry Cochin*, 307.

Reinach (Salomon). Commissions, 309. — Compte rendu d'une excursion aux fouilles de Glozel (Allier), 203. Note sur les objets trouvés à Glozel, 218. — Lettre du cte Begouen sur statuettes aurignaciennes trouvées en Moravie et en Autriche, 238. — Lettre du cte B. sur deux nouvelles découvertes à la grotte de Montespan, 238. — *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies*, I, 200 ; II, 245 ; III, 289 ; — Observations, 20, 37, 42, 43, 79, 165, 190, 201, 206, 208, 224, 238, 244, 259, 295. — Hommages, 60, 129, 176, 245, 251, 291.

Reinach (Théodore). Commission, 300. — Une statue d'Apollon de Délos, 31. — Deux bas-reliefs de Milo, 67. — Une inscription métrique de Lyon, 145, 147. — *La musique grecque*, 155. — Observations, 50, 61, 118. 131, 163, 164. — Hommages, 77, 256.

Rey (Léon). Fouilles sur le site d'Apollonie, 78. — Subvention pour la suite des fouilles, 156.

Ricci (Seymour de). Moulage d'une reconstitution du calendrier de Coligny, 83. — Les reliures dites de Maioli, 177. — *Documents sur la typographie et la gravure en France aux XVe et XVIe siècles, réunis par A. Claudin, publiés et commentés*, 245.

Riccobono (S.). *La formation du droit de Justinien*, 243.

Richer (Le docteur Paul). *L'art Grec*, 280.

Ridefort (Fr. Gérard de). Sénéchal de l'ordre du Temple. Lettre à Fr. Eudes de Vendôme, 13.

Rivoira. *Roman architecture and its principles of construction under the Empire*, ..., 48.

Robert (Louis). Note sur une inscription d'Erythrai, 169.

Robin (L'abbé), curé de Lancé. Lettre sur les peintures de l'église de Pray (Loir-et-Cher), 257.

Rolland (Paul). *Le Diplôme dit « de Chilpéric » à la cathédrale de Tournai*, 155.

Romero de Terreros (Manuel). *Bibliografia de cronistas de la Ciudad de Mexico*, 145.

Roquepertuse (La). Site voisin de Rognac, fouillé par M. de Gérin-Ricard, 20.

Rostovtseff (M.). Une statuette en bronze doré de la collection Rockefeller, 156. — Quelques monuments de l'Italie méridionale, 225. — *The social and economic history of the Roman Empire*, 98.

Roussel (Pierre). Les dernières découvertes de l'École française d'Athènes, 161.

Roy (Maurice). Candidat, 27.

Ryckmans et Moreau. Un cadran solaire arabe trouvé à Carthage, 30.

Digitized by Google

Saint-Bertrand-des-Comminges. (Découverte de statues dans l'ancien forum de), 208. — Subvention pour la suite des fouilles, 252.

Saint-Hillier (M. de). Propose une interprétation pour une inscription de Glozel, 201.

Saint-Jours (B.). *L'Atlantide et l'Océan Atlantique*, 160.

Saintour (Prix). Rapport, 66.

Salač (Ant.). Recherches de la Mission tchécoslovaque à Kymè, 61.

Sandstrom (Oscar R.). *A study of the ethical principles and practices of Homeric warfare*, 194.

Scheil (Le R. P.). Commissions, 308, 309. — Rapports, 98, 218, 250.

Schlumberger (Gustave). Commissions, 309. — Observation, 163.

Séance publique. Fixation de la date, 236. — Commissions 308, 309.

Senart (Émile). Résultats du concours Volney, 58. — Observations, 22, 131, 147, 157.

Serbat (Louis). *La cathédrale de Lisieux*, 9.

Sindjar. Localité de Mésopotamie, 252.

Sirèn (Osvald). *La sculpture chinoise du V^e au XIV^e siècle*, 245.

Smith (A. H.) et F. N. Pryce. *Corpus vasorum antiquorum*. — Angleterre, f. 2, 260.

Société archéologique du Midi de la France. Subvention pour les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges, 252.

Sociétés Savantes Américaines. Condoléances pour la mort de M. Homolle, 52.

Sourdeval (Robert de). Chevalier du Temple, 12.

Souter (D^r Alexandre). *Pelagius's Expositions of thirteen Epistles of Saint Paul*, 77.

Steenstrup (Johannes). *Normandiets historie under de syv forste hertager*, 911-1064, 76.

Sveučilište kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca u Zagreb, 1874-1924, 155.

Syrie. Commission, 308; — Congrès archéologique, p. 5; — Délégation, 52.

Tafrali (O.). Résultats des fouilles de Kallatis (Mangalia), 234.

Tannery (Paul). *Mémoires scientifiques*, t. VII.

Tell Ghamqué. Site antique sondé près de Tortose, 57.

Terrasse (Henri). Deux chaires musulmanes du XII^e siècle à Marrakech, 250.

Terrier de Marcoussis (*Le*), 292.

Thomas (Antoine). Commissions, 309. — Rapport, 60. — Découverte par M. Pio Rajna d'un manuscrit du poème de Saint Alexis, 42. — Une station du chemin de Saint-Jacques en Gascogne : *Herba fabaria* = Labouheyre, 52, 59. — Sur le texte cryptographique d'une note inscrite sur un ms. de la B. N., 176. — Sur le sens du mot *crassantus*, 204. — Sur

Digitized by Google

l'étymologie du mot *Chantepleure*, 290. — *Deux exemples de cryptographie dans des ms. méridionaux*, 236. — Observations, 50, 176. — Hommages, 238.

Thorlet (Prix). Commission, 309. — Rapport, 243.

Thouvenot. Les fouilles de l'École des Hautes Études Hispaniques à Setefilla, 157.

Thureau-Dangin (François). Commission, 309. — *Textes cunéiformes*, t. VIII, 61 ; t. IX, 195. — Hommages, 26, 199.

Titz (Karel). *La substitution des cas dans les pronoms français*, 48.

Tokyo Imperial University Library (*First report on the reconstruction of the*), 84.

Tourneur-Aumont (J.). *Sanxay et la campagne romaine de Poitiers*, 176. — *Les quatre épisodes de la bataille de Vouillé*, 256.

Union des Sociétés du Sud-Ouest. — IXe Congrès d'Histoire et d'Archéologie. M. Blanchet y représente l'Académie, 168.

Ussani. *Comitato nazionale italiano per il dizionaris latino dell' alto mediaevo. Relazione dei lavori compiuti nell' anno 1925*, 48.

Van Berchem (Max). *Matériaux pour un* Corpus inscriptionum arabicarum, 62.

Vassel (Eusèbe). *Les enseignements du sanctuaire punique de Carthage*, 31.

Victor-Emmanuel III (S. M.). *Corpus nummorum italicorum*, t. IX, p. 57.

Vincent (H.) et M. Abel. *Jérusalem nouvelle*, fasc. 4, 246.

Virolleaud (Charles). Compte rendu des fouilles de M. Dunand chez les Alaouites, 57. — Compte rendu des travaux en Syrie en 1925-1926, 240.

Vollgraff (W.). Remarques sur l'histoire de Delphes au IVe siècle, 165.

Walston (Sir Charles). *Alcamenes and the establishement of the classical type in greek art*, 310.

Weil (Julien). *Œuvres complètes de Flavius Josèphe*, t. II, 77.

Weill (Raymond). *La « Kite » d'or de Byblos* ; — *L'Unité de valeur « Shal »* et le papyrus de Boulaq n° 11, 21.

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

Bandeau de front punique..... 7
Lettre de Fr. Gérard de Ridefort (fac-simile)..... 13
Statuette gréco-égyptienne..... 83
Les statues gallo-romaines de Saint-Bertrand-de-Comminges :
Plan des fouilles..... 209
Statue féminine..... 210
Statue d'Éphèbe..... 211
La croix processionnelle de Saint-Jean-aux-Bois :
La Main bénissante..... 29
Inscription de *Furnos Majus*..... 305

ERRATUM

P. 66, l. 22, au lieu de *Bonzy*, lire *Ronzy*.
P. 66, l. 25, au lieu de *Gore*, lire *Gorce*.
P. 131, l. 10, au lieu de *Aurouneau*, lire *Aurousseau*.

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Héliog. et Imp. P. Le[illegible] C. Paris.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. LOUIS DUCHESNE

PAR

M. ALFRED JEANROY

Lue dans la séance du 18 décembre 1925.

MESSIEURS [1],

Louis-Marie-Olivier Duchesne naquit à Saint-Servan le 13 septembre 1843, d'une famille où on était marin de père en fils. Son père, capitaine au cabotage, commandait le bateau terre-neuvien « Euphémie », armé par la maison Guibert. Ce bateau se perdit corps et bien en 1849, sur les côtes de Terre-Neuve. Des six enfants restés orphelins, Louis était le plus jeune. La tâche de son éducation fut surtout dévolue à une sœur aînée, femme d'une vive intelligence, plus énergique que tendre, qui eut une grande part dans la formation de son caractère. Il fut dès lors destiné à l'Église : au sortir de l'école primaire, il fut mis au collège de Saint-Servan, puis au petit séminaire de Saint-

1. Pour aider aux économies que l'Académie doit s'imposer, on a supprimé quelques pages, d'un intérêt purement personnel ou actuel, et abrégé quelque autres parties de cette notice, telle qu'elle a été lue devant la Compagnie.

Digitized by Google

Méen, où il fit sa cinquième ; enfin à l'École Saint-Charles de Saint-Brieuc, où il éclipsa rapidement ses condisciples. Également doué pour les sciences et les lettres, il enleva sans peine ses deux baccalauréats, puis entra au grand séminaire de Saint-Brieuc. Il y fut remarqué par son évêque, Mgr David, qui l'envoya achever à Rome ses études théologiques. Il y passa deux années (1864-6), au bout desquelles il obtint le titre de docteur en théologie, dont il ne se montrait pas autrement fier, car il n'a jamais dissimulé la médiocre estime où il tenait les études qu'il consacrait. Sous-diacre en 1866, diacre en juin 1867, il fut ordonné prêtre le jour de Noël de cette même année.

Sans retard, il paya sa dette à son diocèse en revenant comme professeur au collège Saint-Charles, qui avait été témoin de ses succès scolaires. Bon à tout, il y enseignait alternativement les sciences, les humanités et l'histoire. Pour préparer ses cours sur cette dernière matière, il dut se plonger dans l'étude des manuels qui passaient alors, dans les maisons religieuses, pour donner le dernier mot de la science, et fut effrayé de leurs partis pris, de leurs lacunes, de leur absence de critique. Je n'oserais affirmer qu'il ait dès lors senti s'éveiller sa vocation d'historien de l'Église, mais sûrement il comprit que toute son éducation scientifique était à refaire, et c'est le but qu'il assigna à ses efforts.

Il réussit sans peine à intéresser à ce projet son évêque clairvoyant, qui ne devait jamais cesser de s'intéresser à lui et qui, à la rentrée de 1871, l'envoya à l'École des Carmes, pour préparer la licence ès lettres. Mais les exercices scolaires, quoiqu'il y excellât, ne réussirent pas à le captiver : dès le printemps suivant, exactement le 5 mars 1872, avec l'autorisation de son supérieur, l'abbé Thenon, un ancien élève de l'École d'Athènes, le plus universitaire des ecclésiastiques d'alors, il se faisait inscrire à l'École des Hautes-Études, comme auditeur des conférences d'archéologie, d'épigraphie et de philologie latine et grecque : il y eut par conséquent pour maîtres Léon Renier, Gaston Boissier, Charles Morel, Édouard Tournier; c'est à l'enseignement de ce dernier qu'il s'attacha de préférence.

Digitized by Google

Sur les bancs de cette École, qui devait lui rester particulièrement chère, il ne passa que trois semestres. Un décret daté du 25 mars 1873 venait d'organiser, sous le nom d'École archéologique de Rome, une sorte de succursale de l'École d'Athènes, qui au reste conquit son autonomie deux ans après. Quelques élèves des Écoles normale, des Chartes et des Hautes-Études devaient, avant de partir pour la Grèce, s'initier là, sous la direction d'Albert Dumont, aux recherches originales. Le candidat présenté en première ligne par l'École des Hautes-Études et chaudement appuyé par Tournier, fut l'abbé Duchesne. Ses camarades, qui devaient tous se faire un nom dans la science, étaient Charles Bayet, Gustave Bloch, Maxime Collignon, Eugène Müntz et Léon Clédat.

Au mois de février 1874, Duchesne et Bayet furent ensemble chargés d'une mission en Épire et en Thessalie, qui dura quatre mois : l'un, archéologue et historien de l'art, devait fouiller le terrain et les ruines ; l'autre, philologue, explorer les bibliothèques. Mais ils empiétèrent amicalement sur le domaine l'un de l'autre. Dans les remparts de Salonique, que l'on était en train de démolir, ils découvrirent plus de cent soixante inscriptions, dont cent quarante inédites, qu'ils sauvèrent de la destruction ; d'heureuses trouvailles faites en Épire et en Thessalie leur permirent de former un petit « corpus » d'environ deux cents numéros [1]. C'est du nom de Duchesne qu'est signée la partie du rapport où sont relatées ces découvertes [2]. C'est lui aussi naturellement qui rendit compte de ses recherches dans les bibliothèques de Pathmos et du Mont Athos, où il avait découvert, entre autres choses, des fragments de Jules l'Africain, un manuscrit du VI^e^ siècle de l'Évangile de saint Marc, des scolies inédites de l'*Iliade*, de Démosthène, d'Eschine et de Thucydide [3]. « Des résultats aussi nombreux et importants, écrivit Albert Dumont, me dispensent de dire

1. Voy. G. Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, 1901, p. 325.

2. *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, t. III, 1876, p. 203-332.

3. *Ibid.*, p. 333-444. Par une distraction singulière ce rapport est daté (p. 442) de Noël 1873 (au lieu de 1874).

Digitized by Google

avec quel zèle et quel sens pratique les deux explorateurs ont rempli leur mission. Cette belle suite de monuments inédits est un honneur, non seulement pour l'École de Rome et d'Athènes, mais aussi pour l'École des Hautes-Études, qui nous avait prêté, en la personne de M. Duchesne, un de ses élèves les plus distingués. »

Deux ans après, en mai 1876, Duchesne, accompagné cette fois de Collignon, entreprenait une exploration plus difficile dans le Sud-Ouest de l'Asie Mineure. Partis de Physcus, en face de Rhodes, tantôt longeant la côte, tantôt s'enfonçant dans les massifs montagneux, les deux explorateurs parcoururent une bonne partie de la Lycie, de la Pisidie, de la Pamphilie, de la Cilicie Trachée, et poussèrent jusqu'à Tarsous. Le but de l'expédition, qui était de retrouver l'emplacement de villes ou forteresses antiques, de recueillir des inscriptions ou débris de sculptures, fut pleinement atteint : les deux jeunes savants, en effet, confirmant une hypothèse de Kiepert, retrouvèrent, aux confins de la Phrygie et de la Pisidie, les ruines de la ville romaine d'Olbasa et mirent au jour quelques pierres provenant d'un temple et des inscriptions. Ailleurs ils recueillirent ou dessinèrent des stèles et des bas-reliefs, sauvant ainsi des monuments dont la conservation était très précaire.

Cette randonnée, dont Collignon fit un récit pittoresque et vivant dans la *Revue des Deux Mondes* [1], fut rendue très pénible par une chaleur torride, qui avait obligé les gens de la plaine à se réfugier dans la montagne ; elle fut du reste abrégée par les événements politiques : à la suite des massacres de Bulgarie, la guerre venait d'être déclarée à la Turquie par la Serbie et le Monténégro, le sultan Abd-ul-Aziz déposé. On venait d'apprendre le meurtre, à Salonique, des consuls de France et d'Allemagne ; une explosion de fanatisme musulman pouvait mettre en péril la vie des deux explorateurs. Ils se décidèrent donc à regagner, l'un Athènes, l'autre Rome, où Duchesne se mit sans désemparer à la rédaction de ses thèses de doctorat.

1. Sous le titre de *Notes d'un voyage en Asie Mineure*, dans les n^os^ du 1^er^ janvier et du 15 avril 1880. Le rapport sur cette mission, signé des deux explorateurs, a paru dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. I (1877), p. 361-76.

Digitized by Google

En dehors des ressources que lui fournissaient notre École de Rome et les conseils éclairés de son directeur, Auguste Geffroy, il trouva, au Vatican, deux guides précieux en la personne du Cardinal Pitra, le célèbre hagiographe, et du commandeur G. B. de Rossi, le fondateur de l'archéologie chrétienne, auquel l'unirent bientôt les liens de la plus vive amitié. Le sujet de sa thèse française, une étude sur le *Liber Pontificalis*, était immense et bien fait pour décourager un travailleur moint intrépide. Il s'agissait en effet de déterminer la valeur historique, de retrouver les sources et de refaire l'histoire de cette compilation hétérogène, embrassant une quinzaine de siècles, et conservée dans une centaine de manuscrits, qu'il fallait tout d'abord collationner et classer ; ce travail formidable fut allègrement mené, quoique un peu « tumultuairement » et « enlevé », comme il l'écrivait peu après, « dans l'espace d'un an, entre deux voyages d'Orient, au milieu d'occupations accessoires assez nombreuses [1]. » Déposées en novembre 1876, les deux thèses furent soutenues le 10 mars 1877. L'étude sur le *Liber Pontificalis* [2] est un ouvrage mémorable, qui fit époque dans les annales du doctorat et dont le mérite était si éclatant que le ministre d'alors, Ch. Waddington, offrit aussitôt une chaire de faculté au jeune docteur.

Mais on venait de créer l'Institut (alors Université) catholique. Estimant que sa vocation était « de servir l'Église par son histoire », il crut devoir se mettre à la disposition de ses supérieurs, qui firent créer pour lui, à l'École de Théologie annexée à la Faculté des Lettres, une chaire d'histoire ancienne de l'Église.

L'histoire des antiquités chrétiennes, du Ier au XIe siècle, tel était donc le domaine qui lui était réservé et qu'il était admirablement préparé à parcourir dans tous les sens. Il semblerait, au premier abord, que ce terrain soit, moins que tout autre, semé d'embûches et qu'on ne risque guère, en remuant une poussière

1. *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1879, p. 493.

2. *Étude sur le Liber Pontificalis*, Paris, Thorin, 1877, in-8° de IV-224 pages. L'ouvrage, dédié à Mgr David, fut reproduit sans aucun changement dans le fascicule I de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* (1877).

Digitized by Google

sur laquelle ont passé tant de siècles, d'allumer des passions ou de susciter des inimitiés. Le jeune professeur, s'il avait eu la naïveté de s'abandonner à cet optimisme, ne devait pas tarder à être détrompé.

« L'histoire religieuse, lui disait en le recevant à l'Académie française Étienne Lamy, est exposée à un risque particulier d'inexactitude. Durant les siècles de foi, les seuls historiens de l'Église furent les plus zélés de ses fidèles. Leur passion de la servir les induisait à prêter aux choses les apparences les plus propres à la glorifier ; leur croyance à l'intervention divine les préparait aux commentaires miraculeux des faits, à l'affirmation sincère et improuvée de ce qu'ils souhaitaient être vrai. De là une tradition historique où l'esprit d'examen était remplacé par l'esprit de foi. » [1]

C'est à ces traditions sans fondement que le jeune professeur avait entrepris de s'attaquer. Ses principes étaient simples: ne rien affirmer qui ne soit appuyé sur un texte ou un document, tenir pour nulle et non avenue toute tradition qui manque de ce fondement, préférer l'ignorance à la plus séduisante ou édifiante des hypothèses, éliminer de l'explication des faits tout recours au surnaturel : telles étaient les règles qu'il jugeait devoir être appliquées à l'histoire de l'Église comme à celle de la Chine ou de la Chaldée, persuadé au surplus que de ce travail d'épuration l'Église ne sortirait pas diminuée, et que le plan providentiel, qu'il se refusait à chercher dans le détail des faits, n'en apparaîtrait que plus clairement dans la pérennité de l'institution et de ses principes fondamentaux.

Était-ce donc, se demandait-il, une bonne tactique que de laisser les non-croyants s'emparer, comme d'un fief, de l'histoire de l'Église ? Ne valait-il pas mieux les suivre sur leur propre terrain, les combattre avec leurs propres armes ? et que sert-il de parler surnaturel à des gens qui nient le surnaturel ? Cet esprit nouveau était enfin hautement approuvé par le pontife éclairé et libéral qui venait de succéder à Pie IX ; c'est avec son assentiment qu'il se faisait jour dans le clergé. Dans la célèbre bulle sur l'histoire (18 août 1883), on lisait que « l'historien doit s'efforcer de

1. Réponse au *Discours de réception* de Mgr Duchesne, 26 janvier 1911.

Digitized by Google

réfuter le mensonge en recourant aux sources, ayant surtout présent à l'esprit que la première loi de l'histoire est de ne pas mentir, la seconde de ne pas craindre de dire la vérité ». De là ne résultait-il pas clairement qu'il n'y avait pas deux façons d'écrire l'histoire, l'une, libre et franche, pour les laïques, l'autre, étriquée et tremblante, pour les ecclésiastiques ?

Mais si ces principes étaient en eux-mêmes inattaquables, leur application ne devait pas néanmoins laisser de troubler des habitudes, de froisser des susceptibilités, d'alarmer même certains intérêts. Cette guerre sans merci, déclarée aux légendes et aux traditions suspectes, découronnait certaines églises d'une auréole dont elles se paraient depuis des siècles. Et comment des pasteurs qui jusque là y avaient cru, qui les avaient fait servir à la glorification de leur siège, à l'édification de leurs fidèles, y eussent-ils renoncé sans serrement de cœur et sans protestations? Et n'était-il pas bien tentant pour eux, faute de savoir ou vouloir manier les armes de la critique, de faire appel contre l'iconoclaste aux foudres de l'autorité ?

Ce qu'il y avait d'un peu rude dans ces opérations était loin d'être atténué par des réticences ou des ménagements de forme. Le jeune abbé n'avait jamais eu le don de l'onction ; on peut aller jusqu'à dire, je crois, que le sens du respect lui était assez étranger. Il ne lui a jamais déplu de regarder en face les figures les plus vénérées et d'y trouver quelques verrues.

Ce penchant à l'ironie se donnait, dans son enseignement, libre carrière : en le défendant contre certaines attaques, son recteur, Mgr d'Hulst, avouait qu'il péchait parfois « par des façons de parler trop hardies et qui sentent un peu la science profane » [1]. Cet aveu est confirmé par celui de ses livres où ses notes du cours ont été le moins modifiées, le mince et substantiel volume sur *Les premiers temps de l'État pontifical* [2]. C'est vraiment une triste et parfois scandaleuse histoire que celle de ces trois siècles (754-1073), où nous voyons tant de pontifes, qui souvent au reste n'étaient que des politiciens, créatures

1. Lettre de Mgr d'Hulst à Mgr Regnault, 25 juillet 1880, dans A. Baudrillart, *Monseigneur d'Hulst*, t. I, p. 398.

2. Paris, Fontemoing, 1898, in-8°.

Digitized by Google

éphémères des partis, ordonnés en vue de l'élection et parfois après elle, s'essayer maladroitement à leur rôle de chefs d'État, se débattre entre des ennemis sournois et des protecteurs tyranniques et élever si rarement leurs regards vers les choses spirituelles. D'autres se fussent indignés ou apitoyés ; certains eussent glissé peut-être sur quelques détails répugnants ou comiques, sur certaines histoires de femmes par exemple (car plusieurs papes d'alors avaient été mariés) ; notre scrupuleux annaliste raconte tout, sans rien omettre ni abréger, avec une impassibilité qui se détend parfois en une vive épigramme. Ayant décrit certaine cérémonie expiatoire où le pape Étienne et ses clercs, après la déposition de l'antipape Constantin (769), s'excusèrent d'avoir accepté de lui la communion et demandèrent pénitence : « On chanta sur eux, ajoute-t-il, d'hypocrites litanies, qui durent provoquer le sourire des anges, si les anges sourient. » [1]

Avec les vivants le fougueux historien s'imposait encore moins de ménagements. Le *Bulletin critique de littérature, d'histoire et de théologie*, qu'il avait fondé en 1881 avec un groupe d'amis et d'élèves, lui fit beaucoup d'ennemis. Il y reprenait en effet, en le restreignant à un domaine plus étroit, le programme de la batailleuse *Revue critique* de 1866 : relever le niveau des études — il s'agissait ici surtout des études d'exégèse et d'histoire religieuse — par quelques solennelles exécutions. Cette besogne de police, il espérait pouvoir l'accomplir en toute tranquillité, à condition de laisser de côté les questions dogmatiques, sur lesquelles il s'en remettait absolument à l'autorité de l'Église. Bien décidé à faire de sa revue un organe « absolument orthodoxe et rigoureusement scientifique », à y appliquer cette maxime du R. P. de Smedt, que « la foi doit respecter la science, afin de pouvoir exiger que la science respecte la foi » [2], il affectait de n'avoir à craindre aucune censure. Aux conseils de prudence qu'il se fait donner par un bienveillant Aristarque : « Vous avez un franc parler qui vous nuira. Vous êtes ecclésiastique, vos supérieurs vous arrêteront », il répondait : « Il faut que

1. *Op. cit.*, p. 59.
2. *Bulletin critique*, 1883 (1er août), p. 282.

Digitized by Google

tout le monde voie et sache bien que tous les supérieurs ecclésiastiques ne sont pas des bourreaux et qu'on peut, en leur demeurant soumis et dévoués, penser et parler avec quelque indépendance; d'autant plus qu'il y a lieu de le faire. Bien que nous ne nous adressions pas exclusivement au clergé, il est clair que c'est à lui surtout que nous voudrions rendre service, en lui indiquant les livres bien faits et en le prémunissant contre les innombrables publications, ou mauvaises ou médiocres, qu'on lui sert quotidiennement. » [1]

C'est cette dernière partie du programme qu'il exécuta avec le plus de zèle. Il faut avouer que, pendant plusieurs années, il mania la férule avec un joyeux et inlassable entrain. Non content de réfuter l'erreur, il raillait volontiers le naïf qui y était tombé, et la démonstration se terminait par une épigramme. Refusant de discuter la conviction que prétendait avoir acquise un bon religieux, que la dame qui apporta à Bazas une fiole du sang de saint Jean-Baptiste n'était autre que la célèbre Véronique, il ajoutait : « Dom Aurélien a dit avoir passé vingt-cinq ans de sa vie à s'en convaincre. Ce n'est pas trop, vu la difficulté de l'entreprise. » [2] Et toutes ses pointes ne sont pas aussi innocentes que celle-là.

La nomination de Duchesne n'avait été acceptée qu'à contre-cœur par quelques-uns des évêques protecteurs de l'Université catholique (Mgr Freppel notamment), auxquels son enseignement restait fort suspect. A ces défiances vinrent bientôt s'ajouter les rancunes provoquées par les articles du *Bulletin* : l'occasion que cherchaient les unes et les autres n'allait pas tarder à leur être offerte.

En 1882, le jeune professeur avait été invité, comme quelques-uns de ses collègues, à faire lithographier son cours, pour faciliter la préparation à la licence aux candidats éloignés de Paris. Certains chapitres de ce cours furent vivement attaqués par l'abbé Rambouillet, vicaire à Saint-Philippe du Roule, dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques* (juillet-août 1882). Sur

1. *Bulletin critique*, 1881 (15 mai), p. 2.
2. *Ibid.*, 1881 (15 mai), p. 5.

Digitized by Google

l'invitation même de Mgr d'Hulst, qui avait revu et approuvé la publication, Duchesne répondit : et ce fut une longue et assez âpre polémique.

L'abbé Icard, supérieur de Saint-Sulpice, qui redoutait le scandale et n'avait jamais eu de sympathie ni pour le maître ni pour la méthode, en prit prétexte pour interdire aux élèves de sa maison, qui formaient la majeure partie de l'effectif scolaire, l'assistance au cours incriminé. Le livre avait été, d'autre part, dénoncé à Rome. Le célèbre cardinal Franzelin, sous l'autorité duquel Mgr d'Hulst avait essayé d'abriter son professeur, écrivit au recteur une longue lettre où il répudiait cette solidarité, et regrettait que l'abbé Duchesne empruntât ses principes d'interprétation, non à l'École romaine, mais aux Universités allemandes. Celui-ci, très mortifié, demanda, sous prétexte de travailler plus librement à son édition du *Liber Pontificalis*, un congé d'un an, qui lui fut accordé. Jusqu'à la fin de l'année scolaire il fut en effet suppléé par le R. P. Largent, déjà professeur de patrologie. En bon administrateur, Mgr d'Hulst eût voulu couper court aux difficultés en transférant l'abbé Duchesne à la Faculté des Lettres, où il eût été cantonné dans la préparation de la licence d'histoire ; mais votre confrère refusa de déserter le domaine qu'il avait fait sien. Il ne renonça pas non plus « à la causticité de son langage, qui, bien plus que le fond de ses opinions, donnait à son enseignement une allure provocante. » [1]

En 1884, la publication dans la *Revue des Questions historiques*, de son article sur *Virgile et Pélage* [2] l'engagea dans une vive polémique avec Dom Chamard. Celui-ci avouait, non sans quelque naïveté, être le porte-paroles de personnes « dûment autorisées », qui l'avaient « invité avec instances à examiner ce qu'il pouvait y avoir de contestable dans les opinions émises par l'abbé Duchesne ». La réponse de l'abbé est un petit chef-d'œuvre de cinglant persiflage [3]. « Si l'on m'avait reproché de parler de tout cela avec une indifférence frisant l'ironie, j'aurais

1. A. Baudrillart, *Mgr d'Hulst*, t. I, p. 655-6.
2. 1er octobre 1884, p. 369.
3. *Ibid.*, 1er avril 1885, p. 540.

Digitized by Google

peut-être eu de la peine à me défendre. Mais du moment où on porte le débat sur le fond des choses, où l'on m'accuse de rapporter et d'apprécier inexactement les faits, c'est une autre affaire. Je suis en état d'affirmer : 1° que je n'ai pas un fait à retirer, 2° pas un jugement à modifier. » Et après avoir démontré qu'il avait le droit de parler ainsi, il adressait d'ironiques remerciements à son contradicteur et aux personnes « éminemment autorisées » (Dom Chamard avait écrit : « dûment », mais « éminemment était autrement significatif), qui lui avaient mis la plume à la main. « Jusqu'ici j'avais recueilli beaucoup de grondements sourds et inarticulés. Je me sentais entouré de fantômes que je ne parvenais pas à faire évanouir. La « Réponse » m'a tiré d'embarras. Voici les fantômes exposés au jour. Il leur arrive, je le crains pour eux, ce qui arrive, en pareil cas, à tous les fantômes. Dieu soit loué ! » Dom Chamard ayant demandé pardon aux lecteurs et même à son adversaire : « Oh ! répondit Duchesne, dans la faible mesure où cela me concerne, je l'accorde bien volontiers, ce pardon. Le fond de la « Réponse » est tellement inoffensif, que la forme fût-elle bien plus désagréable, elle aurait droit à toute mon indulgence. » [1]

L'année suivante un nouvel orage éclata, à propos d'un livre sur les *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*, où l'abbé Hénault, conservateur de la bibliothèque de Chartres, prétendait démontrer que les églises de Chartres, Sens, Troyes et Orléans avaient été fondées par deux des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, les saints Savinien et Potentien, premiers évêques de Sens. Le livre fut exécuté par Duchesne dans un magistral article du *Bulletin critique* (15 mars 1885) où apparaissent déjà quelques-uns des arguments qui devaient plus tard former l'armature des *Fastes épiscopaux*. Cet article suscita dans les diocèses intéressés une vive émotion ; l'archevêque de Sens, Mgr Bernadou, ne parlait de rien moins que de déférer l'affaire à Rome et de provoquer un blâme qui eût atteint l'Institut catholique tout entier. « On sent qu'ici, écrivait à Mgr d'Hulst un correspondant très bien informé, on est disposé à transformer l'Institut catholique en

1. *Loc. cit.*, p. 592.

Digitized by Google

Sorbonne moderne, plus ou moins entachée d'esprit universitaire, et ayant dans ses veines un peu de virus libéral. » Mgr d'Hulst essaya de parer le coup en écrivant au fougueux évêque une longue lettre, qui ne fait pas moins honneur à son courage qu'à son habileté. Après s'être porté garant de l'orthodoxie de son professeur et avoir loué la sûreté de sa foi et l'intégrité de ses mœurs : « L'abbé Duchesne est en outre, ajoutait-il, par sa science étendue et profonde, par son talent d'écrivain, par sa puissance de travail, le membre sans contredit le plus distingué, le plus brillant de notre Université, l'un des très rares professeurs que l'Université de l'État tienne en haute estime parmi les nôtres, le seul qu'elle nous envie. Avant peu il sera de l'Institut ; et si, avant d'y entrer, il a dû quitter nos rangs, je crains bien qu'on ne dise au dehors : la preuve est faite : l'Église ne peut pas supporter la science, et quand par hasard un des siens devient savant, elle le repousse de son sein. » [1]

De ces observations si justes, Mgr Bernadou ne tint aucun compte : persuadé que « sa conscience et ses devoirs d'évêque lui faisaient une obligation de prendre la défense de son église, il précisa ses menaces et pria ses suffragants de s'unir à lui pour demander à Rome une condamnation en forme. Placé dans un cruel embarras, Mgr d'Hulst se résigna encore à une demi-mesure et demanda à l'abbé Duchesne d'accepter un nouveau congé, solution que celui-ci accepta. Combien il en fut mortifié, nous le savons par les lignes qui terminent la préface de son édition du *Liber Pontificalis*, et dont peu de personnes sentirent alors l'âpre ironie : « Je dois aussi un témoignage spécial de reconnaissance à mes supérieurs ecclésiastiques, qui m'ont accordé pour ce travail bien des facilités, et notamment le loisir relatif sans lequel je n'aurais pu le conduire au point où il est arrivé. » [2]

Quelques-uns sans doute l'attendaient, animés de sentiments

1. A. Baudrillart, *op. cit.*, I, 471.

2. J'ai suivi, dans tout ce qui précède, le récit très précis et circonstancié de Mgr Baudrillart (*op. cit.*, I, 458-74), récit fondé sur des pièces conservées aux Archives de l'Institut catholique, et notamment un mémoire sur tous ces faits rédigé par l'abbé Duchesne lui-même, à la prière de Mgr d'Hulst.

Digitized by Google

divers, à ce tournant. Irrité de ces vexations, allait-il se révolter, devenir un autre Renan ? Rien n'indique qu'il en ait eu même la tentation. Faisant sienne la maxime de Descartes, que « les vérités révélées sont au-dessus de notre intelligence », bien résolu, comme lui, à « mettre à part », en dehors de toutes ses spéculations, « les vérités de la foi », il avait toujours considéré les dogmes comme un domaine réservé, intangible, où sa critique s'exercerait sans profit, sinon sans danger. « N'ayez pas peur, écrivait-il peu après à un ami, à l'occasion d'une défection qui eût pu l'ébranler, que je succombe à la tentation... Tous les ans je fais une retraite de deux mois sous la direction de ma mère, qui a l'âge du siècle, et d'une foule de gens respectables, prêtres et laïques, dont aucun ne se doute du bien qu'il me fait. Je ne lâcherai pas ce paradis pour le plaisir d'être d'accord sur tous les points avec moi-même. » [1]

Ne scrutons pas le sens de ces derniers mots et n'essayons pas de pénétrer au fond d'une conscience qui refusait peut-être de s'interroger : « Était-ce, a écrit à ce propos un de nos confrères, un de ceux qui l'ont le mieux connu, prudence humaine ou parti pris scientifique ? Peut-être l'un et l'autre. Duchesne n'avait de goût ni pour le schisme ni pour le martyre. Dans le peu qu'on connaît de sa vaste correspondance, il semble disposé à interdire aux incursions de la critique le fond des croyances enseignées par le catéchisme où tant d'âmes (parfois même la sienne) trouvaient la confiance et la paix. » [2]

Tout ce qu'il demandait, c'était de pouvoir travailler tranquillement, à l'abri des espionnages et des tracasseries. Il comprit qu'il n'y échapperait guère, tant qu'il serait attaché à un établissement confessionnel. C'est donc avec joie qu'il accepta l'offre, qui lui fut faite alors, d'un enseignement à l'École pratique des Hautes-Études. Il fut nommé, le 15 novembre 1884, Maître de conférences d'Histoire et d'Archéologie chrétiennes, titre qu'il devait échanger, en 1892, contre celui, alors moins prodigué qu'aujourd'hui, de Directeur d'études. Il allait trouver

1. Cité par S. Reinach (*Revue archéologique*, 1922, II, p. 405, note 3, d'après le supplément littéraire du *Times*, 25 mai 1922, p. 342).
2. S. Reinach, *ibid.*

Digitized by Google

là un riche outillage de travail, un auditoire actif et sympathique, et la vie matérielle assurée. Il n'ambitionnait pas davantage.

Ces quelques années furent parmi les plus fécondes de sa carrière. Tout en enseignant à l'Institut catholique, il n'avait pas cessé de poursuivre ses études sur le *Liber Pontificalis*, en publiant des articles sur le sujet ou des sujets connexes [1]. Mais surtout il avait poussé très avant l'établissement et le commentaire du texte, une partie de l'introduction même était tirée dès la fin de 1884 [2]. Le premier volume parut en 1886, dédié à G. B. de Rossi, à l'occasion du mariage de sa fille ; c'est encore à lui que fut dédié le tome II, qui parut en 1892, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance.

Cet admirable monument de science sûre et variée assurait à l'abbé Duchesne une place parmi nous. Il fut élu le 7 décembre 1888, dès sa seconde candidature, en remplacement de Bergaigne. Il fut, tant qu'il vécut à Paris, d'une assiduité exemplaire aux séances ; ses communications furent, surtout dans les premières années, relativement nombreuses et toujours importantes ; en 1892 c'est lui qui fut chargé d'apporter la contribution de notre compagnie à la séance annuelle des cinq Académies.

En 1895 la charge de directeur de l'École de Rome étant devenue vacante par la retraite de Geffroy, c'est lui que vous présentâtes pour occuper ce poste, auquel le désignait tout son passé et on ne le revit plus guère à nos séances, quoiqu'il se fît un devoir d'y paraître quand, en été et en automne, il allait prendre ses vacances dans sa chère Bretagne ou en revenait.

La carrière de votre confrère se poursuit désormais, calme et unie, jalonnée par la publication des travaux dont il accumulait les matériaux depuis tant d'années.

1. *La date et la recension du* « Liber pontificalis » dans la *Revue des Questions historiques*, 1er oct. 1879, p. 493 ; *Le premier* « Liber pontificalis », *ibid.*, 1er janvier 1881, p. 246 ; *Virgile et Pélage, Étude sur l'histoire de l'Église au milieu du VIe siècle*, *ibid.*, 1er oct. 1884, p. 369 ; *Les papes du VIe siècle et le second concile de Constantinople*, *ibid.*, 1er avril 1885, p. 140.

2. *Revue des Questions hist.*, 1885, I, 585.

Digitized by Google

Les Origines du culte chrétien, étude sur la liturgie latine avant Charlemagné [1], sont une étude historique et descriptive des principales cérémonies en usage dans l'Occident latin du IVe au VIIIe siècle, précédée d'une Introduction sur les traits généraux des liturgies orientales pouvant offrir des points de comparaison avec les liturgies latines. On a souvent cité les lignes émues — cette note est rare dans son œuvre — par lesquelles il terminait sa préface. « Si mon livre n'est qu'un livre d'études, je ne pense pas que sa lecture ait pour effet de diminuer en quoi que ce soit le respect, le pieux attachement auxquels ont droit les rites vénérables de notre vieille mère l'Église catholique. Si quelque part l'expression avait trahi ma pensée au point qu'il en pût être autrement, je le regretterais du fond du cœur. Ces vieux rites sont doublement sacrés ; ils nous viennent de Dieu par le Christ et l'Église ; mais ils n'auraient pas à nos yeux cette auréole qu'ils seraient encore sanctifiés par la piété de cent générations. Depuis tant de siècles on a prié ainsi ; tant d'émotions, tant de joies, tant d'affections, tant de larmes ont passé sur ces livres, sur ces rites, sur ces formules ! Oui, vraiment, je suis heureux d'avoir travaillé à mettre en meilleure lumière une antiquité si sainte. »

C'est peu après qu'il aida son vieux maître de Rossi (qui devait mourir en 1894) à publier son édition d'une des listes de martyrs les plus anciennes, et dont la critique présentait de singulières difficultés, le *Martyrologium hieronymitanum* [2]. De la longue introduction qui précède le texte, les trois quarts environ sont de votre confrère, qui s'était chargé notamment de la collation et du classement des trente-huit manuscrits retenus par les deux éditeurs.

C'est un peu plus tard qu'il entreprit un travail non moins ardu et désintéressé, la publication du *Liber censuum*, laissée inachevée par la mort de son ancien élève Paul Fabre (1899) [3].

1. Paris, Thorin, 1889, in-8°, 2e éd., 1898.

2. *Acta Sanctorum*, nov., t. II (Prolégomènes p. L-LXXVII ; texte et tables, p. 1-175).

3. *Le Liber Censuum de l'Église romaine*, Paris, 1910, in-8° (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. VI).

Digitized by Google

Avec ces menus travaux de critique et d'édition, votre confrère menait de front la composition d'un ouvrage de longue haleine, les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule.* Ses recherches sur le *Liber pontificalis* l'ayant amené à examiner les plus anciens documents relatifs à la chronologie et à l'histoire des papes, il jugea naturel de soumettre à la même investigation ceux qui concernent les sièges épiscopaux de la Gaule. Il y avait mis la première main depuis longtemps, puisque c'est en 1890 qu'avait paru son volume sur *Les Anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours* et en 1892 et 93 (dans les *Annales du Midi*), ses articles sur *Saint-Martial de Limoges* et *La Légende de Sainte Marie-Madeleine.* Il était donc amené à discuter les titres de noblesse auxquels certaines églises restaient passionnément attachées et à se lancer dans la question toujours brûlante de l'apostolicité de ces églises. Cette question, bien que les grands érudits du XVII^e^ siècle l'eussent déjà définitivement tranchée, votre confrère crut nécessaire de la reprendre *ab ovo*, en se fondant particulièrement sur des documents que les auteurs de la *Gallia christiana* avaient, ou quelque peu négligés ou même ignorés, je veux dire, les anciens catalogues d'évêques, dont il s'appliquait à contrôler les données chronologiques par celles de textes plus explicites et plus autorisés. Il crut pouvoir conclure que les sièges épiscopaux dont on attribuait la fondation à des disciples immédiats des apôtres ne remontaient qu'aux III^e^ ou IV^e^ siècles, et que le plus ancien de tous, celui de Lyon, n'était pas antérieur au milieu du second ; qu'au reste « l'idée même de se rattacher aux apôtres ou à leurs disciples immédiats ne se fait jour, avant la fin du VIII^e^ siècle, que dans un très petit nombre de textes. » [1]

La publication, en 1894, du tome I de cet ouvrage lui attira, comme il le dit peu après, beaucoup de tribulations : « Des protestations irritées se sont produites dans nombre de journaux et revues ecclésiastiques. Mes contradicteurs laissent, il est vrai, à désirer pour la compétence, mais non pour la violence de leurs propos. En ceci j'ai surtout à me plaindre de certaines « Semaines catholiques », imparfaitement surveillées, je

1. *Fastes épiscopaux*, I, 57.

Digitized by Google

veux le croire, par des prélats qu'elles compromettent aussi manifestement. » [1] Et il concluait en protestant qu'il n'avait jamais cherché à ruiner toutes les traditions relatives à l'évangélisation de la Gaule, mais à les débarrasser, « résolument et sans brutalité, des végétations parasites que d'impudents ou d'imprudents faussaires ont fait pousser dessus. » [2] Notre confrère, M. Paul Fournier, dans une très belle lettre adressée aux directeurs du *Bulletin*, crut devoir intervenir pour rappeler que « l'Église n'oblige pas à croire qu'un saint fondateur appartient plutôt au premier siècle qu'au troisième ». Si les fidèles de l'école légendaire, ajoutait-il, ont le droit de défendre leurs doctrines par des textes et des arguments, on ne saurait les approuver « quand ils s'efforcent de soustraire leurs opinions au contrôle de la critique, en les plaçant sous l'égide de l'autorité ecclésiastique, tout comme si elles étaient solidaires des dogmes. » [3]

Je ne m'étendrai pas, faute de documents suffisants, sur la mission dont votre confrère fut chargé vers cette époque, évidemment à l'instigation des plus hautes autorités, et dont l'objet était la réunion de l'Église anglicane à l'Église romaine, qui offrait de reconnaître la validité des ordinations conférées par la première. La négociation échoua, mais cette campagne lui valut, outre des relations et des amitiés précieuses, le doctorat *honoris causa*, qui lui fut conféré par les Universités d'Oxford et de Cambridge, le titre de protonotaire apostolique, et à nous, le savant petit volume intitulé *les Églises séparées, antinomies ecclésiastiques*, par lequel il avait essayé de seconder les intentions conciliantes du souverain Pontife.

Après avoir beaucoup critiqué, c'est-à-dire passablement démoli, ayant assemblé et poli de nombreux matériaux, il aspira enfin à la joie de construire, d'édifier lentement, pierre à pierre, un de ces monuments qui perpétuent pendant deux ou trois générations — la seule immortalité que puisse se promettre un érudit — le souvenir des bons ouvriers de l'histoire et de la phi-

1. *Bulletin critique*, 1896 (5 mars), p. 122.
2. *Ibid.*
3. *Bulletin critique*, 1896 (15 avril), p. 209.

Digitized by Google

lologie. Ce rêve, à la vérité, il le caressait depuis le jour où il avait dû rédiger ce cours qui lui paraissait désormais « avoir trop vécu pour sa gloire », mais qui lui offrait tout de même, pour la première partie de l'ouvrage qu'il méditait, de solides assises [1]. « Mon plus vif désir, avait-il écrit, dans l'avant-propos (vers 1882), serait de transformer en un véritable livre cette ébauche. Mais le temps me fait défaut. » Les loisirs, qu'il n'espérait guère alors, il les avait enfin trouvés au Palais Farnèse et il pouvait se promettre une quinzaine d'années de travail assidûment poursuivi. Il mit donc la main à cette *Histoire ancienne de l'Église* « qui compte, comme l'a dit un des meilleurs connaisseurs du sujet, parmi les chefs-d'œuvre de notre littérature historique » [2], et qui révéla au grand public son talent d'écrivain [3].

C'était, dans sa pensée « un livre d'exposition et de vulgarisation », non de discussion, sans aucun appareil d'érudition, bibliographique ou autre. S'engager dans le maquis de la controverse, c'était se condamner à ne pas finir. Il négligea donc, de parti pris, un grand nombre de ces systèmes édifiés par la maladive subtilité de quelques modernes et qui lui paraissaient « non moins niais, mais moins poétiques que certaines légendes », pour s'en tenir à cette « opinion moyenne » à laquelle s'étaient arrêtés les « gens graves et sains d'esprit » qu'avaient été les Launoy, les Baillet, les Tillemont [4]. Au reste sa parfaite connaissance du sujet, sa totale absence de partis pris, la conscience et la perspicacité dont il avait donné tant de preuves ne lui conféraient-elles pas, dans une certaine mesure, le droit d'être cru sur parole ?

1. Ce cours, dont je n'ai vu que la 2e édition (*Les Origines chrétiennes, leçons d'histoire ecclésiastique professées à l'École supérieure de théologie de Paris*, 1re et 2e partie, nouvelle édition, Blanc-Pascal, s. d., grand in-8° de 476 p.), s'arrête au milieu du IIIe siècle.

2. P. Monceaux, dans *Comptes rendus des séances*, 1922, p. 119.

3. Le tome I (des origines à Dioclétien) parut en 1906, le tome II (qui embrasse les IIIe et IVe siècles) en 1907, le tome III (qui s'arrête à la chute de l'empire d'Occident), en 1910. Le tome IV, complètement rédigé par l'auteur, n'a été imprimé que tout récemment, alors que cette notice était déjà rédigée.

4. Tome I, p. IX.

Digitized by Google

Ce qui frappe et séduit tout d'abord le lecteur de ce livre, c'est l'admirable clarté avec laquelle sont exposées les doctrines, aussi bien que les faits. Sans qu'on puisse l'accuser de rien ignorer, de rien négliger de ce qui importe vraiment, l'écrivain va droit à l'essentiel et nous le présente dans un style d'une vigoureuse simplicité, d'une bonhomie savoureuse, souvent relevée de ce grain de sel qui ne manque dans aucun de ses écrits. Le dédain pour les artifices de la rhétorique y est absolu ; dans ces trois gros volumes il n'y a pas une phrase, pas un mot à effet. Je dirais presque que ce dédain est poussé trop loin. Parce que ses devanciers, par exemple, avaient un peu abusé des portraits, était-ce une raison pour se les interdire si rigoureusement, et nous priver de quelques pages qui eussent donné à l'ouvrage plus de relief et plus d'éclat ? Il faut bien avouer que pour les non-spécialistes — et combien y a-t-il, dans ce domaine, de spécialistes ? — les plus grandes figures de l'ancienne Église, un Athanase, un Jérôme, un Cyrille, un Chrysostome même et un Ambroise, sont plus majestueuses que précises. On eût aimé que ce psychologue au regard si aigu, cet écrivain à la plume si incisive, les fît sortir de cette pénombre. Il se contente au contraire, par un scrupule excessif, de faire connaître les hommes par leurs actes et leurs écrits et il nous faut un certain effort pour composer, à l'aide de ces traits épars, des physionomies.

Quelques-unes de ces réticences étaient au reste calculées. Il n'ignorait pas combien il était périlleux pour un prêtre de toucher à certaines questions. Ces précautions ne suffirent pas, vous le savez. Le 1er septembre 1911 (ce n'était plus alors Léon XIII qui dirigeait la barque de Pierre), ce livre si objectif, si impartial et au reste muni de deux « imprimatur » romains, était l'objet d'une sévère réprobation : la Sacrée Congrégation consistoriale adressait alors aux évêques d'Italie une circulaire leur enjoignant d'interdire dans leurs séminaires la traduction italienne qui venait d'être donnée à l'ouvrage.

Celui-ci était condamné « en raison des réticences étudiées et continuelles (reconnues d'ailleurs par l'auteur lui-même), parfois en matière de première importance, particulièrement si elles ont trait au surnaturel ; en raison du doute qu'il jette sur d'autres sujets ou de la manière dont il les expose. Non seu-

Digitized by Google

lement l'auteur ne donne pas le véritable concept de l'histoire de l'Église, mais il la fausse et la défigure énormément en présentant l'Église comme à peu près dépouillée de ces charismes surnaturels sur lesquels elle se fonde et sans lesquels elle ne peut se développer. A quoi s'ajoute son tableau des martyrs, dont non seulement il diminue le grand nombre, mais qu'il représente souvent comme atteints de fanatisme, ébranlant ainsi le grand argument que leur héroïsme fournissait en faveur de la foi, alors que, au contraire, il présente les persécuteurs comme des hommes de génie, poussés à la persécution par un grand idéal politique. Non moins mal traités apparaissent d'autres points d'une capitale importance, comme le culte de la Sainte Vierge, l'état de Église romaine, l'unité de l'Église, etc. » [1] Quelques mois après, le 23 janvier 1912, la Sacrée Congrégation de l'Index condamnait l'ouvrage, sans distinction d'édition.

Ce que l'on reprochait en somme à l'auteur, si l'on met à part les questions visées dans les dernières lignes, c'était de ne pas avoir cherché dans la succession des faits l'accomplissement d'un dessein providentiel, de ne pas avoir mêlé à son récit des préoccupations apologétiques, c'est-à-dire en somme d'avoir écrit l'histoire, non en théologien, mais en historien. Jusqu'à quel point l'Église est-elle fondée à imposer, même à ses ministres, cette attitude ? Telle est la question qu'il dut se poser et la réponse qu'il y fit dans son for intérieur ne paraît pas douteuse.

Est-ce à dire que l'idée de la résistance, de la rébellion ait, cette fois encore, hanté son esprit ? Je ne le crois pas. Il y avait longtemps qu'il s'était résolu à ne sortir du rang à aucun prix. Certaines défections qui s'étaient produites très près de lui ne l'avaient pas ébranlé. Il fit donc un sacrifice de plus et se soumit simplement, noblement : « Fidèle enfant de l'Église, écrivait-il le 5 février au cardinal préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à Votre Éminence que je m'incline respectueusement devant le décret relatif à mon livre. » Mais il ne me paraît pas

1. D'après S. Reinach (*op. cit.*, p. 409), qui cite lui-même d'après la *Revue du Clergé*, janvier-mars 1912, p. 759.

Digitized by Google

douteux que votre confrère éprouva ce jour-là une des déceptions les plus amères, un des plus vifs chagrins de sa vie.

Il y trouva sans doute quelque adoucissement dans le grand succès que son livre rencontra non seulement dans le monde savant, mais dans le grand public. Ce succès avait été consacré par l'Académie française, qui, le 26 mai 1910, avait élu notre confrère au fauteuil devenu vacant par la mort du cardinal Mathieu. Dans le discours qu'il prononça en prenant séance le 26 janvier suivant, discours pétillant d'esprit, émaillé de plaisantes anecdotes et de saillies inattendues, il donna libre cours à ces qualités littéraires dont il voilait sévèrement l'éclat dans ses ouvrages historiques.

La condamnation purement doctrinale qui l'avait frappé ne troubla en rien ses relations personnelles avec les deux papes qu'il devait voir encore à la tête de l'Église. Celles qu'il entretint avec Benoît XV furent particulièrement cordiales et lui permirent d'intéresser le pontife aux œuvres charitables suscitées par la guerre ; bien des familles angoissées qui reçurent alors des nouvelles de soldats prisonniers ne surent jamais que c'était à lui qu'elles devaient cette faveur.

Je ne vous ai rien dit encore de ce qu'il fut comme directeur de l'École de Rome. Il porta dans ces fonctions peu absorbantes, mais délicates, toute sa conscience et toute son ingénieuse obligeance. Il fut pour les jeunes érudits travaillant sous sa direction un guide à la fois libéral et ferme ; et sa parfaite connaissance des bibliothèques et des archives, ainsi que ses relations variées et étendues, facilitèrent souvent leur tâche, en leur épargnant les faux pas et les démarches vaines. Il mettait une véritable coquetterie à vous renseigner promptement et complètement sur les récentes découvertes épigraphiques ou archéologiques. Vous rappellerai-je enfin que depuis la mort du cardinal Mathieu, la seule voix française qui pût se faire entendre au Vatican était celle du directeur de l'École de Rome? Je ne doute pas que son tact uni à son patriotisme ne lui aient permis de rendre à notre cause, au cours des troubles années de la guerre, de signalés services.

Digitized by Google

La santé de votre confrère, qui n'avait jamais été florissante, s'altérait visiblement depuis quelques années. Dans les derniers séjours qu'il vint faire à Saint-Servan, dans cette chère maisonnette paternelle dont il aimait à voir fumer la cheminée, et qu'ont restaurée des mains pieuses [1], ses amis et ses proches s'attristaient de ne plus retrouver sa verve, son juvénile entrain de jadis. Il avait au reste résolu de résigner ses fonctions et de prendre, aux vacances de 1922, un repos bien mérité. La mort ne lui en laissa pas le temps. Dans les derniers jours d'avril de cette année, quoique atteint d'une bronchite, il continua à aller dire sa messe, comme d'habitude, dans la petite église de San Girolamo della Carità. Une broncho-pneumonie se déclara, et le vendredi 21 avril, à huit heures du soir, il s'éteignit, sans que vous eussiez été avertis de l'imminence de la perte qu'allait faire votre compagnie.

Sa ville natale lui fit des funérailles émouvantes dans leur simplicité. C'est là qu'il repose, selon son désir, dans un petit cimetière dominant l'embouchure de la Rance, entre le ciel et la mer, au milieu de ces hardis marins, ses ancêtres, dont il regrettait parfois de n'avoir pas suivi la carrière active et aventureuse. Mais n'avait-il pas fait, lui aussi, sur « l'océan des âges », ses voyages au long cours ? N'y avait-il pas fait d'intéressantes découvertes ? N'en avait-il pas rapporté une riche cargaison de ces certitudes approximatives qui sont le seul butin promis à l'historien ? Ne laissait-il pas enfin, avec le souvenir d'un homme de cœur et d'esprit, et celui d'un érudit génial, le monument qu'il avait rêvé ? Non, vraiment, Messieurs, il n'avait rien à regretter.

1. Voy. E. Dupont, *La Maison de Mgr Duchesne*, dans le *Journal des Débats* du 24 juillet 1924.

Digitized by Google

FUNÉRAILLES

DE

M. PAUL FOUCART

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le 26 Mai 1926

DISCOURS

DE

M. J.-B. CHABOT

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

En venant apporter, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un suprême adieu à Paul Foucart, et à sa famille l'expression de nos sincères condoléances, je n'ai pas l'illusion de rendre à notre regretté confrère, et doyen d'élection, le juste hommage dû à sa longue, laborieuse et féconde carrière scientifique. Aussi me bornerai-je à rappeler brièvement la part assez considérable qu'il a prise aux travaux de notre Académie, à laquelle il appartenait depuis bientôt quarante-huit ans.

Sur la chaude recommandation de Waddington, dont il était le collaborateur pour l'achèvement du grand ouvrage de Philippe Le Bas, il fut élu membre ordinaire le 28 novembre 1878, au fauteuil vacant par la mort de Joseph Naudet, qui l'avait occupé pendant soixante-et-un ans !

Paul Foucart était alors dans sa quarante-troisième année. Depuis quatre ans, il enseignait l'épigraphie grecque au Collège

Digitized by Google

de France, après avoir professé aux lycées Charlemagne et Bonaparte.

Son nom était avantageusement connu parmi les hellénistes, grâce au succès des recherches qu'il avait entreprises à Delphes, en 1860, comme membre de l'École d'Athènes, et à celui d'une mission épigraphique qui lui fut confiée en 1868; — grâce aussi à de doctes publications, notamment à un mémoire sur les thiases ou associations religieuses dans l'antiquité, et à un Commentaire sur le sénatus-consulte de l'an 170, qui mérita l'approbation sans réserve de l'implacable censeur qu'était Mommsen.

Mais, à peine Foucart venait-il d'être élu, qu'il devait se séparer de ses nouveaux confrères. Ceux-ci lui firent l'honneur de le désigner au Ministre, pour la direction de l'École d'Athènes. Il repartit pour la Grèce en 1879, et occupa son poste pendant douze ans.

De retour à Paris, il reprit l'existence paisible, austère même, qui répondait à ses goûts personnels; et il partagea son activité intellectuelle entre le Collège de France et l'Académie.

Nombreuses sont les séances qui furent consacrées à la lecture de ses dissertations, et nul de nos confrères n'a fourni une collaboration aussi copieuse que la sienne aux *Mémoires de l'Académie*.

C'est là qu'ont paru les plus importants de ses travaux d'érudition; ses savantes recherches sur la *Formation de la province romaine d'Asie*, et sur le *Culte de Dionysos en Attique*; — son *Étude sur Didymos*, d'après un papyrus de Berlin, dans laquelle il laisse percer la satisfaction d'avoir pris en défaut le premier éditeur; — son interprétation du *sénatus-consulte de Thisbé*; et sa dissertation sur *les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace, au IV^e^ siècle avant J.-C.* C'est également à nos Mémoires qu'il a donné le fruit des longues et constantes recherches qu'il consacra aux cérémonies, fameuses dans toute la Grèce, qui se célébraient à Eleusis, et qui sont connues sous le nom de Mystères. Il examina successivement la nature de ces mystères, leurs rites, leur personnel, la condition des familles sacrées, attachées au culte de Déméter et de Coré. Il s'attacha surtout à montrer l'origine égyptienne de ce culte; il trouve dans cette origine l'explication de certains détails des myste-

Digitized by Google

rieuses initiations, qui n'étaient plus compris par les Grecs d'une époque postérieure. Pour lui, le culte de Déméter dérive du culte d'Isis.

En 1917, il nous lisait son mémoire sur le *Culte des héros dans la Grèce antique*. Je ne doute pas qu'en rédigeant ce travail, sa pensée n'allât vers cette immense légion de héros, qui n'appartenaient pas au domaine de la mythologie, mais bien réellement, en chair et en os, à cette heure même, défendaient, avec un courage surhumain, le sol de la France contre l'envahisseur, et parmi lesquels il pouvait compter son fils André, glorieusement mort pour la patrie à l'assaut des tranchées de Champagne, en septembre 1915.

Ce deuil, et la perte de sa femme, avaient assombri ses dernières années, sans le décourager, ni ralentir son activité intellectuelle. Il continua d'enseigner, de travailler, et de fréquenter assidûment nos réunions. Tout au plus pouvait-on soupçonner que l'isolement avait rendu plus sensible cette opiniâtre sincérité avec laquelle, dans nos séances et dans nos commissions, il soutenait énergiquement ses propositions, alors même qu'il n'avait aucun espoir d'y rallier ses confrères.

Cette indépendance, il l'avait toujours manifestée ; il n'était pas homme à se contenter d'un silence désapprobateur, ou à dissimuler son sentiment.

Il ne dissimulait pas davantage ses convictions profondément chrétiennes. Nous n'avons pas appris sans une pieuse émotion, qu'au moment même où il était terrassé par la mort, le dernier effort de sa volonté fut de porter sa main défaillante à son front pour y tracer le signe de la Croix. — Que son âme se réjouisse dans l'immortalité bienheureuse qu'il avait espérée et méritée. Le fidèle souvenir de ses confrères l'y suivra par delà la tombe.

Digitized by Google

FUNÉRAILLES

DE

M. HENRY COCHIN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le 13 Décembre 1926

DISCOURS

DE

M. J.-B. CHABOT

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, son Président vient déposer devant le cercueil de notre regretté confrère, M. Henry Cochin, un témoignage de haute estime et de profonds regrets. Lorsqu'au mois de février, j'avais le plaisir de lui souhaiter la bienvenue dans notre Compagnie, je ne pensais certes pas que me fût réservée la triste mission de lui adresser un suprême adieu. Nous l'avions délégué pour prendre la parole à la séance solennelle de l'Institut, le 25 octobre, et nous apprîmes avec inquiétude qu'il devait confier à l'obligeance d'un confrère le soin de lire son essai sur *l'Opinion que les Français avaient d'eux-mêmes au XIV^e^ siècle*. Le 9 décembre, on nous annonçait sa mort. Ce sera donc la seule manifestation de son trop court passage parmi nous ; mais les importants travaux qui lui avaient ouvert les portes de l'Académie assureront à sa mémoire un souvenir durable.

Digitized by Google

Henry Cochin était né le 31 janvier 1854, au sein d'une vieille famille parisienne, honorablement connue pour la part que ses aïeux avaient prise et qu'elle prenait encore elle-même aux affaires de la cité ; famille dans laquelle le culte de la religion, de la patrie et des lettres, était inculqué aux enfants par la parole et par l'exemple. Au moment même où Henry terminait ses études, au lycée Louis-le-Grand, la guerre éclatait ; trop jeune pour suivre son frère aîné engagé aux armées, il dut se contenter de prendre place, pendant le siège, dans un bataillon de la Garde Nationale. Mais, si le sang des Cochin n'a pas été versé dans la défaite, il a été répandu pour la victoire, et nous savons combien largement, et à quelle épreuve prolongée a été soumise l'affection paternelle de notre confrère !

La vie étant redevenue normale, Henry compléta ses études, conquit la licence ès lettres, et chercha sa voie. D'autres diront ce que furent sa carrière politique et son rôle social et charitable. Qu'il me suffise de rappeler brièvement les travaux qui ont marqué sa place au premier rang parmi les érudits voués à l'étude du moyen âge. A la suite de voyages, il s'était passionné pour l'époque si intéressante de la renaissance italienne, à la fin du XIII^e^ et au début du XIV^e^ siècle. Fra Angelico, Pétrarque, Bocace, Dante, n'eurent pas de plus fervent admirateur.

L'étude de Pétrarque, surtout, fut le thème favori des recherches de M. Cochin. Nombreuses sont les études consacrées par lui à cet homme prodigieux, qui savait parfois s'élever jusqu'aux plus hautes sphères de la pensée, mais ne savait point résister aux entraînements de la nature humaine ; les unes, d'une lecture attrayante, se rapportent aux relations de Pétrarque avec les papes, les rois, les personnages illustres de son époque ; les autres, comme la *Chronologie du Canzoniere*, ou l'édition des œuvres latines, sont de pure érudition ; elles témoignent d'un labeur assidu et d'un sens critique pénétrant.

Chez Bocace, qui n'est guère connu du public que comme conteur, M. Cochin s'est appliqué à montrer l'érudit, le poète, le philosophe.

Dans leur ensemble, ces études forment une série d'ouvrages d'une science sûre et d'une vaste érudition. Elles révèlent chez leur auteur un lettré affiné, un styliste délicat, sensible à la

Digitized by Google

beauté artistique et morale. L'Académie française les a par deux fois couronnées, et à juste titre, car elles font, comme dit le rapporteur, « briller la paix lumineuse de la culture latine dans une âme française ».

Ses remarquables travaux, et aussi l'aménité et la souplesse de son caractère, lui avaient acquis au delà des Alpes une sympathie et une admiration que peu de Français ont pu obtenir au même degré. Ils lui procuraient d'ailleurs une vive satisfaction personnelle ; le temps qu'il leur consacrait était pour lui, écrivait-il, « des heures fleuries par l'amour des arts, de l'histoire, de la nature ». Ajoutons qu'il semblait fort opportun qu'un érudit français pût contrôler, au besoin rectifier, avec une autorité incontestée, les déductions des savants italiens sur la nature des relations entre les deux pays, si fréquentes et si étroites à cette époque.

Aux études dantesques, notre confrère avait ajouté un curieux et important chapitre, par son édition de la *Vita nova*, sorte de roman en prose, dans lequel le grand poète florentin décrit sa propre évolution morale, et qui est comme la préface de la *Divine Comédie ;* œuvre rebutante par son obscurité et son mysticisme allégorique, mais d'autre part captivante par l'attrait du mystère. Pendant une quinzaine d'années M. Cochin polit et lima sa traduction, à laquelle il voulait conserver, autant que possible, la couleur de l'original. Il l'accompagna d'un lucide et subtil commentaire, et y joignit une étude sur la « poésie courtoise » du Moyen âge, épurée et spiritualisée sous la plume de Dante. S'il est vrai que dans cette œuvre le poète ait voulu tracer, sous les voiles du symbole, une direction offerte à l'âme qui aspire à la vision et à la béatitude célestes, nul assurément n'en pouvait découvrir le sens caché mieux que M. Henry Cochin, qui était pénétré de ces mêmes aspirations depuis son enfance, et dont toute la vie fut un effort constant pour les réaliser.

Au nom de l'Académie, j'adresse à Madame Cochin, et à toute sa famille, l'hommage respectueux de nos sincères condoléances.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

JANVIER

Séances 1, 9, 21, 27, 30
Communication :
Un bandeau de front punique par L. Poinssot et L. Lantier. 6
Appendice :
Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1925, lu dans la séance du 15 janvier 1926..... 23
Livres offerts 8, 20, 26, 28, 31

FÉVRIER

Séances 32, 40, 41, 49
Communications :
Note sur une intaille en or de la collection Evans, attribuée à l'époque minoenne, par le commandant Lefebvre des Noëttes..... 38
Le caractère du vocabulaire indo-européen, par M. Antoine Meillet, membre de l'Académie..... 44
Livres offerts..... 39, 40, 48, 51

MARS

Séances 51. 57, 60, 63
Appendice :
Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem, par M. E. Pottier, membre de l'Académie, lu dans la séance du 5 mars 1926..... 53
Livres offerts 55, 60, 61

Digitized by Google

AVRIL

Séances..... 66, 78, 80,82, 85
Communications :
L'expédition de Niall aux neuf otages en Gaule et le trésor de Trapaainlaw, par M. Joseph Loth, membre de l'Académie. 67
La Dacie à l'époque celtique, par M. Vasile Pârvan..... 86
Livres offerts..... 76, 79, 81, 84, 97

MAI

Séances..... 98, 99, 117
Appendices :
Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1924-1925, par M. Charles Diehl, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 14 mai 1926..... 100
Rapport sur les travaux de l'École française de Rome durant l'année 1924-1925, par M. le Cte François Delaborde, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 14 mai 1926. 108
Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1926, par M. Camille Enlart, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 28 mai 1926..... 110
Livres offerts..... 98, 116

JUIN

Séances..... 130, 145, 156, 161
Communications : L'École française d'Extrême-Orient de 1921 à 1925, par M. Louis Finot..... 132
Rapport de MM. Philippe Fabia et Germain de Montauzan sur les fouilles de Fourvière en 1925..... 140
Une inscription métrique de Lyon, par M. Théodore Reinach, membre de l'Académie..... 147
Fouilles à Setefilla, par M. Thouvenot..... 157
Rapport sur les travaux de l'Union Académique Internationale (10-12 mai 1926), par M. E. Pottier, membre de l'Académie..... 148

JUILLET

Séances..... 165, 168, 176, 190, 195
Communications : Note sur une inscription d'Erythrai, par M. L. Robert..... 169

Digitized by Google

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le premier semestre de 1926 171
Les reliures dites de Maioli, par M. Seymour de Ricci..... 177
La terreur de la magie au IVe siècle, par M. Jules Maurice... 182
Fouilles de Mishrifé, par M. Du Mesnil du Buisson..... 191

AOUT

Séances..... 200, 201, 202, 203

SEPTEMBRE

Séances..... 207, 218, 224, 231
Communications : Les statues gallo-romaines récemment découvertes à Saint-Bertrand-de-Comminges, par M. R. Lizop... 208
Quelques monuments de l'Italie méridionale, par M. Rostovtseff..... 227

OCTOBRE

Séances 243, 246, 252
Livres offerts 242, 245, 251, 252

NOVEMBRE

Séances 254, 256, 277
Séance publique annuelle du 19 novembre..... 261
Notice sur la vie et les travaux de M. Élie Berger, par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel..... 262
Communication :
Les travaux du Service des Antiquités de l'Égypte, en 1925-26, par M. Pierre Lacau..... 277
Livres offerts 256, 259

DÉCEMBRE

Séances..... 286, 289, 290, 294, 308
Communications :
La croix processionnelle de Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze), par M. René Fage..... 296

Digitized by Google

Siméon, évêque de Furnos Majus, par M. L. Poinssot, directeur du service des Antiquités de la Tunisie..... 304
Livres offerts..... 289, 291, 307, 309
Inscriptions et Médailles..... 311
Périodiques offerts..... 313
Table alphabétique..... 321
Table des gravures..... 335
Erratum..... 335
Appendices :
Notice sur la vie et les travaux de Mgr Duchesne, par M. Alfred Jeanroy, membre de l'Académie..... 339
Funérailles de P. Foucart..... 361
— de Cochin..... 364
Table des matières..... 367

Digitized by Google

SUITE DES PUBLICATIONS
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
PARUES EN 1926.

MONUMENTS ET MÉMOIRES DE LA FONDATION PIOT, tome XXVII, fascicule 2.

MONUMENTS ET MÉMOIRES DE LA FONDATION PIOT, tome XXVIII, fascicule 1.

Le Gérant A. PICARD, MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVI.

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur des Archives modernes aux Archives Nationales.

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, ... 100 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA

PAR HENRI STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), *épuisé*.

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 20 fr. Relié toile..... 30 fr.

PREMIÈRE PARTIE : **Les origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).
IV. HENRI IV (1589-1610).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ, docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRE GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES.
III. LES BIOGRAPHIES.
IV. JOURNAUX ET PAMPHLETS,
V. HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE.

IV.— BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché..... 30 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON, avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 20 fr.
Rel. t..... 25 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les deux mois avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 30 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète. 20 fr. 1901 et années suivantes. 35 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Dernières Nouveautés :

LASTEYRIE (Rob. de). **L'Architecture religieuse en France à l'époque gothique**, ouvrage posthume p. p. M. M. Aubert, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes. — Tome I. 1 vol. gr. 8°, nombr. fig... 100 fr. »
Le tome II et dernier paraîtra en 1927.

MARÇAIS (Georges), professeur à l'Université d'Alger. **Manuel d'art Musulman.** — *L'architecture* (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile I : du IXe au XIIe siècle). 1 vol. 8°, XI-460 p., 252 fig., broché : 40 fr. — D.-rel. toile coins..... 50 fr. »
Tome II et dernier paraîtra en mars 1927.

DIEHL (Ch.), membre de l'Institut. **Manuel d'art Byzantin.** Deuxième édition revue et augmentée avec un index détaillé. 2 vol. brochés : 100 fr. — Reliés toile..... 124 fr. »

POËTE (Marcel). **Une vie de cité.** Paris, de sa naissance à nos jours. — Album : Six cents illustrations d'après les documents accompagnés de légendes et d'un exposé historique. 1 vol. gr. 8°, papier couché.. 75 fr. »
Ce beau volume forme le tome III de l'ouvrage du même auteur dont le tome Ier : Paris, sa jeunesse, des origines aux temps modernes (XVe siècle), a paru au début de 1924 : 1 vol. 8° avec plan..... 40 fr. »
Tome II, fasc. 1, *Le Paris de la Renaissance.* 1 vol. gr. 8°..... 40 fr. »
Pour les acheteurs des deux volumes de texte, prix de l'Album 65 fr. »

FRANÇOIS VILLON. **Œuvres**, édition critique avec commentaires, notices, glossaire et index détaillés, par Louis Thuasne. 3 beaux volumes 8° carré..... 75 fr. »

ENLART (C.), membre de l'Institut. **Manuel d'archéologie française depuis les temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** — I. *Architecture religieuse*, 2e édition revue et augmentée. Première partie : Période mérovingienne, carolingienne et romane. Un volume 8° (nombr. fig.). Deuxième partie : Période française dite gothique. Style flamboyant. Renaissance. Accessoires de l'architecture religieuse. Un volume 8° (nombr. fig.). Les deux vol. brochés : 100 fr. — Rel. toile.... 124 fr. »
Troisième partie : Table alphabétique et analytique des matières, par Rémy Delauney. Un volume 8°, broché : 20 fr. — Rel. toile.. 32 fr. »
III. *Le Costume.* Un volume 8° (nombr. fig.), broché..... 50 fr. »
Relié toile..... 62 fr. »

JÉQUIER (G.). **Manuel d'archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture.* Un vol. 8° (250 fig.)..... 50 fr. »
Relié toile..... 62 fr. »

MARION (Marcel), professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut. **Dictionnaire** des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Un volume 8° carré (IX-564 p. à 2 col.), broché : 50 fr. — Cartonné toile..... 62 fr. »

LONGNON (Aug.), membre de l'Institut. **La formation de l'unité française**, publié avec un index alphabétique. Un volume 8°..... 25 fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVI *Le Gérant* : A. PICARD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

SERIAL

FEB 24 1974

FEB 09 1974

Digitized by Google

Google